This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 2044 010 275 675

38526.47.77(2)

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

TRANSFERRED
TO
HARVARD COLLEGE
LIBRARY

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

MELIN DE SAINCT-GELAYS

PARIS
Imprimerie Gauthier-Villars
55, quai des Grands-Augustins. — 1001.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE MELIN

DE SAINCT-GELAYS

avec

UN COMMENTAIRE INÉDIT DE B. DE LA MONNOYE,

DES REMARQUES

DE MM. EMM. PHELIPPES-BEAULIEUX,
R. DEZEIMERIS, ETC.

Édition revue, annotée et publiée

par

PROSPER BLANCHEMAIN

TOME DEUXIÈME

PARIS
PAUL DAFFIS, ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE
DE LA BIBLIOTHÈQUE ELZÉVIRIENNE
7, rue Guénégaud, 7

M. DCCC. LXXIII

H6
49
~~Fr 6851.0.47.7~~
38526.47.7 (2)

~~8769~~
~~5778.7~~
~~60699~~

OEUVRES

POETIQUES

DE

MELIN DE S. GELAYS

BALLADES

D'UN CHAT ET D'UN MILAN.

Je vy naguere un des plus beaux combats
Qu'il est possible, et vaut bien qu'on le sache.
Un milan vit un chat dormant en bas,
Si fond sur luy, et du poil luy arrache;

Le chat combat et au milan s'attache
Si vivement et l'estraint si tresfort,
Que le milan, faisant tout son effort
De s'en voler, se tint pris à sa prinse.
Lors me souvint d'un qui a faict le fort,
Qui par son mal a sa foiblesse apprise.
Je laisse aux grands parler des grands débats ;
Je sens trop bien où mon soulier me mache [2],
Et ne veux point que sous mon stille bas,
Il soit pensé que rien de grand je cache ;
Ce que j'entens n'est sinon qu'il me fache,
Qu'en ce temps-cy, où nous avons renfort
D'un vif esprit qui donne reconfort
Aux bonnes arts, que le commun méprise,
Un sot busard le moleste à grand tort,
Qui par son mal a sa foiblesse apprise.
Pour ce coup-cy son nom n'escriray pas,
Ce m'est assez qu'on l'entende à sa tache ;
Mais s'en avant il fait jamais un pas,
Qu'il ne s'estonne alors si on lui lasche
Infinis traits, dont le moindre et plus lache,
L'iroit trouver jusques dedans son fort,
De Lycambés taint au sang noir et ord [3],
Pourtant qu'il preingne advis sur l'entreprise
Du fol milan volant pour chat qui dort,
Qui par son mal a sa foiblesse apprise.

ENVOY.

Un bien savant gueres ne poind ne mord,
Mais les poignans haït jusqu'à la mort [4]

Et l'ignorant, s'il peut, nuit en surprise,
Dont à la fin cest ennuy le remord,
Qui par son mal a sa foiblesse apprise [5].

1. François Sagon, poëte contemporain de Cl. Marot, voulant acquérir de la réputation, l'attaqua dans l'ouvrage intitulé : *Coup d'essai*. Marot lui répondit, sous le faux nom de Fripelippes, son prétendu valet. Divers poëtes, les uns amis de Marot, les autres de Sagon, entrèrent dans la querelle, publiant plusieurs écrits satiriques imprimés in-8 et in-16 à Paris, 1537 et 1539. Sainct-Gelays n'écrivoit alors ni pour ni contre, et j'aurois ignoré qu'en cette *Ballade allégorique* Marot eût été le chat et Sagon le milan, si, dans un *Recueil de traductions et inventions*, imprimé in-16 à Paris, 1554, je ne l'avois trouvée avec ce titre : *Balade au nom de C. Marot contre Sagon.*

L. M

Les pièces du différend entre Marot et Sagon ont été réunies dans l'édition de Marot donnée par Lenglet du Fresnoy (Lahaye, 1731, 6 vol. in-12). Moncrif auroit pu citer cette pièce dans son *Histoire des chats.* P. B.

2. Le verbe *macher* s'emploie, dans le centre de la France, avec le sens de meurtrir, ronger. On dit : *Mon sabot m'a tout maché le pied.* L'*a* est bref, contrairement à la prononciation académique. P. B.

3. *Teint* se rapporte à *trait* sous-entendu ; c'est une imitation d'Ovide : *Tincta lycambeo sanguine tela dabit.* Lycambe, après avoir promis sa fille en mariage à Archiloque et lui avoir manqué de parole, fut réduit à se pendre par les traits piquants du fameux satyrique. L. M.

4. Le dix-septième vers et celui-ci, omis dans les éditions, ont été restitués à l'aide du recueil de 1554.

P. B.

5. Le refrain ne fait ici nulle bonne construction avec le vers précédent. L. M.

La phrase est embarrassée. Cependant qui se rapporte à *ignorant*, et, selon les règles grammaticales du XVIe siècle, elle n'est pas incorrecte. P. P.

AUTRE BALLADE [1].

S'il est ainsi qu'il n'est rien si parfaict
Où il n'y ayt de l'imperfection,
Et s'il est vray qu'Amour n'ayt en effect
Nul autre object que la perfection ;
Confesser faut que ceste affection,
Qui ne peut voir son object tout en une,
Se peut espandre et choisir en chacune
Ce qu'il y a plus digne d'amitié,
Ainsi l'amour dispersée et commune
Demeure entiere et n'a point de moitié.

Vertu qui tout accomplit et parfait
N'est qu'un seul bien qui a mainte action ;
Beauté aussi, qui si tost se deffait,
Est simple en soy ; mais en compaction,
Qui emplit l'œil de satisfaction,
Gist en plusieurs qui n'ont semblance aucune.
Les vices grands, comme envie ou rancune,
Dependent tous d'une seule impitié [2],
Ainsi amour, sous maints chois ou fortune,
Demeure entiere, et n'a point de moitié.

Qui dira donc variable un qui fait
De divers biens prudente élection ?
L'abeille prend, pour venir à son faict,
De maintes fleurs douce refection ;
Tout l'univers, et la complexion
De ce grand corps qui est dessous la lune[3]
N'est qu'un changer d'une espece à quelqu'une
D'autre accident, par sage inimitié ;
Et si nature, à tous faicts opportune,
Demeure entiere et n'a point de moitié.

ENVOY.

Sort donc fortune à moy luisante ou brune,
Me tienne au fond ou me mette à la hune[4],
Nul n'en doit prendre envie ne pitié ;
Car mon amour, requise ou importune,
Demeure entiere et n'a point de moitié.

1. Il veut prouver qu'on peut, sans être volage, aimer plusieurs belles à la fois, parce que la beauté parfaite ne pouvant résider en un seul sujet, l'amant est obligé de la chercher en plusieurs. L. M.

Amadis Jamyn a exprimé cette idée dans un vers charmant :

Je n'ay qu'une maistresse et son nom est beauté.

P. B.

2. Sainct-Gelays a sans doute inventé le mot *impitié*, que je n'ai pas vu ailleurs. L. M.

3. Ce grand corps qui est sous la lune, c'est la terre. Sainct-Gelays en est encore au système de Ptolémée. P. B.

4. Le fond de cale est au bas du vaisseau ; la hune au haut des mats. L. M.

QUATRAINS & CINQUAINS

I.

Quel bien parler ou compter ton affaire
Vous sauroit mieux descouvrir mon mar-
Que le travail de ne le pouvoir dire, [tyre,
Et le penser qui contraint de se taire?

II.

Tant ay gravée au cœur vostre figure,
Et si au vif Amour vous y tira,
Qu'après mille ans, dedans ma sepulture,
Dessus mes os vostre nom se lira[1].

1. Pensée empruntée à une phrase adressée par Héloïse à Abailard. JAMET.

III.

Si vous vouliez partir également[1],
Foy à ma langue, et au cœur le torment,

J'estimerois ma peine bien heureuse,
Espérant voir, non vous moins rigoureuse,
Mais mon amour congnue entierement.

1. On dit encore *départir* dans le sens de partager. On ne dit plus *partir* dans cette acception.
P. B.

EN UN GAND.

IV.

Du malheur ou bonne adventure,
Que j'attends entre les humains,
Le pouvoir est entre les mains[1]
Dont ces gands sont la couverture.

1. *In manibus tuis sortes meæ.* Ps. 30, v. 16.
L. M.

EN UN AUTRE.

V.

Main qui tout peux clorre et ouvrir,
Tu as ce gand pour couverture,
Et rien ne peut mon cœur couvrir
Que ne luy faces ouverture[1].

1. Les *concetti* qui forment les rimes de ce quatrain marquent bien le goût italien de l'époque. Il semble avoir été fait pour quelque grande dame, Diane de Poitiers, peut-être ?
P. B.

PRINS DU GREC[1].

VI.

Toute femme est importune et nuisante,
Et seulement en deux temps est plaisante :
Le premier est de ses nopces la nuict,
Et le second quand on l'ensevelit.

1. Ce Grec est Palladas (*Anthologie*, l. II, 11) :

Πᾶσα γυνὴ χόλος ἐστὶν, ἔχει δ' ἀγαθὰς δύο ὥρας
Τὴν μίαν ἐν θαλάμῳ, τὴν μίαν ἐν θανάτῳ.

Hipponax avoit dit, quelque neuf cents ans auparavant :

Δύ' ἡμέραι γυναικός εἰσιν ἥδισται,
Ὅταν γαμῇ τις, κἀκφέρῃ τεθνηκυῖαν. L. M.

A la suite du *Dictionnaire languedocien* de l'abbé de Sauvages, on trouve ce proverbe renouvelé du grec :

Dous bos jhours a l'ome sus tero,
Quan pren mouhie, é quan l'enlero.
R. DEZEIMERIS.

EN DES TABLETTES.

VII.

Si ce lieu est pour escrire ordonné
Ce qu'il vous plaist avoir en souvenance,
Je vous requiers que lieu m'y soit donné.
Et que nul temps n'en oste l'ordonnance.

VIII.

Je me suis bien à loisir apperceu
Que si je fus pour grand ami receu,
Ce n'estoit rien que pour croistre le nombre
De ceux qui sont le corps et je suis l'ombre[1].

1. Dans l'antiquité, on appeloit *ombres* les convives supplémentaires que les invités amenoient avec eux. L. M.

IX.

Le grand regret de ce département
Est si avant en mon entendement,
Que si n'estoit l'espoir de vous revoir,
Le seul plaisir de vous ramentevoir
Ne serviroit qu'à croistre mon tourment.

ALLIANCE DE PERE.

X.

L'heur qui me peut venir le plus prospere,
(Mais je ne say si ma basseur[1] l'espere)
Est de voir ferme en vostre souvenance
Un qui vous est par alliance pere,
Frere en amour, fils en obéissance[2].

1. *Bassesse* étoit alors un mot inconnu. Marot, dans l'*Epître à Mme de Pons*, dit :

Mais s'il te plaist nonobstant sa basseur....

Nicot, mort en 1600, n'a connu que *basseur*. Le

dictionnaire de Monet est le plus ancien où *bassesse* ait trouvé place. *Hauteur*, bien que reçu du temps de Marot, étoit moins usité que *hautesse*. L. M.

2. La suscription de la première lettre d'Héloïse à Abélard étoit conçue à peu près de même : *Domino suo, imo patri, conjugi suo, imo fratri, ancilla sua, imo filia, ipsius uxor, imo soror, Abælardo Heloissa.* L. M.

XI.

Si vostre nom en mon cœur imprimé,
L'a mis en feu et faict devenir cendre,
Je m'esbahis comme s'est peu défendre
Ce papier sec, qu'il ne l'ayt allumé.

XII.

Avant sera la grande mer sans onde,
Sans fruict la terre, et le ciel sans clarté,
Que mon esprit n'ayme mieux en ce monde,
Estre à vous serf qu'à autre en liberté.

XIII.

Quand vous verrez S. François en peincture,
D'un seraphin les playes recevant,
Souvienne vous que plus forte poincture
Vous m'avez mis en l'ame plus avant[1].

1. Sainct-Gelays, comparant la belle qui l'a blessé au séraphin qui imprima les stigmates à saint François, donne à entendre à sa maîtresse qu'elle est un ange. Par rapport aux stigmates, je mentionnerai un trait satirique de Nicolo Franco contre l'Aretin, son

ennemi mortel. Ce dernier, ayant offensé des personnes de qualité, fut souvent maltraité, et il en portoit les marques. N. Franco en prit occasion de dire, dans un des deux cent dix-huit sonnets qu'il a fais contre lui, que le Titien, qui venoit de peindre l'Aretin, auroit dû le représenter en saint François :

Ma il petto avendo con le manforate
Era assai meglio per un san Francesco.

L. M.

A BLANCHE[1].

XIV.

O Blanche de nom et de mœurs,
Blanche de vesture et de teint,
Las vostre œil est-il si estaint,
Qu'il ne voye point que je meurs ?

1. Seroit-ce Blanche de Tournon, qui épousa Claude, vicomte de Rochechouart, à qui Cl. Marot adressa cette jolie épigramme :

Dedans le clos d'un jardin florissant,
Entre autres fleurs voy une rose blanche, etc.

E. P.-B.

Quelques-uns ont cru que de Bèze, dans ses vers latins, avoit donné le nom de Candide à sa maîtresse, parce qu'elle s'appeloit Blanche. Ils se sont trompés. Elle se nommoit Claude Denos et fut sa première femme. Hubert Susanneau, dont nous avons de mauvaises poésies latines, l'avoit pratiquée, comme il s'en vante en certains Iambes *in Vessam*, c'est-à-dire contre Bèze, qui en avoit fait contre lui. Aussi Claude, de

Sainctes, p. 26 de sa réponse à l'*Apologie de Bèze* : *Æstima te*, lui dit-il, *quantum libebit; non evitabis tamen quin religionis Christianæ (at ille templi Ephesini) et patriæ fax et incendium dicaris, et putida mundi vessa, sicut ab Huberto Susanæo, rivali tuo, jam pridem hic cognominabaris.* L. M.

BRODEAU A UNE DAME[1].

XV.

Si la beauté se perd en si peu d'heure[2],
Faites-m'en don, tandis que vous l'avez,
Ou s'elle dure, helas ! vous ne debvez,
Craindre à donner un bien qui vous demeure.

1. Victor Brodeau, surnommé le Jeune, pour le distinguer d'un autre Victor Brodeau, son oncle, valet de chambre de Louis XII. Brodeau le Jeune est appelé fils de Cl. Marot, dans l'*Epître de Fripelippes* :

Vien, Brodeau le puîné, mon fils,

parce qu'il étoit chéri de Marot. L. M.

2. Traduction de ce distique de Méléagre (*Anthologie*, 7e liv.) :

Εἰ μεν γηρὰσκει το καλὸν, μεταδός πριν ἀπέλτῃ
Εν δε μένυε τί φοβῇ τουθ' ὅ μένει διδόναι.

L. M.

Ronsard (éd. elzév., I, 335) a traduit ainsi ce même distique :

Si la beauté se perd, fais en part de bonne heure,
Tandis qu'en son printemps tu la vois fleuronner;
Si elle ne se perd, ne crains point de donner
A tes amis le bien qui tousjours te demeure.

C'est le début du trente-troisième sonnet pour Hélène. P. B.

RESPONSE PAR SAINCT-GELAIS.

XVI.

Si ma beauté doit perir en peu d'heure,
Aussi fera le desir qu'en avez;
Ou s'elle dure, helas! vous ne devez
Estimer bien si le mieux me demeure.

AU KALENDRIER D'UNES HEURES[1].

XVII.

Las quand sera le mois, le jour, et l'heure,
Que je verray vostre consentement
Donner espoir à mon contentement,
Ou la rigueur faire tant que je meure.

1. A l'exemple du latin : *unæ litteræ.* L. M.
On disoit aussi une *paire d'heures.* P. B.

A DES HEURES.

XVIII.

Quand vous viendrez à regarder icy,
Avant que mettre ailleurs vostre courage,
Souvienne vous d'un qui a faict cecy,
De qui l'esprit vous demeure pour gage.

A LA FIN

XIX.

Les médecins hayent [1] les hommes sains,
Car rien par eux ne leur est presenté ;
Et croy aussi qu'ils veulent mal aux saincts,
Car en lieu d'eux ils rendent la santé [2].

1. Ménage a tort d'affirmer qu'au XVIe siècle l'usage à Paris étoit de prononcer *je hais*, et, par conséquent, *vous haïssez*, *ils haïssent*, plutôt que *je hais*, *vous hayez*, *ils hayent*. Il allègue à tort Charles Fontaine, Parisien, qui avoit blâmé J. du Bellay, Angevin, d'avoir dit *je hais*, car lui-même a dit en ses poésies :

Je hais le jour ; les nuits me sont duisantes.

Un autre Parisien, Rob. Estienne, en sa *Grammaire françoise* (p. 67), a conjugué *je hais, nous hayons*. Toutefois, p. 97, il ne laisse pas de dire que : *ai, habeo*, est d'une syllabe, tandis que *haï, odi*, est de deux. La grammaire imprimée à la suite du dictionnaire de Nicot et Vaugelas même laissent une certaine incertitude sur cette prononciation. Depuis, on n'a point douté qu'il ne faille conjuguer *je hais, tu hais, il hait, nous haïssons*. — Bouchet a inséré ce quolibet dans sa xe série, qui traite des médecins.

L. M.

2. L'explication du quatrain est que les médecins font concurrence aux saints, qu'on prie pour obtenir guérison. L'attribution des maladies à tel ou tel bienheureux, qu'il faut implorer pour être délivré, n'obtient plus guère de créance que dans les campagnes.

P. B.

Sainct-Gelays a pu trouver, dans le *Recueil des gno-*

miques grecs, cette pensée conservée dans un fragment de *Philémon*. Montaigne, plus tard, l'a reproduite à son tour (*Essais*, t. I, 21). Voyez les notes du commentateur de P. de Brach, t. II, p. 260.

R. DEZEIMERIS.

QUATRAIN

ENVOYÉ A MOY ESTANT MALADE, PAR UNE DAMOISELLE FEMME D'UN MÉDECIN FORT VIEIL [1].

XX.

SI j'avois l'art et la science,
Que l'on dit estre en mon mari,
J'en ferois prompte experience,
Pour bien-tost vous rendre gueri.

MA RESPONSE.

XXI.

SI vous aviez l'art et science,
De celle que laissa Jason [2],
Vous en feriez experience
Sur vostre bon homme d'Eson [3].

AUTRE RESPONSE.

XXII.

HEUREUX suis de me veoir périr
Du mal apparent qui me point,

Puisqu'il vous plaist de me guérir
De celuy qui ne se veoit point.

AUTRE DE LA MESME DAMOISELLE.

XXIII.

Si la liberté de vous veoir
Comme je veux m'estoit permise,
Autant vous me pourriez avoir
Qu'amie qui vous soit acquise.

RESPONSE.

XXIV.

Je me suis perdu pour vous veoir,
Dont je m'advoue et authorise ;
Car si Amour me favorise,
De vous mieux que moy puy avoir.

1. Ce pourroit être Mme du Goguier, dont il a été question plus haut. E. P.

Le Ms. H. II, où cette série de quatrains est considérée comme une espèce de chanson dialoguée, ajoute au titre : *Ces deux vers premiers et derniers se redisent aucunes fois l'un et puis les deux, ainsi qu'aux chansons à danser*. Les trois derniers quatrains ne se trouvent que dans ce Ms. et sont inédits. P. B.

2. Médée, que Jason délaissa pour épouser Créuse. L. M.

3. Médée, par un philtre magique, sut rajeunir Eson, père de Jason. L. M.

EN UNE IMAGE DE SAINCT LAURENS,

EN DES HEURES D'UNE DAME.

XXV.

Ce sainct martyr et son gril advisant,
Des fiers tyrans blasmez la cruauté,
Et ne pensez qu'en mes feux attisant
Plus cruelle est encor vostre beauté.

EN UN SAINCT SEBASTIEN SEUL.

XXVI.

Ce Martyr plus qu'autre je ressemble,
Les tyrans l'ont de leurs flesches couvert,
Amour, tirant de ses traicts tous ensemble,
Mon cœur martyr mille fois a ouvert.

EN UNE DES DEUX ENSEMBLE[1].

XXVII.

Amour a faict, du cœur qui estoit mien,
Un sainct Laurens et un sainct Sebastien[2].
Heureux le vostre, en qui flamme ne flesche
Ne firent onc impression ne bresche.

1. C'est-à-dire une image représentant saint Laurent et saint Sébastien. P. B.

2. C'est comme s'il disoit : L'Amour, après avoir lardé mon cœur, l'a mis sur le gril. L. M.

EN UNE IMAGE DE SAINCT ANTOINE

ESTANT EN DES HEURES[1].

XXVIII.

NE craignez que le feu cuisant
De ce bon sainct vous soit nuisant,
Puis qu'un qui m'a sceu consommer,
Ne vous peut oncques allumer.

1. Saint Antoine est invoqué pour les érésypèles. Ainsi Saint-Amant, dans son *Épître à Marigny :*

Quant est de moy, malgré ma jambe
Où le feu sainct Antoine flambe...

On a de plus attribué à saint Antoine une intendance générale sur tous les accidents qui arrivent par le feu. Voyez la *XVIIIe Nouvelle du Mazacchio,* qui est la *XXIIe des Comptes advanturеux*, et H. Estienne, p. 502, 549, etc., de son *Apologie pour Hérodote.* Jean Molan (l. III de son *Histoire des images*) traite cette matière plus sérieusement. L. M.

Nos comiques emploient fréquemment cette imprécation : *Le Feu Saint-Antoine vous arde !* et ce saint est représenté un flambeau à la main. P. B.

EN UNE DES ONZE MILLE VIERGES.

XXIX.

BIEN pouvez chandelles et cierges
Offrir aux onze mille vierges,

Puis que vos obstinés desirs [1]
Font plus d'onze mille martyrs [2].

1. *Vos obstinés désirs*, pour dire votre *obstination* : façon de parler impropre. L. M.

2. Dans l'ancien recueil que j'ai cité plus haut, on trouve, à la suite de ce quatrain, la réponse que la dame à qui il avoit été adressé y fit faire par Brodeau :

Telles qu'onze mille pucelles
Furent martyres pour la foi,
Tels on voit en chartres cruelles
Onze mille amans sous ma loi.
Ainsi le dit le quatrain vostre,
Melin ; l'un est vray comme l'autre.

Cette dame, qui n'est point nommée, s'inscrivoit ainsi en faux contre la légende des onze mille vierges et contre l'hyperbole de Sainct-Gelays. L. M.

On a expliqué la légende des onze mille vierges par la mauvaise lecture d'une inscription qui portoit : XI. M. VIRG., *onze martyres vierges*, qu'on a lui à tort *onze mille*. P. B.

EN UN PETIT DIEU

TENANT UNE BREBIS AVEC UN ESCRITEAU :

Ego sum Pastor bonus [1].

XXX.

L'amitié d'une est comparée
A une brebis esgarée,
Pour après laquelle courir
Le berger a cuidé mourir.

1. Saint Jean, ch. x, v. 11. — Un Ms. que j'ai veu porte que ce quatrain a été fait pour Mlle de Rohan, fille d'honneur de Catherine de Médicis. L. M.

Françoise de Rohan, dame de La Garnache, une des beautés les plus sémillantes de la cour. Jacques de Savoie, duc de Nemours, la séduisit par une promesse de mariage, et en eut un fils qui porta plus tard le titre de comte de Genevois. Voyez un article curieux du dictionnaire de Bayle, au mot Garnache.

E. P.-B.

EN UNE SAINTE CLERE[1]

QUI PRÉSENTOIT SON CŒUR A DIEU, QUI LUY OFFROIT UN BOUQUET.

XXXI.

Si ceste histoire n'est point feincte,
Je puis esperer estre saincte ;
Car mon cœur de bon cœur donné
N'est rien que de fleurs guerdonné[2].

1. Nous écrivons *sainte Claire.* L. M.

2. Ce quatrain paroît avoir été fait pour une dame qui, aimant Sainct-Gelays, en tout bien tout honneur, ne vouloit recevoir de lui que des vers, qui sont les fleurs du Parnasse. L. M.

EN UN SAINCT FRANÇOIS DE PAULE DES BONS-HOMMES[1].

XXXII.

Le nom de foy et de bonté,
A tant mon esprit mesconté

Que je croy qu'il est en nature,
Moins des Bons-Hommes qu'en peinture.

1. Au XIIe siècle, on donnoit aux religieux de l'ordre de Grantmont le nom de *Bons-Hommes*. Les Albigeois le prenoient aussi. Au XIIIe siècle, certains moines anglois, du comté de Buckingham, le portèrent. Il est demeuré aux Minimes, dont le fondateur, saint François de Paule, étoit appelé le *Bonhomme* par Louis XI; ce qui est assez vraisemblable, quoique Philippes de Comines dise que le roi l'appeloit le *saint homme*. Ce mot est pris dans une signification moins sérieuse par Rabelais (liv. III, ch. 24), où il parle de *saint François le Jeune, fondateur des Bons-Hommes lesquels les femmes appèlent naturellement*. Le mot *bons-hommes* signifie là doux, traitables, commodes, à qui les femmes peuvent en planter impunément. Panurge appréhende vivement d'augmenter le nombre de ces bonshommes, ce qui l'obligeait à faire un vœu à saint François de Paule. L. M.

EN UN AUTRE BONHOMME.

XXXIII.

Je congnois un homme si feinct,
Qu'il devroit venir à ce sainct,
Pour estre aussi bon en effect,
Comme le semblant il en faict.

EN UN SAINCT CORDELIER CARDINAL[1].

XXXIV.

COMME en ce sainct on voit unis ensemble
Deux ennemis, richesse et povreté,
Ainsi en une, en qui tout bien s'assemble,
Jointes se sont Amour et Chasteté.

1. Saint Bonaventure, cordelier, que Grégoire X fit cardinal au mois de juin 1272. L. M.

Ce quatrain doit avoir été fait pour Mlle de Saint-Léger, qui s'appeloit Bonaventure. P. B.

EN UN SAINCT GEORGE[1].

XXXV.

HEUREUX le sainct, qui sceut si bien combattre
Pour une Dame et le fier monstre abbatre !
Moy malheureux, qui pour une combats
Contre un desir que ne puis mettre à bas !

1. La légende de saint Georges est déclarée apocryphe par le pape Gélase. Dist. XV au décret C : *Sancta Romana Ecclesia.*

A UN SAINCT MICHEL[1].

XXXVI.

L'ENNEMI de ce sainct Archange
Me fait d'un autre souvenir,

Contre qui j'ay debat estrange
Pour cornes luy faire venir.

1. Ces vers me font souvenir d'un couplet fait pour une jeune et belle étrangère, femme d'un brutal et fâcheux mari, logée à Dijon, vis-à-vis de l'église Saint-Michel :

A la place de Saint-Michel
D'un côté l'on voit l'ange,
Qui combat l'ennemi du ciel
Et sous ses pieds le range.
De l'autre on voit un diable aussi
Avec un ange aimable ;
Mais l'ange, de ce côté-ci,
Est placé sous le diable. L. M.

Il va sans dire que le couplet est de La Monnoye.
P. B.

EN UN SAINCT FRANÇOIS [1].

XXXVII.

J'AY veu, sans songe et sans peincture,
Une plus qu'Ange et Seraphin,
Dont j'ay receu playe et poincture,
Qui de ma vie sera fin [2].

1. Jésus-Christ, sous la figure d'un séraphin à six ailes, imprima ses stigmates à saint François, sur le mont Alverne, en Toscane, le jour de l'Exaltation de la sainte Croix. Ce fut saint François lui-même, comme nous l'apprend le troisième livre de ses *Conformitez*, qui, cinquante-six ans après sa mort, révéla ce fait à un frère lai de cet ordre. L. M.

2. Il y a, dans ces rimes, *séraphin*, *sera fin*, *peinc-*

ture, poincture, un jeu d'équivoques familier à Guill. Cretin, mort l'an 1525 (voyez Pasquier, l. VII, ch. 13 de ses *Recherches*). L. M.

EN UN SAINCT JACQUES[1].

XXXVIII.

AMOUR m'a faict un voyage entreprendre
Dont, si je puis sauve[2] à bout parvenir,
Je luy promets coquille et bordon rendre[3],
Ny plus jamais pelerin devenir.

1. C'est saint Jacques le Majeur. On appelle pèlerins de Saint-Jacques ceux qui, persuadés que son corps est à Compostelle, capitale de la Galice, y vont pour le visiter. Leur nombre, depuis la prétendue réformation, a beaucoup diminué. L. M.

2. *Sauve* étoit des deux genres : mon honneur *sauve*, sain et *sauve*.

3. Les coquilles de saint Jacques sont grandes et larges. On les nomme coquilles à oreilles, parce qu'elles ont deux pointes en haut. Les coquilles de saint Michel sont petites. Les pèlerins rapportent des coquilles et en ornent leur manteau. Le bourdon est le bâton des pèlerins, du latin *burdo*, sorte de mulet, parce que le bourdon leur tenoit lieu de monture. Ainsi le bâton de voyage est dit la *haquenée des cordeliers*. L. M.

M. Feuillet de Conches, dans ses *Causeries d'un curieux* (t. II, 392), rapporte que ce quatrain, ainsi que le suivant et deux autres qui se trouvent plus loin (en un saint Jacques, en un saint Christophe), ont été écrits en 1550, probablement par Sainct-Gelays

lui-même, sur un album interfolié de peintures, ayant appartenu à Mlle Marie Campane, qui, depuis, épousa N. de Herberey, Sr des Essarts. P. B.

EN UNE MAGDELEINE.

XXXIX.

Dieu fit grace à la Magdeleine,
Pour ce qu'elle ayma grandement[1].
Et l'on me redouble ma peine,
Pour ce que j'ayme extremement.

1. Il confond Marie-Magdeleine avec la femme pécheresse. On est aujourd'hui revenu de cette erreur. L. M.

Le P. Lacordaire, dans son *Roman mystique de sainte Marie-Madelaine*, admet cette confusion. P. B.

EN UNE IMAGE

DE SAINTE CATHERINE, AUX HEURES DE LA ROYNE, NOMMÉE CATHERINE[1].

XL.

Sa rouë à fortune je laisse,
Et veux qu'ailleurs elle domine,
Mais que j'aye une Catherine[2]
Pour ma fortune et ma déesse.

1. On représente sainte Catherine avec une roue, à cause du supplice qu'elle souffrit. Le fameux déni-

cheur de saints, Jean de Launoi, regardoit si bien la fête de cette sainte comme une fête morte, que tous les ans, le 25 novembre, il lui disoit une messe de *requiem*. L. M.

2. *Mais que* signifie *pourvu que*. Cette expression est encore usitée en Normandie. P. B.

EN UNE IMAGE DE L'ANONCIATION,

AUX HEURES DE LA ROYNE MARIE[1],

POUR MADAME D'APCHON[2].

XLI.

Si quelque Ange, après tant de grâce,
Annonçoit de ce grand espace
L'empire à la Royne Marie,
Apchon n'en seroit pas marrie.

1. Marie-Stuart, reine de France et d'Ecosse. L. M.

2. Marguerite d'Albon, demoiselle d'honneur de Marie-Stuart, sœur du maréchal de Saint-André. Elle épousa Arthaud de Saint-Germain, chevalier, baron d'Apchon, seigneur de Montrond, etc. Marguerite d'Albon étoit un des plus riches partis de la cour. Elle fit passer à son mari tous les biens paternels de sa famille, dont elle devint héritière par la mort de sa nièce, Catherine d'Albon, qui passa pour avoir été empoisonnée par la maréchale de Saint-André. Elle étoit en grand crédit auprès de sa maîtresse, puisque Sainct-Gelays lui fait remplir le rôle de sainte Elisabeth près de la sainte Vierge. E. P.-B.

AUX HEURES DE Mlle DE CHARLUS[1].

XLII.

Si la vertu se pouvoit voir presente,
De ses beautés chacun seroit espris[2] ;
Mais tant au vif Charlus la represente,
Que je ne sens rien qu'elle en mes esprits.

1. Une des filles d'honneur de la reine Catherine. C'étoit Catherine de Levi, fille de Jean de Levi, seigneur de Charlus, et de Françoise de Poitiers Saint-Vallier. Elle fut mariée avec Esprit d'Harville, seigneur de Palaiseau. L. M.

2. C'est ce que Socrate fait dire à la sage Diotime, vers la fin du *Banquet de Platon*, et que Cicéron a depuis répété en deux endroits : au premier livre des *Offices* et au deuxième du *de Finibus*. L. M.

EN DES GANDS DONNÉS DE LA ROYNE AU ROY[1].

XLIII.

Ainsi fust de tous les humains
L'Empire entre les fortes mains
Auxquelles ces gands appartiennent,
Comme pris mon cœur elles tiennent.

1. Il s'agit sans doute du roi Henri II et de Catherine de Médicis, qui est nommée royne dans le titre du troisième quatrain avant celui-ci. L. M.

EN D'AUTRES D'ELLE A LUY.

XLIV.

Pour l'heur que vous tenez de moy,
Gands, de vous voir au plus grand Roy
Qui sceptre en sa forte main tienne,
Faites que de moy lui souvienne.

ESCRIT D'UN DYAMANT
SUR LE MIROIR DE Mlle DE ROHAN [1].

S'el bel ch' in voi si scorge ogni altro eccede,
Quanto deve esser quel che non si vede.

OU AINSI.

S'el bel ch'in voi si vede il cor mi strugge,
Quanto potrebbe quell' che gli ochi fugge [1].

EN FRANÇOIS.

XLV.

Si ce que l'on voit apparoitre,
De vos beautés tant de cœurs poind,
Combien plus aimable en doit estre
La beauté qui ne se voit point?

1. Fille d'honneur de Catherine de Médicis. C'étoit Françoise de Rohan, dame de La Garnache, dans le

bas Poitou, fille de René, premier du nom, vicomte de Rohan, et d'Isabeau d'Albret. L. M.

2. Ces deux distiques italiens, qui disent la même chose, avoient été séparés à tort dans les précédentes éditions. P. B.

XLVI.

Ce que le plus au monde je pourchasse,
Est de me voir en vostre bonne grace ;
Car bien seroit heureuse la personne
Qui y seroit autant comme elle est bonne.

XLVII.

Vous estes si belle et honneste,
Qu'à Dieu ne veux faire requeste,
Sinon de rien ne vous oster ;
Car rien n'y sauroit adjouster[1].

1. Quintilien a dit de Démosthène qu'on n'en pouvoit rien ôter, et de Cicéron qu'on n'y pouvoit rien ajouter. Il manquoit donc quelque chose au premier et il y avoit du surplus dans le second. La perfection consiste à n'avoir besoin ni d'addition ni de retranchement. L. M.

XLVIII.

Amour dit que je suis delivre[1],
Et de luy m'appelle vainqueur ;
Mais il vous écrit en mon cœur
Beaucoup mieux que moy en ce livre.

1. *Delivre* est l'adjectif *libre*, auquel on a ajouté le

préfixe *dé ;* tandis que *délivré* est le participe du verbe *délivrer*. L'usage a accordé la préférence au participe, qui offre le même sens. P. B.

AU PSAULTIER [1] DE Mlle DE NEMOURS.

XLIX.

Si Dieu mettoit les dons en vous et moy,
Qu'avoit l'Auteur de ceste œuvre parfaite,
Pour vostre part seriez femme d'un Roy [2],
Et par souhait j'en serois le Prophete.

1. *Psautier*, ici et plus bas, est pris au propre pour le livre des *Psaumes de David*. L. M.

2. Mlle de Nemours, Jeanne de Savoie, fille de Philippe de Savoie, duc de Nemours, et de Charlotte d'Orléans de Longueville, née en 1542, mariée en 1555 à Nicolas de Lorraine, duc de Mercœur, veuf en premières noces de Marguerite d'Egmont. P. B

LA MESME.

L.

Ce Psautier est à Janne de Savoye [1].
Merveille n'est si du ciel tient la voye.

1. Ce distique et le suivant sont inédits et extraits du Ms. H. II de la Bibliothèque nationale.

EN UN AUTRE ENDROIT.

LI.

Un plus grand heur ne sçaurois demander
Que de vous veoir souvent me commander.

AUX HEURES DE SAINCT LEGER

L'UNE DES FILLES DE LA ROYNE[1].

LII.

Amour venant en moy loger,
M'a si rempli de Sainct Leger,
Que luy, qui sait l'anatomie[2],
N'y sauroit renger autre amie.

AU KALENDRIER.

LIII.

S'il vous plaisoit marquer en teste
Un jour ordonné pour m'aimer,
Je l'aurois pour une grand'feste,
Mais point ne la voudrois chaumer[3].

1. C'est apparemment celle qui, après avoir été fille d'honneur de Catherine de Médicis, le fut d'Elisabeth de France, reine d'Espagne, femme de Philippe II, au service de laquelle Brantôme dit qu'elle demeura.

L. M.

Sainct-Gelays en étoit fort épris. Il lui a dédié beaucoup de petits vers. P. B.

2. Il dit que l'amour sait l'anatomie, parce qu'il est la cause de la génération des corps animés. L. M.

3. Cet ingénieux quatrain et les quatre suivants ont été faits pour Mlle de Sainct-Léger. Sainct-Gelays fait voir qu'il n'étoit pas un Richard de Quinzicani, comme dit l'Aretin, *un cotale guarda feste*. On écrit aujourd'hui *chommer*. L. M.

LIV.

Mon espoir je fonde et ma foy
En Dieu, pour ce que je le doy,
Après luy s'addressent mes vœux
A vous, pour ce que je le veux.

LV.

On a beau ailleurs me tenir ;
Car comme un oysillon en cage
Tend tousjours l'aile à son bocage,
Ainsi veux-je à vous revenir.

LVI.

De la grandeur de mes affections
Autres beautés n'approchent les merites [1] ;
Et toutesfois elles semblent petites,
Les mesurant à vos perfections.

1. On lisoit dans les anciennes éditions :

Autre beautez n'approchent ne mérites.

La correction *les* éclaircit l'obscurité de la phrase. P. B.

SUR LA COUVERTURE DES HEURES DE SAINCT LEGER,

QUI ESTOIT DE PAPIER POUR LES CONSERVER.

LVII.

Ce papier est moins honoré
Que le dedans peint et doré ;
Mais ce n'est pas peu d'aventure
De vous servir de couverture [1].

1. Un faiseur d'impromptus, invité par une dame à lui en faire un sur des gants qu'elle venoit d'acheter, lui fit ce quatrain dans le moment :

Belle que j'aime sur toute autre,
Phylis, que ces gands sont heureux !
Leur peau s'étendra sur la vôtre :
Je voudrois bien être comme eux ! L. M.

Cet improvisateur est La Monnoye. Il faut ajouter que l'idée de son quatrain est prise d'un huitain de Sainct-Gelays, qui se trouve ci-après, page 56 :

O gand, vous estes tenu cher... P. B.

EN CELLES D'UN AUTRE.

LVIII.

Depuis que j'eus l'heur de vous voir,
J'ay veu du monde quelque espace ;
Mais point n'ay veu meilleure grace
Ny que j'aimasse mieux avoir.

EN UN FORT PETIT PSAUTIER DE AUTHEVILLE[1].

LIX.

Plus divine œuvre en plus petite espace
Trouver enclose il seroit difficile,
Encores plus voir tant de bonne grace
Et de beauté ailleurs qu'en Autheville.

1. Il faudroit écrire de Hauteville, ou, comme Brantôme, d'Auteville. Il y avoit de ce nom trois sœurs, toutes trois filles d'honneur de Catherine de Médicis. Je ne puis dire à laquelle des trois s'adresse le quatrain. L. M.
On écrit aujourd'hui d'Hauteville. P. B.

LX.

Si prix du monde avoit tant de pouvoir
Qu'il peust gaigner amie si honneste,
Je ne croy point qu'il soit d'homme si beste,
Qui ne voulust se vendre pour l'avoir.

LXI.

Si l'on pensoit trouver en son pouvoir
Après la mort amie si honneste,
Je ne croy point qu'il soit d'homme si beste
Qui ne voulust mourir pour vous avoir.

LXII.

Vostre beauté et louange espandue
Ont tellement ma franchise asservie,
Que quand pour vous j'aurois perdu la vie,
Je ne voudrois qu'autre la m'eust rendue [1].

1. Ce quatrain et les deux qui précèdent expriment la même pensée en des termes fort peu différents; aussi dans le Ms. H. II, ils sont séparés par le mot: *ou*.

Ici figuroit une suite de quatrains pour tirer au sort, dans le genre du Dodechedron. Comme ils se retrouvoient au milieu d'un plus grand nombre, qui paroissent inédits, dans le Ms. H. II, ils ont été reportés plus loin, parmi les vers extraits de ce manuscrit.

P. B.

ESCRITEAUX

ATTACHÉS AUX PIEDS DE PETITS OYSEAUX, QUE DES MATTACINS [1] LAISSÈRENT ALLER PARMI LES DAMES.

LXIII.

Une chose nous reconforte,
Estans pris comme nous trouvons,
Que les maistres que nous avons
Sont prisonniers de main plus forte [2].

LXIV.

Si nous fusmes pris par des hommes
Amour nous en a bien vengez ;
Car il les a pris et rangez
A pire estat que nous ne sommes.

LXV.

Vos prisonniers qui nous ont pris
A vous chercher nous ont appris :
Les souspirs, qui de leurs cœurs sortent,
Sans autre vent nous y apportent.

LXVI.

Si nos Seigneurs savoyent voler,
Et nous savions comme eux parler,
Leurs corps iroyent où leurs cœurs vont
Et nous nous plaindrions comme ils font.

LXVII.

Si je pouvois toute ma vie
Estre à vous, je n'aurois envie
Sur les vautours, aigles, et cygnes,
Qui sont au ciel astres insignes [3].

LXVIII.

Amour comme nous a des ailes,
Si ont maints cœurs de Damoiselles [4].

LXIX.

Il n'est oyseau qui sceust voler
Si haut comme un cœur peut aller [5].

De chacun en escrivit, une douzaine, et tous furent attachés aux Oysillons.

1. Nous avons un traité des danses, intitulé *Orchesographie* (Langres, 1589, in-4), par Toinot-Arbeau, anagramme de Jean Tabourot, official à Langres, cité plus d'une fois dans les *Bigarrures* d'Etienne Tabourot, son neveu.

On voit, à la fin du livre, une description de la danse des *matachins*, mot dérivé de l'espagnol *matachines*. Quelques-uns ont cru que c'étoit une danse italienne et ont écrit *matassins*, le tirant de *matto*, fou. Mais la danse est espagnole, et son nom vient de *matar*, tuer, parce que les danseurs chamaillent ensemble, le casque en tête, l'épée et le bouclier à la main, jusqu'à ce qu'une partie d'entre eux feignent de tomber morts. Le nom de *matassins* se donne et aux danseurs et à la danse dont les mouvements sont folâtres. On a dit de là *matacinade* pour *pantalonnade*.

L. M.

Molière a poussé l'idée au comble du burlesque, en donnant aux apothicaires *armés* de seringues, qui poursuivent Pourceaugnac, le nom de *matassins*.

P. B.

2. Ce quatrain semble le canevas de la chanson du satyre, à la fin du deuxième acte de la *Princesse d'Elide*, à moins que Molière n'ait eu en vue l'épigramme de Jérôme Amalthée : *Abditus in dumis*. L. M.

3. Ce sont trois constellations septentrionales. A la première, nommée par les Grecs la *Lyre d'Orphée*, les Arabes donnent le nom de *vautour*. Le nom des deux autres vient des Grecs. L'aigle fut placé entre les

astres par Jupiter, qui y mit aussi le cygne, en mémoire de ce que, sous la forme de cet oiseau, il avoit joui de Léda. L. M.

4. Beaumarchais a dit :

Si l'amour porte des ailes
N'est pas pour voltiger?

M. Phelippes-Beaulieux cite à ce propos un distique latin moderne :

Quid levius plumâ? Pulvis. Quid pulvere? Ventus.
Quid vento? Mulier. Quid muliere? Nihil.

P. B.

5. Ce distique et le précédent, séparés dans le Ms. H. II, avoient à tort été réunis par les précédents éditeurs. P. B.

D'UNE POUDRE.

LXX.

Cecy est pour blanchir vos dents,
Si par temps ils deviennent ords [1],
Et vous conserver par dedans
Belle comme estes par dehors.

1. Je n'ai vu *dents* au masculin qu'ici et dans un vocabulaire gothique in-4, latin-françois, imprimé à Rouen, chez Martin Morin, 1518, qui rend le mot latin *denticulus* par le françois *petit dent*. L. M.

LXXI.

Pourvoyez-vous tant seulement
Des beautés de l'entendement ;

Car vous estes assez pourveue
De ce qui contente la veue[1].

1. Pris de Socrate, qui recommandoit aux belles personnes de se mirer, pour se souvenir qu'il falloit ajouter la beauté de l'âme à celle du corps.
L. M.

LXXII.

Dy moi, ami, que vaut-il mieux avoir,
Beaucoup de biens, ou beaucoup de savoir?
Je n'en say rien; mais les savans je voy
Faire la Cour à ceux qui ont dequoy[1].

1. Mot de Simonide, selon Aristote, liv. II de sa *Rhétorique*, chap. XVI. Diogène Laërce le rapporte comme d'Aristippe. L. M.

SIXAINS[1], ETC.

I.

Heur ou malheur ne puis faillir d'avoir,
Et l'un et l'autre est en vostre pouvoir,
Qui m'avez seule en égale puissance.
Egalement je les veux recevoir ;
Car l'heur pourra monstrer vostre devoir,
Ou le malheur ma serve obeïssance.

1. On doit prononcer et écrire *sizains*. L. M.
L'Académie a adopté la prononciation, mais non l'orthographe de La Monnoye. P. B.

II.

Heureuse foy ne vous veuille chaloir[1],
Endurez tout, demeurez obstinée ;
La peine est mieux que la plaincte ordonnée,
Et plus juste est l'aimer que le douloir :

Nul mal est grand à qui a bon vouloir,
Et rien n'est fort contre la destinée.

1. Ne vous lassez pas de rester fidèle. Nous n'avons plus *chaloir*, ni *chalance*, dont nous avons seulement l'opposé : *nonchalance*. B.

SUR UN PETIT LUTH.

III.

Pour un luth bien petit je suis ;
Mais si le cœur vaincre je puis
De la maistresse de mon maistre,
Aussi grand je penseray estre,
Entre tant de luths que nous sommes,
Qu'un Alexandre entre les hommes.

IV.

Si Charles[1] n'estoit grand menteur,
Jamais n'eust esté inventeur[2]
Du livre qu'il nous a donné ;
Et si on l'en a guerdonné,
C'est à fin qu'il perde, en lisant,
Le plaisir trop mal ordonné
Qu'il avoit pris en mesdisant[3].

1. Charles de La Huetterie, Tourangeau, selon du Verdier, et, selon La Croix du Maine, Angevin, un de ces rimeurs qui se joignirent à Sagon dans sa querelle contre Marot. La Huetterie avoit affecté de rele-

ver Sainct-Gelays aux dépens de Marot. Sainct-Gelays ne donna point dans ce panneau, mais rendit justice à qui elle appartenoit.

2. Allusion à ces deux vers de Charles Fontaine, dans sa réponse à la Huetterie :

Tu es beaucoup plus grand menteur,
Que tu n'es pas bon inventeur.

Le même La Huetterie, faisant imprimer une mauvaise pièce en vers, sous le titre de *Concile des Dieux*, touchant le mariage de Jacques, roi d'Ecosse, et de Madeleine, fille de François Ier (Paris, Ol. Maillard, 1536, in-8), mit au-devant ce dizain adressé à Sainct-Gelays :

O Sainct-Gelays, éloquent et facond,
S'il te plaisoit déployer ta mémoire,
Tu ne pourrois trouver aucun second
Pour énarrer cette louable histoire.
Elle mérite une si grande gloire
Que mon esprit et ma muse stérile
N'y peut user d'assez louable style;
Mais je supply ton élevé couraige
De s'employer à ce sujet fertile,
Pour la réduire en un plus beau langaige.

L. M.

3. Tiré du commencement de l'invective contre Cicéron, attribuée à Salluste : *Respondebo tibi ut, si quam voluptatem maledicendo cepisti, eam malè audiendo amittas.* L. M.

A UN IMPORTUN.

V.

Tu te plains, ami, grandement,
Qu'en mes vers j'ay loué Clement [1],

Et que je n'ay rien dit de toy.
Comment veux tu que je m'amuse
A louer ny toy, ny ta muse ?
Tu le fais cent fois mieux que moy[2].

1. Clément Marot. — Cette épigramme paroît dirigée contre La Huetterie. P. B.

2. Antoine Govean à Dolet :

Te quid non laudem? forsan, Dolete, requiras.
Id me tu melius facis. L. M.

A UN SECRÉTAIRE

QUI LUY DEMANDOIT SON ADVIS D'UN ÉPITAFE QU'IL AVOIT FAICT.

VI.

Vostre épitafe[1] a tant de bien compris,
Que par sur tous il emporte le prix,
Ou je n'ay pas les autres entendu ;
Ne plus grand bien est de moy pretendu,
Que de mourir ainsi de vos amis,
A fin qu'étant en la fosse estendu,
Un tel escrit sur moy puisse estre mis.

1. Epitaphe étoit alors et a été longtemps du masculin.

VII.

Il est plus de sortes d'aimer,
Qu'il n'y a d'ondes en la Mer[1].

Les unes n'aiment que trois jours,
Les autres y sont pour tousjours,
Et d'autres de rien n'ont souci :
Je veux estre de celles-cy.

1. On fait ici parler une femme. J'ai déjà remarqué plus haut qu'*aimer* et *amer* rimoient mal. On appelle rimes normandes ces sortes de rimes. L. M.

En effet, les Normands prononcent *la mé* pour *la mer*. P. B.

VIII.

Si l'on me monstre affection
Soit pour vray, ou par fiction,
A aymer ainsi je consens ;
Mais je n'ay pas si peu de sens,
Que je ne mette en divers lieux
Aussi bien le cœur que les yeux [1].

1. Voiture, dans sa lettre à une maîtresse inconnue, lui dit agréablement : *Une de vos amies vous dira que je suis le meilleur garçon du monde, et que, pour aimer en cinq ou six lieux à la fois, il n'y a personne qui le fasse aussi fidèlement que moi.* L. M.

EN L'IMAGE DES TROIS ROIS.

IX.

De moy qui tout vostre me sens,
Or n'aurez Myrrhe, ni Encens ;

Le seul cœur vous sera offert,
Qui pour vous plus qu'autre a souffert,
Attendant quelque estoile luire,
De vos faveurs pour le conduire.

EN UN SAINCT JÉROSME.

X.

La dureté, qui dans un cœur[1] domine,
Est le caillou dont je bats ma poictrine,
Je luy requiers pardon de son offence,
Et de ses maux je fay la penitence :
Tout m'est desert là où elle n'est point,
Et ma maigreur vient de son embonpoint[2].

1. C'est le cœur de sa maîtresse. P. B.

2. Ceci ne vaut pas l'épigramme sur un ermite tenant d'une main un caillou, dont il se battoit la poitrine, et de l'autre montrant la rébellion de sa chair :

Quisquis ades, nostræque subis penetralia cellæ
Aspice quàm sævo me premat igne Venus...
Tumdentem pectus silicem nil mentula curat,
Durus et iste licet, durior illa tamen.

L. M.

Ce sixain a été écrit sur l'album de Mlle Marie Campane. Voyez page 24 une note sur le quatrain XXXIX.

P. B.

DE SAINCT LEGER

L'UNE DES FILLES DE LA ROYNE.

XI.

Ce n'est d'estre legere, non,
Que Sainct Leger a eu ce nom[1] ;
Il vient d'avoir des legions
D'amis en toutes regions,
Mesme Amour se dit ordinaire
De Sainct Leger legionnaire[2].

1. Ces sortes de *concetti* sont froids et ridicules, moins pourtant que ceux de Marot, dans son églogue sur la mort de Louise de Savoie, mère de François Ier :

> Rien n'est çà bas qui ceste mort ignore ;
> Cognac s'en cogne en sa poitrine blême.
> Romorantin la perte remémore ;
> Anjou fait joug ; Angoulême de même, etc.

2. L'usage du mot *légionnaire* fut introduit en France sous François Ier, qui, en 1533, fut conseillé d'établir dans ses provinces des légions, chacune de six mille hommes, que commanderoient six gentilshommes, ayant chacun, par mille hommes, deux lieutenans; savoir cinq cents hommes sous chaque enseigne. Cette institution ne dura pas, et ce fut en vain que La Noue en proposa le rétablissement. Gabriel Syméon, Florentin, dans ses *Observations antiques* (Lyon, J. de Tournes, in-4), avoit remontré l'utilité de cette milice. Du Verdier, dans sa *Bibliothèque*, cite un livre intitulé : *Familière Institution pour les légionnaires* (Lyon, F. Juste, 1536, in-12).

L. M.

AUX HEURES DE Mlle DE ROHAN

A L'ENDROIT DE QUELQUES IMAGES D'OR.

XII.

Ne cherchez rien en autre image
De plus beau qu'en vostre visage.
Mille cœurs en ont la figure
Mieux que nul metal ne peincture:
Amour print pour soy la faveur.
D'en estre le peinctre et graveur[1].

1. Un amant, envoyant son portrait à sa maîtresse, fit mettre sur la boîte cette inscription :

Cette boîte n'a pas l'honneur
D'enfermer une belle image.
Vous savez que c'est à mon cœur
Qu'est réservé cet avantage. L. M.

EN UNES AUTRES.

XIII.

Vous me pouvez faire heureux devenir,
En vous daignant de moy ressouvenir,
Non seulement quand vous tiendrez ce livre,
Dont vostre main bien souvent se delivre,
Mais aussi lors que de vous me souvient;
Ce qui sans livre et sans cesse m'advient.

HUICTAINS, ETC.

DONNÉ LE PREMIER JOUR DE MAY.

I.

RIEN n'est qui donne au vainqueur tant de gloire,
Que le vaincu à merci recevoir.
Vous donc ayant de moy palme et victoire,
Veuillez d'olive et de paix me pourvoir,
Pour vostre honneur, et pour vostre devoir.
Ainsi Fortune, à moy rude et severe,
Vous soit facile ; et ceste primevere [1],
Et May plaisant de jeunesse et beauté,
Vous soit durable et autant persevere,
Comme fera ma foy et loyauté.

1. Printemps. Nous avons perdu ce mot gracieux de *primevère*. P. B.

II.

Quand je vous veux descouvrir mon martyre,
Mon œil, ma langue, et mon cœur sont en guerre :
L'œil veut parler, mais il ne sait mot dire ;
La langue sait, mais peur l'estraint et serre ;
Le povre cœur se travaille et souspire ;
Mais que luy vaut endurer sans requerre ?
Alors ma peine à l'œil se recommande ;
Car œil qui pleure assez prie et demande [1].

1. C'est le sens de ce vers d'Ovide dans l'épître de Briseis :

Sed tamen et lacrymæ pondera vocis habent.

L. M.

Lenglet Dufresnoy a, sans raison, inséré ce huitain dans son édition de Clément Marot. P. B.

III.

De bonne estime estes si bien pourvue,
Que j'estois vostre avant vous avoir veue ;
Tant que le bien de vous voir et hanter
La peine a sceu non l'amour augmenter ;
S'un autre donc vous aime d'aventure,
C'est accident et j'aime de nature.
Dieu sait lequel vostre faveur aura :
Mais je say bien qui mieux aymer saura [1].

1. Les vers de ce huitain avoient été intervertis dans l'édition de 1719. Il a été rétabli d'après le Ms. La Rochethulon. P. B.

RESPONSE AU NOM D'UNE DAME [1].

IV.

Je ne me sens de grace tant pourveue,
Que l'on me doive aimer sans m'avoir veue,
Et n'ay connu qu'à me vouloir hanter,
La peine ait pû, non l'amour, augmenter.
Si quelqu'un donc m'aime, c'est d'avanture :
Je ne sais pas si m'aimez de nature,
Mais quand sauray qui mieux aimer saura,
Je répondray qui mieux aimé sera.

1. Ce huitain a été imprimé p. 249 du Sainct-Gelays de 1719. Le Ms. La Rochethulon le donnant comme réponse aux vers précédents, il a été remis à sa vraie place. P. B.
Le poëte latin Vulteius (Voulté) a traduit la requête et la réplique. E. P.-B.

V.

— Cessez mes yeux de plus vous tormenter,
Puis qu'en vos pleurs n'y a point d'allegeance!
— Làs ! c'est le poinct qui nous fait lamenter [1];
Car si pleurant avions quelque esperance
Que pour nos pleurs s'amoindrist la souffrance,
De cest espoir prendrions tant de confort,
Que de pleurer n'aurions plus la puissance.
Voylà pourquoy nous pleurons ainsi fort.

1. Ce fut la réponse de Solon, lorsqu'il pleuroit la mort de son fils. Voyez Diogène Laërce. L. M.

DU PETIT SAINCT ANTOINE.[1]

VI.

AMOUR n'est plus enfant comme il souloit,
Et ne va plus par le monde tout nud,
Et n'a plus l'arc, dont chacun se douloit.
Car en ce poinct il estoit trop congnu :
Il est Hermite[2] à Paris devenu,
Portant l'habit et nom de sainct Antoine,
Et du flambeau qu'il a seul retenu
Le monde il brusle en guise du sainct moyne.

1. L'église du Petit-Sainct-Antoine, à Paris, est ainsi nommée pour la distinguer de l'église abbatiale de Sainct-Antoine, en Dauphiné, où est l'abbaye chef de l'ordre. Comme on représente ce sainct un flambeau à la main, Sainct-Gelays le compare à l'Amour. Voyez page 18 le quatrain XXVIII, sur l'image de ce saint.
L. M.

2. Cette mauvaise orthographe d'*hermite* par une H subsiste encore. Du grec Ἐρημιτης, on a fait en latin *eremita*, et, par conséquent, *ermite* en françois.
L. M.

VII[1].

Si entre tous ce livre je vous donne,
Je ne suis point temeraire donneur :
Vostre beauté le commande et ordonne,
Et vostre los de vertu guerdonneur :
Car vous estant le lustre et le bon heur
De nostre Gaule, et de ses nations,

C'est bien raison que l'hommage et l'honneur,
Se face à vous des Illustrations.

Vous y lirez qu'une grande beauté
Mit Troye en feu, que les dieux avoyent faicte;
Alors pensez que mesme cruauté,
Use envers moy vostre beaute parfaite.
Puis vous verrez comme après leur desfaicte,
Troyens se sont ralliés et unis:
Souffrez ainsi ma vie estre refaicte
Après ce feu, comme on dit du Phenix.

1. Nous avons réuni deux huitains séparés dans les anciennes éditions et qui ne forment, en effet, qu'une seule pièce. Sainct-Gelays envoie à quelque dame les *Illustrations des Gaules* de Jean Le Maire de Belges, l'un des hommes de son temps qui a le mieux écrit, soit en prose, soit en vers. Cl. Marot le reconnoissoit pour son maître en poésie. L. M.

D'UN ANNEAU TOURNANT

OU IL Y AVOIT UNE MORT D'UN COSTÉ, ET LA FOY DE L'AUTRE.

VIII.

Si tant de bien ne vous puis rendre
Que de vous j'en confesse avoir,
Pour le moins pourrez-vous entendre,
(S'il vous plaist cecy recevoir)

Que la Mort n'est point si mortelle,
Qu'elle ayt puissance sur ma foy,
Ny la Foy n'est point plus fidelle
Ne plus asseurée que moy.

SUR LE MÊME SUBJECT EN DIALOGUE

IX.

AMY, en qui seul j'ay fiance,
Dites-moy la signifiance,
De la Mort jointe avec la Foy,
Que vous avez mis en mon doigt ?
— C'est que Mort n'est point si mortelle,
Qu'elle ayt dessus ma foy puissance ;
Ny la Foy n'est point plus fidelle,
Que vous est mon obéissance.

X'.

L'heur ou malheur de vostre congnoissance
Est si douteux en mon entendement,
Que je ne say s'il est en la puissance
De mon esprit d'en faire jugement.
L'heur est si grand que j'y crains changement,
Et l'heur est mal quand il n'est point durable ;

Au mal aussi y a contentement
De l'endurer pour chose si louable (*a*).

(*a*) Var. du Ms. La Rochethulon :

Que je ne sçay s'il est en ma puissance
De l'estimer mal ou contentement ;
Car si c'est bien je cognois seurement
Qu'en si grand heur y a peu d'espérance,
Et si c'est mal, heureux est le tourment
Si désireux de la persévérance.

1. Ces vers sont insérés à tort dans l'éd. de Cl. Marot de Lenglet Dufresnoy : II, 120. P. B.

XI.

Le mal que j'ay ne se peut estimer
Si non au prix de vostre cruauté,
Et mon amour ne se peut exprimer
Qu'en declairant quelle est vostre beauté.
Si plus y a, il est de mon costé ;
Car quand par temps vous deviendrez moins belle,
Si ne pourroit finir ma loyauté,
Ne mon torment pour vous voir moins cruelle.

DEUX MASQUES INDIANS[1].

Le premier bailla cecy:

XII.

Vostre beauté de vertu décorée,
De toutes parts a gaigné tant de cœurs,

Que, de l'endroit d'où sort l'aube dorée
Jusques aux fins des forts Celtes vainqueurs,
J'ay l'ample mer et terre mesurée,
Passant des gens et du temps les rigueurs,
Pour voir l'object de tant d'heureux esprits
Et le mien rendre avec eux de vous pris.

Le second :

XIII.

CELLE qui a cent langues et cent yeux,
Et qui volant acquiert force à ses ailes[2],
Par tous les coins du monde spacieux
De vos beautez a semé les nouvelles.
Dont pour voir cas si rare et precieux,
Laissant le Gange et ses contrées belles,
Trouver vous viens, où tout bien est, sinon
Que d'heur si grand trop foible est le renom[3].

1. Rabelais a dit de même *Indians*, quoique (liv. I, ch. 1) il dise *Assyriens*. Ailleurs, il dit *christians* au lieu de chrétiens. Jean Le Maire, plus ancien, dit Troyens, Phrygiens, Vénitiens. Budé, contemporain de Rabelais, écrit *Tyrians* et *Octavian*. Néanmoins, avant Budé, plusieurs écrivoient Octavien ou Octovien. Il n'y avoit alors rien de réglé là-dessus. Aujourd'hui la prononciation en *ien* est établie préférablement à l'autre. L. M.

Le père de Melin, dont l'écriture est connue, signoit *Octovien* de Sainct-Gelays. P. B.

2. Virgile (*Æn.*, IV, 175) a dit de la Renommée :

Mobilitate viget viresque acquirit eundo.

P. B.

3. Ces vers ont été faits pour quelque mascarade et débités peut-être à une reine, soit Catherine de Médicis ou Marie Stuart. E. P.-B.

A UN GAND.

XIV.

O Gand, vous estes tenu cher
De celle qui vous fait cacher
Et couvrir sa belle main tendre,
Et du hasle ou froid la defendre.
Et moy qui nul bien ne procure [1],
Que luy servir de couverture
Et la defendre à mon pouvoir,
A peine me veut-elle voir.

1. *Procurer* est ici pris dans le sens de *désirer, ambitionner*. La Monnoye a emprunté l'idée de ce huitain pour en faire un quatrain inséré ci-dessus, page 33, en note du quatrain LVII. P. B.

XV.

Si quelque Dieu mettoit en mon pouvoir
De la laisser, et je peusse tant faire
Qu'elle taschast autant à me ravoir,
Comme elle tasche ores à s'en distraire ;
Ne l'aymant point je feroïs mon devoir ;
Mais si voudrois-je à son bien satisfaire,

Et aimerois trop mieux la voir blasmée
De point n'aimer, que de point n'estre aimée.

XVI[1].

Jeudy dernier je fus chez la Normande,
Où y trouvay Loüise et Marguerite :
Loüise est garse en bon poinct, belle et grande ;
L'autre est plus jeune, et beaucoup plus petite.
Loüise assez m'embrasse et sollicite,
Mais Marguerite eut de moy son plaisir :
La grande en fut, ce croy-je, bien despite,
Mais de deux maux le moindre on doit choisir[2].

1. Ce dizain est bien de Saint-Gelays. Le Ms. de ses poésies en fait foi. Il n'est pas surprenant qu'on l'ait attribué à Marot, à qui il convenoit mieux qu'à un bénéficier, homme poli, faisant profession d'une galanterie honnête avec les dames de la cour, et qui ne hantoit pas les mauvais lieux. Dans Marot, le nom d'Anette a remplacé celui de Louise, et au troisième vers on lit *grasse* au lieu de *garce*. Ce dernier vaut mieux à cause d'*en-bon-point* qui suit, dont *grasse* est synonyme. L. M.

2. Ce fut la réponse de Démocrite à celui qui lui avoit demandé pourquoi il avoit pris une petite femme: τοῦ κακοῦ, dit-il, εκλογέω ποιουμενος, το ελωγιστον ἐξελεξαμω. (*Anto. Monach. in Melissa*, ch. CXXIV.) L. M.

XVII.

J'en aime deux d'amour bien differente,
L'une me plaist pour sa grace et bon sens,

L'autre me porte amour si apparente,
Que d'estre sien maugré moy je consens.
Mais bien que plus d'elle aimé je me sente,
Plus addonné à l'autre je me sens :
O que pareil aux deux fust le vouloir,
Ou que de l'une il me peust moins chaloir [1] !

1. On trouve, dans les poésies de François Ier, un dizain du même genre, attribué ailleurs à Jacques Gohorry :

D'en aimer trois ce m'est force et contrainte.

E. P.-B.

XVIII.

Ce que je veux et ce que je merite
Ont d'une part entre eux quelque distance.
Humble est mon rang ; ma fortune est petite ;
Mais bon esprit, bon cœur valent chevance.
Jà ne deviez éprouver ma constance,
Puis de l'espoir m'oster le réconfort.
Rendez moy donc, s'il vous plaist, l'esperance,
Ou m'enseignez à n'aimer plus si fort [1].

1. Dans les éditions précédentes, les six premiers vers de ce huitain n'étoient pas intelligibles. Les voici :

Ce que je veux et ce que je mérite,
Sont séparés de si longue distance,
Que mes faveurs et ma force petite
Font l'un à l'autre ennuy et résistance :
Fors à ce bien qu'ayez en souvenance
Qui de l'espoir m'oste le réconfort. L. M.

Le Ms. H. II les donne tels que La Monnoye les a rétablis d'après le Ms. H. de Culant. P. B.

XIX.

Non sans raison on condamme et accuse
L'avare ingrat, qui son or cache en terre ;
Car ny autruy, ny luy-mesmes en use ;
Mais est sans fruict comme inutile pierre.
Aussi qui tient grande beauté recluse,
Outre son gré manifestement erre.
Enclorre on doit Ours et Lyons nuisants,
Non ces beaux corps à aimer plus duisans.

XX.

Amour voyant la superscription
De ton livret, qui le blasme et meprise,
En voulut voir l'ordre et la diction,
Et y trouva tant d'art et de maistrise,
Que pour le stile il loua l'entreprise
Et contre toy n'en fut pis animé.
Il faut donc bien, ami, que l'on te prise,
S'Amour hayant d'Amour tu es aimé[1].

1. Sainct-Gelays a fait ce huitain en faveur de Charles Fontaine, son ami, dont nous avons une traduction en vers françois du premier livre d'Ovide, *des Remèdes d'amour* (Lyon, 1575, in-8), à la suite de plusieurs autres poëmes du même auteur. Les deux premiers vers sont imités de ces deux d'Ovide :

Legerat hujus amor titulum nomenque libelli :
Bella mihi vides, bella parantur, ait.

L. M.

XXI.

Vous qui voyez ceste assemblée
De nouveau si triste et troublée,
Sachez que n'aguere est partie
De nous la meilleure partie.
Nul bien et plaisir qui nous vienne
Ne garde qu'on ne s'en souvienne,
N'esperant voir rien en presence
Qui satisface à telle absence [1].

1. Vraisemblablement ceci regarde Théodore de Bèze, qui, en octobre 1548, sans avoir prévenu ses amis, quitta Paris pour aller à Genève faire profession de la nouvelle religion. Si l'on veut voir combien on fut surpris de cette absence, on n'a qu'à lire Jacques Peletier, à l'entrée de son second livre *de l'Orthographe*. L. M.

M. Phelippes-Beaulieux pense que ce huitain seroit fait pour le départ des dames ou des filles d'honneur, dont l'absence laissoit un grand vide à la cour. Il est, je crois, dans le vrai. P. B.

A HUGUES SALEL

POÈTE JUSQU'A MAINTENANT DE MOY INCONNU [1].

XXII.

Quand la belle aube ameine le clair jour,
On la voit foible, et puis peu à peu croistre ;
Mais toy, Salel, de ton heureux sejour
As fait à coup un midi apparoistre,

Qui esclaircit le lieu qui te voit naistre.
O luysant astre ! ô soleil terrien !
L'autre soleil éclipse peut congnoistre ;
Mais ta lumiere à la nuict ne doit rien.

1. François, fils aîné du roi François Ier, étant mort en 1536, à dix-neuf ans, tous les poëtes du royaume firent des vers sur ce sujet. (Voyez t. I, pages 117 et 118, les épitaphes de ce prince par Sainct-Gelays.) Hugues Salel, entre autres, composa une *Eclogue marine*, ainsi nommée parce qu'au lieu de bergers, il y faisoit parler deux mariniers : Mellin et Brodeau, savoir Sainct-Gelays et Brodeau. Cela donna lieu à Sainct-Gelays et à Salel de faire connoissance.

Rabelais, Pasquier et Brantôme le nomment *Salet*. Il étoit né à Cazals, bourg du Quercy, dans le Périgord, en l'élection de Cahors. Il eut, en 1540, l'abbaye de Saint-Cheron. L. M.

XXIII.

Ma Dame, au moins celle que j'ayme,
Pour tenir nostre cas secret,
J'entens pour monstrer à moy-même
Qu'elle ne me voit qu'à regret,
A faict un tour sage et discret
Desguisant son amour profonde,
Mais il est un peu bien aigret :
Elle m'a faict chasser du monde [1].

1. Faut-il voir ici une épigramme ou un compliment très-fin à une dame haut placée, qui auroit contribué à lui faire obtenir un bénéfice ecclésiastique, et l'auroit ainsi mis hors du monde. P. B.

XXIV.

Naguere en tournant vostre nom,
Je trouvois servir mainte lettre
A mon propos, et d'autres non,
Que j'eusse voulu point n'y estre ;
Enfin pour toutes les y mettre,
Je l'ay tourné comme j'ay peu :
Pensez qu'où le sens n'est pas maistre,
Le travailler sert de bien peu [1].

1. Une anagramme est si peu de chose qu'on doit la compter pour rien, si elle ne conserve toutes les lettres du nom, sans addition ni retranchement, et qu'elle n'offre un sens clair, juste et naturel. Ainsi, *Le Gain* est une heureuse anagramme de *Galien,* par rapport au vers :

Dat Galienus opes. L. M.

L'emploi le plus ingénieux de ce jeu de lettres fut fait dans une fête, donnée par la famille des Leczinski au jeune Stanislas, qui revenoit de voyage. Treize danseurs portoient chacun un bouclier, sur lequel brilloit l'une des treize lettres de ces deux mots : *Domus Lescinia.* A la fin de chaque ballet, ils se trouvèrent rangés de manière à former successivement les anagrammes suivantes :

Domus Lescinia,
Ades incolumis,
Omnis es lucida.
Mane sidus loci,
Sis columna Dei,
I, scande solium!

La dernière fut comme une prophétie. Peu d'années après, Stanislas étoit roi de Pologne.

La Monnoye écrivoit sur ses livres cette anagramme, où se trouvent toutes les lettres de son nom : *A Delio nomen.* P. B.

XXV.

Amour, qui a parfaicte congnoissance
Des cœurs qui sont subjects à son pouvoir,
Sait que le mien vous porte obeïssance,
Et que j'ay faict, en servant, mon devoir.
Mais vous feignez de ne l'appercevoir,
Et de vos torts me voulez accuser.
Ha, j'ay moins mis de temps à les savoir,
Que de travail à trop les excuser[1] !

1. Papinien disoit à Caracalla qu'on n'excusoit pas un crime aussi facilement qu'on le commettoit. L. M.

AU JOUR DES MORTS.

XXVI.

Si charité s'ordonne par raison,
Ne priez point pour autres trespassés ;
Vous avez trop dequoy faire oraison
Pour ceux qu'avez de ce monde chassés[1].
Je say très-bien que nous sommes assez,
Dont les uns sont en peine et Purgatoire ;
Mais je suis pis, si vous ne pourchassez
Qu'en cest enfer on ayt de moy memoire[2].

1. Ceux que vos rigueurs ont fait mourir. Il s'est déjà servi de cette phrase dans le huitain : *Madame, au moins celle que j'aime* (page 61). L. M.
2. C'est le langage des amants. Leur vie est un en-

fer. C'est ce qu'exprime ce madrigal de l'Aretin, dans la journée *de la Comare e de la Balia :*

Poi ch'el mondo non senti
Ch' in me d'amor mercede ogni mal sia,
Ed ogni bien ne la nemica mia, etc.

Ce qu'on pourroit essayer de rendre ainsi :

Mortels qui connoissez mes amoureux liens,
Si vous doutez encor que le sort qui m'outrage
N'ait à mon inhumaine accordé tous les biens,
Et qu'il ne m'ait laissé tous les maux en partage ;
Je voudrois que l'enfer, pour vous convaincre mieux,
Rendît quelque démon le témoin de ma peine,
Et qu'auprès de mon inhumaine
Un ange descendît des cieux.
Sans doute qu'en voyant l'excès de mes supplices,
Le Démon reprendroit le chemin des enfers
Et que l'Ange, à l'aspect des beaux yeux que je sers,
Mépriseroit pour eux les célestes délices ;
Puisqu'il n'est point d'enfer si cruel que mes feux,
Ni de ciel si charmant que l'objet de mes vœux.

L. M.

SUR UN LIVRE D'HEURES.

XXVII.

Tout ainsi que ces Heures blanches
Ont peu obscures devenir,
Et comme les feuilles des branches
Tombent quand l'hiver veut venir,
Ainsi vous doit-il souvenir
Que le temps finit la beauté,
Mais chose qui puisse advenir
Ne finira ma loyauté.

A UN LIVRE DE PERCEFOREST[1]

DONNÉ A UNE DAME.

XXVIII.

QUAND vous lirez quelque compte[2] en ce livre,
Pour passer temps et vous donner plaisir,
Souvienne vous d'un qui n'est à delivre[3],
Pour vous compter aux livres son desir,
Car s'il avoit liberté de choisir,
Il prendroit mieux que fables ne que songes,
Et vous feroit escouter à loisir
La verité au lieu de ces mensonges.

1. Roman de chevalerie, où sont rapportées les aventures de Perceforest, roi d'Angleterre, et de Gadiffer, roi d'Ecosse. Il y est dit que c'est Cressus, le docte clerc, qui les a compilées et extraites des anciennes chroniques de la Grand'Bretagne, par ordre d'Alexandre le Grand. L'édition que j'en ai vue est de Galiot Dupré, à Paris, 1528, six tomes en trois volumes infolio, avec privilége de François Ier du 10 mai 1526, signé Jacques Colin. Le Duchat dit avoir lu, p. 54 du *Tocsin des massacreurs*, que le *Roman de Perceforest* étoit la lecture ordinaire que Catherine de Médicis vouloit qu'on fît à Charles IX. L. M.

2. Au seizième siècle, l'orthographe des trois mots *compte*, *comte* et *conte* n'étoit pas fixée. On écrivoit assez indifféremment *conte* et *compte*, dans le même sens. P. B.

3. *Etre à délivre*, c'est-à-dire être libre, en liberté de faire ce qu'on veut. L. M.

DES JEUNES DAMOISELLES AUX VIEILLES MÉDISANTES.

XXIX.

Vieilles, qui voulez caqueter
De nos serviteurs gentilshommes,
S'en vous avoit que conquester
Pas n'en aurions si grandes sommes [1].
Les flestris comme vieilles pommes
Furent jeunes avecques vous,
Et les jeunes comme nous sommes
Deviendront vieux avecques nous [2].

1. C'est-à-dire grandes quantités. L. M.
2. Ceci a quelque chose de l'ancienne danse lacédémonienne, partagée en trois chœurs : le premier, des vieillards chantant : ἥμες ἀλικμοι; le second, d'hommes faits : εἶμες; le troisième, d'enfants : ἐσόμεθα. P. B.

XXX.

Si de fortune ailleurs tu viens à voir
Escrit qui m'offre à ton commandement,
Par cestuy-ci je te fais à savoir
Que j'estois hors de mon entendement,
Et qu'à present me desplaist grandement
De t'avoir tant de ceste offre offensée;

Mais à meffaict ne gist qu'amendement :
Romps mes escrits, je rompray ma pensée [1].

1. Satisfaction offensante, de même que celle de Marot à la dame Piémontoise :

Madame, je vous remercie
De m'avoir esté si rebrousse.
Pensez-vous que je m'en soucie
Ne que tant soit peu m'en courrouce?
Nenny, non. Et pourquoi? Et pour ce
Que six escus sauvez m'avez,
Qui sont aussi bien dans ma bourse
Que dans le trou que vous sçavez. L. M.

ENVOYÉ D'UNE FENESTRE.

XXXI.

Estant icy tout seul à la fenestre,
Pensant au mal que si secret je porte,
Amour m'a dit : Regarde à main senestre [1],
Voir s'il y a rien qui te reconforte ?
Lors tournant l'œil j'ay veu à vostre porte
Le tout seul bien d'où mon mal est venu.
Hélas ! pensez que le cœur s'y transporte ;
Mais le corps est de crainte retenu [2].

1. Les poëtes de ce temps-là, déférant plus à l'œil qu'à l'oreille, rimoient sans scrupule *fenestre* avec *senestre* et avec *maistre*. L. M.

Il y a lieu de penser qu'on prononçoit *senêtre*, comme nous prononçons aujourd'hui *fenêtre*.
P. B.

2. Panigarole a fait une épigramme à peu près semblable pour une belle recluse. En voici les deux vers principaux :

Claustra datis aditum cordi, reditumque negatis.
Vel date cor raptum, vel votum admittite corpus.

L. M.

XXXII.

J'ay eu du mal pour vouloir bien
Et de l'ennuy par souvenir,
Tant que ne desirois plus rien.
Fors oubly s'il vouloit venir :
Mais Foy me vient entretenir,
Disant : — Laisse ceste pensée ;
Amitié qui se peut finir
Ne fut jamais bien commencée[1].

1. J'ai ouï chanter autrefois des paroles sur trois manières différentes d'aimer. Elles méritent d'être conservées :

I

Plus d'amour et moins de constance !
J'aime mieux un ardent amour,
Qui naisse et qui meure en un jour,
Qu'une froide persévérance.
Plus d'amour et moins de constance !

II

Moins d'amour et plus de constance !
J'aime mieux un amour plus lent,
Qu'un feu léger et violent
Qui meurt au point de sa naissance.
Moins d'amour et plus de constance !

III

Point d'amour sans persévérance !
C'est un mal dont il faut mourir :
Qui peut espérer d'en guérir,
N'aime jamais qu'en apparence ;
Point d'amour sans persévérance !

L. M.

A UNE VIEILLE AFFECTÉE.

XXXIII.

Si vous voulez un peu belle paroistre,
Faites-vous voir au soir à la chandelle[1],
Et vous gardez sur jour de comparoistre ;
Car peu de gens vous y trouveroyent belle.
Le tainct est gros, la gorge n'est plus telle
Que quand d'aimer vous requis autrefois ;
Ne faites plus donques tant la pucelle,
Mais accordez à la première fois[2].

1. *Elle est belle à la chandelle ; mais le jour gâte tout.* Proverbe qu'on pourrait appliquer à certaines pièces de théâtre qui ont cessé de plaire, étant imprimées. L. M.

2. Voyez la 75e épigramme du dixième livre de Martial. Elle est de quatorze vers. Desportes l'a très-bien traduite en vingt. L. M.

La chanson de Dufresny : *Philis plus avare que tendre*, est inspirée par la même pensée, plus délicatement rendue. P. B.

D'UN PETIT LIVRE

NOMMÉ EN IMPRESSION : *Plusieurs Ballades et Chants royaux, qui luy fut demandé en don*[1].

XXXIV.

Souvent y a quelque herbe bonne
Parmi un grand tas de salades,
Et au livre que je vous donne,
Qui est plain de laiz et ballades[2],
Si toutes vous les trouvez fades ;
Que le donneur n'en soit repris ;
Un sold[3] en fit les embassades :
Chasque chose vaut bien son prix.

1. Quel pouvoit être ce petit livre? Je ne crois pas que ce fût une plaquette in-4 de 4 pages, intitulée : *S'ensuyvent plusieurs Ballades contre Bourbon*. Ce seroit plus vraisemblablement un recueil des pièces de Sagon et La Huetterie contre Marot, ou mieux encore quelque livre de vers amoureux aujourd'hui perdu, dans le genre du *Recueil de vraye poésie françoise* (Lyon, Benoist Rigaud, 1559, in-8), où se trouvent nombre de petites pièces de S.-Gelays.

P. B.

2. *Lais*, vers lugubres; je crois ce mot dérivé de *glais*, son de cloches pour un mort. Thomas Sibilet (*Art poétique*, II, 13), et après lui Furetière, au mot *Lay*, ont eu tort de dire que ce poëme n'excédoit point trente-six vers. Nous avons, d'Alain Chartier, le *Lai de Plaisance* et le *Lai de Paix*, le premier de cent quatre-vingt-seize vers, le second de deux cent quatre-vingt-trois. Au reste, il est arrivé que, par *lais*, on a quelquefois entendu toute autre sorte de vers.

L. M.

3. L'orthographe *sold* montre que *sou* dérive de

soldus, par contraction de *solidus*. Horace, en deux endroits, a mis *soldum* pour *solidum*. Ce que les Romains appeloient *as* étoit un sou, *quid totum, quid solidum*, qui se divisoit en douze parties. L. M.

A UNE DAME,

LUY ESTANT BIEN MALADE DE FIÈVRE ET D'AMOUR.

XXXV.

L'AISE que vous donne ma peine,
Luy porte tant d'allegement,
Que la mort qui est si prochaine,
Ne la peut finir nullement,
Mais laisse augmenter le torment
Sans achever ma triste vie ;
Je vis donc, mais languissament [1]
Pour satisfaire à vostre envie.

1. Ce vers manquoit dans les éditions précédentes. P. B.

A UN LIVRE D'HISTOIRES AMOUREUSES

DONNÉ A UNE DAMOISELLE.

XXXVI.

PUIS que de moy je vous ay faict present,
Et que j'ay mis ma vie entre vos mains,
C'est petit don de ce livre present,
Car après tout moindre semble le moins [1].
Vous y lirez des regrets et des plaints,
Dont vous, peut-estre, aurez compassion,

Mais las ! pensez qu'ils sont escrits et paints,
Et que vive est ma longue passion [2].

1. Après avoir donné tout, on ne peut plus donner que moins. Cela est trop quintessencié. Une faute à remarquer, c'est que *moins* rime avec *mains*. Molinet, Meschinot et généralement tous les poëtes qui rimoient ainsi ne manquoient pas, en lisant leurs vers, de prononcer *mains* au lieu de *moins*, comme nous prononçons *Français*, quoique nous écrivions *François*. Bien des gens, en Bourgogne et ailleurs, disent *mains* et *maindre*, pour *moins* et *moindre*. C'est aussi la prononciation du menu peuple de Paris. Témoin le rébus de la place Maubert, allégué par Tabourot, *d'un poing doré et d'une main argentée*, pour signifier point d'or et moins d'argent. Dans le *Pathelin*, Guillemette dit à son mari :

Au mains en avez vous le los.

Alain Chartier, au débat du *Réveille-matin*, au lieu de *moindre*, dit *mendre*, qu'il fait rimer avec *prendre* et *attendre*. L. M.

2. Imité de la première journée des *Ragionamenti de l'Aretin*, où l'Antonia, pour applaudir à une description faite par la Nanna, lui dit : *Perdonni mi il cento novelle, egli si puo andare à riporre*. A quoi la Nanna répond : *Questo non dico io. Ma voglio ch'egli confessi al meno, che le mie son cose vive e le sue dipinte.* L. M.

LE ROY FRANÇOIS,

TROUVANT CE QUI EST DESSUS AUDIT LIVRE MET DE SA MAIN AU-DESSOUS CE QUI S'EN SUIT [1].

XXXVII.

Le non receu ne se peut nommer don,
Et moins se doit ce que l'on aime plaindre :

Ma peine trouve en ce livre guerdon
Assez et plus qu'en vouloir qu'on veut feindre.

1. Pour entendre ce quatrain, il faut supposer que la demoiselle que François Ier y fait parler aimoit plus Sainct-Gelays qu'elle ne croyoit en être aimée. *Ce cœur*, lui dit-elle, *que vous déclarez m'avoir donné, et que je n'ai point reçu, parce que vous ne me l'avez point effectivement donné, ne peut pas se nommer don. Vous n'avez pas non plus raison de vous plaindre étant aimé. Et pour ce qui est du livre dont vous me faites présent, mon amour se tient par là mieux payé que par les vains témoignages d'une passion que vous ne sentez pas.* L. M.

A Mme LA MARESCHALE DE SAINCT ANDRÉ[1].

XXXVIII.

La mere du Dieu plus legier[2],
A donné par lettre patente
A moy son prestre et messager
La puissance, or' qu'elle est absente,
D'ordonner qui la represente,
Et commande au volage Dieu :
C'est donc à vous que je presente
Cest honneur de tenir son lieu.

1. Marguerite de Lustrac, fille d'Antoine, seigneur de Lustrac, et de Françoise de Pompadour, épousa en premières noces Jacques d'Albon, marquis de Fronsac, dit le maréchal de Saint-André, et, en secondes,

Geoffroy de Caumont, seigneur de Castelnau. C'est en la personne de cette Marguerite qu'a fini la maison de Lustrac. L. M.

2. Ce Dieu plus légier est l'Amour, dont la maréchale représente la mère, c'est-à-dire Vénus. P. B.

A Mlle DE CHANTELOU [1].

XXXIX.

Qui de Venus ignorez la puissance
Et n'en avez que le tainct seulement,
Pour en avoir entiere congnoissance,
Congnoissez moy sous cest accoustrement.
Vostre œil ensemble et vostre entendement
D'elle seront certains et satisfaits,
Et sentirez, à mon seul sentement [2],
Comme grande est qui fait si grands effects.

1. Ce huitain semble avoir été fait pour la même mascarade que le précédent. La maréchale de Saint-André, ayant été déclarée lieutenante de Vénus, s'adresse, sous la forme de cette déesse, à Mlle de Chantelou. Madeleine ou Anne, une des deux filles de Jean de Neufville, seigneur de Chantelou, etc., secrétaire du roi en 1549, et de Geneviève Allart. P. B.

2. *Sentement*, l'air qu'une personne exhale. L. M.

Voyez plus loin, dans le dizain : *Que peut amour*, etc., *sentement* pour *connoissance*. P. B.

XL.

Un maistre ès arts mal chauffé et vestu[1]
Chez un paisant[2] demandoit à repaistre,
Disant qu'on doit honnorer la vertu,
Et les sept arts dont il fut passé maistre.
« Comment sept arts ! respond l'homme cham-
Je n'en say nul horsmis mon labourage, [pestre,
Mais je suis saoul quand il me plaist de l'estre,
Et si nourris ma femme et mon mesnage. »

1. Cinquième conte du liv. I de Bebelius. L. M.

2. Nicot écrit *paisant* de deux syllabes et *paysant* de trois. Le féminin était *paisante* et *paysante*. Molière, pour la commodité de son vers, a fait ces mots d'une syllabe de plus ou de moins. L. M.

XLI.

Souspirs ardans, parcelles de mon ame,
Qui de mon deuil seuls la cause entendez,
Si vous voyez ma fin plaire à Madame,
Volez au ciel, et là haut m'attendez !
Mais si son œil (comme vous pretendez)
De quelque espoir nous daigne secourir,
Tournez à moy et l'esprit me rendez,
Je n'auray plus volonté de mourir[1].

1. Voyez, dans le premier livre de Jovien Pontan, l'élégie intitulée : *Alloquitur suspiria et lacrymas.* L. M.

XLII.

Enfant qui n'espargnes les dieux,
Dresse ailleurs tes nouveaux alarmes :
J'ay enfin recouvré mes yeux,
Tu n'en tireras plus de larmes.
Plus ne suy Circé, ne ses charmes,
Le temps m'a le vray esclarci :
Si tu cherches de vieux gendarmes,
Je cherche un sage chef aussi.

EN UN SAINCT JEROSME[1].

XLIII.

Ce bon vieillard qui bat sa coulpe[2],
Me doit recevoir de sa troupe[3];
Car je bats à toute rigueur
La mienne à l'endroit de mon cœur,
Pour la grand' faute qu'il commit
Quand à un autre il se soumit
Si rempli de rebellion,
Que plus domptable est un lyon.

1. Ce huitain et les deux suivants ont probablement été faits pour Mlle Marie Campane. (Voir ci-dessus, page 24, une note sur le quatrain XXXIX.) P. B.

2. J'ai bien ouï dire vulgairement se donner des *mea culpa*, et j'apprends de Ménage qu'à l'exemple du *picchiapetto* des Italiens, Bautru, pour signifier un bigot, disoit un *meaculpier*. Mais je n'ai jamais lu qu'ici *battre sa coulpe*.

La Monnoye oublie que *battre sa coulpe* se trouve ans les *Cent Nouvelles nouvelles*. (Voir *Nouv. LII*,)m. II, pag. 10, lig. 7, de l'éd. elz. Paris, 1857, in-16.)
P. D.

3. Ce mot ne rime guère avec *coulpe*. L. M.

EN UN SAINCT JACQUES.

XLIV.

Si Dieu nous faisoit devenir
Pelerins à quelque pardon [1],
Je ne saurois rien retenir,
Escharpe, manteau, ne bourdon,
Que ne misse à vostre abandon.
Bien voudrois-je en mesme maniere
Pouvoir, par honneste guerdon,
Fouiller en vostre panetiere [2].

1. Ces pèlerins auroient bien ressemblé à ceux dont Mme de Villedieu, au commencement de ses *Annales galantes*, a fait une si agréable relation. Le dévot Sainct-Gelays auroit, en telle occasion, volontiers mis bas, comme disoit Marot, jusqu'à la chemise, pour mieux gagner le pardon. L. M.

2. Ainsi Voiture, pour retrouver son cœur qu'une belle lui avoit volé, demande à l'Amour, en certaines stances, permission de la fouiller :

La mauvaise me tient ravie
Mon âme, mon cœur et ma vie,
Car chez elle vient se sauver
Le voleur de cette dépouille ;
Mais j'espère tout retrouver,
Si tu permets que je la fouille. L. M.

A CELLE DE SAINCT CHRISTOFLE[1],

EN D'AUTRES HEURES.

XLV.

L'on dit qu'il fait heureux voyage,
Quiconque au matin voit l'image
Du grand sainct qui porta par l'onde
L'enfant qui seul porte le monde :
Et moy qui porte dans le cœur
L'enfant qui du monde est vainqueur,
Je souffre, et cours fortune extrême
Par ce que plus au monde j'aime.

1. Jean Molan, dans son *Histoire des images*, condamne cette tradition, dont Erasme se raille aussi dans ses *Colloques*. Il y a néanmoins un saint Christophe, martyr. L. M.

C'est toutefois une belle allégorie que celle de ce géant qui, pensant emporter comme une plume un petit enfant à travers le torrent débordé, sent peser de plus en plus sur ses épaules ce petit enfant qui est son Dieu. P. B.

SUR UN LUTH[1].

XLVI.

Si ma main vient mal aux accords,
Jouant de ce luth bien monté,
Le cœur qui fait mouvoir le corps,
Trouble son art et sa bonté :

Il est d'Amour si surmonté,
Si lié à si fausse corde,
Que mon doigt lourd et mesconté,
Discordant avec luy s'accorde[2].

1. Ce huitain est fait pour le luth d'une dame, qui le présentoit quelquefois à Sainct-Gelays pour en jouer. L. M.

2. Ceci a quelque rapport avec la première ode d'Anacréon. L. M.

Voyez la traduction de Belleau, tom. I, p. 13, du Belleau elzévirien, donné par M. Gouverneur (Paris, Franck, 1867, 3 vol. in-16). P. B.

XLVII.

De tant de peine endurée
Je ne me plains nullement ;
Mais de l'avoir déclairée
Je me repens cherement.
Mon mal passoit doucement,
Sans de nul estre apperceu :
Il est bien serf doublement,
Qui sert et n'est point receu.

XLVIII.

Elle a voulu serviteur me nommer,
Et je la veux pour dame recongnoistre :
Elle me voit en servant consommer,
Et je la voy tousjours en beauté croistre.
Mon mal ne veut entendre ne congnoistre,
De sa beauté ne puis estre ignorant :

Si l'un pouvoit comme l'autre apparoistre,
Je deviendrois un dieu en l'adorant [1].

1. Les faveurs de sa maîtresse le rendroient aussi heureux qu'un dieu. Ἀθάνατος ὁ ὁ συνών, dit Rufin dans une épigramme. L. M.

EN UNE PEINCTURE

DE FEU MONSIEUR D'ORLÉANS, COMME IL ESTOIT EN SA CONQUESTE DE LUXEMBOURG [1].

XLIX.

Vous qui n'avez congnu que par renom
Le plus que grand Charles duc d'Orleans,
Fils de François premier Roy de ce nom,
Qui tant de gloire acquit en si peu d'ans,
Si ce pourtraict vous estes regardans,
Vous le voyez, tel qu'il estoit en armes ;
Et si le mieux pouviez voir du dedans
Vous ne sauriez le regarder sans larmes.

1. Charles, duc d'Orléans, troisième fils de François Ier, et de Claude, fille de Louis XII, n'avoit pas vingt ans lorsqu'en 1542 il prit Luxembourg et d'autres villes de ce duché. Par sa mort, arrivée trois ans après, le roi perdit l'espérance de recouvrer le duché de Milan, que Charles-Quint devoit donner en dot soit à une de ses filles, soit à la fille de son frère Ferdinand, promise en mariage à ce jeune prince.
L. M.

L.

Si vous voulez estre aimée et servie,
Faites qu'Amour quelque bien nous propose [1],
Et n'estimez que pour perdre la vie
A vous servir personne se dispose.
Je ne voy point que l'on cherche la rose
Pour n'y trouver qu'espine et cruauté ;
On en fait cas pour bien meilleure chose ;
Car sa douceur respond à sa beauté [2].

1. C'est ce qu'a dit un peu plus brusquement le chevalier de Cailly en ces termes :

Philis, rien pour rien !
Prenez de mon bien,
Donnez-moi du vôtre.
Qui donne un bijou,
A moins d'être fou,
En demande un autre. L. M.

2. Rien ne plaît tant aux amans que la douceur jointe à la beauté. Quinault, dans le prologue de *Psyché*, en a fait cette maxime :

Un bel objet toujours sévère
Ne se fait jamais bien aimer :
C'est la beauté qui commence de plaire,
Mais la douceur achève de charmer. L. M.

Ce huitain rappelle un passage de Rufinus dans l'*Anthologie* :

Μηκέτι μοι, μετέορε, προσέρχεο, μηδὲ συνάντα.
Αντὶ ῥόδου γὰρ ἐγὼ την βάτον ὐ δεχομαι.
E. P.-B.

DIXAINS, ETC.

A DES MASQUES.

I.

O bien heureux plus que je ne puis dire,
A qui Amour donne temps et loisir
D'aller, couverts, descouvrir le martyre
Qui rend douteux vostre espoir et désir[1] !
Dieu vous contente et donne entier plaisir
Bien different de mon malheureux estre,
Lequel tant plus je veux faire apparoistre
A celle là dont seule il est venu,
Plus elle tasche à me faire congnoistre
Que sans le masque assez suis incongnu.

1. Voyez, à la fin des *Arrests d'Amour*, les ordonnances sur les masques dressés par Gilles d'Aurigny, dit le Pamphile et l'Innocent égaré, avocat au parlement de Paris. L. M.

DONNÉ POUR BON JOUR.

II.

GRAND est le mal dont la personne esprise
Par trop sentir n'a plus de sentiment ;
Fort est le nœud qui tient liberté prise,
Et par contrainte et par consentement.
Bien est vaincu qui n'a contentement,
Sinon de voir son contraire hors d'ennuis [1] !
Las ! bien compter de ce rang je me puis,
Qui n'ay repos que de vostre sejour [2]
Ny allegeance à mes mauvaises nuits,
Que de vous voir et donner le bon jour [3].

1. Il appelle sa maîtresse son contraire. Ainsi, Plutarque appelle Laure *sua dolce nemica;* Ronsard, sa Cassandre *sa douce* ou *gente guerrière.* L. M.

Ce vers est faux, attendu que l'H de *hors* est aspirée, et que, par conséquent, l'E muet qui précède ne s'élide pas. Mais on n'y regardoit pas de si près alors et encore même aujourd'hui. P. B.

2. *Séjour* se prend ici pour repos, tranquillité. De là *séjourné* pour reposé. Marot, dans une épigramme :

Frère Thibaud, séjourné, gros et gras.

L. M.

3. Sarazin ne s'en est pas tenu là dans ce sizain :

Je vous donne, avec grand plaisir,
De trois présents un à choisir.
La belle, c'est à vous de prendre
Celui des trois qui plus vous duit.
Les voici sans vous faire attendre :
Bonjour, bonsoir et bonne nuit. L. M.

III.

Elle dira que je l'ay mérité
Et que je suis oublieux en absence,
Et pleust à Dieu qu'elle dist verité,
Et qu'en cela j'eusse moins de defense !
Mais le battu a tousjours faict l'offense [1],
Et toutesfois quand bien ainsi seroit
Que mon amour vers elle cesseroit,
A tout le moins l'aurois-je commencée ;
Mais elle à peine à aimer laisseroit,
Qui n'eust jamais amour en la pensée,

1. Allusion à la pratique des duels judiciaires, où l'accusé étoit justifié s'il venoit à tuer sa partie. De là ces proverbes si communs : *Les morts ont tort, les battus payent l'amende.* L. M.

IV.

Rien n'est si grand que mon mal ne surmonte
Fors la beauté qui me le fait avoir ;
Mais nulle force est si grande et si prompte,
Qui peust autant de douleur recevoir
Qu'en elle y a de grace, et de savoir ;
Et quand Amour auroit bien resolu
D'user en moy son fort dard esmoulu, [sommes [1]
Point n'en croistroyent de mes maux les grand'
Car j'ay attaint, ainsi qu'elle a voulu,
L'extrémité de l'endurer [2] des hommes.

1. Les grand'sommes : le lourd fardeau. L. M.
2. C'est-à-dire de la souffrance. Ces infinitifs, t

nant lieu de substantifs, sont fréquents dans les anciens auteurs; ce tour facilitoit des expressions qu'il nous seroit difficile de rendre autrement. L. M.

V.

Si la beauté qui vous rend si aimable,
N'estoit pareille à mon affection,
Elle seroit incertaine et muable,
Et je serois hors de subjection;
Mais comme seule elle a perfection,
Aussi parfaicte est ma vive estincelle.
L'une est céleste, et l'autre est éternelle,
L'une est sans feu, l'autre sans cruauté :
Telle beauté fait l'amour estre belle,
Et tel amour aimable la beauté.

VI.

Soit vray ou non qu'augures et presages
Donnent avis des choses avenir,
Je ne me tiens du nombre des plus sages
Tant que je veuille obstiné devenir ;
Mais quand je vy l'autre jour advenir,
Lors que premier fus en vostre maison,
Que l'on menoit ne say qui en prison,
De la rencontre et presage eus soucy,
Et de l'avoir certes j'avois raison ;
Car tost après je me vy pris aussi.

VII.

Prés du sercueil d'une morte gisante
Mort et Amour vindrent devant mes yeux,

Amour me dit : « La Mort t'est plus duisante ;
Car en mourant tu auras beaucoup mieux ! »
Alors la Mort, qui regnoit en maints lieux,
Pour me navrer, son fort arc enfonça ;
Mais de malheur sa flesche m'offença
Au propre lieu où Amour mit la sienne,
Et, sans entrer, seulement avança
Le traict d'Amour en la playe ancienne [2].

1. *Sercueil* étant originaire de σάρξ, étoit anciennement, comme la règle le vouloit, écrit par un *s*. Nicot n'a écrit *sercueil* que pour avertir que l'orthographe en étoit changée et pour renvoyer à *Cercueil*.

L. M.

2. Cela rappelle le conte de deux soldats qui se battoient au mousquet. Le premier tira si droit que sa balle entra dans le mousquet du second, qui, au même instant, lâchant la sienne, les envoya toutes les deux dans l'arme de son ami. L. M.

Ami est superbe! P. B.

Le Ms. de Cangé attribue ce dizain à François Ier.

D'ANTOINETTE.

VIII.

Assez eust peu le Prince d'éloquence
D'Antonius les glaives contemner,
Si au Senat et en pleine frequence
Il eust moins sceu reprendre et condamner [1].
Et moy qui tasche à ma plume empenner [2]

Des grans honneurs d'une qui ce nom porte,
De mon travail flamme et feu je rapporte.
O nom fatal à vaincre et mettre en peine
Par glaive ou feu, par amour ou par haine!

Non par défaut de congnoistre et entendre,
Que mieux que vous œil ne saurait choisir,
Non pour vouloir à autre bien prétendre,
Ne pour fuïr labeur et desplaisir,
J'ay differé contre mon grand désir,
A vous offrir ma prompte obéïssance;
Mais congnoissant que ma foible impuissance,
Pour heur si grand est offre trop petite,
J'ay mieux aimé croire ma congnoissance,
Qu'en offrant peu blesser vostre mérite[1].

1. Tiré de Juvénal, sat. x : *Antonius potuit gladios contemnere....* Voici le sens du neuvain : La haine ayant forcé Cicéron à invectiver contre Antoine, celui-ci se vengea en lui faisant couper ta tête. Et l'amour m'ayant forcé à louer une Antoinette, elle me met pour récompense le cœur en feu. Que ce nom d'Antoine est fatal, soit par le fer pour abattre un ennemi, soit par le feu pour tourmenter un amant!

L. M.

2. *Penne* signifioit plume; si bien que, dans les rébus, on peignoit des plumes pour signifier des peines. *Penne* n'est plus d'usage que dans la fauconnerie ou dans le blason. *Empenné* s'est dit d'une flèche ou d'un matras. L. M.

La Monnoye auroit dû citer La Fontaine, qui dit (liv. II, f. VI) :

Mortellement atteint d'une flèche empennée,
Un oiseau déplorait sa triste destinée.

P. B.

3. Ces dix-neuf vers, séparés dans les imprimés, sont réunis en une seule pièce dans le Ms. H. II, que nous avons suivi. P. B.

IX.

On voit ensemble aujourd'huy sur la terre
L'infinité des beautés angeliques,
On voit deux yeux et un cœur qui sans guerre,
Savent mesler les honnestes prattiques
De doux regards et pensées pudiques;
En un seul corps de foible qualité
On voit les biens de l'immortalité;
Tant que tout l'heur d'autre chose estimée,
Pres ceste-cy semble la vanité
D'une froide ombre et songe de fumée.

X.

C'estoit assez que ma debile force
Eust moins monstré de travail que senti;
C'estoit assez que ma fragile escorce
Eust à l'esprit de mourir consenti;
Sans que le ciel, de mon mal repenti,
M'eust reservé à ceste mort plus lente,
De voir ma dame en fievre violente.
Qu'elle sera donc ma calamité
S'il luy vient pis, quand pour la voir dolente
Je sens de morts plus d'une infinité[1] ?

1. Ce dizain et le précédent sont du plus mauvais style de Sainct-Gelays.

Voici la variante du Ms. La Rochethulon pour le dernier. Ce n'étoit pas la peine de s'y reprendre à deux fois pour écrire des phrases aussi entortillées :

C'estoit assez que ma débile force
Eust à l'espoir de mourir consenty,
Sans que le ciel, de ce bien repenty,
Me réservast à ceste mort plus lente
De vous veoir vivre en fievre violente.
Estimez donc en quelle extremité
Me met Amour, quand, pour vous voir dolente,
Je sens de maux plus d'une infinité !

P. B.

FAICT POUR UNE DAME.

XI.

Voyez-vous point, ami, dedans mes yeux
L'apparent feu qui jusqu'au cœur me touche ?
Y a-t-il rien qui le déclaire mieux
Que la rougeur dont vous louez ma bouche ?
Son taint vermeil vient de l'ardante souche,
Qui du profond des secrets de mon ame
Envoye en haut la vapeur de sa flamme,
Pour la vous faire, aumoins, par là entendre ;
Mais vous, espris de l'amour d'autre Dame,
Couvrez le feu sous palleur d'une cendre [1].

1. Horace, 2, carm. 1, a dit, mais dans une autre vue : *Ignes suppositos cineri doloso.* Marot, dans l'ép., de Barbe et de Jaquette :

Ton habit gris est une cendre grise,
Couvrant un feu qui tousjours étincelle.

L'idée n'est pas nouvelle, et pourtant Ménage avoit cru être tout à fait original en disant à une belle : Ne soyez pas surprise si vous ne pouvez brûler mon cœur; il est déjà réduit en cendre, et la cendre ne sauroit brûler. Méléagre, poëte de Gadare, en Palestine, avoit dit, quelque 1800 ans avant Ménage :

Καῖμαι κἀξ ἐπίβαινε, κατ' ἀνχένός ἄγρια δαιμον
Οἶδα σε, ναι μὰ θεοὺς, καὶ βαρὺν ὄντα φέρειν.
Οἶδα καὶ ἔμπυρα τόξα, βαλὼν δ' ἐπ' ἔμην φρενα πυρσους
Οὐ φλεξεις ἤδη πᾶσα γαρ ἐστὶ τρέφη.

L. M.

XII.

Point n'ay desir d'escouter l'armonie
Que fait le ciel (s'il est vray qu'il en face)
Quand puis oüir la douceur infinie
De vostre chant, qui tous autres efface [1].
Bien je voudrois, pour mieux voir ceste face,
Œuvre et labeur de Nature et des Dieux,
Luy ressembler de ce grand nombre d'yeux [2],
Sans jamais estre eux clos ne vous absente,
Ou que les miens vous vissent d'autant mieux,
Que m'amour est plus qu'autre vehemente.

1. Platon a parlé de cette harmonie; mais, quoi qu'en dise Rabelais, il ne s'est pas vanté, non plus que Pythagore qui l'a imaginée, de l'avoir jamais entendue. Pélisson, p. 119 de ses *Chimères de Jurieu*, a écrit qu'un professeur écossois, nommé Burnat, se vantoit d'entendre distinctement le bruit que faisoient les sphères célestes. On avoit beau lui dire que c'étoient des bruits de tête, il rioit de ces vains raisonnements contre une vérité qui lui étoit si sensible.

L. M.

2. Pris de cette belle épigramme de Platon :

Ἀστέρας εἰσατρεῖς ἀστὴρ ἐμος. εἴθε γενοίμην
Ουρανὸς ὡσ πολλοῖς ὀμμασιν εἰς σε βλέπω.

L. M.

XIII.

Amour et mort donnerent prix contraire,
A deux servans qu'eustes par ci devant.
Mort ravit l'un, pour aux maux le soustraire,
Amour donna vostre image au vivant.
Or' moy troisiéme et nouveau poursuyvant
Que dois-je plus, ou que puis-je esperer?
Si tels Amans mieux n'ont peu prosperer,
Dont le plus cher n'eust qu'une pourtraicture [1],
J'ayme mieux mort (comme l'autre) endurer,
Que vous avoir seulement en painture.

1. Au dix-septième siècle, on prononçoit encore *pourtrait, pourtraire, pourtraiture*. J'ai lu *protrait* dans les anciennes éditions de Rabelais (liv. IV, ch. II), aussi vient-il de *protrahere*. Le mot *protractus* pour *effigies* est dans la Vie latine de la bienheureuse sœur Colette. L. M.

FAICT UN JOUR DE LA CHANDELEUR [1].

XIV.

L'AVEUGLE archer, qui si justement tire [2],
Entre vos mains voyant un cierge espris,
A estimé que pour son grand martyre,
Et pour venger ses feux vous l'eussiez pris.

Parquoy cacher (de peur d'estre surpris),
Dedans mon cœur promptement s'est venu,
Lieu de franchise et de luy bien congnu,
Et où nul feu ne pensoit devoir craindre ;
Mais par un traict de vos yeux survenu,
Luy et mon cœur ensemble ont soustenu
Un feu si vif qu'il ne se peut estaindre.

1. On verra plus loin un autre dizain sur le même sujet : *l'Archer qui tire aux Dieux et aux humains.* P. B.

2. Si cet archer est aveugle, pourquoi, dans le vers suivant, voit-il un cierge allumé ? Il falloit, pour éviter la contradiction, le désigner par une autre épithète. L. M.

Ah ! maître Bernard, la fin du vers fait bien comprendre que c'est un faux aveugle ! P. B.

XV.

L'enfant Amour a veu que vos beaux yeux
Nous faisoyent pis que sa flamme et chaleur ;
Si n'a cessé le garson envieux
D'y procurer maladie et douleur.
Mais sans grand'cause ils ont eu ce malheur ;
Car bien qu'en eux soit des traits le pouvoir,
Si devoit bien Amour s'apercevoir,
(S'il n'eust esté aveugle et hors du sens),
Qu'en pleine veuë ils ne pouvoyent rien voir,
Puis qu'ils n'ont veu les peines que je sens.

XVI[1].

Si pour se plaindre, et pour larmes jetter,
On pouvoit rompre un malheur survenu,
Les pleurs devroyent au poids d'or s'achetter,
Comme sur tous remede cher tenu ;
Mais puisqu'un mal ne peut n'estre advenu
Soit qu'en pleurions ou rions jour et nuict,
De quoy nous sert se plaindre et mener bruit
Et nous donner nouveaux maux et alarmes,
Si n'est qu'ainsi qu'un arbre porte fruit,
Ainsi douleur nous apporte des larmes ?

1. Traduction de ces vers grecs : Εἰ τὰ δακρύ ἡμῖν, etc., qu'on a présumé être de Ménandre, parce que Plutarque, dans sa *Consolation à Appollonius,* paroît les citer comme une suite de ceux qu'un peu plus haut il dit être de Ménandre. Muret, les ayant travestis en latin de deux manières, les fit prendre à Joseph Scaliger pour des passages de deux anciennes comédies, l'une d'Attius, l'autre de Trabea.

L. M.

Les vers grecs conservés ainsi par Stobée sont de Philémon. Ils ont été imités aussi en latin par H. Grotius et par Naugerius. C'est de cette paraphrase que J. du Bellay a tiré parti dans ses *Stances à M. d'Avanson,* qui sont en tête de ses *Regrets :*

Quelqu'un dira : De quoi servent ces plaintes ?

E. P.-B.

DE MAISTRE JEAN THIBAUT
ASTROLOGUE [1].

XVII.

MAISTRE Jean Thibaut va jurant
Qu'il n'est ny fol ny esventé
Et encores moins ignorant,
Et qu'il a tout seul inventé
L'escrit qu'un autre s'est vanté
D'avoir faict du tourner des cieux [2].
Maistre Jean Thibaut faites mieux,
Donnez-luy le livre et l'estoffe,
Et l'on tiendra vostre envieux
Pour un tresmauvais Philosophe.

1. Il se mêloit de médecine et d'astrologie dès le temps de Louis XII, dont il est qualifié médecin ordinaire par du Verdier. La Croix du Maine l'appelle médecin ordinaire et astrologue de François Ier. Les médecins d'Anvers l'ayant voulu inquiéter, Agrippa lui rendit, au parlement de Malines, un témoignage avantageux. Ce n'étoit au fond qu'un charlatan, dont Sainct-Gelays a eu raison de se moquer. L. M.

2. Les tables du soleil et de la lune... calculées par Me Jean Thibaut (Paris, Chrestien Wechel).

L. M.

XVIII.

O des Amans le sort dur et penible !
J'eus au pourchas de ma longue esperance
Plus de travail qu'il n'est comprehensible
A qui d'amour a l'heureuse ignorance :

Et maintenant, après son asseurance,
J'ay de la perdre innumérables craintes,
Pourquoy ne sont ses pensées empraintes
Dedans mon cœur comme est sa grand' beauté ?
Lors je verrois mes peurs toutes estaintes,
Seur de ma fin ou de sa loyauté.

XIX.

Je porte au bras que lié vous avez,
De ma prison une enseigne éternelle [1],
Et vous verrez (ce que trop vous savez)
En ce cristal combien vous estes belle [2].
Je voy ma peine, et vous la cause d'elle.
Mais si mon cœur pouviez appercevoir,
Plus de cristal ne vous faudroit avoir :
Car mieux au vif vous voirriez [3] exprimée,
Et vous pourriez sur toutes vous y voir,
Plus belle autant que de moy plus aimée.

1. Quelque bracelet que sa maistresse lui avoit donné. L. M.

2. En un miroir dont il fait présent à la belle. L. M.

3. Robert Estienne, en 1554, dans sa *Grammaire françoise*, ne conjugue pas autrement. Nicot et Ronsard ont écrit *voirrai* et *verrai*. Rabelais (l. I, ch. 11) : *Je te voirrai quelque jour pape*. Cl. Marot et J. du Bellay ont surtout dit *verrai* et *verrois*. Notre poëte qui, au dizain : *Ce verd laurier*, a écrit ci-dessus *elle voirra* et ici *vous voirriez*, n'a pas laissé au précédent d'écrire *je verrois*. L. M.

XX.

Magdelon s'en vient privément
Me voir quand j'escris ou compose,
Et dit que ce n'est seulement
Que pour apprendre quelque chose ;
Mais si rien de beau je propose
A ses yeux, il est si bien pris,
Un diamant d'assez bon prix,
Un tableau où n'ayt que reprendre :
Je ne say s'elle a rien appris,
Mais je ne vis onc si bien prendre [1].

1. Allusion d'*apprendre* à *prendre*. Scarron a mieux rencontré quand il a dit :

Cy gist qui se plut tant à prendre,
Et qui l'avoit si bien appris,
Qu'elle aima mieux mourir que rendre
Un lavement qu'elle avoit pris. L. M.

XXI.

Si la Mort sourde eust mes vœux entendu,
La Champeverne elle nous eust rendue [1],
Et son esprit du ciel nous eust rendu,
Si de si loing eust ma voix entendue ;
Mais ce dur marbre, où elle est estendue,
Monstre rigueur bien plus que naturelle,
N'entendant point de si près ma querelle [2],
Qui eust peu fendre acier et diamant.

Je croy qu'il tient ceste qualité d'elle,
Car onc oüir ne voulut nul amant.

1. On lit, dans Marot, un huitain sur la mort d'un Florimond de Champeverne, valet de chambre de François Ier. Je ne puis dire à quel degré Mlle de Champeverne étoit parente de ce Florimond.

L. M.

2. *Querelle* pour plainte, du latin *querela*. Il faut éviter de placer le pronom *ma* immédiatement avant *querelle*, à cause de l'idée que présente la consonnance. L. M.

D'UN ANNEAU DE CRISTAL[1].

XXII.

Je tiens plus cher l'anneau que m'impetra
De vous Amour, que s'il avoit esté
A Berenice ou à Cleopatra,
Ny que l'honneur d'un Empire acquesté ;
Car il a seul le long cours arresté
De mes travaux. Mais si crains-je pourtant ;
Car c'est cristal, et si l'ay jours et nuicts.
Helas ! les biens qu'Amour va departant
Sont tous de voirre[2], et d'acier les ennuis.

1. Cet anneau fut brisé et inspira au poëte un autre dizain qui fut imprimé dans son recueil de 1547. Nous avons inséré plus haut (t. I, page 98) ces vers, qui commencent :

Ce seul anneau que je gardois pour gage.

P. B.

2. *Voirre* pour *verre* étoit l'ancienne orthographe,

nonobstant laquelle je crois que les personnes qui parloient le mieux prononçoient *verre*. L. M.

XXIII.

De voir ma fin j'ay eu cent fois envie,
Ne pouvant vivre en vostre cruauté ;
Mais je souhaite or' estre tant en vie
Que voir je puisse à fin vostre beauté :
O quel plaisir aura ma loyauté,
D'estre vengée, et de voir ce beau tainct
Pasle et flestri et ce clair œil estaint !
Voir en argent tourner l'or des cheveux !
Mais làs ! je suis si vivement attaint,
Que mon espoir est contraire à mes vœux[1].

1. Que j'attends le contraire de ce que je souhaite. Ce vers se lit ainsi dans un vieux recueil :

Que voir ce temps je n'espère et ne veux.
L. M.

XXIV.

Moy et ma vie, et ce qui en depend
Prodigue Amour mit en vostre service,
Dont maintenant non tant il se repent
Comme il congnoist non congnu son office.
Or' il voudroit vous faire un sacrifice
Plus aggreable, et entend assez bien
Que, fors la Mort, de moy ne voudriez rien ;
Et je vous l'offre avec égale envie ;

Mais ne daignant rien accepter du mien
Maugré nous deux vous nous laissez en vie [1].

1. Il prétend que sa maistresse ne veut rien accepter de lui, même le sacrifice de sa vie. L. M.

XXV.

La liberté, qu'aveçques tant de peine
J'avois tasché si long-temps à ravoir,
Ayant de vous une faveur soudaine,
Je vy du tout oster de mon pouvoir,
Sans esperer que j'y peusse pourvoir
Pour mal passé dont trop il me souvienne;
Mais, s'il m'en doit mal venir, si advienne!
Vous et le ciel en serez à blasmer :
Vous d'avoir faict semblant d'estre tant mienne,
Luy m'ayant faict si subjet à aimer.

XXVI.

Las! que ne vins-je [1] aveugle à l'accointance
Qui m'a rendu sans veue et sentement!
Ou que n'en pers-je ainsi la souvenance,
Comme j'y peus perdre l'entendement!
Mes yeux soudain firent trop follement
De s'arrester à voir une lumiere
Non d'esclairer (mais brusler) coustumiere
Et devroyent seuls porter la peine dure;
Bien qu'ayant veu sa beauté toute entiere,
Entierement à bon droit j'en endure.

1. *Vins-je* et *pers-je* sont des façons de parler qu'il faut éviter, quoique françoises. *Perdé-je* ne vaut ab-

solument rien. Boursault, qui avoit parié trois louis que *pers-je* étoit préférable, a eu raison de se plaindre de Fléchier qui le condamna. *Prétendé-je*, dont a usé Mlle de Scudery, n'est pas meilleur. L. M.

VOYANT L'AMIE D'UN DE SES AMIS A LA MESSE.

XXVII.

Après la grace et beauté immortelle
De celle-là dont l'œil me fut mortel,
Ceste-cy est à mon gré la plus belle,
O beau visage ! et, si le reste est tel [1],
O corps celeste et digne d'un autel...
Mais bien d'un lict [2] ! ô s'il estoit permis
Mettre à buttin toute chose entre amis,
A ce seul prix vendrois ma loyauté !
On doit tenir ce que l'on a promis ;
Mais grande excuse est une grand' beauté.

1. Ovide, I, *Métam.*, 502 : *Si qua latent meliora putat.* Et Benserade, dans sa *Fausse Alarme :*

Jusque-là je n'avois osé considérer
Que de beaux bras et des mains blanches.
Mais j'ai vu tout le reste et je puis bien jurer
Que la tige est digne des branches. L. M.

2. Le lit est un autel où l'on sacrifie à l'Amour. C'est un autel de plume, a dit joliment l'abbé de Saint-Ussans, dans ce couplet:

A Damon vous avez tout permis,
Pour l'hymen qu'il vous avoit promis ;
Mais, Iris, vous saviez la coutume.

Avez-vous dû l'en croire à son serment?
Ceux qu'on fait sur un autel de plume
Sont aussitôt emportés par le vent. L. M.

UNE A SON AMI ABSENT.

XXVIII.

C'est trop peu dit, ami, que je vous porte
Present au cœur et absent à mes yeux :
C'est trop peu dit qu'en moy (qui suis ja morte)
L'ame est l'amour qui vous suit en tous lieux.
Pour dire assez je voudrois dire mieux ;
Mais mon torment fait telle violence
Que je ne puis exprimer qu'en silence,
Non seulement comme à vous suis unie,
Mais la douleur que j'ay de vostre absence ;
Car plus est dite, et plus est infinie.

A UNE TENANT UN FLAMBEAU.

XXIX.

L'heureux flambeau qui faisant son office
Entre vos mains, Madame, se consume,
Ressemble à moy, qui en vostre service
Plus me desfais quand plus fort je m'allume,
Bien que mon feu moins apparoisse, et fume.
Mais comme à luy si l'heur m'estoit venu

D'estre en vos mains par quelque endroit tenu,
Las ! mon grand feu seroit mieux paroissant ;
Car le flambeau moindre y est devenu,
Et je suis seur que j'irois en croissant [1].

1. Voiture, à qui Mlle Paulet, l'invitant à s'asseoir, disoit familièrement : « Mettez-vous là, mon petit homme ! » répondit : « Mademoiselle, ce petit homme deviendroit bientôt grand, si, lorsqu'il est auprès de vous, tout croissoit également chez lui. »

L. M.

AU ROY.

XXX.

Entre les biens dont le ciel favorable
A vostre France ennoblie et armée [1],
Grand est celuy du nouveau Connestable [2]
Par qui la paix au monde est retournée [3].
Vienne donc tost la prospere journée
Que vostre nom, clair en paix et en guerre,
Soit obéi du reste de la terre,
Et face entendre à la posterité
Que moins de los ont les grands de conquerre,
Que d'aggrandir ceux qui l'ont merité.

1. La rime semble exiger qu'on lise *ornée*. Le sens n'y contredit pas. E. P.-B.

2. François Ier, en reconnoissance des services que lui avoit rendus le maréchal et grand-maître Anne de Montmorency, le fit connétable le 10 février de l'an 1537, ou, selon le calcul romain, 1538. L. M.

3. Ce ne fut pas une paix, mais une trêve entre l'empereur et le roi, conclue pour dix ans à Nice, où le connétable la signa. Voyez plus bas un douzain sur le même sujet :

Ce grand climat, sire, qui obtempère...

L. M.

XXXI.

Par maints degrés on monte à renommée :
Les uns y vont par bon sens et savoir,
Autres par force en armes estimée,
Autres par biens, et en a l'on peut voir [1].
Qui par mal faire ont voulu bruit avoir,
Comme celuy qui par mauvais exemple
De Diana enflamma le grand temple [2] ;
Aussi Amour se voyant à mespris,
Pour faire un cas dont son bruit fust plus ample,
Vostre cœur chaste a de sa flamme espris.

1. Pour éviter le baillement qu'il y auroit eu à dire *en a on*, l'on crut devoir écrire *en a l'on*. Budé, dans son abrégé du livre *de Asse*, dit : *treuve-l'on, pourra-l'on*, etc. Des écrivains plus anciens ont dit *l'en*.

Le Roman de la Rose, fol. 154 de l'éd. de 1529 :

Vous souvenant de Salomon,
Qui fut roi de Jerusalem ;
Car de lui moult de bien dit l'en.

Où il faut prononcer Jérusalan, comme l'a prononcé Marot dans le rondeau qui commence : *Aux champs, aux champs.* L. M.

On venant de *homs*, il étoit plus régulier de le faire précéder de l'article *le* que du *t* euphonique, qui étoit

en usage dès le seizième siècle et complétement adopté du temps de La Monnoye. P. B.

2. Erostrate, pour faire parler de lui, mit le feu au temple de Diane d'Ephèse. Les Ephésiens, ayant fait défense de nommer ce scélérat, son nom auroit été ignoré si Théopompe, historien contemporain, ne l'eût inséré dans son histoire. L. M.

PRESENT D'UN MAY'

AU PREMIER JOUR DE MAY [1].

XXXII.

Si comme à vous nulle autre est comparable
En bonne grace et beauté et savoir,
Un May vouliez selon vous honnorable,
De forte palme il vous faudroit pourvoir,
Ou du rameau qu'Æneas sceut avoir,
Ou bien du sceptre au beau fils de Maïa [2],
Dont l'heureux nom ce doux mois de May a [3];
L'un pour le prix qu'avez sur toutes dames;
L'autre car onc mal ne vous esmaya [4];
Le tiers pour tant que [5] commandez aux ames.

1. Voyez ci-dessus (t. I, page 213) et ci-après deux notes sur la plantation du mai :

1° Sur la pièce : *A ce premier beau jour de may.*

2° Sur celle : *En lieu de may, de dorure ou de chaisne.*

Plus loin se trouve un onzain sur le même sujet : *Est-il laurier ou palme*, etc. P. B.

ducée, verge de Mercure, convenoit à cette

dame, qui, de même que ce dieu, pouvoit à son gré disposer des âmes. L. M.

3. *Maïus*, de Maïa. En ce mois, les marchands sacrifioient à Mercure et à Maïa, sa mère. L. M.

4. A l'aide du Ms., j'ai rétabli ce vers, omis dans les précédentes éditions. *Esmaya* signifie *troubla*. On a dit *émoi*, *émoïer*, puis *émai*, *émaïer*, mots qui viennent d'*emoveo*. L. M.

Emayer est encore usité en Bretagne. E. P.-B.

5. *Pour tant que* a vieilli. Il est remplacé par le mot *parceque*. L. M.

L'ESPRIT.

XXXIII.

Ce que de moy vous voyez apparoistre
N'est point celuy qui encre et pleur versa
Si largement qu'à tous il fit congnoistre
(Fors seule à vous) le traict qui le perça.
Cruelle mort cestuy-là renversa,
Dès qu'autre amour en vous fit residance ;
J'en suis l'Esprit, qui fay cy penitence,
Et de vos maux suis le satisfacteur[1].
Mais ayant tort, si aviez conscience,
A moy rendriez repos et patience,
A luy la vie, à vous un serviteur.

1. Comme Ménage a fait *prosateur*, Sainct-Gelays a fait *satisfacteur*, avec cette différence que *satisfacteur* n'a pas été adopté, et que *prosateur*, dont on a besoin, commence à s'établir. L. M.

XXXIV.

Pour faire voir en un tableau [1]
Cytherée à la blonde tresse,
Zeuxis print jadis le plus beau
Des plus belles filles de Grece [2];
Si tu veux avoir de Lucresse
Le visage un peu masculin,
Prens le teint du Banquier Melin [3],
Et de Rohan la bouche humaine [4],
Le beau nez de Jacques Colin [5],
Et l'œil de la Roche du Maine [6].

1. Ce dizain, qu'on prendroit d'abord pour un éloge, est une très-piquante satire. L. M.

2. Zeuxis ne peignit pas une Vénus, mais une Hélène. Voyez Carlo Dati et Bayle. L. M.

3. J'ai suivi la leçon des Mss. (on lisoit dans les anciennes éditions *Bauguier*). Apparemment ce Melin étoit un fameux banquier, qui avoit le teint couperosé ou basané. L. M.

4. La bouche de Rohan, fendue jusqu'aux oreilles, méritoit d'être appelée gueule. Je crois que c'étoit René Ier, vicomte de Rohan, marié l'an 1534 avec Isabelle d'Albret. L. M.

5. On voit, par un des contes de B. Desperriers, que Jacques Colin étoit camus. François Ier étant à Fontainebleau, J. Colin, son lecteur ordinaire, l'y avoit suivi. Il aperçut, du haut d'une galerie, un bon vivant qui se promenoit dans la cour basse. — « Il faut, dit-il, en le montrant à deux ou trois de ses amis, que j'aille m'en divertir un moment. » Il descendit et lui demanda : « Que faites-vous ici de bon? — Par ma foi, répondit l'autre, je regarde qui a le plus beau nez. » Cette réponse, faite peut-être sans malice, fut sensible à Colin, qui avoit le nez court et troussé. —

« Corbleu ! dit-il, étant remonté, mon homme m'a payé comptant. » Et il leur conta l'histoire.

L. M.

La citation est peu exacte. Voyez les nouvelles 47 et 48, qui concernent l'abbé de Saint-Ambroise. (Œuvres de Desperriers, édit. Lacour, t. II, p. 184 à 190. Paris, Janet, 1856, in-12.) P. B.

Jacques Colin, d'Auxerre, étoit abbé de Saint-Ambroise, de Bourges. Les fonctions de lecteur et secrétaire de François Ier lui donnoient beaucoup de crédit à la cour. Il contribua, avec J. du Bellay et Guillaume Budé, à la fondation du Collége royal. La plupart des poëtes, ses contemporains, ont fait des vers à sa louange. Il est désigné, sous le nom de Jaquet, dans l'épître de Marot au roi, et par celui de Colinet, dans le prologue du liv. V de Rabelais. Sa raillerie du parlement de Paris, dont l'arrêt rendu contre lui portoit : *Dicta Curia debotavit et debotat dictum Colinum*, etc., ce qu'il traduisoit par *débotter*, ne contribua pas peu, dit-on, à l'ordonnance d'octobre 1539, qui prescrit de ne plus délivrer les jugements qu'en françois. Ce fut Jacques Colin qui commença la fortune d'Amyot, l'ayant mené avec lui à Bourges et donné pour précepteur à ses neveux, par l'avis de Melchior Volmar, professeur de grec en cette ville, où depuis il eut Amyot pour successeur. Il produisit, à la table de François Ier, Pierre du Chatel, et eut bientôt lieu de s'en repentir, car celui-ci étoit savant, avoit beaucoup voyagé et parloit mieux que Colin, qui, dès lors, fut moins goûté. Ses malices lui avoient d'ailleurs fait beaucoup d'ennemis à la cour. Il se retira en 1537 et mourut peu après. Il traduisit en vers françois la *Dispute d'Ajax et d'Ulysse*, au 13e livre des *Métamorphoses* d'Ovide. Ses œuvres en prose sont une préface sur le *Thucydide* de Seyssel et une traduction du *Courtisan* de Balthasar Castillon, revue et corrigée par Sainct-Gelays. L. M.

6. La Roche du Maine avoit probablement l'œil éraillé. Il s'appeloit Jacques Tiercelin, brave capitaine

sous François Ier et Henri II. Il combattit vaillamment à Pavie, où il fut pris, n'ayant pas voulu se retirer avec le duc d'Alençon, dont il étoit lieutenant; aussi, peu après, il eut la moitié de la compagnie de cent hommes d'armes vacante par la mort de ce duc. Il tint longtemps, en 1536, dans Fossan, contre l'armée impériale, malgré les duplicités du marquis de Saluces. Du Bellay et Brantôme, dans leurs mémoires, Tahureau, dans ses poésies, ont parlé de lui avec éloge. L. M.

Le portrait de ce capitaine, gravé par L. Gauthier, existe dans la *Chronologie collée*. Il n'a rien de séduisant. P. B.

XXXV.

Cest aspirer[1] qui souvent m'a faict craindre,
Qu'on entendist mes peines sans parler,
N'est point souspir, car tant me sens estraindre
Qu'en moy ne peut air venir ny aller;
C'est la vapeur qu'amour fait exhaller
De mon grand feu (battant l'une et l'autre aile[2])
Dont la chaleur fait violence telle,
Que le sortir je ne luy puis defendre :
Et si long-temps vous m'estes si cruelle,
D'un corps en feu vous rendrez froide cendre.

1. L'infinitif *aspirer* en place du substantif. Parmi les dévots, *aspiration* est une espèce d'oraison jaculatoire. Un bon Chartreux de Dijon fit imprimer, en 1648 ou 1650, *Force Aspirations à la Reine de paix*. L. M.

2. L'amour se sert du battement de ses ailes pour allumer le feu dans le cœur de Sainct-Gelays. L. M.

XXXVI.

Ces larmes cy, Madame, qui me tiennent
(Pour les cacher) du monde divisé [1], [nent ;
Point ne sont pleurs, mais d'autre source vien-
Car j'ay du pleur tout l'abisme espuisé.
Ceste humeur sort de mon cœur attisé,
Qui fait monter aux yeux l'eau que nature
Mit entour luy pour garde et nourriture,
La distillant par le fort de la flamme.
Et si rudesse en vous guères plus dure,
En lieu de pleurs mes yeux espandront l'ame.

1. *Divisé* : solitaire, éloigné du monde. Ainsi que disoit Virgile : *Toto divisos orbe Britannos.*

L. M.

DU MERCREDI DES CENDRES [1].

XXXVII.

POINT n'est besoing de me ramentevoir,
Qu'en peu de jours je dois devenir cendre ;
Car j'ay un feu qui fait bien son devoir,
Sans mon curé, de me le faire entendre.
C'est vous plustost à qui il faut apprendre,
Que ce visage en beauté florissant
Les ans enfin iront demolissant,
A fin qu'usiez mieux du temps qui tout change,

Et, faisant vivre un pour vous perissant,
Après la mort viviez par sa louange.

1. Comparez Ronsard, *pour Hélène*, t. I, 320, édit. elz.; Bertaut, sonnet faict un jour des Cendres, p. 541, édit. de 1620, et de Brach, *Amours d'Aymée*, II, 17.
R. DEZEIMERIS.

M. Feuillet de Conches, dans ses *Causeries d'un curieux* (II, 392), dit que ce dizain a été fait pour Marie Campane. P. B.

SUR LE MOT :

ESPOIR N'A LIEU[1].

XXXVIII.

Espoir n'a lieu quand le contentement
Ne laisse rien desirer n'y attendre ;
Espoir n'a lieu quand tel est le torment
Que plus ne peut remede s'y estendre ;
Espoir n'a lieu quand on ne veut pretendre
A nul effect, mettant tout à mespris.
Las ! en ce rang l'ingrat cœur est compris,
Qui tient le mien eslongné d'esperance ;
Mais s'amour juste est tel qu'il a appris,
Le nonchaloir, dont il est trop repris[2],
Sera vaincu par ma perseverance.

1. Cela revient au proverbe espagnol : *Que l'amour sans fin (sans but) n'a point de fin (dure longtemps).*
L. M.

C'est la chute du sonnet d'Oronte, dans le *Misanthrope :*

Belle Philis, on désespère,
Alors qu'on espère toujours. P. B.

2. Cet *il* se rapporte à *cœur ingrat*, du 7e vers. L. M.

XXXIX.

Vostre bon sens pour moy seul perverti,
Refusera ce tiltre d'ennemie ;
Mais je ne suis que trop bien adverti
Comment se doit definir une amie.
La foy sans œuvre est morte et endormie [1],
Aussi l'amour sans effect vient à rien.
On a beau dire : « A vous seul veux du bien ! »
Cela ne peut à l'ami satisfaire ;
Pource qu'amour, si vous y pensez bien,
Ne veut point tant bien vouloir, que bien faire.

1. La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère?
(RACINE, *Athalie.*) P. B.

XL.

Belle, mais de mauvaise grace,
Jeune, mais usée en malices,
Riche, mais d'importune audace,
Noble, mais serve [1] de tous vices,
Est celle où perdez vos services ;
Et si vous veux bien faire entendre

Que mieux vous ne devez attendre ;
Car jamais homme ne l'aima
Dont volontiers ne vit espandre
Ce qu'en Grec on appelle aima [2].

1. C'est le féminin de *serf*. On le trouve encore dans Monet et dans les dictionnaires de rimes de La Noue et de Boyer. L. M.

2. C'est-à-dire le sang. (Note de l'édit. de 1574.) — Une des significations du mot αἷμα, c'est σπέρμα. Mais telle n'a pas été la pensée du poëte. Il n'a songé qu'à faire une mauvaise allusion. L. M.

A UNE DAME DE DÉVOTION[1].

XLI.

Vous devez tant à un, dont le service
Print fin ailleurs pour en vous commencer,
Que rien fors vous ne peut de cest office
Vous rendre quitte, et le recompenser :
Et vous voulez que c'est Dieu offenser,
Et luy ostez en lieu de satisfaire !
Tous deux devez, ce me semble, ainsi faire,
Vous, effacer ses maux par oraison,
Luy, vostre dette abolir et deffaire.
En essayant de malgré vous parfaire [2]
Ce que deviez accorder par raison.

1. Une dame aimée par un homme qui avoit quitté pour elle celle qu'il aimoit auparavant, pria Sainct-Gelays de faire des vers là-dessus. Il lui fit ceux-ci, et,

les lui envoyant, y joignit le dizain suivant, par lequel il lui témoignoit que, l'ayant de tout temps aimée, elle lui auroit fait plaisir de le mettre en la place de cet autre amant. L. M.

2. Pour : *malgré vous de parfaire*. On dit encore *parfaire* une somme, *parfaire* le procès à un criminel, *parfaire* un bâtiment. En latin, *perficere* ou *facere* étoit un terme honnête pour signifier en amour la consommation de l'œuvre. On peut voir le conte de *frater fecisti*, dans Eutrapel. L. M.

XLII[1].

Tenez, Madame, je vous baille
Le dixain qu'avez demandé[2] ;
Car Dieu me garde que je faille,
A chose qu'ayez commandé.
Et voudrois que m'eussiez mandé
Que mon lieu je changeasse au sien,
Et qu'il fust renvoyé au mien,
Qui suis en un feu grief et chaut :
J'aurois mon desir ancien,
Et luy traitement tel qui vaut.

1. Envoi des vers qui précèdent.
2. Il devoit dire le onzain, puisqu'il y a onze vers, mais il n'y regardoit pas de si près.
L. M.

XLIII.

Soit de mon choix ou de ma destinée
Jamais qu'à vous n'eus vouloir d'obéïr,
Et vous, tousjours à mon mal obstinée,
Plus vous aimay plus me sceustes haïr.

Il ne vous faut donques point esbahir,
Si vous fuïr desormais je consens,
Vous fuïr, non ; mais le mal que je sens
Et despouiller ceste amour trop estrainte,
Et, si oster ne la puis de mes sens,
A tout le moins je l'auray par contrainte.

DE LA FOUDRE

QUI TOMBA EN LA CHAMBRE DU ROY, A DOUZAIRE, AU RETOUR DE PROVENCE[1].

XLIV.

Voyant du ciel Jupiter comme l'Aigle,
Qui apporter ses armes luy souloit,
Prenoit la fuitte en desordre et sans reigle,
Comme recreue et qui trop mal voloit,
Dit que servir plus il ne s'en vouloit,
Et luy osta, pour mieux en ordonner,
Le feu qui peut terre et ciel estonner,
Deliberant au Coq present en faire[2] ;
Et alors (Sire) il le vous vint donner
Quand cheut la foudre à vos yeux à Douzaire[3].

1. Charles-Quint, au mois de juillet 1536, ayant fait irruption en Provence à la tête de 50,000 hommes, fut peu après obligé de se retirer, avec perte de 30,000 soldats. François Ier, voyant son royaume hors de danger, se mit en chemin pour Paris ; mais, comme il étoit à Douzère, en Dauphiné, le tonnerre tomba sur sa chambre. Sainct-Gelays fit aussitôt ces vers,

dont le roi fut si content qu'il récompensa l'auteur, quoique absent, par le don d'une abbaye. L. M.

2. L'invention est des plus jolies, juste, naturelle et bien déduite. L'Aigle venant d'être battue par le Coq, c'est-à-dire l'Allemagne par la France, Jupiter, qui avoit jusque-là confié sa foudre à l'Aigle, la lui ôte pour la donner au Coq, plus digne de la porter. L. M.

3. On a écrit aussi *Donzére* ou *Donzerre;* toutefois on prononçoit *Douzaire*, comme *moutier* et *couvent*, qu'on écrivoit *moustier* et *convent*. L. M.

L'orthographe *Donzère* a prévalu. Ce bourg dépend aujourd'hui du département de la Drôme, arrondissement de Montélimar. P. B.

XLV.

Amour cruel de sa nature,
Me voyant à tort offensé [1],
A eu pitié de ma poincture,
Et m'a de changer dispensé [2],
Disant : « O povre homme insensé !
Si du passé il te souvient,
N'attens plus ce qui point ne vient,
Et pense qu'une foy faillie
Jamais plus au cœur ne revient,
Non plus que fait l'ame saillie [3]. »

1. Par une maîtresse infidèle. L. M.

2. Cette phrase, qui signifie : *m'a permis de changer*, signifieroit aujourd'hui : *m'a exempté de la nécessité de changer*. L. M.

Mais non ! Sainct-Gelays dit bien ce qu'il veut dire : Il n'a plus besoin de changer, puisque sa maîtresse l'en a *dispensé* en changeant d'elle-même. P. B.

3. L'âme sortie du corps. P. B.

XLVI.

Nulle amitié, soit de Dieu ou des hommes,
Ne prend ailleurs qu'en nos cœurs fondement,
Et le desir, selon ce que nous sommes,
Passe bien-tost ou dure longuement.
Si donc un ferme et bon entendement
Prend à servir Dieu ou les Damoiselles,
Il continue à aimer luy ou elles,
Et l'inconstant aime sans seureté ;
Mais nous donnons à Cupido des ailes,
Pour excuser nostre legereté [1].

1. Ces deux derniers vers sont charmants. La pensée en a depuis été bien des fois exploitée, mais jamais avec plus de finesse et d'esprit. P. B.

XLVII [1].

Ha ! le grand tort, ami, que vous me faites
D'avoir peu mettre en vostre entendement
Que vos vertus et graces tant parfaites
N'ayent sur moy entier commandement,
Et qu'ailleurs puisse avoir contentement !
Las ! dès le jour que pour mon plus grand bien
Je me sentis prise à vostre lien,
D'ailleurs aimer n'eus pouvoir ny envie .
Dès ce jour-là vostre esprit fut le mien,
Et vostre amour fut vie de ma vie.

1. Melin parle au nom de quelque dame de la cour. S'agiroit-il de Mlle de Piennes et de son amour très-sincère pour le jeune Montmorency ? H. P.-B.

A UNE QUI, A SON PARTEMENT, NE LE VOULUT BAISER.

XLVIII.

Il ne peut choir en mon entendement
Que vous peussiez tant de rudesse avoir,
Qu'à tout le moins à mon departement[1]
Il ne vous pleust, de grace ou par devoir,
Un seul baiser donner et recevoir,
De mes travaux premiere recompense.
Mon amitié veut plustost que je pense,
Que ce refus vient de congnoistre bien,
Que séparer ne me peut nulle absence,
Et que l'Adieu ne serviroit de rien[2].

1. *Partement*, pour signifier *départ*, ne vaut rien, quoique fréquent dans les lettres de Voiture; mais *département* vaut encore moins. L. M.

2. Marot, à qui sa maîtresse avoit fait un pareil refus, comme on peut voir par une de ses épigrammes, ne s'en consola pas si aisément. L. M.

XLIX.

Si plus de bien je n'ay sceu publier
De vous, Madame, et plus d'honneur vous faire[1],
N'en blasmez point mon taire ou oublier[2],
Ne la grandeur du difficile affaire[3],
Qui se peut mieux commencer que parfaire ;
Blasmez celuy dont la sublimité

A des vertus le nombre limité ;
Car s'il en eust mis d'autres en usage,
Nous eussions peu par mesme extremité,
Vous meriter, moy louer d'avantage.

1. Ce dizain paroît être adressé à la même dame que la pièce (t. I, page 196) qui commence :

Pour tous les biens qui sont deçà la mer.

2. Ces infinitifs, qui tiennent lieu de substantifs, sont fréquents, dans Sainct-Gelays, jusqu'à l'affectation. L. M.

3. *Affaire* étoit alors masculin. Jean Marot a dit, dans un rondeau :

Il en meurt peu en l'amoureux affaire.

Mais Voiture a dit dans un autre :

Et trente-six ivrognes comme vous
Ne valent pas, en l'amoureuse affaire,
Un buveur d'eau. L. M.

D'UNE DAMOISELLE

A LUY ESTANT ENROUÉ*

L.

Loué, soit Dieu, qui après le peché
A bien tost faict venir la penitence :
Vostre voix casse et parler empesché
Est bon tesmoing que la douce éloquence
Dont vous usez a faict plus d'une offense.
Et n'en faut point froid, ou chaut accuser :

Mais seul Amour qui, voyant s'amuser
A vos beaux dits mon esprit peu capable,
Vous a osté le pouvoir d'en user
Donnant la peine au lieu le plus coulpable,

1. Sainct-Gelays feint que ces vers lui sont adressés par une dame; mais ils portent trop bien le cachet de son style pour n'être pas de lui. P. B.

RESPONSE DE SAINCT-GELAIS.

LI.

Si c'est Amour qui sans voix m'a sceu rendre,
La cause en vient d'ailleurs que vous ne dites :
Il a voulu par-là vous faire entendre
Que les secrets et choses à moy dites
Ne sont jamais ouvertes ne redites.
Fiez-vous donc en moy qui sçay celer,
Et qui ay peu mes maux dissimuler,
Et ne craignez vos plus grand's faveurs faire
Ou au muet qui ne peut reveler,
Ou au parlant bien appris à se taire.

A UNE DAME ESTANT A L'EGLISE.

LII.

Si vous voulez à Dieu faire oraison
Universelle et à tous proffitable,

Suppliez-luy qu'il mette à la raison
Quiconque est trop constant ou trop muable,
Car par ce trop le monde est miserable.
Et toutesfois, si, pour avoir faussée
Quelque amitié, vous n'estiez exaucée
Et que l'un d'eux doyve en vous dominer,
Souhaittez-vous legere estre laissée ;
Car trop grand' peine est le trop s'obstiner.

LIII.

J'ay trop pensé pour bien le savoir dire,
Et trop voulu pour bien le demander,
Il luy vaudra mieux mon desir escrire,
Puis qu'à la main je puis bien commander.
Et toutesfois, par dire et par mander,
On perd souvent l'acquise privauté.
Le mieux sera prendre à part sa beauté
Et, sans user de plume ne de langue,
Faire si bien, malgré sa cruauté,
Que par effect entende ma harangue [1].

1. Comme Zacharie, père de saint Jean, étant devenu muet, fit entendre la sienne à Elisabeth : *Zacharias veniens de oratione mutus* (ce sont les paroles de saint Vincent Ferrier dans son sermon de la Nativité de saint Jean) *intravit domum suam et non potuit loqui uxori, nec petere debitum verbo, sed signis. Et admirans Elisabeth dicebat : Hay! hay! hay! Domine, Benedictus Deus! quid habetis? quid accidit vobis? nihil sciens de annunciatione Angeli. Et cepit eam inter bracchia. Cogitate qualiter Elisabeth antiqua mirabatur; sed finaliter* VIDENS *voluntatem viri sui, consensit...* L. M.

LIV.

Je say très-bien qu'elle m'accusera
D'estre en amour inconstant et volage;
Mais il en est tout ce qui en sera.
Qu'elle me tienne ou pour fol ou pour sage,
Plus n'en aura ne lettre ne message,
Et si je sui, variable estimé,
C'est tesmoignage au moins que j'ay aymé!
De ce reproche elle est bien garentie;
Car onc amour n'eust au cœur imprimé
Dont on la puisse estimer repentie.

LV.

« Que peut Amour s'il ne peut contenter [1],
Et de nostre heur se nourrir et accroistre?
S'il est enfant, il se doit augmenter,
Et s'il est Dieu, le donner à congnoistre
En nous faisant de ses biens apparoistre. »
Voyla des fols l'estime et jugement;
Et toutesfois c'est un contentement,
Qui croist sans fin monstrant sa deïté;
Mais qui de luy n'a parfaict sentement
N'a jamais part à sa felicité.

1. Le raisonnement n'est pas fort net; aussi sont-ce les fous que le poëte fait parler dans les cinq premiers vers; mais les quatre qu'il ajoute de son chef ne sont guère plus sensés. L. M.

LVI [1].

Amour m'a faict tant de maux endurer,
Que c'est assez pour mille cœurs estaindre :
Mais ce qui m'a fait vivre, et tant durer,
Est que le dard qu'en mon sang il vint taindre
Ne peut mon cœur rencontrer et atteindre,
Car il s'estoit au vostre retiré
Dès qu'il se vit de vos yeux martyré.
Que si Amour jusques là le pourchasse,
Aumoins son traict si ferme soit tiré,
Qu'en nos deux cœurs egale playe il face.

1. Ce dizain est fort beau, bien imaginé et digne de Pétrarque. L. M.
Il est néanmoins passablement alambiqué.
P. B.

LVII.

Il n'est tumbeau [1], à ce que l'on m'a dit,
Que vous n'ayez à ce matin suyvis,
Mais je vous pri', d'autant que j'ay credit,
Que vos esprits ne soient point si ravis,
Que pour les morts vous oubliez les vifs [2].
Et toutesfois si vous estes lassée
D'avoir les vifs tant à vostre pensée,
Priez pour vous ; car vous, à mon advis,
Estes passée et plus que trespassée.

1. Quoique *tumbeau* vienne du bas latin *tumba*, qui vient du grec τύμβος, il faut pourtant écrire et prononcer *tombe* et *tombeau*. Ce neuvain s'adresse à quelque dame surannée, qui, le jour des Trépassés, avoit vi-

sité dévotement les églises où étoient les sépultures de ses parents.

2. J'ai déjà remarqué qu'anciennement la lettre F ne se prononçoit pas en ce mot. Il semble jouer sur l'équivoque! L. M.

LVIII.

Amour[1] vouloit, si on luy eust permis,
Nous departir de sa felicité,
Tant qu'on nous eust nommé sur tous amis,
Heureux amis de parfaicte unité.
O qu'un grand heur est trop precipité !
Il le vouloit ; mais Malheur, qui maistrise
Nous et Amour, a rompu l'entreprise,
En nous ostant de presence le bien.
Tant est pourtant la vive flamme esprise
En nos deux cœurs, qu'absence n'y peut rien[2].

1. Il emploie, suivant le style de Platon, le mot *Amour*, pour signifier une amitié toute spirituelle. L. M.

2. C'est le cas de dire :

Perche crudo Destino
Ne disunisei tú s' Amor ne strigne?

L. M.

VERS D'UNE DAMOISELLE A SAINCT-GELAYS[1].

LIX.

Qui veut savoir vostre condition,
Vise[2] à l'effect et exécution,

Sans tourner l'œil à dextre ou à senestre[3].
Et il pourra facilement congnoistre,
Qu'en tous vos dits n'y a que fiction.
Vostre cœur semble estre en affliction,
Et vos esprits sont pleins d'affection,
Aux doux propos dont vous estes le maistre ;
Mais qui voudra son esperance y mettre,
Verra bien tost que n'en savez user
Que pour surprendre ou quelqu'une abuser.

1. Il est visible que c'est Sainct-Gelays qui s'adresse lui-même des vers pour avoir le plaisir d'y répondre. P. B.

2. *Qu'il vise* : qu'il regarde.

3. Voyez, à propos de ces rimes, la note sur le huitain ci-dessus, page 67 :

Estant ici tout seul à la fenestre. L. M.

RESPONSE DE SAINCT-GELAIS[1].

LX.

Mon long pourchas et obstination,
Tesmoigne assez mon inclination ;
Car seul Amour, qu'en mon cœur fistes naistre,
Y a puissance et domination.
O que ce blasme et condemnation[2]
Fust prophetie et divination,
Libre et sans peine en brief me verrois estre !
Mais vous tansez pour sans coulpe apparoistre,

Et accusez pour après refuser
Un ja usé de trop vous excuser[3].

1. Sainct-Gelays répond sur les mêmes rimes.
P. B.

2. *O que ce blasme : O plût au ciel que.....*
L. M.

3. Un homme déjà trop accoutumé à vous excuser. C'est un italianisme : *Un gia troppo usato.*
L. M.

D'UN ESLONGNEMENT.

LXI.

Las je pensois que tant de maux passés
Deussent Fortune et Amour contenter ;
Mais je voy bien que ce n'est pas assez,
Et qu'il leur plaist encor me tormenter (*a*).
Fortune au loing vous a faict absenter,
Et Amour fait que plus fort je le sente,
A tout le moins, de son consentement[4],
Que vous voyez ma peine aussi presente[5],
Qu'esloingné suis de tout contentement (*b*).

(*a*) Var. du Ms. La Rochethulon :

Et que l'on veut de plus me tourmenter...

(*b*) Var. du même Ms., en place des trois derniers vers :

S'il ne me veult autre bien présenter,
A tout le moins vostre consentement
Soit de sentir ma peine aussi présente
Comme fascheux m'est vostre absentement.

1. C'est-à-dire : *qu'il agrée du moins.* L. M.
2. *Que vous voyez* est au subjonctif. Il veut dire : *puissiez vous voir.* P. B.

DE TROIS PERSONNES

SE GOUVERNANS EN AMOUR DIVERSEMENT, SOUS LE NOM DE TROIS CŒURS, L'UN AYMANT, L'AUTRE HAUTAIN ET L'AUTRE DELIVRE (*a*).

LXII.

Le cœur amant a grande defiance,
Pour le hautain il ne peut s'abbaisser ;
Mais le delivre a bien telle fiance
Qu'il veut chacun content de soy laisser.
Celuy qui ayme a peur de s'addresser
Là où son cœur soit congnu par sa face,
Et faut qu'à deux egale chere il face.
Le cœur hautain le veut tout à part soy,
Et le cœur franc veux qu'à tous satisface.
Lequel des trois a la raison pour soy ?

RESPONSE.

LXIII.

L'ami de qui vous me comptez l'histoire,
Poursuyvant deux a beaucoup entrepris,
Et trouvera penible la victoire
De celle-là qui met tout à mespris.

L'autre a un cœur qui ne fut jamais pris,
Et pense autant à point ne se lier
Que la premiere à ne s'humilier.
Donques lairra l'amant de les servir?
Non; car on peut, par souvent supplier,
Baisser le haut et le franc asservir.

(*a*) Dans le Ms. La Rochethulon, ces deux pièces n'en font qu'une sous forme de dialogue et offrent de notables différences:

— Le cœur amant a tousjours deffiance
Et le haultain ne se veult abaisser;
Mais le délivre à tous met sa fiance,
Voulant chacun de soy content laisser.
Celuy qui ayme a peur de s'adresser
Là où son mal soit cogneu par sa face,
Et fault qu'à deux esgale chère fasse.
Le cœur haultain ne se veult abaisser
Et le délivre evite ceste audace.
Le quel des trois a la raison pour soy?
— De ces trois cœurs dont faites mention
Le plus haultain est le plus raisonnable.
Car, si l'amant eust ferme intention
D'en aymer l'un sans estre variable
Et il se monstre à tous deux favorable,
Le franc faict bien de ne point s'y lier
Et le hault mieux de né s'humilier.
— Doncques lairra l'aymant de les servir?
— Non; car on peut, par souvent supplier,
Baisser le hault et le franc asservir.

P. B.

A NICOLAS DE HERBERAY

SEIGNEUR DES ESSARS [1].

LXIV.

La liberté, cher ami des Essars,
Par le dehors ne se doit demander,
Fust-on vainqueur autant que les Cesars,
Cela ne peut l'homme recommander
Si à soy-mesme il ne sait commander,
Et qui le fait est franc, et plus que Roy.
Mais le commun n'entend point ceste loy ;
Car chacun vise aux biens et aux grand's sommes [2]:
Si est-ce plus estre maistre de soy,
Que commander au demeurant des hommes [3].

1. Traducteur des huit premiers livres d'Amadis de Gaule, un des plus beaux parleurs de son temps. Joachim du Bellay et plusieurs autres lui ont donné des témoignages de leur estime. Guillaume Rouille imprima à Lyon, en 1557, in-4, un dialogue italien intitulé : *Ragionamento havuto in Lione da Claudio de Herberé, Gentilhuomo francese, e da Alessandro degli Uberti, Gentilhuomo fiorentino, sopra alcuni luoghi del Cento novelle del Boccaccio.* Mais rien ne fait connoistre si ce Claude étoit parent de Nicolas.

L. M.

Nous avons déjà vu et nous verrons encore des vers de Melin à des Essarts et à Marie Campane, sa femme.

P. B.

2. *Sommes* d'argent monnoyé. L. M.

3. Comparez la fameuse épigramme de J.-B. Rousseau :

Est-on héros pour avoir mis aux chaînes
Un peuple ou deux? Tibère eut cet honneur.....

Mais de son ire éteindre le salpêtre,
Savoir se vaincre et réprimer les flots
De son orgueil, c'est ce que j'appelle être
Grand par soi-même et voilà mon héros.

E. P. B.

LXV[1].

Si celle-là qui ne fut oncques mienne,
Avoit regret de ne me voir plus sien,
J'estimerois de ma prison ancienne
Bien raisonnable et heureux le lien.
Puis[2] elle m'a voulu si peu de bien,
Et faict languir en peine si cruelle,
Que s'on la voit en tristesse nouvelle
Pour mon départ, je croy certainement
Que ce n'est point pour me voir lointain d'elle,
Mais pour me voir esloigné de torment[3].

1. On a fait honneur à Buchanan de la pensée que renferme ce dizain ; cependant je crois que l'invention est due à Sainct-Gelays, âgé de seize ans de plus que Buchanan, dont voici les vers :

Illa mihi semper præsenti dura Neæra,
Me, quoties absum, semper abesse dolet,
Non desiderio nostri, non mœret amore,
Sed se non nostro posse dolore frui.

L. M.

2. *Mais* auroit été une transition plus juste.

L. M.

3. Eloigné de la cause de mon tourment, duquel, par conséquent, elle ne pourra plus être témoin.

L. M.

A LA GUÉRISON DE MADAME,

MÈRE DE FRANÇOIS Ier [1].

Ælles.

LXVI.

O heureuse nouvelle, ô desireux rapport
De la santé de qui la maladie
Estoit fin de plus d'une vie !
O aggreable port,
Dont les plaisirs
Sont égaux
Aux travaux !
Des longs desirs,
O favorable sort !
Et toy, ô mon ame assouvie,
Qu'attends-tu plus ? as-tu encore envie
D'avoir un plus grand bien ça bas avant la Mort ?

1. Louise de Savoie, mère de François Ier, appelée pour cela simplement Madame, étant tombée malade à Fontainebleau, au printemps de 1531, quelques mois après crut être guérie. Mais, comme elle se faisoit porter à Romorantin, en Berry, elle mourut à Grez, en Gatinois, le 22 septembre. Ce fut lors de cette prétendue guérison que Sainct-Gelays fit ce douzain, qui offre la figure de deux ailes, ou Ælles, suivant l'orthographe du temps. Cette invention est fort ancienne. Le Rhodien Simmias a fait douze vers en forme d'ailes. En 1528, il parut douze vers de Salmonius Macrinus, intitulés : *Ad Gelonidem, Alæ*, qui ont la mine d'avoir servi d'exemple à Sainct-Gelays.

L. M.

Théocrite a aussi composé des ailex. La pièce de Maigret se trouve dans : *S. Macrini Epithalamiorum liber* (*Parisiis ex off. Gerardi Morrhii Campensis*), 1531, f. F. iiij. On en voit une autre dans : *J. Vulteii Rhemi Inscriptionum libri duo* (*Parisiis, apud Sim. Colineum*, 1538), f° 28. R. DEZEIMERIS.

A CLEMENT MAROT

ESTANS TOUS DEUX MALADES[1].

LXVII.

GLOIRE et regret des poëtes de France[2],
Clement Marot, ton ami Sainct-Gelais,
Autant marri de ta longne souffrance,
Comme ravi de tes doux chants et lais[3],
Te fait savoir par un de ses valets
Comme en son mal et amour il se porte :
Deux accidens de bien contraire sorte !
Desirant fort tes nouvelles avoir,
En attendant que la personne forte
De l'un de nous l'autre puisse aller voir.

1. Marot, dans l'épître sur le vol que lui fit son valet, décrit la maladie qui lui survint et lui dura trois mois. L. M.

2. Il étoit la gloire des poëtes de France, parce qu'ils se glorifioient de lui ; il en étoit le regret, parce qu'ils s'attristoient de sa maladie. L. M.

3. *Lais* est opposé à *chants*, l'un signifiant poésies joyeuses, l'autre vers élégiaques. L. M.

ENVOYÉ LE JOUR DE PASQUES[1]

LXVIII.

Dieu tout puissant delivra en ce jour
Des bas enfers les languissantes ames,
Et vous en lieu de me donner sejour[2]
Tenez la mienne en plus cruelles flammes.
Ceux qui sont mis sous sepulchres et lames
Ont à leurs maux trouvé allegement,
Et le mien est augmenté grandement ;
Car vostre cœur qui obstiné demeure,
De tous les morts m'apporte le torment,
Et fait que vif cent fois le jour je meure (*a*).

a. L'*Hécatomphile*, où cette pièce a été imprimée en 1537, contient cette variante pour les trois derniers vers :

Car vous voulez qu'en moy tout seul demeure
Le mal de ceulx qui sont hors de tourment,
Et qu'en vivant plus que les morts je meure.

1. On lisoit, dans les anciennes éditions : *Le jour de Pasques flories*, ce qui ne pouvoit convenir aux deux premiers vers. L. M.

2. A propos de *séjour* dans le sens de *repos*, voyez une note sur le dizain : *Grand est le mal*..... (t. II, p. 83). L. M.

LXIX.

Si mon regard s'addresse à autre Dame
Souvent au lieu où vous estes presente,
Ce n'est pourtant que je sente autre flamme ;
Car je ne puis et Dieu ne le consente[1].

Mais tout ainsi que qui gaste ou tormente
Le mouvement et secret d'une monstre
L'aiguille faut et l'heure ne rencontre ;
Ainsi mon cœur tout plein d'affliction (*a*),
Garde mon œil qu'il ne déclaire[2] et monstre
Le lieu certain de mon affection.

a. Var. du Ms. La Rochethulon, pour les six derniers vers :

Mais tout ainsy que qui gaste et tourmente
Un horologe au secret mouvement,
L'aiguille tourne et ne va justement.
Ainsy mon œil, qui est monstre et adresse
Du pauvre cœur agité de tourment,
Ne peut monstrer qui l'afflige et oppresse.

Ce dizain se lit p. 152 des *Poésies de* François Ier, édit. Champollion-Figeac (imp. roy., 1847, in-4).
P. B.

1. Cette excuse ressemble fort à celle de ce mari qui, le jour de la mort de sa femme, surpris au fait avec une servante, disoit : « Ayez pitié de moi ! je suis si troublé de la mort de ma pauvre femme que je ne sais ce que je fais ! L. M.

2. Après avoir dit *éclarcir* au lieu de *éclaircir*, notre auteur dit *déclaire* au lieu de *déclare*. C'étoit le terme usité ; Marot, élégie 21 :

A Vulcan donc son dueil elle déclaire,
Qui tout subit pour à Vénus complaire.

Alain Chartier, cent ans auparavant, dans le livre des *Quatre Dames :*

Si ce déclaire
Si qu'autruy le veoit, sent et flaire. L. M.

DE DEUX MALHEUREUX

DE BIEN CONTRAIRE CAUSE[1].

LXX.

L'AUTRE jour un povre estranger
Me comptoit d'un qui mourut yvre :
« — Et moy, dit-il, n'ay que manger,
Je meurs ; et, si n'ay dequoy vivre,
Je serois heureux de le suyvre. »
Et demandoit lequel des deux
Me sembloit le plus malheureux ?
« — L'autre est mort (di-je) et tu es sain.
« — Ha, dit-il, j'ay, moy langoureux,
Faim sans fin, l'autre eust fin sans faim[2]. »

1. Attribué à Marot, en l'édit. de ses poésies, à Lyon, 1535, mais mal à propos. L. M.
2. Froide équivoque. L. M.
C'est un calembour. Le mot *calembour* date du dix-huitième siècle. Au dix-septième, on disoit une *turlupinade;* au seizième, une *équivoque*. La chose existoit avant le nom. Cicéron faisoit des calembours. P. B.

LXXI.

Où se peut mieux asseoir mon esperance,
Après son cours long et laborieux,
Qu'au lieu où est de tout bien l'asseurance
Et où l'honneur se voit victorieux.

Recevez donc ce present glorieux
De la mobile incertaine Fortune[1],
Pour me la rendre estable et opportune,
Car son arrest d'ailleurs je ne pretends ;
Et je vaincray l'inconstancc importune
Du jeune Archer, de Fortune, et du Temps.

1. Offert à une dame, soit avec un exemplaire du *Dodechedron de Fortune*, qui parut en 1556, deux ans avant la mort de Sainct-Gelays, soit avec une copie des vers pour tirer au sort, que nous trouverons parmi ses poésies inédites. P. B.

DE FONTAINEBLEAU[1].

LXXII.

Je ne vins onc (Sire) en vostre maison
Que d'elle, et plus de vous ne m'esbahisse.
Vous estes seul hors de comparaison,
Et seule elle est sur tout autre édifice :
Ceste grandeur, estoffe[2] et artifice,
Et les entours clairement nous font voir.
Que seul vostre œuvre est pour vous recevoir ;
Bien que selon vostre grace et merite
Pour vous loger le ciel devriez avoir ;
Car ceste terre est pour vous trop petite[3].

1. Le Ms. H. II porte : *Fontaine-Belleau*. P. B.
2. *Estoffe* répondoit assez à ce que nous appelons aujourd'hui *matières premières*. P. B.
3. C'estoit souhaiter honnêtement la mort à François Ier. L. M.

A Mme LA MARESCHALLE DE LA MARCHE[1].

LXXIII.

Si comme Amour me fait sentir
Le coup de sa flesche mortelle,
Il luy avoit pleu consentir
Que donner peusse à la plus belle,
A mon choix, une enseigne telle
Que Pâris fit à Cytherée;
Vous ne seriez point honnorée
Simplement d'une pomme ronde;
Mais auriez la main emparée
De la monarchie du monde.

1. Alors bien des gens parloient ainsi, quoique régulièrement il fallut dire *La Marck*. C'est Françoise de Brezé, mariée en 1538 à Robert IV de La Marck, duc de Bouillon, créé maréchal de France en 1547. Elle étoit fille de Louis de Brezé, grand sénéchal de Normandie, et de Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois. L. M.

LXXIV.

Contentez-vous, heureuses violettes,
De recevoir honneur et parement
De la blancheur du beau sein où vous estes,
Sans luy cuider apporter ornement,
Car elle est mesme honneur du firmament;
Et si, sachant qu'à elle deviez estre,

En ce froid temps nature vous fit naistre,
Ce fut à fin que vostre nouveauté
De plus en plus au monde fist congnoistre,
Que le temps fait en Diane [1] apparoistre
Nouvelle grace, et nouvelle beauté.

1. De même que, malgré la froide saison, les violettes avoient toute leur beauté, de même la duchesse de Valentinois, diane de Poitiers, quoiqu'en son hiver, avoit encore toutes ses grâces. L. M.

LXXV.

Où pensons-nous que l'Aigle puisse aller,
Perdant son nid et branche parternelle [1] ?
S'elle se veut mettre au vent et à l'air,
Ce Coq royal [2] a bien plus heureuse aile.
Quant à la terre, il n'y a rien pour elle,
Car le nouveau Porc-espic furieux [3]
De l'en chasser sera bien curieux,
Et le Dauphin [4] en mer est trop à craindre :
Et quant au feu, le Serpent glorieux [5],
Qui s'y nourrit, l'y feroit tost estaindre.

1. Landrecies, arrondissement d'Avesnes (Nord), devant laquelle l'empereur d'Allemagne fut chassé en 1543. C'étoit le nid de l'aigle impériale, Charles-Quint, tenant de Philippe, son père, la domination des Pays-Bas.

2. Le *coq* désigne la France, à cause du mot latin *Gallus*, qui signifie *coq* et *François*. Cl. Chapuis, valet de chambre et garde de la librairie, fit, sur le même sujet que ce dizain, un poëme intitulé : *l'Aigle qui fait la poule devant le coq*. L. M.

Voyez cette pièce dans les poésies françoises des quinzième et seizième siècles, réunies par A. de Montaiglon (Paris, Janet, 10 vol. in-16), t. IV, p. 47. P. B.

3. Louis XII avoit pour devise un porc-épic, avec le mot : *Cominus et eminus*. L. M.

4. Henri II, alors dauphin, commandoit l'armée envoyée au secours de Landrecies. L. M.

5. Il désigne, sous le nom de serpent, la Salamandre, devise de François Ier, avec le mot *Nutrisco et extinguo*. Sainct-Gelays a mis ce dizain en huit vers latins, qu'on trouvera plus loin et qui commencent :

Quæ tibi jam sedes, Aquila, etc.

Nicolas, comte d'Arco, dans ses poëmes latins intitulés *Numeri* (Mantoue, 1546, in-4), a fait contre la France une épigramme du même genre :

IN GALLUM.

Galle, vides ut te circumstet martius horror,
Quò volites tutus nec locus ullus adest?
Si terris fugias, sunt, hostis signa Britanni;
Si pelago Hispanus nauta secat maria.
Aera si carpes, volucrum regina fugabit.
Anguis hiat, stygios si cupis ire lacus.
Si cælum, cæli ingressum Petrus ipse negabit,
Nam veteris cantus stat memor usque tui.
Galle, igitur te subde Aquilæ quæ parcere prompta est.
Tunc tibi parta salus, tunc tibi tuta quies.

Ces vers ne sont pas si bien tournés et pas si justes que ceux de Sainct-Gelays. L. M.

Jamet voit dans le coq, le porc-épic, le dauphin et le serpent une allusion aux quatre fils de Henri II. L'interprétation de La Monnoye est bien mieux justifiée. P. B.

LXXVI.

Comme l'esprit en un corps enfermé,
(Bien que le corps on mutile et entame)
Demeure entier et n'en est difformé ;
Ainsi amour, qui est l'esprit et l'ame,
Ne decroist point ny ne perd de sa flamme,
Pour estre en cœur qu'il voye desmembrer.
Par rompre foy, par ne se remembrer
De son devoir. Si donques j'ay forfaict,
Mon cœur le peut entre ses maux nombrer ;
Mais l'amour est dedans sain et parfaict [1].

1. Sophisme qui roule sur une fausse distinction de maux, comme si cœur inconstant, âme inconstante, esprit inconstant, n'étoient pas une seule et même chose. L. M.

EN UNE IMAGE
DE LA PRINSE DE NOSTRE SEIGNEUR AU JARDIN D'OLIVET [1].

POUR UNE DAME.

LXXVII.

En un jardin après longue oraison,
Par un baiser Dieu fut trahi et pris
Ainsi le Dieu, qui (sans comparaison)
De tirer droit sur tous dieux a le prix,

Par un des siens à feindre bien appris,
Trahi se trouve, et mis contre raison
Dedans mon cœur en estroitte prison,
Dont le cœur mesme est, pour s'estre fié,
Cent fois le jour pis que crucifié.

1. *Olivet*, du latin *olivetum*, lieu planté d'oliviers. E. P.-B.

LXXVIII.

J'ay mis au clair le plus grand de mes doutes ;
J'ay descouvert cent secrets d'un traict d'œil :
Et Dieu me gard' de penser estre en toutes
Ce qui, en une, est cause de mon deuil.
En dire plus je ne doy ny ne veuil[1] ;
Mais qui m'entend aumoins entende bien,
Que je n'ay mal qui ne puisse estre sien[2],
Et de mon deuil il se pourra douloir.
On m'a voulu comme à luy prou de bien ;
Mais qui veut tant[3], long temps ne peut vouloir.

1. Robert Estienne et Nicot, postérieurs l'un et l'autre à Sainct-Gelays, ont préféré *je vueil* à *je veux*. Jean Marot a dit *je vueil* ; Clément, son fils, *je veux*. Notre poëte même a écrit :

Car d'autre n'ose et douloir ne me veux.

L. M.

2. Qui ne puisse lui arriver. L. M.
3. Tant de choses tour à tour. L. M.

DU FEU PRINS DE NUICT A CHAUME[1], LE ROY ET LA ROYNE Y ESTANS[2].

LXXIX.

CHACUN avoit pitié, frayeur et crainte,
De l'ample feu tout effort mesprisant,
Qui n'espargnoit chose prophane ou saincte
Et de la nuict faisoit un jour luisant.
Celle d'où vint mon mal aspre et cuisant,
Seule chantoit à part et faisoit feste
Du deuil publique et commune tempeste,
« O moy bien fol ! di je lors, qui m'attends
Que de ma flamme elle ayt mal en sa teste,
Puis que ce feu luy sert de passetemps[3] ! »

1. Chaume, petite ville en Brie, arrondissement de Melun (Seine-et-Marne). P. B.
2. Le roi François Ier et la reine Eléonor. L. M.
3. Comme l'embrasement de Rome servoit de passetemps à Néron. Dans le Jodelet maître et valet, de Scarron, une soubrette, se plaignant d'un valet qu'elle aimoit, dit :

Il me brûle, le faux larron !
Et s'en rit, l'impitoyable homme,
Aussi fort qu'autrefois Néron
Rioit alors qu'il brûloit Rome.

LXXX.

D'un seul dixain la perte est bien petite,
Et Dieu merci j'ay dequoy vous payer,

Quand bien devroit de ma main estre escritte
Toute une feuille entiere ou un cayer.
De dix me fait seul le nombre esmayer[1] ;
Car Troye fut par dix oiseaux jugée [2]
Cinq et cinq ans devoir estre assiegée,
Si donc au nombre y a quelque presage
Soit de dix ans la longueur abregée ;
Car ces dix jours m'ont duré d'avantage.

1. Esmayer : -mouvoir.

2. Homère (*Iliade*, liv. II), parlant de ces oiseaux, n'en compte que neuf, pour signifier qu'après neuf années de siége, Troye seroit prise la dixième. Voyez aussi Cicéron (II, *de Divinatione*) et Ovide (*Métam.*, liv. XII). L. M.

ONZAINS.

DONNÉ LE PREMIER JOUR DE MAY [1].

Est-il laurier ou palme si bien née
Qui assez puisse (en vous estant donnée)
A vos vertus se proportionner ?
Seule vous doit, pour may, estre donnée
La branche d'or du magnanime Enée,
Qui luy fit voir Enfer sans s'estonner.
Ou bien vous doit Mercure abandonner
Son Caducée imposant loy aux ames,
Car mieux que luy en savez ordonner,
Et si voyez, sans vous passionner,
Mon triste enfer et mes cruelles flammes.

1. Ce onzain n'est qu'une ébauche du dixain :

Si comme à vous.... L. M.

T, II, p. 104.

AU ROY FRANÇOIS[1].

Si la bonté se vouloit amender,
Et le bon sens plus advisé se faire,
Felicité mieux au sort commander,
Et mieux à tous la bonne grace plaire,
Perfection encores se parfaire,
Il leur faudroit de vous, Sire, obtenir
Que leurs surnoms il vous pleust retenir,
Comme avez pris leur essence et effect,
En les souffrant à ce bien parvenir
Qu'après François on mette, à l'advenir :
Bon, sage, heureux, aggreable et parfaict[2].

1. Antoine Govean a traduit assez élégamment ces onze vers françois en huit vers latins :

Si melior virtus, si gratia gratior esse,
Sorsque velit fieri prospera prosperior,
Consultum mage consilium, perfectioque ipsa
Perfici et ad numeros addere multa suos,
Abs te debebunt, Rex, impetrare reponi
Se titulos inter et patiare tuos,
Utque bonus, gratus, felix dici ore nepotum
Prudens, perfectus, qualis es ipse, velis.

L. M.

Cette traduction a été faite en 1539. Voy. p. 686 de la belle, éd. des œuvres d'Ant. de Gouvea, publiée par J. Van Vaassen. Rotterdam, 1766, in-fº.

REINHOLD-DEZEIMERIS.

2. Si le roi étoit parfait, il étoit inutile de l'appeler bon, sage, heureux, agréable, puisque la perfection renferme tout cela. L. M.

SEIZAIN.

QUAND je vous vy assize au son du luth
D'un jeune amant, Madame, et qu'il vous pleust
Mesler parmy, sans grand' ceremonie,
De vostre voix la plaisante armonie,
Il me souvint d'Orpheus et ses chants
Qui esmouvoyent montagnes, bois et champs,
Et qui, au son de ses gracieux termes,
Tenoit les vents et les rivieres fermes.
Lors je pensay que si en bien chantant,
Envers Amour vous pouviez faire tant,
Que cestuy-là [1] fust sans legereté,
Ce seroit mieux que le vent arresté ;
Et que si luy, par douce consonance,
Pouvoit de vous esbranler la constance,
Tant que d'Amour sentissiez le pouvoir,
Ce seroit mieux que roches esmouvoir.

1. Malherbe, qui a vécu jusqu'à 1628, disoit encore: *cettui-ci* et *cettui-là*. L. M.

DOUZAINS, ETC.

I.

Je ne saurois tant de fois la revoir,
Que ne luy trouve une beauté nouvelle ;
Je ne saurois tant d'aise recevoir
De la douceur de sa voix non mortelle,
Que mon desir n'en croisse et renouvelle.
Pour mieux la voir je souhaite autant d'yeux
Qu'en a le ciel[1], et, pour l'escouter mieux,
Servir voudrois d'oreilles tous mes sens,
Bien qu'à tant d'heur trop foible je les sens ;
Mais pour penser à luy faire service,
Point n'ay besoing des autres cœurs absens,
Le mien tout seul fait assez cest office[2].

1. Réminiscence du joli distique de Platon cité dans *l'Anthologie*, VI, 669 :

Ἀστέρας, εἰσαθρεῖς Ἀστερ ἐμος. Εἴθε γενοίμην
Οὐρανός, ὡς πολλοῖς ὄμμασιν εἰς σὲ βλέπω.

E. P.-B.

2. Pourquoi La Monnoye n'a-t-il pas remarqué combien ce douzain est gracieux, bien tourné, coulant de style et surtout ému, ce qui est rare chez Sainct-Gelays? P. B.

TRADUCTION [1].

II.

Ceste gentille et belle creature,
Parfaict chef d'œuvre, et labeur de nature,
Ma poictrine ouvre avec sa blanche main,
Et mon cœur prend de son parler humain.
Homme mortel n'a si dure pensée,
Si refroidie et d'aimer dispensée,
Que de ses yeux et du beau tainct poli,
Ne se confesse espris et amolli.
Moy qui m'estois encontre l'efficace
Des traits d'amour armé de froide glace,
Couvrant mon cœur d'escu de diamant
Si vaincu suis, et si perdu amant
Que de mourir volontiers suis contraint,
Si doux feu m'ard et si beau nœud m'estraint!

1. Le manuscrit a raison de donner à ce quatorzain le titre de traduction, car il est tiré de Pétrarque, comme le troisième sonnet des *Amours* de Ronsard :

Entre les rais de sa jumelle flamme.

Voyez le Ronsard elzévirien, t. I, p. 3. P. B.

DOUZAIN D'UN PASSEREAU [1].

III.

Son Passereau d'un Perroquet mordu
Je vy tout mort, ou bien peu s'en faloit,
Et elle en pleurs, comme s'elle eust perdu
Tout ce dont plus au monde luy chaloit.
En le tenant ainsi qu'elle souloit,
Entre ses mains, l'approche de son sein,
Dont il revint tost en vie et si sain,
Qu'il s'en vola battant l'une et l'autre aile.
Ingrat oiseau de pourvoir fuïr celle
De qui il tient tout ce qu'il a de vie [2];
Las! au rebours, mourir me sens pour elle,
Et si de moy tousjours elle est suyvie [3].

1. On lit, dans un recueil de diverses poésies (Rouen, 1553, in-16), une traduction du *lugete veneres* de Catulle, intitulée *la Mort du Passereau*, etc., quoique dans le texte il y ait *moineau*. Nos anciens nommoient *paisse* et *paise* la femelle du moineau. Marot a fait le diminutif *passeron*. L. M.

Je n'ai pas vu le recueil de 1553; mais il seroit possible que la pièce citée par La Monnoye fût la même que la seconde des poésies de Sainct-Gelays, publiées en 1547. Voyez t. I, p. 58. P. B.

2. Les oiseaux bien apprivoisés ne sont pas ingrats. J'en ai vu un, l'an 1674, mourir de joie en revoyant son maître, après deux ans d'absence. Les vers suivants furent faits pour lui (par La Monnoye) :

Icy gist un moineau qu'on ne peut trop vanter,
Qui, sensible autant qu'on peut l'être,
Témoigna tant de joie en revoyant son maître,
Que deux jours et deux nuits il ne fit que chanter.

Il en mourut. Un objet plein de charmes,
Iris, pour cet oiseau verse d'injustes larmes.
Il mourut de plaisir : j'en voudrois faire autant !
Oui, dans l'ardeur qui me transporte,
Volontiers pour Iris je mourrois de la sorte....
Mais je ne voudrois pas que ce fût en chantant.

L. M.

Chapelle a fait de fort jolis vers au moineau de Climène. Voyez les Œuvres de Chapelle et Bachaumont, édit. elzév. par Tenant de Latour, 1854, in-16.

P. B.

3. Cette jolie pièce est encore imitée de Jean Second :

Hostili passer felis raptatus ab ore, etc.

E. P.-B.

ONZAIN.

IV.

D'ou vient la peur qui sans fin me tormente,
Qu'en mon absence autre amour ne l'es-
Est-ce que prompte à aimer je la sente ? [meuve ?
Non ; car ma peine en fit trop longue espreuve.
Est ce qu'en rien coulpable je me treuve,
Qui conviér la puisse à se venger ?
Non ; car ailleurs ne me saurois renger.
Mais bien pour elle à d'autres j'ay forfait,
Et croy qu'Amour, ennemi du changer,
Punit ma faute et me met en danger
Qu'on ne me face ainsi comme j'ay faict.

DU NOM DE CLAUDE
POUR UNE DAMOISELLE[1].

Chants divers[2].

V.

Des grands malheurs que me sceut despartir
Le ciel cruel au poinct de ma naissance,
Le nom que j'ay me vouloit advertir,
Si j'eusse eu sens et bonne congnoissance ;
Car de bien clorre il faisoit l'ordonnance [3],
Et j'ay ouvert, helas ! ma triste bouche
Pour un ouÿ, dont le regret me touche ;
J'ay ouvert l'œil aussi en un endroit,
Plus qu'à mon bien, et repos ne faudroit ;
J'ay tout ouvert fors une seule chose [4],
Que forte amour faire ouvrir me voudroit.
Mais maugré luy je la veux tenir close.

1. Une demoiselle facile à s'engager, mais n'en étant pas venue à l'exécution, fait vœu d'en demeurer là.
L. M.

2. Y auroit-il là une allusion à une demoiselle de Champdivers ? P. B.

3. *Claudere*, d'où vient *Claude*, signifie *clore*.
L. M.

4. *Chose* au masculin explique ici *chose* au féminin.
L. M.

VI.

Ne tenez point, Estrangers, à merveille
Qu'en ceste Cour chacun maintenant porte
Bague ou anneau en l'une ou l'autre oreille ;
Car de vieil faict vient la nouvelle sorte.

Voyant jadis Hercules nostre forte
Et ample Gaule invincible par main,
La sceut gaigner par son langage humain[1],
Dont il acquit le bruit d'avoir mené
Ce peuple grand par l'oreille enchesné.
Mais au grand Roy devons plus de louanges ;
Car le ciel l'a seul pour vaincre ordonné
Les siens par langue et par main les estranges[2].

1. Allusion à la fable de l'*Hercule gaulois*, racontée par Lucien, et rendue populaire au XVIe siècle par les figures xilographiques de quelques livres d'écoliers.
R, DEZEIMERIS.

2. L'an 1521, François Ier, étant le jour des Rois à Romorantin, combattoit à boules de neige contre le comte de Saint-Paul. Un tison jeté à l'étourdie par Jacques de Montgomery, capitaine de la garde écossaise, blessa le roy à la tête et il lui fallut couper les cheveux. Comme il avoit le front haut, et que les Suisses et les Italiens portoient alors les cheveux courts et la barbe longue, il suivit cette mode, qui devint bientôt générale. Ce fut dans ce même temps que les gens de cour s'avisèrent de se faire percer les oreilles et d'y attacher des bagues ou anneaux. L. M.

VII.

Le cœur qui fut si longuement troublé,
Ne vous osant descouvrir mon martyre,
Après avoir commencé à le dire
A de mes maux le nombre redoublé :
Car tout ainsi que si l'on m'eust emblé
Le sens, l'esprit, la langue et jugement,

Mon propos fut rude et mal assemblé
Et toutesfois si vous a-il semblé
Que plus grand fut le cry que le torment ;
Mais si la fin couronne tout ouvrage,
Vous congnoistrez par l'effect clairement
Que plus grand fut le mal que le langage.

VIII.

Mille fois le jour je pense
A vous compter mon martyre,
Mais quand je suis en presence,
Je ne say que je doy dire ;
Car vostre œil qui fait offense
Au cœur où estes emprainte,
A la langue fait deffense,
De vous à vous faire plaincte.
L'amour mal recompensée
Et la faveur attendue
Devroit de vostre pensée,
Sans parler, estre entendue[1].

1. Ceci est bien autrement tourné dans ce sonnet de l'abbé Esprit :

Je voudrois bien, Philis... Ah! facheuse contrainte,
Qui m'oblige à cacher tous les vœux que je fais!
Eloignez-vous de moi, pudeur, respect et crainte;
Laissez-moi librement exprimer mes souhaits!

Je voudrois donc, Philis, que sensible à ma plainte
Vous... mais que vais-je dire? ô Dieux! je vous déplais.
Non; non; quelque tourment dont j'endure l'atteinte,
Je vous jure ma foi de n'en parler jamais!

Mais pourquoi refuser ce secours à ma flamme?
Mais pourquoi retenir ce secret dans mon âme?
Disons-le, quoiqu'après j'en souffre le trépas.

Je voudrois... Ah! je meurs; je ne l'oserai dire.
Je le dirai pourtant, pressé de mon martyre.
Je voudrois... ah! Philis, ne m'entendez-vous pas?

L. M.

C'est le cas de chanter à M. l'abbé Esprit :

Monsieur l'abbé, où allez-vous?
Vous allez vous casser le cou;
Vous allez sans chandelles...
Eh bien,
Avec les demoiselles...
Vous m'entendez bien!

Il y a là, moins poétiquement enveloppée, la même pensée sous la même réticence. P. B.

IX.

N'a pas long-temps fut faicte une dispute
Des instrumens propres à la musique ;
Les uns louoyent l'espinette, et la flute,
D'autres le luth, comme chose angelique;
Lors l'un d'entre eux le moins melancolique
Leur dit : « Seigneurs, voulez-vous que je die
Quel instrument a plus de melodie ?
C'est à mon gré le loquet d'une porte ;
Car quand il faut que la commere sorte,
De grand matin fermant l'huis doucement,
Une personne au travail demi-morte[1]

A ce son-là s'endort et reconforte.
Il n'est au monde un meilleur instrument. »

1. Il entend le travail, l'*atto venereo* d'un mari, dont la femme est atteinte de la rage d'amour, comme celle du conte (de Piron) :

A quatorze ans d'un chien je fus mordue,
Chien enragé. Pour prévenir le mal
L'avis commun fut qu'il me falloit nue
Plonger en mer. Nue on me dépouilla.
Honteuse alors de me voir sans chemise
Incontinent je portai la main là,
Où vous savez, sans jamais lâcher prise.
On me plongea; mais, qu'est-il arrivé,
C'est que mon corps, ô pudeur trop funeste!
Partout ailleurs du mal fut préservé,
Hors cet endroit où la rage me reste. L. M.

X.

Quand le printemps commence à revenir,
Retournant l'an en sa premiere enfance,
Un doux penser entre en mon souvenir,
Du temps heureux que ma jeune ignorance
Cueillit les fleurs de sa verde[4] esperance ;
Puis quand le ciel ramene les longs jours
Du chaut Esté, j'apperçoy que tousjours
Avec le temps s'allume le desir,
Qui seulement ne me donne loisir
D'aviser l'ombre et mes passés sejours ;
Puis quand Autonne apporte le plaisir
De ses doux fruicts[5], helas ! c'est la saison,
Où de pleurer j'ay le plus de raison ;
Car mes labeurs de l'ont jamais congnue,

Mais seulement, en ma triste prison,
L'hiver extreme ou l'Esté continue [3].

1. Au propre, *verde* se dit de la couleur, et même, en ce sens, on dit aujourd'hui *verte;* mais au figuré, dans la signification de jeune, vigoureux ou non mûr, on doit écrire *vert* et *verte*. L. M.

Je ne comprends pas cette remarque. On devroit, dans les deux sens, écrire *verd* et *verde*, si l'on s'en rapporte à l'étymologie *viridis*. Mais peut-être La Monnoye fait-il dériver de *virtus*, vert, dans l'acception de vigoureux. P. B.

2. Il entend, par l'*automne et ses doux fruits*, le temps de la jouissance. L. M.

3. Il ne connoit que deux saisons : l'été, symbole de son ardeur ; l'hiver, symbole de la froideur de son inhumaine. L. M.

XI.

Plusieurs pour laisser d'eux memoire,
Taschent d'estre mis en histoire ;
Aucuns preignent labeurs extremes,
A faire beaux vers et poëmes [1] ;
D'autres, sur grands arcs et murailles,
Font graver leurs faicts et medailles ;
Quant à ma part je ne souhaitte
Que mention de moy soit faicte
En livre ny en autre place,
Fors seule en vostre bonne grace [2] ;
Car y estant je ne doy craindre,
Que ja mon nom se puisse estaindre,

Vous voyant d'une qualité
Non subjecte à mortalité.

1. Dans les éditions précédentes, on lit *prohèmes*. Ce pourrait être *proèmes*, préfaces. Il a semblé préférable de lire *poëmes*. P. B.

2. Il semble que *seule* ne puisse se rapporter qu'à *place*. L. M.
Et pourtant il se rapporte à *bonne grâce*. P. B.

Seizain.

DEMANDE D'UN POURTRAICT[1].

RENVOYEZ-MOY le tableau que savez
Par ce porteur, au moins si vous l'avez ;
Ou pourchassez de le vous faire rendre,
Afin que plus ne le faciez attendre ;
Car il le faut repeindre et retracer,
Avant qu'il soit achevé d'effacer.
Vous le pourrez facilement ravoir,
Mais qu'une fois le peintre l'ayt peu voir[2] ;
Bien qu'un pourtraict ne vous deust faire envie,
Quand vous avez le personnage en vie,
De qui pouvez mieux finer[3] et joüir,
Que d'un papier qui ne peut rien oüir ;
Lequel pourtant s'il ne retourne à moy,
Et que pour luy vous rompiez vostre foy,
Croyez aussi qu'au lieu du personnage
Vous retiendrez seulement une image.

1. Il s'agit d'un de ces portraits dessinés à la pierre [illegible] la sanguine, qu'on appeloit des *crayons*, et

dont M. Niel a publié de si beaux *fac-simile*, dans son recueil in-folio de *Crayons de personnages du* XVIe *siècle*. P. B.

2. Selon Vaugelas, de son temps on disoit *mais que* pour *quand*, en parlant et non pas en écrivant. — *Mais que*, dans la signification de *pourvu que*, n'est pas meilleur. L. M.

Cette locution est encore usitée en Normandie, dans le sens que lui donne Sainct-Gelays. P. B.

3. *Finer* et *finir* étoient autrefois synonymes. On se servoit de *chevir* dans le même sens. La Mothe Le Vayer (*Instruction de M. le Dauphin*) commence ainsi le chapitre des *Finances :* « Ce n'est pas sans sujet que nous nommons *finances* celles sans qui il n'y a guère d'entreprise qui puisse heureusement *finir*. Nos anciens se servoient du mot *chevance*, qui venoit de *chevir*, parce qu'on achève toute chose avec de l'argent. » L. M.

Dixain.

EN LA MORT D'ANNE HUILLIER,

QUI SE BRUSLA AVECQUES SA MAISON [1].

Pour bien punir l'audacieuse offense,
De Prometheus larron du divin feu [2],
Jupiter print nagueres la semblance
Du dieu Vulcan son fevre [3] et bouttefeu.
Si vint de nuict après le couvrefeu [4].
Chez Anne Huillier de fort somne surprise,
Où par grand'flamme en un instant esprise
Il la ravit en legere estincelle,

Et se vengea de l'ancienne prise,
Du monde estant la chose la plus belle.

1. L'élégie XXI de Marot est sur la mort de cette même Anne Luillier. C'est ainsi que les descendants de cette ancienne famille écrivent leur nom. On trouve ailleurs L'Huillier, L'Hulier, Louillier et comme ici Huillier. On a cru devoir retenir l'orthographe de Sainct-Gelays, d'autant plus qu'elle est nécessaire à la mesure du sixième vers. L. M.

Marot nous apprend qu'Anne étoit d'Orléans. Il ne donne point son nom de famille. Ronsard a dédié des vers à H. Lhuillier, Parisien, seigneur de Maisonfleur, qui étoit familier des Guises. Ce Lhuillier, ainsi qu'Etienne de Maisonfleur, l'auteur des *Cantiques*, et François Lhuillier, père naturel de Chapelle, le joyeux associé de Bachaumont, étoient vraisemblablement de la même famille qu'Anne Luillier. P. B.

2. Prométhée ayant été puni de son larcin trois mille ans avant la mort d'Anne Luillier, cette nouvelle vengeance de Jupiter est bien tardive et mal imaginée. L. M.

3. *Fèvre* signifie *forgeron* et vient de *faber*. Nous avons *orfévre* de *aurifaber*. L. M.

4. L'heure de couvrir le feu et de se retirer le soir est fixée en Angleterre depuis plus de six cents ans. Voyez Pasquier, *Recherches*, XVIII; Borel, au mot *Carfou*; du Cange, à *Ignitegium*, et Furetière, au mot *couvrefeu*. L. M.

TREIZAIN[5].

PAR l'ample mer, loing des ports et arenes
S'en vont nageant les lascives Sirenes,
En desployant leurs cheveleures blondes,
Et de leur voix plaisantes et sereines,

Les plus hauts mats et plus basses carenes
Font arrester aux plus mobiles ondes,
Et souvent perdre en tempestes profondes ;
Ainsi la vie à nous si délectable,
Comme Sirene affectée et muable,
En ses douceurs nous enveloppe et plonge,
Tant que la Mort rompe aviron et cable,
Et puis de nous ne reste qu'une fable,
Un moins que vent, ombre, fumée et songe[2].

1. Ces vers, qui ont pour sujet la fausseté des plaisirs de cette vie, comparés avec le chant des sirènes, avoient été imprimés à tort avec ceux sur la mort d'Anne Luillier. L. M.

2. Peut-être a-t-il en vue cet endroit si rebattu, mais si énergique, de Pindare sur la fin de l'ode VIII des *Pythioniques* : σκιᾶς ὄναρ ἄνθρωπος. L. M.

DOUZAIN.

Romme jadis la terre subjuga,
Puis si heureuse en la mer naviga[1],
Que du grand monde et d'une Cité close
On vit la force estre une mesme chose.
Le ciel sembloit estre exempt de leurs mains,
Et toutesfois les bons peres Rommains, [rent ;
Par servir Dieu que mieux congnoistre ils sceu-
Y prindrent siége et les clefs en receurent ;
Or' maintenant leurs riches successeurs,
Pour estre encor' plus amples possesseurs,

Et leurs ayeux augustes imiter[1],
Ont pris enfer, et y vont habiter[2].

1. Quoique nos anciens dissent *naviger*, je *navige*, ils disoient cependant *naviga* et *navigâmes*. Ainsi parle Rabelais, IV, 24; V, 1.

2. Les anciens éditeurs avoient mis : *leurs acquests augustes*. Le mot *ayeux*, que j'y ai restitué, étoit indiqué à la fois par le sens et par les mots *ausis avitis*, qui se trouvent dans la traduction ci-dessous, faite par Buchanan. P. B.

3. Bien des gens croient que ce douzain est une copie de cette épigramme de Buchanan (*Fratres Fraterrimi*, pièce XVI):

Roma armis terras, ratibusque subegerat undas,
Atque iidem fines orbis et urbis erant.
Vincere restabat cœlum ; perfugit olympum
Priscorum pietas aurea pontificum.
At bona posteritas, ausis ne cedat avitis,
Tartara præcipiti tendit ad ima gradu.

Je croirois plutôt le contraire, et que Buchanan, plus jeune de dix-sept ans que Sainct-Gelays, n'auroit fait que traduire les vers de ce dernier. Ils datent de 1551, temps où Henri II étoit brouillé avec le pape Jules III. L. M.

A UNE IMAGE DE SAINCT CHRISTOFLE

EN DES HEURES D'UNE DAME[1].

Un povre Hermite, en rivage escarté,
Monstroit de nuict sa lumiere et clarté[2]
Au sainct Géant qui passoit la riviere,
Portant l'auteur de clarté et lumière,

Et moy qui porte en temps obscur et sombre,
Par l'ample mer de mes larmes sans nombre [3],
Le pesant fais de l'aveugle garson [4],
Qui a mes yeux rendu de la façon [5],
Perir me cens dans les flots agitez
Par mes soupirs incessamment jetés,
Si je ne voy, pour me conduire à port,
De vos beaux yeux la lumiere et support.

1. Encore un saint Christophe! Lequel est donc pour Marie Campane? P. B.

2. Dans les peintures de saint Christophe, l'ermite qui l'a catéchisé est représenté un falot à la main pour éclairer de nuit le saint, qui portoit les passants sur ses épaules. L. M.

3. Les larmes de Sainct-Gelays devenues une mer où il se noie?... C'est un peu fort, P. B.

4. L'aveugle garçon : l'Amour.

5. Il veut dire que l'Amour lui a bouché les yeux. Car s'il étoit aveugle, comment verroit-il ceux de sa maîtresse? L. M.

La Monnoye lit de *sa* façon, c'est-à-dire comme ceux de l'amour; mais il faut dire de *la* façon, c'est-à-dire versant des larmes sans nombre. P. B.

DOUZAIN.

Pour mon repos et vous faire plaisir
J'ay de mourir un extreme desir,
Et me desplaist que tant vif je demeure
Puis que je voy qu'il vous plaist que je meure.
Bien s'en iroit mon esprit plus delivre,
S'il congnoissoit que mes ans deussiez vivre,

Et si j'avois en mourant ce confort,
De vous voir triste et pleurer de ma mort ;
Et toutesfois, certes je ne vaus pas
Que si beaux yeux souffrent pour mon trespas.
D'un seul souspir soit mon âme suyvie,
Et j'auray mieux en la mort qu'en la vie.

TRADUICT DU LATIN DE LUY MESME

COMMENÇANT :

Visa quidem formosa mihi est Antonia semper[1].

Tousjours vous me semblastes belle ;
Mais encor' le congnu-je mieux
Après que la flamme immortelle
D'Amour m'eust ouvert les deux yeux ;
Puis quand les vostres gracieux
Receurent la mesme estincelle,
Lors vostre beauté devint telle,
Qu'il en est de moindres aux cieux.
Soit donc vostre cœur soucieux
De m'aymer avec loyauté,
Non que le mien ambitieux
Merite bien si precieux,
Mais pour garder vostre beauté[2].

1. Voyez plus loin, parmi les poésies latines de Sainct-Gelays, la pièce intitulée : *Ars augendæ pulchritudinis*. P. B.

2. Comparez dans Marot (*Epigr.*, liv. IV, ép. 36) : *D'une qui faisoit la longue.* E. P.-B.

A Mme D'AUMALE [1].

Amour a sceu sur la fin de ce jour
Qu'en ceste Cour sur toute autre admirable
Une Princesse est en heureux sejour,
Seule à sa mere en beauté comparable [2],
Et m'a donné ceste charge honnorable
De la choisir, pour ce qu'il n'a point d'yeux,
Et l'advertir que s'il luy semble mieux
D'estre d'un Dieu que d'un mortel servie,
D'abandonner le ciel il a envie.
Vous avez donc, madame, entre vos mains,
Ce grand pouvoir de faire en vostre vie
Les hommes Dieux et les Dieux estre humains.

1. Louise de Brézé. Voyez ci-dessus (t. I, p. 165) un dizain adressé à la même Mme d'Aumale :

Si Pallas belle et prudente...

Louise de Brézé, duchesse d'Aumale, figure parmi les dames d'honneur de Marie Stuart, aux appointements de 800 livres, en 1560, sur l'état des officiers domestiques de cette reine. (Docum. inédits sur l'histoire de France. Vol. consacré à François II, p. 745).
E. P.-B.

2. Par *sa mère*, le poëte désigne Venus ou Diane de Poitiers, de laquelle et de Louis de Brézé Mme d'Aumale étoit fille. L. M.

ÉPITAPHES.

POUR UN VIEILLARD AVARICIEUX[1].

S'on ne mouroit qu'en guerre ou par excès,
Ce vieillard-ci fust au nombre des vifs,
Mais il fut pris d'un plus estrange accès,
Quand ses esprits furent du corps ravis.
Les medecins dirent tous d'un advis,
Qu'il eust encor' bien longuement vescu,
Si n'eust esté le regret d'un escu
Qu'il avoit mis pour santé acquerir,
Dont il reprint le mal qui l'a vaincu,
Aymant trop mieux un escu que guerir.

1. Imité du grec de Lucilius : Θνήσκων Ἑρμοκράτης liv. II de l'*Anthologie*. Cette vieille épigramme française, dont l'auteur m'est inconnu, n'est pas moins plaisante :

Un usurier à la tête pelée
D'un petit blanc acheta un cordeau, etc. L. M.

Elle est dans beaucoup d'éditions de Marot, notam-

ment celles de Lenglet Dufresnoy, Paul Lacroix, etc., sous ce titre : *d'un Usurier*, pris du latin. P. B.

On a dit d'un autre avare que, s'étant pendu de désespoir pour une perte légère qu'il avoit faite, il fit payer la corde à un homme qui, étant venu au secours, l'avoit coupée. L. M.

SUR LE SEPULCHRE DE Mme LAURE

REFAICT PAR LE ROY EN AVIGNON[1].

Ce sepulchre est la restauration
Des grands honneurs que Laure a merité[2],
D'un clair esprit seule approbation,
Donnant aux vieux foy et autorité[3];
C'est d'un parfaict l'œuvre en perfection,
Pour mettre un doute en la posterité,
Lequel doit plus au grand François monarque,
Ou nous, ou Laure, ou bien François Petrarque.

1. En 1533, Maurice Sceve, de Lyon, célèbre alors par ses poésies, étant à Avignon, descendit dans une sépulture antique d'une chapelle des Cordeliers de cette ville. Là, il aperçut une boîte en plomb fermée de fil d'archal, et, l'ayant ouverte, il y trouva une petite médaille représentant une femme avec ces quatre lettres : M. L. M. J., qu'il interpréta *Madonna Laura morta jace*, et auprès, sur du vélin, un sonnet italien commençant :

Qui reposa quei caste e felici ossa...

écrit, selon quelques-uns, de la propre main de Pétrarque. On ne douta point que ce ne fut la sépul-

ture de Laure. François Ier voulut la voir ; il ordonna que le tombeau fût reconstruit en marbre, et composa lui-même cette épitaphe en l'honneur de Laure :

En petit lieu comprins vous pouvez veoir
Ce qui comprend beaucoup par renommée.
Plume, labeur, la langue, le debvoir,
Furent vaincus de l'amant par l'aimée.
O gentille âme ! Estant tant estimée,
Qui te pourra louer qu'en se taisant !
Car la parole est tousjours reprimée
Quand le subject surpasse le disant.

Cette épitaphe, quoique imprimée dans les poésies de Cl. Marot, est si bien de François Ier qu'il en a été loué non-seulement par Sainct-Gelays et d'autres cités dans le *Petrarcha Redivivus* de Tomasini, mais par Marot lui-même. L. M.

2. La règle établie par Marot, dans l'épigramme adressée à ses disciples, obligeoit Sainct-Gelays à dire :

Des grands honneurs que Laure a merités.

Mais il ne s'y est astreint qu'autant que la nécessité de son vers l'y engageoit. L. M.

3. *Vieux* se rapporte à *honneurs*, pour dire que les honneurs rendus à Laure par François Ier confirmoient tout ce que Pétrarque avoit dit d'elle. L. M.

DE FEUE Mme DE TRAVES[1].

O voyageurs ! ce marbre fust choisi
Pour publier la grande extorsion
De mort, qui print Helene de Boissy,
Dont icy gist la moindre portion ;

Car s'elle eust eu à la proportion,
De ses valeurs un juste monument,
Toute la terre elle eust entièrement
Pour son cercueil, et la grand' mer patente
Ne fust que pleurs, et le clair firmament
Luy eust servi d'une chapelle ardente[2].

1. Hélène de Boissy, femme de F. de Clermont, seigneur de Traves, morte à Marseille le 29 octobre 1533. Elle étoit mère de la belle Traves, plusieurs fois citée. P. B.

2. Le P. Bouhours, Dial. III, a raison de se moquer de cette épitaphe, où l'enflure, dit-il, règne dans toute son étendue. L. M.

DE CHARLOTTE AYMONDE[1].

Deux dieux jadis mirent deux biens en France,
Mars : Charles grand[2], Venus : Charlotte Aymonde,
Et chacun d'eux de toute sa puissance
Fit le sien estre un chef d'œuvre en ce monde.
Charles, par Mars, tint la grand' pomme ronde[3],
Charlotte eust celle à Venus en beauté ;
Mais[4] par envie et grande cruauté,
Fortune et Mort aux dieux firent outrage
Et mirent jus[5] leur plus parfaict ouvrage :
Fortune osta à nos peres l'Empire,
Et Mort a pris Charlotte de nostre aage.
Nos anciens plorerent leur dommage,
Et nous pleurons des deux pertes la pire.

1. Le parallèle établi entre Charlemagne et Charlotte Aymonde fait supposer que cette dame apparte-

noit à la maison de Lorraine, qui prétendoit descendre directement de Charlemagne. P. B.

2. Il est aussi ridicule de dire Charles Grand pour Charlemagne que Henrimagne pour Henri le Grand, comme Balzac a supposé que Le Barbon le disoit. L. M.

3. Voici une plaisanterie de Jean Raulin, moine de Cluni, au sermon I de la *Conception*, sur cette pomme impériale : *Imperatores enim juxtà suarum imaginum descriptionem aut figuram, pomum gerunt in dextera manu, per quod designatur mundus, quem in dextera, id est in potioribus bonis, dirigere debent. Modo autem non plus in dextera pomum gerunt, sed potius in ore, mordentes et rodentes, immo devorantes totum mundum.* L. M.

4. Au lieu de *mais*, les anciens éditeurs avoient imprimé *mars*, ce qui faisoit un contre-sens. P. B.

5. *Mettre jus* : mettre à bas. P. B.

DE FEU M. LE VICONTE DE TURENE[1].

Pour honnorer le corps icy gisant,
Graver ne faut ses beaux faits cy-entour ;
Le monde en est tesmoin trop suffisant,
Duquel son loz a pieça faict le tour :
Le nom tout seul de François de la Tour
Dira assez au clair sang de Turene,
Qu'il n'est pas mort, mais qu'il a faict retour
Au ciel acquis où à present il regne[2].

1. François de La Tour, vicomte de Turenne, né le 5 juillet 1497, mort le 12 du même mois 1532, après avoir été employé en diverses ambassades et négociations par François Ier. L. M.

2. Nos anciens poëtes tenoient si peu de compte du G pour la rime, qu'il faut croire qu'on le faisoit peu sentir dans la prononciation. P. B.

DE Mme LOUISE DE SAVOYE

MERE DU ROY. FRANÇOIS[1].

Elle est ici ! ne va point plus avant :
Ces marbres grands sont de sa sepulture !
Tu vois où gist celle qui peu devant
Fit voir au monde en une creature
Tout le pouvoir du ciel et de nature.
Si tu la vis, remercie tes yeux ;
Car œil mortel jamais ne verra mieux,
Bien que de tant les restes soyent petites[2],
Et que l'esprit soit retourné aux cieux
Trop tost pour nous, et tard pour ses merites.

1. Louise de Savoie naquit en 1477, de Philippe II, duc de Savoie, et de Marguerite de Bourbon. Elle épousa, en 1488, Charles, comte d'Angoulême, dont elle eut François Ier et Marguerite de Valois. Elle fut régente pendant la captivité de François Ier et mourut le 22 septembre 1531. Cette princesse a laissé un journal, souvent cité par Guichenon dans son *Histoire de la maison de Savoie*. Drelincourt en rapporte quelques endroits. Le Ms., après avoir appartenu à N. Lefèbre, précepteur de Louis XIII, avoit passé au cabinet de Sébastien Hardi, conseiller au Châtelet. Il seroit à souhaiter qu'on l'imprimât. L. M.

Le vœu de La Monnoye a été exaucé. Le journal de Louise de Savoie fait partie du Panthéon littéraire et

de la Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France. P. B.

2. Depuis un siècle, *reste* n'est plus féminin que dans cette phrase : *A toute reste.* L. M.

A toute reste ne se dit même plus. P. B.

D'UNE DAMOISELLE.

Cy git un corps qui en terre a faict voir
Combien au ciel il y a de beauté [1],
Et par qui Mort a sceu ramentevoir
Qu'elle n'espargne amour et loyauté ;
Non qu'elle ayt peu par grande cruauté
Gaster du ciel un si parfaict ouvrage.
Contre vertu trop foible est son outrage.
Elle a bien sceu la tendre qualité
Du corps ravir ; mais les biens du courage
Luy rendent vie et immortalité.

1. Imitation de ces vers d'un sonnet de Dante, en la *Vie nouvelle :*

Perche sia una cosa venuta
Di ciel in terra a miracol mostrare.

P. B.

D'UNE COURTIZANE.

Cy-dessous git estendue et couchée
Une qu'Amour si bien vaincu avoit [1]

Que plusieurs fois elle en fut accouchée ;
Mais c'estoit mal dont elle relevoit [2].
Quoy voyant Mort, et comme Amour savoit
D'un mesme coup relever et abbattre :
— « Amour fait bien, dit-elle, de s'esbatre,
Il est enfant, et tient l'arc pour plaisir.
Je say le mien bien autrement saisir ! »
Lors, le prenant, ceste-cy vint combattre,
Et sans lever la fit icy gesir.

1. Il pouvoit dire *vaincue*. Il ne l'a pas voulu.
L. M.

2. Il joue sur le double sens de *relever* et de *gésir*. *Relever* se dit des personnes qui étoient tombées et des femmes qui étoient en couche. *Gésir* signifioit être en couche et être couché. Bèze, en parlant d'une femme de bonne volonté, a dit :

Et quœcunque cadit nimis libenter,
Surgit ista nimis illibenter...

sans se mettre en peine si cet *illibenter* étoit latin.
L. M.

DE FEUE Mme DE LUSTRAC

FRANÇOISE DE POMPADOUR, QUI MOURUT A S. GERMAIN EN LAYE LE VINGT-HUITIÈME JOUR DE DÉCEMBRE 1548 [1].

Une Françoise en ce lieu est posée,
Du sang antique et clair de Pompadour,
Et du seigneur de Lustrac espousée,
Laquelle avant que faire au ciel retour,

Fit par la France autant qu'elle a de tour
De ses vertus voir si grande assemblée,
Que de sa perte elle est or[2] si troublée,
Qu'autant le deuil que l'honneur l'environne;
De pleurs s'en est la Seine redoublée,
Et croy que moins n'en a faict la Garonne[3].

1. Françoise de Pompadour, fille d'Antoine de Pompadour et de Catherine de La Tour, fille d'Agne de La Tour, quatrième du nom, vicomte de Turenne, épousa, en 1511, Galiot Les Tours, et se remaria, en 1524, avec Antoine de Lustrac, dont elle eut une fille, Marguerite, en la personne de laquelle la maison de Lustrac a fini. L. M.

2. *Or*' vient du latin *hora* et signifie présentement. On peut l'écrire sans apostrophe; nos anciens ayant dit : *or, ore* et *ores*, de même qu'*encor, encore* et *encores*. L. M.

3. Elle mourut à Saint-Germain-en-Laye, sur la Seine, et elle étoit dame de Lustrac en Quercy, sur le Lot, non loin de la Garonne. L. M.

Epitaphe

PRINS D'UN ANTIQUE LATIN[1].

SACHEZ, passans, qu'en ce sepulcre bas
Gisent enclos d'Amour tous les esbats,
Et tous ses feux estaints avec la cendre
D'une qui sceust cent mille cœurs esprendre,
Et qui plus haut n'eslevoit son désir
Qu'à recevoir et à donner plaisir

De sa beauté et de son embompoinct,
Ne croyant rien de ce qu'on ne voit point [3].
Un mari eut qui pas seul ne l'avoit,
Car vivre ami des Amans il savoit,
Dont pour sa mort vefve [4] elle ne devint,
Ains se trouva femme de plus de vingt.
Or' vous qui veufs d'elle estes demourés
(Si encor sont vos cœurs enamourés,
Vous ressentans de sa flamme ancienne)
Marchez leger sur ceste tombe sienne,
Pour n'esveiller en son corps reposant
Quelque desir qui luy soit plus pesant,
Que de ce marbre et de vous n'est le fais ;
Ayant la charge et non point les effects [5].

1. Inscription soi-disant trouvée, non pas à Rome, en l'église de Sainte-Marie *del popolo*, comme l'a cru Brantôme, en ses *Dames galantes*, mais à Bresse, dans le domaine de Venise. Gruter l'a rapportée comme fausse. Pierre Apianus l'a publiée le premier, en ces termes, dans ses *Inscriptiones sacrosanctæ vetustatis* (Ingolstad, 1534, in-fol.): L. M.

Hospes, ni properas, morare paulum.
Omnes hîc veneres jacent sepultæ.
Omnes, proh! dolor, hîc faces Amorum
Unius cinis obruit Neæræ,
Quæ raræ potuit decore formæ,
Succi plena, proterva, ludibunda,
Languentes etiam senes movere.
Summum cujus erat bonum voluptas.
Terras scilicet esse dictitantis
Quidquid de Jove, fata post suprema,
Sperari solet aut solet timeri.
Uxorem Eutychus hanc sibi suisque

Cognatis et amiculis pararat,
Qui mox præcoce morte raptus, illi
Vigenti minimum suos sodales
Pro solatiolo viros reliquit.
At vos quotquot adhuc boni sodales
De tot conjugis unicæ maritis
Restatis vidui superstitesque,
Si nondum prior ille vester ardor
In ventos abiit, pede inscientes
Calcare hunc tumulum gravi cavete,
Ne fors pondere non ut antè dulci
Per vos se doleat premi Neœra.

2. Contre la maxime : *Invisibile tanquam videns sustinuit* (Hébr. XI, 27). JAMET.

3. Sainct-Gelays écrit *vefve;* néanmoins écrivant *veuf*, il devoit prononcer *veuve*. Le petit *Catholicon* latin-françois (Paris, 1506, in-4) écrit *veufve*. La Noue écrit *vefve*, en ajoutant qu'on prononçoit *veuve*. Corneille ne prononçoit pas autrement le nom de sa comédie, bien qu'il ait écrit *la vefve*. Paul Boyer fait rimer *vefve* avec *febve*, et du Bartas le fait rimer avec *glaive*. Ils ont tort l'un et l'autre. L. M.

4. Voyez, touchant les prétendus sentiments des morts sous leur tombe, ce que raconte Brantôme, t. II, p. 264 de ses *Dames galantes*. L'idée exprimée dans les derniers vers est rendue de la manière la plus confuse. L. M.

Je crois avoir éclairci la phrase en rétablissant l'ordre des deux derniers vers, évidemment intervertis par les anciens éditeurs. P. B.

DU CŒUR DU FEU ROY FRANÇOIS,

ENTERRÉ A HAUTE-BRUYERE [1].

Du bon François, des Princes l'ornement,
Qui de fortune et de foy fut vainqueur,

Cy est enclos le magnanime cœur,
Qui clos à peine estoit du firmament [2].

1. Haute-Bruyère, hameau de Seine-et-Oise, arrondissement de Rambouillet. Il s'y trouvoit une abbaye de religieuses de l'ordre de Fontevrault, où fut déposé le cœur de François Ier, dans une urne dont Lenoir a conservé le dessin et les inscriptions. E. P.-B.

2. C'est la pensée de Juvénal, sat. X :

Unus Pellæo juveni non sufficit orbis;
Sarcophago contentus erit. L. M.

AUTRE.

Que tient enclos ce marbre que je voy !
R. — Le grand François incomparable Roy.
— Comme eut tel Prince un si court monument ?
R. — De luy n'y a que le cœur seulement.
— Donc icy n'est pas tout ce grand vainqueur ?
R. — Il y est tout ; car tout il estoit cœur [1].

1. Mieux valoit dire : *Il étoit tout cœur*. Le P. Bouhours, dans la *Manière de bien penser*, a eu raison de dire qu'en pareil sujet il falloit quelque chose de plus solide et de plus réel. Sainct-Gelays a pris cette pensée de l'épitaphe que *Giovan Francesco Stoa*, de Quinzano, a composée pour le cœur de la reine Anne, femme de Louis XII :

Cor jacet hic, cujus? — Ducis inviolabilis Annæ.
Cur nisi cor? — Vivens cor nisi tota fuit.

Il a mis à tort *nisi* pour *non nisi*. Il auroit pu dire :

Cur modo cor? — Vivens cor quia tota fuit.
L. M.

DE MARIE COMPANE,

FEMME DE NICOLAS DE HERBERAY SEIGNEUR DES ESSARS [1].

Non les trois Sœurs maistresses de la vie [2],
Mais les neuf Sœurs, dont Pinde est honnoré,
A Herberay sa compagne ont ravie,
Craignant si plus elle y eust demeuré,
Que moins leur troupe eust esté fréquentant,
Et qu'une eust eu ce que neuf ayment tant.

1. J'ai remarqué que N. de Herberay passoit pour un bon écrivain. Nicot le cite dans son Dictionnaire, comme les académiciens de *la Crusca* ont cité Boccace dans le leur. On trouvoit néanmoins son style affecté et son orthographe hasardée. Tel est le jugement d'Abel Mathieu, dans son *Devis de la langue françoise*, et de Pasquier, lettre IV du livre III.

Le nom de la femme de Herberay étoit Compan. Sainct-Gelays a dit Compane, comme plus haut Charlotte Aymonde, au lieu de Charlotte Aymond.

L. M.

Des Essarts auroit été marié deux fois et Marie Compan seroit sa seconde femme. J'ai trouvé quelque part ce renseignement : Jeanne de Neuville épousa, en 1521, Herberay des Essarts. Elle étoit fille de Nicolas de Neuville, seigneur de l'Equipée, des Thuileries, etc.

E. P.-B.

2. Les trois sœurs sont les trois Parques, comme les neuf sœurs sont les neuf Muses. L. M.

ÉLÉGIES.

ÉLÉGIE D'OVIDE PARAPHRASÉE [1].

Oudr Mari, bien qu'ayes imposée
Songneuse [2] garde à ta jeune espousée,
Tu ne fais rien ; car chacune à part
Se doit garder par bonté naturelle. [elle
Si sans contrainte aucune est preude-femme,
Celle-là seule est chaste et sans diffame ;
Mais s'elle laisse à venir à l'effect
Pour ne pouvoir, certes elle le fait.
Quand le corps donc tu auras bien caché,
Le cœur sera d'adultere entaché ;
Ny, pour moyen qu'on tienne, possible est
D'en garentir une s'il ne luy plaist.
On a beau clorre et de clefs s'emparer,
On ne sauroit les desirs separer (*a*),
Et quand entrer ne pourroit une mouche,
Si s'en ira l'esprit à l'escarmouche ;

Et tenant hors les amis évidens,
Enclos sera l'adultere au dedans.
Croy moy, Mari, celle qui peut meffaire
Est celle-là qui le moins le veut faire,
Car le pouvoir dont elle est jouissante,
Rend son envie estainte et languissante.
Ne vueilles donc croistre par ta rigueur
Le vice foible et le mettre en vigueur;
Tu viendras mieux à tes fins et atteinte [3]
Estant traittable et ostant toute crainte.
Je vy naguere un cheval qui prenoit
Son mors aux dents, et, quand on luy tenoit
La bride courte ainsi qu'on les arreste,
Il deslogeoit comme foudre et tempeste ;
Puis se sentant un peu lascher le frain,
Il s'arrestoit et alloit petit train.
Ainsi est-il quand on nous veut retraire
De quelque cas, nous voulons le contraire,
Et sommes tous enclains, quand tout est dit,
A desirer ce qui est interdit [4].
Le patient demande tout exprès
L'eau deffendue [5] et est tousjours après.
Et qui voudroit s'estimer plus clair voir
Que fit Argus, que l'on disoit avoir
Cent yeux au front et cent autres derriere ?
L'eust on pensé laisser rien en arriere ?
Et toutesfois Amour, qui ne voit goutte,
Trompa et luy et sa lumiere toute.
De quoy servit construire et estoffer
La forte tour de dur marbre et de fer,

Pour Danaé tousjours vierge y tenir,
Si mere enfin elle y sceut devenir ?
Et au rebours quel dommage advint-il
A Ulyssès éloquent et subtil,
D'avoir laissé sa femme en sa maison,
Seule et sans garde et si longue saison ?
Pour mille amans et toute leur menée
Elle ne fut en rien contaminée.
Sans point de faute (*b*) un bien fort retiré
Est d'un chacun beaucoup plus desiré,
Et ne voit on gueres gens qui s'addonnent
A pourchasser ce que tous abandonnent.
Un larron cherche une proye estimée ;
Si faisons nous femme plus enfermée,
Ne sa beauté tant à ce nous enhorte
Que l'amitié que son mari luy porte ;
Car chacun pense en elle estre compris
Je ne say quoy qui si fort l'en ayt pris.
Ainsi le guet n'accroist la preudhommie,
Ains nous en rend la femme plus amie ;
Et faut penser que sa grand'crainte extreme,
Nous plaist autant que la personne mesme.
Et la sentant au mari porter haine,
Nous en portons plus en gré (*c*) nostre peine,
Et estimons sa crainte un plus grand prix
Que son corps mesme et ce qui en est pris.
Saches, Mari, encor' qu'il t'en desplaise,
Qu'un bien receu à haste et à mal aise,
Est trop plus grand et mieux sollicité
Que ceux qu'on prend à aise et seureté,

Et celle-là plus amie nous semble,
Qui dit : « J'ay peur ! » et de qui le cœur tremble.
Et toutesfois ce n'est pas la raison
Que femme honneste et de bonne maison
Sous si grand guet soit veue et rencontrée :
Cela se faict en Barbare contrée ;
Ny ne voy point de quoy ce guet la serve,
Fors de donner au serf ou à la serve,
Qui l'ont en garde, occasion le dire :
« C'est moy qui fais qu'on n'en puisse mesdire. »
Et par ainsi une personne estrange
De sa bonté (*d*) a toute la louange.
Ha ! il n'est pas compagnable à demy [6]
Qui ne veut pas que sa femme ayt ami ;
Ne les façons et coustumes de Romme
Sont bien à plain congnues d'un tel homme.
Ceux qui premiers la maistrise en acquirent,
Non sans grand crime et inceste nasquirent ;
Car si creance aux livres il y a,
Mars engendra de la belle Ilia,
Clause nonnain, Romulus et Remus,
Dont tant de biens vindrent et furent meus.
Si tu aimois si fort la loyauté,
Qui t'incita chercher si grand' beauté (*e*) ?
Savois-tu point, sans vouloir l'esprouver,
Que ces deux biens joincts on ne peut trouver ?
Monstre-toy donc plus courtois et plus sage,
Et ne fais point si rigoureux visage
A ta compaigne, oubliant tous les droits,
Que comme maistre alleguer tu voudrois [7].

Si ses amis acquis tu entretiens,
Elle en fera maints autres (*f*) estre tiens;
Et par ce poinct, sans peine recevoir,
De tous pourras la bonne grace avoir ;
Et si seras appellé aux banquets,
Et jouiras des devis et caquets
Des jeunes gens, et (qui est un grand poinct)
Tu auras femme en ordre et bien en poinct,
Et sera tien le profit et l'honneur
De ce dont autre aura esté donneur.

a. Var. :
Tu peux ta porte et tes murs remparer;
De son désir ne te peux emparer.

b. Var. :
Doubte.

c. C'est la leçon du Ms. H. II. Les anciennes éditions portoient : *plus aise...*

d. Var. :
De son honneur...

e. Var. :
Qui t'adressa à si grande beauté?

f. Var. :
Prou d'autres...

1. Elégie IV du livre III des *Amours : Dure vir*, etc. L. M.

Je l'ai collationnée sur le Ms. françois, 4967, de la Bibliothèque nationale. P. B.

2. *Songneuse.* C'est ainsi qu'on prononçoit ce mot; de même *élongner* et *empongner*. On n'écrit et ne prononce plus que *soigneux*, *éloigner*, etc. L. M.

3. On disoit *atteinte* dans le sens d'attente. Voyez Nicot. L. M.

4. *Nitimur in vetitum semper, cupientes usque negata.* P. B.

5. L'eau est défendue dans l'hydropisie et dans le froid de la fièvre. L. M.

6. *Compagnable* est, dans Nicot et dans Monnet. Nous lui avons préféré *sociable*, quoique plus latin. L. M.

7. *Tu voudrois* et non pas *te voudrois*, comme dans les vieilles éditions. L. M.

CHAPITRE[1].

Oqui d'ennui à mes yeux se présente,
En ce beau lieu et saison aggreable,
N'y voyant point celle où est mon attente !
Je voy assez un beau tainct admirable
Accompagné de grace si divine
Que rien mortel à luy n'est comparable.
Je voy maint œil où s'embrase et affine
Le traict d'amour, qui tousjours est en queste,
Faisant des cœurs gracieuse rapine ;
J'oy un doux chant et un parler honneste,
Qui les beautés de l'esprit represente,
Et qui d'aimer convie et admonneste[2] ;
Je voy des biens, dont chacun me contente,
Qui, làs ! sont tous de mon mal nourriture,
Ne voyant point celle où est mon attente.
Je voy autour la plaisante ceincture
Des beaux jardins, dont l'œuvre et l'artifice
Semble contendre āvecques la nature ;

Je voy le ciel appaiser là malice
Du froid hiver, et reprendre une face
Plus favorable au monde et plus propice ;
Je voy les nuicts abbreger leur espace,
Et redoubler le temps de ma querelle,
Que nul sommeil ne termine ou efface ;
Je voy sortir plus colorée et belle
L'aube du jour songneuse et diligente
De faire accueil à la saison nouvelle ;
Je voy les bois où d'Amour se lamente
Maint oyaillon, que ma plainte accompagne,
Ne voyant point celle où est mon attente.
Je voy couller le long de la campagne
Les clairs ruisseaux, que par mille endroits verse
L'ombrageux pied de la proche montagne ;
Je voy les prés en assiette diverse,
Diversement parés de robbe neufve,
Blanche, d'azur, jaune, vermeille, et perse [3] ;
Je voy les fleurs sans que nul veut s'esmeuve,
Faire en tumbant un cercle, et labyrinthe,
Où doucement estre pris on se treuve [4] ;
Je voy Narcisse et le blond Hyacinthe
Former boutons de couleur excellente,
Passans ruby, esmeraude, et jacinthe [5] ;
Je voy renaistre une joie apparente
En tous les cœurs, du mien seul desirée,
Ne voyant point celle où est mon attente.
Je voy secrette et inconsiderée
Une ferveur [6] les obstinés contraindre
A faire hommage au fils de Cytherée ;

Et si quelcun s'efforce de l'estaindre,
Je voy servir sa force et sa prouesse
De tant plus fort l'enflammer et l'estraindre ;
Je voy qu'Amour, pour sa grandeur expresse,
Fait d'une Dame une moins que bergere,
D'une Bergere une semi-Déesse ;
Et toutesfois de sa flesche legere,
Il ne peut onc dompter la violente
Qui le mesprise et s'en tient estrangere ;
Mais s'il fait tant, ores qu'elle est absente,
Qu'elle ayt plaisir que ma foy persevere,
Mesme l'hiver me sera primevere [1],
Et me verray content en mon attente.

1. Cette pièce est en rime tierce féminine. Le troisième vers se répète à la fin de chaque cinquième tercet, avec quelque légère variété. L. M.
Dans le Ms. H. II, elle est intitulée *Capitulo*. P. B.

2. *Admoneste* n'est plus en usage qu'au palais. Quelques-uns l'écrivoient *ammoneste*. Bèze prétendoit qu'on ne devoit pas faire sonner le D. On le prononce aujourd'hui. L. M.

3. Le bleu sombre se nomme *pers*, par rapport aux Perses, et *turquin*, par rapport aux Turcs, qui font un fréquent usage de cette couleur. (Scaliger contre Cardan, 325, 10.) L. M.

4. On est arrêté par la crainte de marcher dessus. L. M.

5. L'Académie françoise, dans son jugement sur le *Cid*, trouvoit, à propos de ce vers :

Entre tous les amans dont la jeune ferveur...

que *ferveur* étoit plus propre à la dévotion qu'à l'amour. L. M.

6. Aujourd'hui, *jacinthe* est le nom de la fleur et *hyacinthe* celui de la pierre précieuse. Remy Belleau, en ses *Amours des pierres précieuses*, dit *hyacinthe*. (Voyez l'éd. elzév. donnée par A. Gouverneur, III, 64.) P. B.

7. *Primevère*, mot italien, pour dire le printemps. Il n'est plus en usage que dans la signification d'une fleur. L. M.

C'est un mot à regretter, ainsi que *renouveau*. P. B.

CHAPITRE [1].

Jà commençoit la vermeille compagne
Du vieil Titon à faire espanouir
Cent mille fleurs par chacune campagne,
Et voyoit on les estoiles fuir
Vers occident pasles et sans couleur,
Et du beau jour le monde s'esjoüir.
Le long ennuy de mon triste malheur
Avoit desja fait payer à mes yeux
Le dur tribut de larmes et douleur ;
Et moy, vaincu de travail soucieux,
Sentois à moy retourner mes pensées
Et de repos me faire ambicieux ;
Quand celuy Dieu qui les a dispensées
Du bas desir des choses de la terre,
Dont elles sont, làs, mal recompensées,
Sortit de moy s'en allant ailleurs querre
Nouveau triomphe, et me laissa en paix,
Pour me livrer après plus forte guerre.

Alors le somne, ayant un voile espais
D'obscur oubli, mit fin à mon veiller,
Et donna cesse au mal dont je me pais.
Mais le desir, qui ne sait sommeiller,
De ce court bien ayant deuil et envie,
Nouveau travail me vint appareiller,
Et m'amena celle pour qui la vie
Seule m'est chere en ces terrestres fanges,
Et qui au ciel me guide et me convie ;
Celle de qui les supremes louanges
Voudrois chanter en si claire buccine [2],
Qu'on l'entendist des regions estranges ;
Celle qui est seule source et racine,
De mon bonheur, s'il me doit advenir,
Et qui mon mal ordonne et predestine.
Quand je la vy, nul autre souvenir
Me demoura, fors de larmes espandre,
Et me sentis un marbre devenir.
Là commençay vivement à entendre
Comme l'on meurt du bien inesperé,
Et dy ainsi sans longuement attendre :
« Ha seul espoir du cœur desesperé,
Quel dieu cruel des amis ennemi
M'a si long-temps de vostre œil separé ! »
Ces mots à peine eus-je dit à demi
Qu'elle, rompant mes dits et son silence,
Me dit : « O cœur de feinte trop ami :
« Où est le nœud de ta benevolence,
Que tu disois assez ferme et estraint,
Pour faire au temps et à mort violence ?

« Où est la foy du vouloir non contraint,
Prouvée en feu de si vive estincelle,
Que tu devois avant luy estre estaint?
« Donc a ton cœur consenti que de celle
Qui l'eslevoit à honneur et clarté,
Le retirast affection nouvelle?
« Donques changée est en legiereté
Ta ferme emprise, et honneste service
Devenu vile et serve liberté;
« Et pour couvrir la coulpe et malefice,
Tes yeux, ta langue, et tes mains fay user
De plus courtois que recevable office?
« Va de tes dits et escrits abuser,
Et de tes pleurs, une moins congnoissante,
Qui mieux les sache ou croire ou excuser!
« Trop m'est ta fraude aperte et paroissante,
Et la vapeur de ton feu qui reluit,
Que peu de temps fera voir perissante.
« Une autre donc en esclaire à sa nuict[3],
Et de ma longue et honneste espérance
Cueille l'ingrat et non durable fruit.
« Tost se verra l'erreur et l'ignorance
Tumber à terre, et s'eslever aux cieux
Le desir juste et la perseverance.
« Doux me sera ton mal pernicieux
Pour ce bien seul qui te fera blasmer
Ce qui t'est or' cher et delicieux.
« Te voir en peine, elle un autre estimer
T'enseigneront le different usage
Du vray au faux, du bien au mal aymer. »

Là se taisant destourna son visage,
Plein d'un rassis mais rigoureux semblant,
Laissant au mien de mort signe et presage.
J'avois esté mieux un tronc ressemblant,
Qu'un homme vif durant son long parler,
Et ne mouvois rien que le cœur tremblant.
Mais la voyant si prompte à s'en aller,
A ce besoin sceut ma peur se restraindre
Et mon audace à mon deuil s'égaler ;
Et comme on voit embrasser et estraindre
Un arbre au lierre à feuille tousjours verte,
Ainsi l'osay-je arrester et contraindre.
Et dy : « Madame, aumoins me soit ouverte
Brieve audience et ne vous interdites
Le bien d'ouïr verité descouverte.
« Pas n'est estainte, helas, comme vous dites,
La flamme esprise au soleil reluisant
De vos beautés et celestes merites !
« Ains est tous-jours nouveau feu produisant,
De tel effect et en telle frequence,
Que leur grand nombre a eux-mesme est nuisant,
Et trop heureuse et longue est la sequence [1]. »

1. Il faut supposer que ces vers sont adressés à quelque belle religieuse, qui vouloit bien aimer platoniquement l'auteur. Il accepta d'abord ; mais peu après il aima mieux chercher ailleurs un amour plus sensuel. L. M.

2. *Buccine* : trompette, du latin *buccina*. Marot :

Je chanteray plus haut qu'une buccine.

De plus anciens ont dit *busine* ou *buisine*, d'où le verbe *buisiner*, pour sonner de la trompette. L. M.

3. Le verbe *éclairer* régissoit autrefois le datif : *éclairer à quelqu'un*, pour éclairer quelqu'un. Le sens de la phrase est que la dame, méprisant le feu grossier dont son amant brûle pour une autre, consent que ce feu serve à éclairer les ténèbres où vit sa rivale. L. M.

4. Une *séquence*, à certains jeux, est une suite de cartes de même couleur. Ici c'est une série de perfections, que Sainct-Gelays trouve trop longue, parce qu'il y en avoit au moins une qu'il eût souhaité ne pas être dans celle qu'il aimoit. L. M.

TRANSLATION D'UN EPIGRAMME DE CATULLE [1].

Si c'est à l'homme aucun contentement
De ramener en son entendement
Ce qu'il a faict honnestement et bien,
Quand il se sent n'estre coupable en rien,
N'avoir jamais rompue et violée
Sa saincte foy, ny pris à la volée
Des dieux hautains l'immortel tesmoignage,
Pour à autruy dresser quelque dommage,
Certes, Catulle, à bien bonne raison
Peux-tu attendre avoir longue saison [2],
Beaucoup de bien et joye appareillée
De ceste amour penible et travaillée ;
Car tous les biens dont, de volonté bonne,
Peuvent user envers une personne
Tous les humains en parolle ou effects,
Par toy, Catulle, ont esté dits et faits ;

Qui, làs ! sont tous perdus et oubliés
Du cœur ingrat où les as employés.
Parquoy voyant l'estat de ton affaire,
Que veux-tu plus ? te pendre ou te deffaire ?
Que ne prens-tu cest arrest et propos
De te restraindre et remettre en repos,
Cessant de vivre en misere importune,
Malgré le ciel et la triste infortune ?
Une amitié longue et de telle sorte
A soudain rompre est difficile et forte :
Bien forte elle est ; mais comment que tu faces,
Si faut-il bien que du tout t'en deffaces.
Autre moyen d'eschapper tu n'as point :
Il faut sur toy vaincre et gaigner ce poinct :
En cest endroit faut monstrer ta vertu,
Puisses le faire ou ne le puisses tu.
O Dieux du ciel ! si c'est vostre nature
D'avoir pitié, et si à creature,
En la mort mesme et extreme decours,
Donnastes onc audience et secours,
Soit or' vostre œil sur moy povre arresté !
Et si ma vie innocente a esté,
Veuillez oster mon esprit soucieux
De ceste peste et mal pernicieux,
Lequel entrant en mes os peu à peu
Si bien espoindre et saisir les a peu,
Que comme un homme hebeté de ses sens
Plus de liesse en mon cœur je ne sens.
Las ! maintenant requeste ne vous fois
De son amour comme j'ay autre-fois,

Ne qu'elle veuille au devoir satisfaire
D'un seul ami, ce qu'elle ne peut faire :
Je ne veux rien fors seulement guerir !
De ce seul bien je vous veux requerir ;
Delivrez-moy, ô Dieux ! de ce grand fais
Pour mon merite et pour tous mes biensfaits [4].

1. Epigramme LXXVII de Catulle (*Si qua recordanti*), où il se console de l'ingratitude de Lesbie par la pensée de n'avoir point manqué à la fidélité promise. Après quoi, sentant qu'il ne peut se guérir de sa passion, il prie les dieux de l'en délivrer.
L. M.

2. *Longue saison* est pris absolument et signifie *pendant longtemps*. L. M.
De même ci-dessus, p. 179, vers 6. P. B.

3. *Peu à peu* rime fort mal avec le prétérit *a peu*, qu'on prononce et qu'on devroit écrire *a pu*.
L. M.

4. Le mot *bienfait* étant composé de *bien*, adverbe, et de *fait*, doit être écrit au pluriel *bienfaits*. Les Latins ont dit *benefacta* et *bonum factum*, dans le sens de bonnes œuvres. L. M.

EPISTRES.

RESPONSE DES FILLES DE MADAME,

DEMEURÉES A S. GERMAIN,

AUX LETTRES DU S. DE LA VIGNE[1].

Le grand vent dont vous vous plaignez,
Ainsi que vous le nous peignez,
Si froid qu'il vous gardoit d'escrire,
Nous a bien donné de quoy rire ;
Aussi ont les nez que vous dites
Avoir mesures si petites
Qu'il n'estoit rien par les campagnes
Si camus qu'estoyent nos compagnes.
Dont trouvant les nostres entiers,
Nous nous tenons plus volontiers
Au sejour, ne sentant icy
Nul mal, fors la peine et souci
Que ce froid moleste et indigne
Ne gele les nez et la vigne[2].

Au reste tant de biens avons
Que compter ne les vous savons;
Car leur grande diversité
Y met trop de difficulté.
Suffise-vous que nous regnons
En ce lieu, et nous promenons
Jusques dans le parc bien avant,
Sans viser qui marche devant,
Qui va lentement ou qui court;
Car chacune à soy fait la court;
Et sans plainte ou querimonie,
Sans respect ne cerimonie,
Chacune se tient pour maistresse,
Bien qu'icy est une Princesse [3]
A qui avons bien congnoissance
De devoir toute obéissance;
Mais elle a tant d'humanité,
Qu'elle nous laisse en liberté,
De laquelle usant sous son ombre,
Nous avons passetemps sans nombre,
Et pour les prendre plus divers,
Nous mettons à faire des vers
Aussi froids et aussi gelés
Que les nez dont vous nous parlez;
Mais venant de nostre devis [4],
Tels qu'ils sont faits à l'improvis [5],
Ils vous doyvent aussi chers estre
Que s'ils venoyent de main de maistre;
Car si mieux en savions ouvrer,
Et mieux en pourrions recouvrer [6],

Et n'aurions alors plus de cure
Qu'autre que vous en fist lecture ;
Là où maintenant avons peur
Qu'au loing en sorte la vapeur,
Et clos ne les puissiez tenir,
Ains en veniez entretenir
Nos filles [1] à qui plus ne chaut
Du froid près d'un feu bon et chaut ;
Mais leur œil n'est point estranger,
Pour elles n'y a nul danger,
Pourveu que vostre soing pourvoye
Que Madame point ne les voye ;
Car trop grand deuil en recevrions,
Et d'icy mesme rougirions
Entendant que ceste ignorance
Fut venue à la congnoissance
De ses yeux divins et celestes,
A qui par trop seroyent molestes [2]
Les erreurs de si basse lettre,
Où la fin il est temps de mettre.

1. André de Lavigne est auteur d'un petit in-folio gothique, *le Vergier d'honneur*, rempli de ballades, triolets, rondeaux, etc., dans le style de Coquillart, précédés d'un journal, moitié vers, moitié prose, du voyage de Charles VIII à Naples. Octovien de Sainct-Gelays, évêque d'Angoulesme, nommé dans le titre de cet ouvrage, n'y a contribué que pour une complainte de cinq ou six feuilles sur la mort de Charles VIII.

A. de Lavigne vivoit encore en 1514, car il a fait divers rondeaux sur la mort de la reine de France Anne de Bretagne ; il étoit mort en 1527, puisque Jean Bouchet, dans sa 57e épistre, consacrée à l'éloge de

Jean d'Auton, abbé d'Angle, mort cette année, a mis Lavigne au nombre des poëtes qui reçurent cet abbé dans les Champs-Elysées.

Il est présumable que le sieur de Lavigne, dont il s'agit ici, est le même poëte. En supposant qu'il avoit 40 ans en 1498, à la mort de Charles VIII, il en auroit eu 68 en 1526, temps auquel peut avoir été faite cette réponse des filles d'honneur de Louise de Savoie, mère de François Ier. L. M.

2. Il y a ici une double allusion au sieur de Lavigne et à la plante qui porte le raisin. P. B.

3. Louise de Savoie, nommée *Madame* tout court, au titre et au cinquante-sixième vers de cette épistre. L. M.

4. *Devis* : invention, dessein, du latin *divisum*, parce que la juste division des parties fait mieux comprendre l'ordre d'un tout. De là les architectes appellent *devis* le mémoire exact de tout ce qui concerne la construction qu'ils entreprennent. L. M.

5. *A l'improvis*, expression italienne : *All' improviso*, d'où le verbe *improvisare*, rendu françois par Saint-Amant, dans sa *Rome ridicule* :

> Et rions d'oüir en voix d'ours,
> Les rimeurs prompts à la riposte,
> Improviser aux carrefours. L. M.

6. *Recouvrer* : fournir. Recouvrer un valet, de l'argent à quelqu'un, pour lui procurer un valet, de l'argent, sont deux phrases qu'on trouve dans Nicot. L. M.

7. Nos compagnes, demeurées comme nous au château de Saint-Germain en Laye, d'où cette epistre est écrite. L. M.

8. Il y a, dans les éditions précédentes : *feroient molestes*. Quoique *moleste* (*molestia*), substantif, soit dans Nicot et qu'on ait pu dire *faire moleste*, on n'auroit pas dit : *faire molestes* au pluriel. J'en conclus que *seroient molestes* est la vraie leçon. L. M.

A DIANE MA NIECE [1]

Je n'eus, Diane, onc à ma fantaisie
De voir la Grèce et passer en Asie,
Puis retourner, comme assez d'autres font,
Ma soif estaindre au Nil large et profond ;
Encores moins de suyvre un Magalan [2]
Outre le cours du soleil et de l'an,
Et me commettre à la merci de l'onde
Pour commander à quelque nouveau monde.
J'ay mieux aimé, au coin d'une maison,
Du ciel apprendre et l'ordre et la raison [3] ;
Et navigeant entre livres et cartes,
En un clin d'œil voller jusques aux Parthes [4],
Que tournoyant la terre pas à pas
Voir tout le monde et ne l'entendre pas.
J'ay mieux aymé, sans bouger de nos ports,
Louer des preux les faits et les rapports,
Qui par grandeur des peines soustenues
Ont descouvert des terres incongnues [5],
Qu'en esprouvant leurs travaux et dangers
Me voir chargé de tresors estrangers.
J'ay eu si peu mon esprit agité
D'ambition et curiosité,
Qu'on ne m'a veu ne guere tracasser
Ny guere entendre à rentes amasser ;
Et quand j'eusse eu autre inclination,
Assez y a en ceste nation,
Sans discourir [6] d'un à autre hemisphere,
De quoy trop plus qu'à mes vœus satisfaire.

Ceux qui en ont la supreme puissance,
M'ont veu près d'eux, quasi des leur naissance,
Mis de la main (qui ne m'est peu de gloire)
Du grand François d'éternelle memoire [7].
Eusse-je sceu à degré aspirer
Qui de tels Rois ne se peut esperer ?
Mesme attendu que de leurs bontés grandes
Ils ont souvent prevenu mes demandes [8].
Mais je me suis d'un chemin contenté
Plain et non haut et bien peu frequenté,
Laissant monter aucuns qui de mon temps,
A plus de biens se trouvent moins contents,
Tousjours cherchans nouveau tiltre et honneur.
Mais c'est leur coulpe et non point du donneur [9],
Qui peut guerir ceux qui lui font service
De povreté et non point d'avarice ;
Plus pour celuy qu'on juge meriter
Beaucoup de biens sans l'en voir heriter,
Que le très grand qu'on tient de voix commune
Inférieur à sa haute fortune.
Ces biens icy, où tous sont si taschans,
Viennent sans reigle aux bons et aux meschans.
Un sot en peut et un sage homme avoir,
Un ignorant et un de bon savoir,
Ainsi qu'il plaist au sort les departir ;
Et je voudrois, pour heureux me sentir, [dent,
Qu'il pleust à Dieu, d'où les vrais biens proce-
M'en ottroyer de ceux que ne possedent
Nuls vicieux, ny ne sont dispensés,
A cœurs malins ne cervcaux insensés,

Et sans lesquels d'hommes n'avons que l'ombre.
D'où vient, mon Dieu ! que l'on voit si grand nom-
De forts, de sains, de beaux et bien en point ; [bre
Et de bien sages on n'en voit quasi point ?
Ny qui bien sache en venant comparoistre [a]
Le vray du faux discerner et congnoistre ?
O tres haut Dieu ! n'eust-il pas mieux valu
(Si ta bonté en ce poinct l'eust voulu)
Que les humains de ta propre main faits
Eussent esté tous sages et parfaits ?
T'a-t-il semblé que ce fust plus à toy
De dignité d'estre monarque et Roy
D'infinis sots et d'un peuple ignorant,
Que d'un qui fust les vertus honorant ?
Tant plus un Prince est sage et de grand prix,
Plus a de gens nobles et bien appris,
Et a plus cher qu'on voye en son palais
Hommes d'honneur que troupe de valets.
Un chef de guerre a bien plus de plaisir
De voir son camp, s'il a loy de choisir,
Tout de soldats le devoir bien faisans,
Que commander à un tas de paisans [b].
Et toy, seigneur, grand Dieu des exercites [c],
Te sers icy de bandes desconfites
Sans discipline et qui te font la guerre,
Tenant les champs au milieu de la terre.
Mais, ô moi fol sur tous et indiscret !
Qui mets la bouche en ton divin secret,
Et cherche enclore en vaisseau corruptible
Mer si profonde et incomprehensible !

Assez me soit de vous faire priere,
Esprits issus de l'essence première,
Seuls jouissans de sa felicité,
S'il vous desplaist de nostre infirmité
Et si du tout aliénés vous n'estes [13]
Par nos deffauts, de nous et nos requestes,
Qu'en ce propos vous veuillez aspirer [14]
A mon escrit, y daignant inspirer
Un peu du vostre [15] afin qu'à veue ouverte
Je puisse veoir verité descouverte,
Pour faire entendre à tout le moins aux miens [16]
La difference et des maux et des biens,
Et comme ils sont l'autre en l'un desguisés,
Pour imposer mesme aux plus advisés ;
Car ce savoir, sans autre art et estude,
Est le chemin de la beatitude [17].

1. Antoine du Verdier, p. 461 de sa *Bibliothèque*, parlant d'un recueil intitulé : *Parnasse des poëtes françois modernes*, reprend Gilles Corrozet d'y avoir inséré, sous le nom d'E. du Tronchet, des vers de Sainct-Gelays, *mesmes* (ce sont ses termes) *une Elégie qu'iceluy Sainct-Gelays adresse à Diane, sa fille.* Passage remarquable où cette Diane n'est pas appelée *nièce*, mais *fille* de Sainct-Gelays, qui, en qualité de bâtard, ne pouvoit avoir ni neveu ni nièce.

L. M.

J'accepte l'indication de du Verdier, mais non la déduction que La Monnoye en tire ; pour bâtard qu'on soit, on est toujours le fils de quelqu'*une*. La mère de Sainct-Gelays a pu avoir d'autres enfants que lui. Donc il pouvoit avoir des frères et sœurs, par conséquent des neveux et nièces. P. B.

2. Le Portugais Magalhaens (Ferdinand Magellan),

pilote célèbre par la découverte qu'il fit en 1520, au sud de l'Amérique méridionale, du détroit qui porte son nom. L. M.

3. On sait que Sainct-Gelays avoit fait une étude spéciale de l'astrologie judiciaire. P. B.

4. Peuples d'Asie, dont le pays faisoit partie de l'ancienne Perse. L. M.

5. Allusion à la publication, qu'il semble avoir préparée, des voyages de Jean-Alphonse, Saintongeois. P. B.

6. Dans le sens de *discurrere :* courir çà et là. L. M.

7. Il veut dire : Ceux qui ont la suprême puissance m'ont vu placer près d'eux par le grand roi François. — Ce roi le nomma son aumônier et le fit garde de sa bibliothèque de Fontainebleau, dont il dressa l'inventaire en 1544, lorsque celle de Blois y fut réunie. P. B.

8. Le roi lui donna une abbaye en son absence, pour le récompenser du dizain sur la foudre qui tomba à Douzère. Voyez tome II, p. 114. P. B.

9. C'est-à-dire : et non point *celle* du donneur. Nous pouvons regretter ce tour rapide fort usité au XVIe siècle. De Brach (t. II, p. 128) :

Bref, en sa pouvreté meilleure est sa fortune
Que du riche, duquel la richesse est commune
Despuis que le pouvoir commande à la raison.

Montaigne, *Essais* (I, 49), parlant du poisson : « En est le goust beaucoup plus exquis que de la chair, au moins pour moi. » Ailleurs encore (II, 12) : « Les Epicuriens demandent quel ordre il y auroit si la presse des mourans venoit à estre plus grande que des naissants. »

En italien, Dante (*Inferno*, II, 61) :

L'amico mio, e non della ventura.

Cette construction est également fréquente en grec.

R. DEZEIMERIS.

10. C'est-à-dire : dans l'occasion. L. M.

11. *Paisans.* Voyez la note sur le dizain : *Un Maître ès arts...* (t. II, p. 75.) L. M.

12. Il a cru qu'*exercites* seroit plus sublime qu'*armées*. Saint Paul (IX, 29), de l'*Epître aux Romains*, et saint Jacques (v. 4), ont aussi préféré l'hébreu Sabaoth au grec τῶν στρατευμάτων, exemple que la *Vulgate* a suivi. L. M.

13. La pénultième d'*estes* étant brève rime mal avec celle de *requêtes*, qui est longue. Je n'ai pas pris la peine de remarquer toutes les fautes de notre poëte contre cette règle. L. M.

Je crois que la première syllabe d'*êtes* est longue. A quoi serviroient l'accent circonflexe et l'*s* qu'il a remplacé ? P. B.

14. *Aspirer* est pris dans la même signification qu'*aspirare* dans Virgile (*Æn.*, IX, 525) :

Vos, o Calliope, precor aspirare canenti.

L. M.

15. *Vôtre* n'est point relatif à *écrit*, mais laisse à sous-entendre un substantif tel que *génie, esprit.* L. M.

16. Le pronom possessif *miens* donne plutôt ici une idée de *fille* que de *nièce*. Le cardinal Bembo ne se contraignoit pas ainsi. Il écrivoit à ses enfants : *A Torquato Bembo mio figliuolo.* Ad Helena Bembo *mia figliuola.* L. M.

17. La complète insignifiance de cette pièce, au point de vue des sentiments du cœur, est assez singulière pour être signalée. Il n'est pas moins étrange que les contemporains ne nous aient transmis aucun détail plus ou moins sérieux sur cette nièce ou prétendue fille. Peut-être avons-nous perdu, peut-être ne comprenons-nous plus quelque passage des mémoires du temps, qui jetteroit quelque lumière sur ces points mystérieux. E. P.-B.

ENIGME

EN FAÇON DE PROPHÉTIE [1].

S'il est permis de croire fermement
Que par les corps, qui sont au firmament,
Humain esprit de soy puisse advenir
A prononcer des choses à venir,
Ou si l'on peut par fureur fatidique,
Sans art ny sort, avoir sens prophetique [2],
Tant que l'on juge en asseuré discours
Des ans loïntains la destinée et cours,
Je fais savoir à qui le veut entendre
Le jeu de Paume. Que cest hiver prochain sans plus attendre,
Voire plustost, en ce lieu où nous sommes,
Les faiseurs de parties. Il sortira une manière d'hommes
Las du repos et faschés du sejour [3],
Qui franchement iront et de plain jour
Suborner gens de toutes qualités
A differents et partialités ;
Et si voulez [4] les croire et escouter,
Quoy qu'il en doyve advenir et couster,
Les joueurs. Ils feront mettre en debats apparents
Amis entre eux et les proches parens.
Le fils hardi ne craindra l'impropere [5]
De se bander contre son propre pere ;
Meme les grands de nobles lieux saillis
De leurs subjets se verront assaillis,
Et le devoir d'honneur et reverence
Perdra [6] pour lors tout ordre et difference ;

Car ils diront que chacun à son tour
Doit aller hors et puis faire retour[7]
Et sur ce poinct aura[8] tant de meslées,
Tant de discours, venues et allées,
Que nulle histoire où sont les grands merveilles
Ne fait recit d'esmotions pareilles.
Lors se verra maint homme de valeur,
Par l'esguillon de jeunesse, et chaleur
De croire trop ce fervent appetit,
Mourir en fleur et vivre bien petit;
Et ne pourra nul laisser cet ouvrage,
S'il y a mis une fois le courage,
Qu'il n'ayt empli, par noises et debats,
Le ciel de bruit et la terre de pas.
Alors auront non moindre authorité
Hommes sans foy que gens de vérité;
Car tous suyvront la creance et l'estude
De l'ignorante et sotte multitude[9],
Dont le plus lourd sera reçu pour juge.
O dommageable et penible deluge!
Deluge dy-je, et à bonne raison;
Car ce travail ne perdra sa saison
Ny n'en sera délivrée la terre,
Jusques à tant qu'il ne sorte à grande erre[10]
Soudaines eaux, dont les plus attrempez
En combattant seront pris et trempez,
Et à bon droict; car leur cœur adonné
A ce discord n'aura point pardonné
Mesme au troupeau des innocentes bestes,
Que de leurs nerfs et boyaux deshonnestes

Le changement de lieu.

Les arbitres.

Le naquet.

Les sueurs.

Les raquettes.

Il ne soit fait [11], non aux dieux sacrifice,
Mais aux mortels ordinaire service.
Or' maintenant je vous laisse à penser
Comment le tout se pourra dispenser,
Et quel repos, en noise si profonde,
L'esteuf. Aura le corps de la machine ronde.
Les plus heureux, qui plus d'elle tiendront,
Moins de la perdre et gaster s'abstiendront;
Et tascheront en plus d'une maniere
A l'asservir et rendre prisonniere,
Les fosses des jeux. En tel endroit que la povre deffaite,
N'aura recours qu'à celuy qui l'a faicte.
Et pour le pis de son triste accident
Le clair soleil, ains [12] qu'estre en occident,
Lairra espandre obscurité sur elle
Plus que d'eclipse ou de nuict naturelle.
Dont pour un temps perdra la liberté
Et du haut ciel la faveur et clarté,
Ou pour le moins sera seule et deserte,
Mais elle, avant ceste ruine et perte,
Aura long-temps monstré sensiblement
Un violent et si grand tremblement,
Que lors Ethna ne fut tant agitée,
Quand sur un fils de Titan fut jettée [13];
Et plus soudain ne doit estre estimé
Le mouvement que fist Inarimé [14],
Quand Typhoeus si fort se despita,
Que dans la mer les monts precipita.
Ainsi sera en peu d'heure rangée
A triste estat et si souvent changée,

Que mesme ceux qui tenue l'auront
Aux survenans occuper la lairront.
Lors sera près le temps bon et propice
De mettre fin à ce long exercice ;
Car les grand's eaues dont oyez deviser
Feront chacun la retraicte adviser ;
Et toutesfois, avant leur partement,
On pourra voir en l'air apertement
L'aspre chaleur d'une grand' flamme esprise,
Pour mettre à fin leurs eaues et entreprises[2].

Le feu qu'on fait pour se rafraischir.

1. Cette pièce est une des plus anciennes de Sainct-Gelays. Rabelais, qui l'a empruntée dans son *Gargantua* (I, 165 du Rabelais elzévirien), y a ajouté deux vers au commencement et dix à la fin, qu'il a changés plusieurs fois. Du Verdier l'a citée dans sa *Bibliothèque*. Desperriers (voyez ses poésies : Lyon, J. de Tournes, 1544, in-8) a fait aussi une énigme en vers, dont le mot est *trois dez*. D'Aubigné, dans son *Baron de Fœneste*, en a donné une en prose, qui a pour sujet *la filasse*. L. M.

Voy. tom. I, pag. 80 de l'éd. de Desperriers donnée par M. Lacour (P. Jannet, 1856, in-16), et pag. 165 du *Baron de Fœneste* de Mérimée (P. Jannet, 1855, in-16). Je suis porté à croire que la plupart des vers qui sont dans Rabelais ont été composés par Sainct-Gelays, son ami, probablement sur des thèmes que fournissoit l'auteur de *Gargantua*, peu exercé au maniement de la rime. P. B.

2. Il y avoit d'abord :

Ou si l'on peut, par divine puissance,
Du sort futur avoir la cognoissance. L. M.

3. *Séjour* dans le sens de *repos*. L. M.

4. Rabelais lit : *Et qui voudra*. L. M.

5. *Improperium* et *improperari*, mots de la basse latinité, signifiant *reproches* et *reprocher*. L. M.

6. Il y avoit *perdre*, faute grossière que du Verdier a copiée. Rabelais a lu : *perdra*. L. M.

7. On lisoit : *aller haut*. J'ai préféré, comme Rabelais, *aller hors*, à cause du changement que font les joueurs, lorsqu'après les deux chasses celui qui étoit au jeu en sort et que l'autre y entre. L. M.

8. *Aura*, pour *il y aura*.

9. Les plus grossiers des assistants, consultés par le *naquet*, c'est-à-dire par le marqueur, décident du coup. L'étymologie de *naquet* n'est pas bien connue. On a dit *naquer* et *naqueter* à une porte, pour s'y morfondre; puis *naqueter* après quelqu'un, pour ramper auprès de quelqu'un, et *naquets* pour désigner des gens de basse étoffe, tels que sont les marqueurs du jeu de paume. — Le mot *naquet* n'est point dans Alain Chartier, ni dans Villon. Coquillart l'a employé dans cet unique endroit de ses *Droits nouveaux :*

> A beau bailleur ferme nacquet,
> Qui sache rechasser derrière.

Victor Brodeau en a usé dans un rondeau imprimé parmi ceux de Marot :

> Lors les seigneurs étoient petits nacquets.

L. M.

10. Rabelais : *Jusques à tant qu'il en sorte*.

11. Je lis : *il ne soit fait* avec Rabelais et non *il ne se fait*, mauvaise leçon suivie par du Verdier.

L. M.

12. Avant que d'être. Cet *ains* vient de l'italien *anzi*. L. M.

13. L'Etna fut jeté sur Encelade, que la mythologie fait d'ordinaire fils du Tartare. L. M.

14. Aujourd'hui Ischia, sur la côte de Naples.

L. M.

15. Le Motteux, dans ses notes sur Rabelais, prétend que ces vers énigmatiques renferment un exposé des malheurs qui attendoient les protestans à cette époque. Cette interprétation toute conjecturale satis-

fait mieux l'esprit des lecteurs sérieux, pour peu qu'ils soient versés dans la triste histoire du règne agité de Henri II. Toutefois les contemporains ne paroissent pas avoir soupçonné ce double sens caché certainement sous les vers du poëte. E. P.-B.

AUTRE ENIGME [1].

SEIGNEUR, de qui le clair entendement,
Exercité en science profonde,
A cest honneur, par le consentement
Des plus savans, qu'il n'est chose en ce monde
Dont proprement s'il luy plaist ne responde ;
Si serviteur jamais ne vous requist
Dont vostre ottroy l'attente ne vainquit,
Je vous suppli' dire lequel des hommes [2]
Devant son pere et sa mere nasquit,
J'entens vivans en ce temps où nous sommes.

1. Il adresse cette énigme à quelqu'un de ces savants hommes, tels que Budé, du Châtel, Danais et autres de ses contemporains, dont Scévole de Sainte-Marthe a fait l'éloge. Un de mes amis qui, sans érudition, avoit un génie merveilleux pour expliquer les énigmes, m'ayant un jour prié de lui en proposer une des plus obscures, je lui envoyai celle-ci, portant au bas ce vers que, bien loin d'entendre, il ne pouvoit même lire :

Ἦν μηνῶν παῖς ἑπτὰ τοκήων ἐννεαμήνων.

Après l'avoir gardée deux jours, il fut obligé de m'avouer qu'il n'en avoit pu trouver l'explication. Elle étoit, lui dis-je, contenue dans le vers grec que

j'avois mis au bas, dont le sens est que c'est un enfant, né à sept mois, d'un homme et d'une femme nés à neuf. L. M.

2. Pour *je vous supplie*. Nos poëtes, au commencement du siècle dernier, usoient encore de ces sortes de retranchements, touchant lesquels voyez Ménage, sur les poésies de Malherbe, p. 241 de la 2e édition, et ci-dessus, la note sur le v. 11 de la pièce : *O Luth! plus estimé présent*..... (tome I, pag. 239).

L. M.

ESTRENES.

En lieu de may[1], de dorure, ou de chaisne,
A ce matin premier jour de l'année,
Je vous envoye un brin de guy de chesne[2],
N'estes-vous pas richement estrenée?
Ceste façon d'en donner n'est pas née,
De moy premier : les vieux Druides sages
En presentoyent ce jour pour bons presages.
O! qu'en ce guy tel signe fut compris
(Puis que le glud se fait de ses feuillages)
Que vostre cœur du mien deust estre pris!

1. Le *may* retint ce nom même quand on le plantoit à une autre époque. Ainsi Favyn, p. 386 de son *Théâtre d'honneur,* ne devoit pas, en rapportant ces vers, mettre : *En lieu d'anneau.* Mais au huitième vers, au lieu de : *Ou qu'en ce guy...*, il lit, par un optatif : *O! qu'en ce guy...*, leçon si bonne que j'ai cru devoir la suivre.

2. On voit, dans Pline, liv. XVI, quelle étoit la vénération des Gaulois pour le *gui* de chêne, que les

Druides cueilloient solennellement le premier jour de l'année. La mémoire de cette cérémonie s'est conservée parmi nous, témoin le cri : *Au gui l'an neuf, aguilanneu, guidaneu* et même *guilandeu*, dont usent les gueux au retour de l'année pour demander la charité. Je ne doute point que de là ne soit venu le proverbe : *Courir le guilledou ;* en Bourgogne, *Courir le guillandô*, et qu'en Bretagne les *guignanniers* de Morlaix n'aient encore la même origine. L. M.

Elie Vinet, traitant la même question dans ses *Commentaires sur Ausone*, rapporte qu'il l'a entendue élucider par Sainct-Gelays et il ajoute : *Sic de hoc Merlinum conjicientem audivimus, ameno elegantique virum ingenio, et de hac re quod composuerat vernaculo sermone decasticon nobis recitavit.* »

R. Dezeimeris.

ESTRENES

ENVOYÉES AUX DAMOISELLES [1].

Ne pouvant recouvrer aux champs
Merciers, orfevres, ne marchands,
Ne rien en ces prochaines villes
Que choses trop lourdes et viles,
Pour estre si bien fortunées
Que de vous en voir estrenées ;
J'estois en vouloir et propos
De laisser ma main en repos,
Et sur le papier ne l'estendre,
Puis qu'à dons ne la vous puis tendre [2],
De peur de mettre en vos esprits,
Que je desire à meilleur pris

M'acquitter de paroles vaines
Que du devoir de vos estrenes.
A la fin vaincu du vouloir,
Je pris un jour à me douloir
Par escrit des rustiques lieux,
Par qui je semblois oublieux ;
Mais voyant trop croistre ma lettre,
Je laissay tout pour me remettre
A quand je vous pourrois revoir,
Aymant mieux vous faire savoir
Present mes complaintes diffuses,
Qu'absent vous estrener d'excuses.
Toutesfois craignant que ce jour
Tardast trop pour mon long sejour,
Je me suis advisé depuis
(Congnoissant que mieux je ne puis),
Pour moy, non pour vous contenter[3],
De quelque don vous presenter ;
Car bien que ne me sente avoir
Grands biens, si ay-je en mon pouvoir
Une chose non achettée
Que voudrois qu'eussiez acceptée,
Et que sur tous après vous j'ayme :
Savez-vous que c'est ? C'est moy-mesme.
Mais ce qui me peust desvoyer
Cy devant de vous envoyer
Rien de lourd et de mal tourné,
M'a de ceste offre destourné ;
Mesmement que quand je vaudrois
Autant que valoir je voudrois,

Pour meriter d'estre advoué
D'un lieu de chacun tant loué,
Si serois-je après bien deceu
De ne m'y trouver point receu,
Et quand bien receu je serois
De douter je ne cesserois,
Laquelle de toutes à part
En mon cœur auroit plus de part,
Veu que chacune a tant de bien [4]
Que le choix malaisé je tien [5];
Et de telle adventure offerte
Qui rien [6] perd fait trop grande perte.
D'autre part ne say comme à six
Pourroit servir homme rassis,
Veu qu'on dit que pas peu ne fait
Qui bien à une satisfait.
Ainsi me donnant peine mainte
Mon ambition et ma crainte,
L'une me fait tout desirer,
L'autre n'ose à rien aspirer ;
Par l'une à nulle estre ne puis
Et par l'autre à toutes je suis,
Si bien qu'entre desir et doutes
En me perdant je vous pers toutes,
Si vostre faveur sans mon œuvre
Me recouvrant ne vous recœuvre [7] ;
Ce qui sera si vostre bande
A soy-mesme me recommande,
En recompense duquel bien
Je ne vous souhaiteray rien

Des dons que les cieux favorables
Font aux Dames plus desirables ;
Car chacune est tant accomplie
Que de rien les Dieux ne supplie,
Sinon de rien ne vous oster ;
Car rien n'y sauroyent adjouster
Fors la santé à une ou deux,
Dont autant qu'elles je me deuls ;
Mais ils auroyent trop de reproche
Si leur santé n'estoit bien proche [4].
Au reste je requiers celuy
Qui en pareil jour qu'aujourd'huy,
Au monde estant nouveau venu
Fut offert au temple tout nud,
Que vous, mes filles, toutes six
Il gard' de maris circoncis [5].

1. Les filles d'honneur de la reine. P. B.

2. *A* est pris pour *avec*, comme dans cette phrase de Villehardoin : *Là trouvèrent-ils le comte Looys* à *moult planté de bone gent*. Ronsard se servoit de ò pour avec. Voyez son *Art poétique* (œuvres de Ronsard, Paris, Franck, 1867, in-16), VII, p. 329. P. B.

3. Pour ma satisfaction plutôt que pour la vôtre. L. M.

4. Tant de mérite. L. M.

5. La règle et l'usage vouloient qu'on écrivît *je tien, je vien*, sans *s*. L'usage depuis, contre la règle, a voulu : *je tiens, je viens*, avec un *s*. L. M.

6. *Rien* pour *quelque chose*. Nos anciens disoient indifféremment : *sur tout rien, sur toutes riens*, pour : *sur toutes choses*. L. M.

Et, en effet, *rien* vient du latin *rem*, accusatif de *res*. P. B.

7. Jean Le Maire, dans la deuxième épître de l'*Amant verd*, a dit *euvre* pour *ouvre* dans le milieu du vers :

L'autre qui bée et euvre ainsi la gorge.

Il le fait rimer avec *chef-d'œuvre* dans le conte IIe de Cupido et d'Atropos. — On trouve *cœuvre* et *recœuvre* dans le *Roman de la Rose*, mais toujours pour la rime, de même qu'ici et dans Marot. Voyez tom. I, p. 238, la note sur le dixième vers du madrigal : *Il n'est mal comparable.* L. M.

8. La santé de ces dames. L. M.

9. Il a en vue le deuxième conte de Bebelius, ainsi rapporté dans la *Consolation des Tristes* (Rouen, 1554, in-16) :

Une chrestienne interrogeoit la femme
D'un juif, touchant la circoncision
De leur prépuce et luy disoit : Madame,
Estimez-vous la circoncision,
Comme faisons en grand dévotion
Le saint baptesme et digne sacrement ?
— Cela, dit-elle, estimons nullement ;
Car aux enfants la chair voyons oster,
Qui diminue un membre et instrument
Qu'il vaudroit mieux, ce me semble, augmenter.

L. M.

CHANSONS.

I.

Puis que vivre en sèrvitute
Je debvois triste et dolent[1],
Bien-heureux je me repute
D'estre en lieu si excellent.
Mon mal est bien violent,
Mais amour l'ordonne ainsi :
Veuillez en avoir merci[2].
Vostre beauté sans pareille
Ne doit prendre à desplaisir,
Qu'à l'aimer je m'appareille,
Car mieux on ne peut choisir.
Si j'ay par trop de desir,
J'ay beaucoup de foy aussi :
Veuillez en avoir merci.
Vous seule estes la Fortune
Qui mon heur va mesurant,

Si vous m'estes opportune,
Peu me chaut du demourant.
Sans vous je vis en mourant,
Et m'est le jour obscurci :
Veuillez en avoir merci.

Autre bien ne veux pretendre
De mes plaintes et clameurs,
Sinon que veuillez entendre
Que c'est pour vous que je meurs.
En mes yeux n'a plus de pleurs [3],
Et mon cœur est jà transi :
Veuillez en avoir merci.

Si l'on portoit la pensée
Au front, comme on fait les yeux,
Ma voix seroit dispensée
De son office [4] ennuyeux.
Par vous-mesme entendriez mieux
Mon travail et mon souci :
Veuillez en avoir merci.

Au cœur des bestes sauvages
Rigueur loge proprement,
Mais sur les humains courages
Amour a commandement ;
Et toutesfois en torment
Me tient le vostre endurci :
Veuillez en avoir merci.

Plus cruelle et plus doubable [5]
L'on vous pourroit estimer
Que nulle beste indomptable
De la terre ou de la mer,

Si vous laissiez consommer
Mon cœur en ce malheur cy :
Veuillez en avoir merci.
Mais plus douce et plus aimable
Amour vous fera nommer
Que la déesse amiable
Qui print naissance en la mer,
Si vous me voulez aimer,
Et voir mon mal addouci :
Veuillez en avoir merci.
Ce vous est peu de conqueste
D'aller ma fin poursuyvant ;
Bien vous seroit plus honneste
Sauver un vostre servant,
Un qui pourroit en vivant
Vostre nom rendre esclarci :
Veuillez en avoir merci.

1. Dans les anciennes éditions, on lit à tort :

Puisque vivre en servitude
Je me vois.....

Le Ms. H. II a fourni la véritable leçon. P. B.

2. Ménage avoit été repris par Furetière d'avoir, dans la première édition de ses *Origines françoises*, dérivé *merci* de *miseresce*. Dans la seconde (ce qui est assez plaisant), il a repris Bochard d'avoir proposé la même étymologie. Il est sûr, comme Nicot le premier l'a observé, que *merci* vient de *merces*.
L. M.

3. *N'a plus* pour *n'y a plus*. L. M.

4. Il y avoit *côté*. Un vieux recueil lit *office* : c'est comme il faut lire. L. M.

5. *Doubtable*, pour *redoutable*. Coquillart, titre II

des *Droits nouveaux*, parlant de gens dont la mine impose (voyez Œuvres de Coquillart, I, 67, Paris, Jannet, 1857, 2 vol. in-16) :

Et sont portez, prisez, doubtez.

Alain Chartier, dans la *Belle Dame sans merci :*

Qui a faucon, oisel ou chien
Qui le suit, aime, craint et doubte,
Il le tient chier et garde bien.

Le même, au *Parlement d'amour*, a dit *doubtance* pour *crainte*. — Jean Marot, *Voyage de Venise :*

Voilà comment estes craints et doubtez.

L. M.

II.

AUTRE

POUR LA GUITTERRE, SUR LA CHANSON DES NÈGRES :

Se lo commo non me dan[1].

Et quel grand diable est cecy ?
Veut-on que je couche ici ?
Seray-je encores long-temps
En ce maigre passetemps ?
Mynuict est pieça sonné,
Par Dieu, c'est bien promené !
Je fay bien de leur vallet [2]
D'icy trembler le grelet[3].

Quelque autre monsieur est là
Et je chante fa, sol, la,
Et fais icy du nièz.
Au moins dy que tu n'y es[4].
Qu'au diable la passion,
L'heure et l'assignation,
Ny qui jamais y viendra
Tant comme il me souviendra
De ce visage de bois[5] ;
A Dieu, Belle, je m'en vois !
Par Dieu vous n'aurez de l'an
Moy ny ma guitterre ; bran[6] !

1. Jargon mêlé d'espagnol et d'italien. Ces mots commençoient une chanson accommodée à une danse nommée alors *morisque*, dansée par des nègres. L. M.

2. Je fais le personnage de leur valet. L. M.

3. Je n'ai jamais lu *grelet* qu'ici. On dit *trembler le grelot, grelotter*, pour *trembler de froid*. L. M.

La Monnoye, ami de Ménage, eût dû se rappeler le chap. CCCXXIV de ses *Observations sur la langue françoise*, où il dit du grillon : « Les Poictevins disent un *grelet*, les Angevins un *grésillon*, et les Normands un *criet*. » — En Berry, on dit un *grelet* ou un *guerlet* : « Le *grelet* et le *sauteriau*, ou, si vous l'aimez mieux, le *grillon* et la *sauterelle*. » (G. Sand, *la Petite Fadette*.) P. B.

4. *Saltem aliquis veniat qui mihi dicat : abi !* L. M.

L'idée de Sainct-Gelays est bien plus drôle. J. Pain l'a imitée dans sa chanson du *Ménage de garçon* :

C'est toujours, en ouvrant ma porte,
Moi qui dit que je n'y suis pas. P. B.

5. On dit proverbialement, quand on trouve la porte fermée, qu'on trouve visage de bois.

L. M.

6. *Bran!* expression brusque de colère. Marot :

Bran ! laissez-moy, ce disoit une.

Les femmes disent : *foin !* ne voyant pas qu'elles donnent lieu de penser à un autre mot; comme cette dame qui, jouant aux cartes avec un homme, disoit : Voilà un fichu jeu! — Madame, riposta le joueur, ne vous contraignez point. L. M.

Bran signifie proprement κόπρος ἀνθρώπινος, *excrementum humanum*. Montaigne s'en est plusieurs fois servi dans le même sens qu'ici. *Bran du fat!* dit-il quelque part.

Si Cambronne eût vécu au XVIe siècle, et pris part à la bataille de Pavie, par exemple, c'est de ce mot qu'il se fût servi pour faire la fameuse réponse que l'histoire a enregistrée, tout en modifiant sa forme authentique et native. E. P.-P.

III.

AUTRE CHANSON[1].

Mon Dieu que j'ay de mal !
Mon ami m'a laissée,
Et d'un suis pourchassée
Qui n'est point son egal.
Mon ennuy principal,
Après m'estre abusée,
Est me voir accusée
D'aymer cest animal [2].

Car mon cœur partial
Tient sa foy conservée
Pour colomne eslevée
Et pour arc triomphal.
C'est l'ordre general
De voir une affettée[3]
Se trouver mieux traittée
Qu'une ayant cœur loyal.
J'ay faict un souspiral[4]
Pour ma flamme cachée,
De ma bouche asseichée,
Qui n'a plus de coral.
Mon œil fut le portal[5]
Par où elle eût entrée ;
Or' de pleurs suis outrée
Dont il est le canal.
Trop me fut liberal
Le fils de Cytherée
De sa fleiche tirée
Pour mon malheur fatal.
Qu'il cherche autre vassal,
Autre ame martirée ;
Je me suis retirée
Loin de son tribunal.
A Dieu danse, à Dieu bal !
Ma joye est achevée.
Plus ne seray trouvée,
En masque à carneval[6].

1. Elle est faite au nom d'une dame et écrite sur deux rimes. P. B.

2. Ce nouvel amant. L. M.

3. Une *affettée* est une coquette dont les paroles et les manières n'ont rien que d'*affecté*. Furetière va chercher l'origine de ce mot dans le bas breton *affet*, qui signifie *baiser*. Mais *affet* vient d'*affectus*. Il n'étoit donc pas besoin de chercher au delà du latin. L. M.

4. Charles d'Orléans (ballade CIII, éd. Champollion Figeac) :

Par les fenestres de mes yeux
Le chault d'amour souloit passer.

Sainct-Gelays devoit d'ailleurs connoître ce passage célèbre du poëme d'*Héro et Léandre* (v. 94) :

Ὀφθαλμὸς δ'ὁδός ἐστιν ἀπ' ὀφθαλμοῖο Βολάων
Ἕλκος ὀλισταίνει, καὶ ἐπὶ φρένας ἀνδρὸς ὁδεύει.
R. DEZEIMERIS.

5. Nicot écrit *soupiral*, mais il y a longtemps qu'on dit *soupirail*, *corail* et *portail*.

6. On ne trouve dans Nicot ni *carneval* ni *carnaval*. On trouve l'un et l'autre dans Monet, postérieur de quarante ans à Nicot.

IV.

POUR LA GUITERRE [1].

Je ne veux point de trop volage amie,
Ny ne la veux aussi trop endormie [2] :
L'une a tousjours nouveaux amis en mue,
Et l'autre point assez ne se remue.
La Dame qui l'honneste ami refuse,
Non point l'ami, mais elle-mesme abuse.

Telle est facheuse, et fait la rencherie,
Qui sans pourchas se verroit bien marrie.
Soit que plaisir on preigne ou qu'on labeure,
Qui plus en prend et plus lui en demeure.
Il n'est pas dit, pour avoir une femme,
Qu'on soit exempt de l'amoureuse flamme ;
Ny n'est raison pour un mari qui tanse [3]
Que d'autre ami on perde l'accointance.
La loyauté à dire est bien jolie,
Mais de l'avoir c'est une grand' folie.
Ami cocu, veux-tu que je te die,
Ne fay entendre à nul ta maladie ;
Car si ta femme un coup est découverte
Elle voudra le faire à porte ouverte [4].
Estre cocu n'est point mauvaise chose,
Qui quelque mal d'ailleurs n'y presuppose [5].
Mais il n'est rien si bon et sans offense
Qui ne soit mal, si mal estre on le pense.
Malheureux est qui malheureux cuide estre,
Et seul heureux qui tel se veut congnoistre.
Faites que peine et le travail me plaise,
Si j'ay repos je suis mal à mon aise.
Faictes que d'art et labeur ne me chaille,
Je seray mal s'il faut que je travaille.
Mainte chose est à l'un délicieuse,
Qui à l'autre est dure et pernicieuse.
Que sert d'avoir belle femme et polie
A qui s'en fache et s'en melancolie [6] ?
Et dequoy nuit la laide et mal apprise
qui la tient pour belle et pour exquise [7] ?

J'estime bon ce qu'on aime et pourchasse,
Et mauvais est ce qu'on refuse et chasse.
L'opinion ostée hors de l'entente [a],
Toute chose est de soy indifferente.
Ne mets donc rien de ta femme en ta teste,
Ou ne te tiens ny elle moins honneste;
Ou t'estimant d'elle avoir une tache,
Gardes-toy bien au moins qu'on ne le sache.
Le remède est à qui les cornes porte
De les planter ailleurs de mesme sorte.
Qui de sa mie a le bien qu'il désire
Il sait assez, il ne luy faut rien dire;
Et qui l'a eu et voit sa place prise,
Je lui apprens de faire autre entreprise.
Et qui au moins en a bonne parolle,
Apprendra bien s'il est en bonne escolle.
Qui rien n'en a, mette peine d'apprendre :
Où rien n'y a, il n'y a rien à prendre [b].

1. Cette pièce donne les préceptes d'un amour commode. La morale galante des vieilles chansons et des opéras a été condamnée par nos écrivains, même goguenards, tels que H. Estienne dans son *Apologie*, et Guill. Bouchet dans sa *XIXe Sérée*. Tous deux rapportent quelques-uns de ces couplets, sans avoir peut-être su quel en étoit l'auteur. Bouchet en extrait un dizain :

Amy cocu, veux-tu que je te die...

qui a été réimprimé dans les *Muses françoises* (Paris, Guillemot, 1607, in-12), f. 208. L. M.

Nous avons reproduit ce dizain d'après le Sainct-Gelays de Pierre de Tours (Lyon, 1547, in-8), qui étoit

inconnu à La Monnoye, mais que H. Estienne connaissoit peut-être. P. B.

Comparer avec la XXIVe chanson de Marot :

Quand vous vouldrez faire une amie...

E. P.-B.

2. Martial, I, épig. 58. — Ausone, épig. 38.

L. M.

3. *Tenser*, de *tensare*, fréquentatif de *tendere;* ainsi Virgile, *Æn.*, XII, 938 :

Ulterius ne tende odiis... L. M.

Tancer vient plutôt du latin barbare *tentiare*, qui avoit le même sens. P. B.

4. Ovide, *Art d'aimer*, II, 589 :

Quod antè tegebant,
Liberius faciunt, ut pudor omnis abest.

L. M.

5. Montaigne a soutenu la même thèse : *Essais*, liv. III, ch. v ; Rabelais, en maint endroit de son *Pantagruel;* La Fontaine, dans la *Coupe enchantée*, et surtout Brantôme, dans ses *Dames galantes* et ailleurs, car il a le talent de dire des polissonneries, même en parlant de Bayard ou de l'Hospital. E. P.-B.

6. On a dit *mélancolier* quelqu'un, *contristare*, et *se mélancolier*, *contristari*. Ces mots n'ont guère survécu à Sainct-Gelays. L. M.

7. Ausone, Epig. 76. L. M.

8. *Entente*, sens qu'on donne aux choses. Notre auteur a employé ailleurs ce mot dans une autre signification. L. M.

9. Loisel, en ses *Institutes coutumières*, 912 :

Où il n'y a que prendre, le roy perd son droit.

P. B.

V.

AUTRE [1].

Si j'ayme ou non, je n'en dis rien;
Chacun en pense ce qu'il veut;
Si l'amour me fait mal ou bien,
Nul que moy ne s'en loue ou deult.
Qui veut savoir ce qui en est,
Il se travaille et me desplaist.
Mon œil se dit : « On a appris
De chercher ce qui les cœurs poind;
Quand bien donc j'en serois espris,
Tout seul ne le serois-je point. »
Mais l'œil peut aller telle part
Que le cœur bien loin se départ.
Un cœur bien ferme assez de fois
Par un œil a esté vaincu,
Mais garent du mien je me fois [2],
Attaint n'en est ne convaincu [3].
Tel œil peut bien donner au cœur,
Qui pourtant n'en est pas vainqueur.
Le cœur est souvent resveillé
Par la puissance d'un regard.
Si j'en suis aise ou travaillé,
Je n'en dy mot et Dieu m'en gard.
Si j'ay moins de bien que de deuil
Mon cœur ne croira plus à l'œil [4].

1. Ici tous les vers sont masculins. L. M.
2. *Fois* pour *fais*. Ceci a déjà été remarqué. L. M.

3. Il y a ici une équivoque que je n'entreprendrai point d'expliquer. *Qui potest capere capiat.*
P. B.

4. On trouve, dans le *Jardin de plaisance* (Lyon, in-4 goth., *s. d.*), une longue pièce intitulée : *le Débat du cœur et de l'œil*, qui roule sur un sujet analogue. P. B.

VI.

AUTRE [1].

QUAND viendra la clarté
Des amoureuses flammes,
Qui mette en liberté
Amans, aussi leurs dames ;
Qui leurs pleurs tourne en ris,
Et jaloux bien marris !
Pleust à Dieu qu'il fust dit
Que tous ceux qu'Amour presse
Eussent plus de crédit
Chacun vers sa maistresse,
Que les facheux maris,
Et jaloux bien marris !
Et qu'on peust deposer
Un qui tanse et mal tráicte,
Pour celuy espouser
Qu'on desire et souhaite :
Nos maux seroyent gueris,
Et jaloux bien marris.

Et si quelque obstiné
Disoit qu'il en appelle,
Jour luy fust assigné
Par devant la plus belle
Qui soit dedans Paris,
Et jaloux bien marris !

1. Cette chanson, leste et bien troussée, contraste avec le style entortillé des prétendus vers amoureux de Saiuct-Gelays. La chanson et l'épigramme, voilà où il excelle. P. B.

VII.

AUTRE.

J'oy l'hirondelle
Qui son chant renouvelle [1].

J'allay aux champs à la saison nouvelle,
Au temps qu'Amour les jeunes gens martelle ;
Si me trouvay chez une Damoiselle
Honneste et jeune et gracieuse et belle ;
Maintien avoit de Deesse immortelle,
Dont fus espris d'amoureuse estincelle.
Amour me dit : « Prens accointance à elle :
Si grand' beauté n'est jamais trop cruelle ! »
Amour l'a dit, mais son cœur en appelle ;
Car congnoissant ma blesseure mortelle
Elle se tient plus estrange et rebelle ;
Sa beauté croist et mon mal renouvelle :

L'un me reboutte et l'autre me rapelle.
Que pleust à Dieu estre de façon telle,
Qu'à mon souhait je devinse hirondelle.
Je m'en irois au soir en sa ruelle
Luy dire : « Amie, entendez ma querelle,
Le dieu Amour m'a porté sur son aile
Pour vous offrir servitude eternelle,
Et descouvrir le mal que tant je cele.
Voudrez-vous bien estre si criminelle
Que me voir vivre en mort continuelle ? »
Je ne croy point qu'au cœur d'une pucelle
Il puisse avoir glaçon qui tant la gele
Qu'elle desdist un amant si fidelle.

J'oy l'hirondelle,
Qui son chant renouvelle.

1. Ces deux premiers vers ne sont pas de notre poëte. C'est une espèce de canevas qu'il a emprunté de quelque chanson de son temps. L. M.

Dans le Ms. H. II, cette chanson a pour titre : *Chanson villageoise : J'oi l'hirondelle, qui son chant renouvelle.* Le refrain n'est point répété à la fin. Les vers : *J'oy l'hirondelle*, etc., sont donc une indication de l'air.

Il y a lieu de remarquer que tous les vers sont sur une seule rime. P. B.

VIII.

AUTRE, *en dialogue.*

Que te sert, Ami, d'estre ainsi
Pensif, solitaire et transi,

Puis que tu as l'heur et l'addresse
De servir si belle maistresse,
Et de qui tu te peux vanter
D'avoir la veue et le hanter,
Ce que tous n'ont point mérité?
— Compagnon, tu dis vérité;
J'en voy le front et les cheveux,
Mais tu la baises quand tu veux [1].
— Ne me parles point de baiser,
Mais de ta tristesse appaiser,
Estant seur de sa grace bonne,
Tu es à son gré la personne
De la Cour qui danse le mieux,
Tu es l'abime de ses yeux [2],
Tant tu vas propre et bien en poinct;
Tes presens ne refuse point,
Que veux-tu mieux en attendant?
— Mais tu la baises cependant!
— Quant à moy je ne congnois rien
Qui me donne espoir d'avoir bien
Ny de mériter une amie;
Je n'entens lettre ny demie,
Je ne say sonner [3] ne danser,
J'ay peu de bien pour m'advancer,
Qui est ce qu'on veut maintenant;
Je ne suis beau ny advenant,
Je suis malheureux de tout poinct!
— Ouy, si tu ne la baisois point!

1. Si *baiser* est pris ici pour *jouir;* Sainct-Gelays est le premier qui l'aura employé ainsi. Les Grecs

n'ont jamais donné cette signification à leur φιλεῖν, ni les Latins à leur *osculari*, *basiare* ou *suaviari*. De Bèze, dans ces hendécasyllabes qu'on lui a tant reprochés : *Abest candida*, etc., dit pour témoigner qu'il avoit moyen de faire la paix avec sa maîtresse :

Quod si Candida forte conqueratur,
Quid tum ? Basiolo tacebit imo.

En disant *basiolo*, il eût parlé meilleur latin ; mais on n'eût pas deviné son intention, et il a fait un gallicisme ridicule. L. M.

2. Elle ne voit rien au delà de toi. L. M.

C'est là le fond de la pensée : mais que la manière de dire est charmante ! P. B.

3. *Sonner :* jouer du luth ou de quelque autre instrument. L. M.

IX.

VILLANESQUE [1].

Je ne say que c'est qu'il me faut
Froid ou chaud ;
Je ne dors plus ny je ne veille,
C'est merveille
De me voir sain et langoureux ;
Je croy que je suis amoureux.
En quatre jours je ne fais pas
Deux repas,
Je ne voy ne beufs ne charrue ;
J'ay la rue
Pour me promener nuict et jour,
Et fuy l'hostel et le séjour.

Aussi il m'estoit grand besoin
D'avoir soin
Qui aurait des danses le prix :
J'y fus pris,
Et m'amusay tant à la feste,
Qu'encores m'en tourne la teste.
Je ne say où le mal me tient,
Mais il vient
D'avoir dansé avec Catin.
Son tetin [2]
Alloit au bransle [3], et maudit sois-je [4],
Il estoit aussi blanc que neige.
Elle avait son beau collet mis
De Samis [5],
Son beau surcot rouge [6] et ses manches
Des dimanches [7],
Un long cordon à petits nœuds
Pendant sur ses souliers tous neufs.
Je me vy jetter ses yeux verds [8]
De travers [9];
Dont je fis des sauts plus de dix,
Et luy dis,
En luy serrant le petit doigt :
« Catin, c'est pour l'amour de toy ! »
Sur ce poinct elle me laissa
Et cessa
De faire de moy plus de conte :
J'en eus honte
Si grande que pour me boucher
Je fy semblant de me moucher [10].

Je l'ay veue une fois depuis
A son huis,
Et une autre allant au marché.
J'ay marché
Cent pas pour luy dire deux mots.
Mais elle me tourne le dos.
Si ceste contenance fiere
Dure guere,
A dieu grange, à dieu labourage !
J'ay courage
De me voir gendarme un matin,
Ou moyne, en despit de Catin [1].

1. Chanson de village, si l'on peut appeler chanson des couplets où l'ordre des rimes n'est point gardé. Le mot d'usage est *Villanelle*. L. M.

2. On disoit alors plutôt *tetin* que *teton*. L. M.

3. Si ce *tetin* alloit au branle, tant pis; ce n'étoit pas meilleur signe. Jules Scaliger a repris Jovien Pontan d'avoir dit :

..... *fluitantque nudæ*
Æquore mammæ.

Cl. Marot, dans son blason du beau *tetin*, n'a eu garde de le faire ainsi flotter :

Tetin qui jamais ne se bouge, etc.

Ici ce n'est pas Sainct-Gelays qui parle, mais un villageois mauvais connaisseur. L. M.

4. Pour faire rimer *sois-je* avec *neige*, il faut prononcer *sais-je*, comme les gens de cour vers la fin du règne de François Ier. H. Estienne fit, exprès pour combattre cette prononciation, le *Dialogue du nouveau langage françois italianisé*. L'usage prévalut

malgré tout. Cette prononciation ne doit pas être complétement attribuée aux Italiens venus en France avec Catherine de Médicis, car nos rimeurs anciens n'ont fait aucun scrupule de prononcer *oi* par *ai* et par *et*. Le *Roman de la Rose*, f. 2 :

> Que je songeois au mois de may,
> Au temps amoureux sans esmoy.

Molinet, au *Chapelet des Dames*, rime *Anglois* avec *oiselets*, *rossignolets*, etc. Jean Bouchet rime son nom avec *trenchoit*, *approchoit*, *fâchoit*, *couchoit*, etc., dans ses *Epîtres morales*, écrites l'an 1532, une année, par conséquent, avant que le dauphin Henri épousât Catherine de Médicis. L. M.

5. *Samis*, étoffe plus ou moins riche, suivant la manière dont elle étoit tissue. Il y avoit du *samis* lamé d'or et d'argent, du *samis* de velours, du *samis* tout de soie, moitié de soie, de bourre de soie, qu'on nomme *filoselle*, *fleuret*, *padoue*, *filatrice*, et tel étoit apparemment le *samis* de la bergère Catin. *Samis* vient de ἑξαμιτος, à six fils, parce que les premiers ainsi nommés furent travaillés à six fils. L. M.

6. Le *surcot* se mettoit sur la cotte; c'en étoit le surtout. Les femmes du premier ordre ayant commencé à en porter, toutes les autres depuis en portèrent. D'Aubigné, dans son épigramme des *Œuvres pies*, a parlé d'une abbesse à *surcot*. Il y avoit aussi des *surcots* pour homme. Voyez Ducange, à *surcotium*, et Ménage. L. M.

7. Au *XXXVIe Arrêt d'amour*, un valet qui a mis ses habits des dimanches est appelé *varlet dimancheret*. L. M.

8. Des yeux verds seroient des yeux de chat, de chouette, de vilains yeux. Bèze n'y songeoit pas, lorsqu'il comparoit à deux émeraudes les yeux de sa Candide :

Sic oculi geminis radiant hinc inde smaragdis.

S'il s'en étoit tenu au vers précédent :

Sic virides oculos umbra decora tegit,

on auroit pu dire que par *virides* il entendoit le γλαυκός des Grecs et le *cæsius* des Latins. C'est ce que Sainct-Gelays et ses contemporains ont appelé des *yeux verds*. Ronsard ne les aimoit pas. Il publie hautement son aversion au liv. I de ses *Amours*, sonnet 26 :

Plustost des cieux les murs seront ouvers
Plustost sans forme ira confus le monde,
Que je sois serf d'une maîtresse blonde,
Ou que j'adore une femme aux yeux verds.

Et dans l'ode à Pelletier :

Noir je veux l'œil et brun le teint,
Bien que l'œil verd toute la France adore. L. M.

La Monnoye cite d'une singulière façon. Le sonnet (tom. I, pag. 16 du Ronsard elzévirien) commence par ce vers :

Plustost les cieux de mer seront couverts.

L'ode à Peletier se trouve tom. II, pag. 402 de la même édition. P. B.

9. Sainct-Gelays donne à son villageois un autre goût de beauté. Il trouve les yeux de Catin d'autant plus beaux qu'ils étoient louches. Tels étoient ceux du comédien Roscius, aimé cependant avec passion par l'ancien poëte Quintus Catulus, dont Cicéron, au liv. Ier de la *Nature des Dieux*, nous a conservé ces vers :

Constiteram exorientem Auroram forte salutans,
Cum subitò à lœva Roscius exoritur.
« Pace mihi liceat, Cœlestes, dicere vestrâ :
Mortalis visu'st pulchrior esse Deo! »

C'est-à-dire :

Le soleil commençoit à montrer sa beauté,
Quand Roscius d'autre côté
Tout à coup s'offrant à ma vue :
« Habitants du céleste lieu,
Excusez, ai-je dit, mon audace ingénue :
A mes yeux le mortel est plus beau que le Dieu ! »

On croira peut-être que Roscius n'étoit que bigle? Point du tout. *Erat perversissimis oculis*, dit Cicéron, ou, si vous voulez, louche comme l'Isabeau de Clément Marot. L. M.

La note est curieuse, mais elle renferme un contresens. Le villageois dit que sa Catin l'a regardé de travers, ce qui n'est pas dire qu'elle louche. Remarquons encore que les vers de Quintus Catulus ont fourni l'idée du sonnet de la *Belle Matineuse*, idée sur laquelle nos poëtes des seizième et dix-septième siècles se sont exercés à l'envi, à commencer par Ronsard. P. B.

10. On dit vulgairement : Faites semblant de vous moucher, pour dire au cabaret : Mettez la main à la poche et payez l'écot. L. M.

Ici, c'est autre chose, notre homme prend son mouchoir pour cacher sa rougeur. P. B.

11. Un amant désespéré prend quelquefois le parti des armes, ou de dépit il se fait moine. De là le poëme intitulé : *l'Amant rendu cordelier à l'observance d'amours*. Je ne doute point que l'auteur de ce poëme ne soit Martial d'Auvergne, dont nous avons les *Arrêts d'amours*. Quiconque prendra soin de comparer le style des deux ouvrages, et surtout de lire avec attention le *XXXVIIe Arrêt*, reconnoîtra cette vérité. L. M.

X.

AUTRE[1].

Qui voulez mon amour reprendre
Et l'accuser de changement,
Devez avoir besoin d'apprendre,
Vous mesme à aimer sagement.
Le Dieu qui mon cœur sceut esprendre
Ne m'osta tant le jugement,
Que m'ayant de deux feux attaint,
Le premier demeurast estaint.
Les deux que j'ayme ne sont qu'une,
A mon desir constant et fort;
S'il y a difference aucune,
Elle est seulement en leur sort.
Il faut donc blasmer la Fortune,
Qui fait contre Amour son effort,
Et non moy à qui est osté
L'espoir non l'amour d'un costé.
Si j'ouvre un des yeux quand je vise
A tirer au but droit et bien,
Non pourtant le clos je mesprise,
Car autant que l'autre il est mien.
Quand ma main à quelque œuvre est mise,
L'autre ne s'en lamente en rien;
Ainsi ne peut l'on me blasmer
D'en prendre une et les deux aymer.

1. Cette chanson et les deux suivantes sont régulières pour le chant.

2. *Ne peut l'on*, à l'antique, pour *ne peut-on*. Ce *l'on* étoit superflu, le verbe, quand il finit par un *t*, ne faisant point de cacophonie devant *on*. Quand il finissoit par une voyelle, c'étoit le cas de dire *l'on ;* par exemple : *Me verra l'on jamais heureux?* Mais l'usage général est de dire : *Me verra-t-on.*

L. M.

On étant la forme primitive du françois *homme*, peut-être y auroit-il à alléguer d'autres raisons que l'euphonie pour la conservation ou la suppression de l'article. Grammaticalement parlant, il semble que Sainct-Gelays a eu raison de maintenir l'article.

P. B.

XI.

AUTRE.

QUELLE peine est plus dure
Que celle que j'endure ' !
J'ay cherché la sience
De prendre patience,
Mais ceste experience
N'a gueri ma blesseure.
Quelle peine, etc.
J'ay voulu faire espreuve
D'entrer en amour neuve ;
Mais tousjours je me treuve
La premiere pointure [2].
Quelle peine, etc.
Si vous saviez, Madame,
La force de ma flamme,

Vous tiendriez à grand blâsmé
N'en avoir soin ny cure.
Quelle peine, etc.
Mais vostre grace exquise,
D'un chacun tant requise,
Ne daigné estre conquise
D'humaine creature.
Quelle peine, etc.
Et si vous, de fortune,
Aymez personne aucune,
Ce ne peut estre qu'une
De celeste nature [3].
Quelle peine, etc.
Cela rompt l'esperance
A mon insuffisance,
De voir en sa puissance
Si heureuse adventure.
Quelle peine, etc.
Si ce n'est qu'Amour tende
L'arc qui pareils nous rende ;
Car tous ceux de sa bande
Il fait d'une mesure.
Quelle peine, etc.
Les plus hauts il deprime,
Et les bas met en cime [4] :
La richesse il n'estime,
Que de foy nette et pure.
Quelle peine, etc.
De ce bien je pense estre
Le plus riche et grand maistre,

Qui au monde eust sceu estre,
Sans à nul faire injure.
Quelle peine, etc.
Si cela vous contente,
Je puis vivre en attente
De voir en mon entente [5]
Une fin briefve et seure.
Quelle peine, etc.
Lors d'amour poursuyvie
Vous direz leur envie,
Comparée à ma vie,
Estre basse et obscure [6].
Quelle peine, etc.
Ce pendant ma destresse [7]
Ne prendra fin ne cesse,
Que par vous sa maistresse,
Ou par la sepulture.
Quelle peine est plus dure
Que celle que j'endure ?

1. Dans le Ms. H. II, ces deux vers sont en titre au lieu d'être en refrain. P. B.

2. *Alterius vires subtrahit alter amor*, dit Ovide en son *Remède d'amour*. On peut voir, dans la LVIIIe des *Cent Nouvelles nouvelles*, comment deux jeunes hommes, ayant inutilement rendu des soins à deux demoiselles, allèrent ailleurs chercher du soulagement. Après quoi ils se présentèrent fièrement à leurs inhumaines, persuadés qu'elles se repentiroient de leurs rigueurs passées ; mais ne les voyant pas émues : Parbleu, dit l'un à son camarade, les friponnes ont essayé de notre recette ! L. M.

Voyez les *Cent Nouvelles nouvelles*, publiées d'après

le seul Ms. connu par Th. Wright (Paris, Jannet, 1857, 2 vol. in-16), tom. II, pag. 38. P. B.

3. Ceci s'adresse à quelque religieuse qui, dédaignant le commerce des hommes, aspiroit à la conquête d'un Dieu. L. M.

Peut-être aussi à une ambitieuse qui convoitait l'amour d'un Dieu humain, prince ou roi.

P. B.

4. *Deposuit potentes et exaltavit humiles.*

5. *Entente*, but, intention, du latin *intentus*.

L. M.

6. Les désirs de vos amants, comparés aux miens, paroîtroit sensuels et terrestres. L. M.

7. *Détresse* vient du bas latin *destringere :* resserer. Voyez Macer et Ducange, à *distringo*. Les Italiens ont dit *strettezza* et *stretta*, dans le même sens.

L. M.

XII.

AUTRE[1].

Je veux aymer quoy qu'on en veuille dire;
Un facheux m'a donné trop de martire
Pour craindre plus de vouloir luy desplaire.
Je veux aimer !
Et mon esprit en amour satisfaire,
Je veux aimer!
Je veux aimer tant pour faire vengeance
D'ingratitude et de mescongnoissance
Que pour le bien et l'heur qui se presente :
Je veux aimer !

Et veux qu'un autre en amour me contente :
Je veux aimer !
Je ne veux plus à un estre asservie,
Ny obeïr, pouvant estre servie,
Je ne veux plus si long-temps escondire [2],
Je veux aimer !
Qui me poursuit m'estime et me desire :
Je veux aimer !
Je ne veux plus en si sotte science
M'exerciter comme est la patience ;
Plus tel remede à mes maux je n'ordonne ;
Je veux aimer !
Ny ne le veux ordonner à personne,
Je veux aimer !
Je ne veux plus que la mélancolie
Rompe mon cœur et abbrege ma vie ;
Je veux guerir mon mal par le contraire :
Je veux aimer !
Fuyant celuy à qui trop j'ay sceu plaire,
Je veux aimer !
Je ne veux plus, sous couleur apparente,
D'un feint amour, vivre si mal contente :
Trop est l'amour chere, honneste et gentille :
Je veux aimer !
Pour rien souffrir de deshonneste et vile [3],
Je veux aimer !
De tel ami pretends estre servie,
Qu'on ne pourra parler que par envie :
Je l'ay pour moy choisi et desirable.
Je veux aimer !

Car de l'aimer il ne m'est qu'honnorable :
Je veux aimer !
Et toutes fois si mon amour secrette
Tousjours sera et si sage et discrette
Que j'en auray paisible jouissance.
Je veux aimer !
Long temps avant qu'on en ayt congnoissance.
Je veux aimer !

1. C'est une femme qui parle. P. B.
Le refrain : *Je veux aimer*, paroît emprunté à l'ode XIV d'Anacréon :

Θέλω, θέλω φιλῆσαι. E. P.-B.

2. Il y avoit *esconduire*, mais la véritable leçon est *escondire*, du latin *excondicere*. Sous le règne de François Ier, on disoit *escondire*. Marot, dans un rondeau :

Mon cœur vole comme une aronde
Vers toy en prières et dicts ;
Mais si asprement l'escondis
Que noyer le fais en claire onde. L. M.

3. La rime l'a contraint à mettre au masculin *vile* pour *vil*. A l'égard de *gentille*, dont pourtant les *ll* se mouilloient dans la prononciation, on en trouve nombre d'exemples dans les poëtes de cette époque.
L. M.

EPIGRAMME [1].

CHATELUS donne à desjeuner [2]
A six, pour moins d'un carolus [3] :
Et Jaquelot donne à disner
A dix, pour moins que Chatelus.

Apres tels repas dissolus,
Chascun s'en va gay et fallot (*a*) :
Qui me perdra chez Chatelus,
Ne me cherche chez Jaquelot [1].

a. Var. de Du Verdier :

On est trois jours gay et fallot.

Autre variante :

On revient creux comme un falot.

1. Cette épigramme figure dans l'album de Marie Campane, dont M. Feuillet de Conches parle, dans ses *Causeries d'un curieux* (tom. II, pag. 392), comme contenant des vers de Sainct-Gelays. P. B.

Jacquelot, avocat au Parlement de Paris, s'étant un jour trouvé, lui sixième, chez l'abbé de Chatelus, à un déjeuner assez succinct parce qu'il fut impromptu, à l'issue invita, pour le lendemain, les mêmes personnes à dîner, avec trois ou quatre autres de ses amis. Ce dîner s'étant trouvé encore plus juste que le déjeuner, Sainct-Gelays, qui avoit été des deux repas, fit là-dessus cette épigramme, imprimée pour la première fois dans les contes attribués à Desperriers, mais dont la plupart ne sont pas et ne peuvent être de lui. Par exemple, dans celui où se trouve l'épigramme ci-dessus, il est dit que le premier président Livet, par-devant qui plaidoit Jacquelot, mourut abbé de Saint-Victor. Il est évident que Desperriers, mort avant 1544, n'auroit pu connaître cette mort, arrivée en 1554. La Croix du Maine attribue ces contes à deux Manceaux : Jacques Peletier et Nic. Denisot. Il devoit le savoir, étant du pays, et je l'en croirois plutôt que Pasquier qui, dans sa XIIe lettre du VIIIe livre, reprend Tabourot d'avoir fait Jacques Peletier auteur de ces contes. Pasquier ne prenoit pas garde qu'ils roulent d'ordinaire sur les gens de l'An-

jou, du Maine et du Poitou, pays peu connus de Desperriers, mais très-fréquentés par Peletier et Denisot. Cette même raison me fait croire qu'il s'agit d'un Chatelus de la Marche plutôt que d'un des Chatelus de Bourgogne. L. M.

Voyez les Œuvres de Desperriers, édition Lacour (Paris, Jannet, 1856, in-16), tom. II, pag. 84. La Monnoye est trop affirmatif en disant que les contes de Desperriers ne sont pas de lui. M. Lacour a fait à ce sujet d'excellentes observations. P. B.

2. J'ai conservé l'ancienne orthographe *desjeuner*, qu'on prononçoit alors *june*, *juner* et *dejuner*, si bien que Nicot renvoie de *desjeuner* à *desjuner*. On disoit indifféremment *le jusne* et *la jusne*.. L. M.

3. Le *carolus*, monnoie fabriquée par ordre de Charles VIII, dont elle porta le nom, valoit dix deniers. Quoique l'espèce n'ait plus cours, un *carolus* signifie encore dix deniers parmi le peuple. L. M.

4. Antoine Loisel, pag. 551 de son *Dialogue des Avocats du Parlement de Paris*, dit que Jaquelot n'étoit pas un des plus habiles, quoiqu'il eût eu l'honneur de plaider dans l'affaire des habitants de Cabrières et de Merindol. Il fut reçu conseiller le 25 janvier 1553. Comme il remplissoit très-dignement cette charge, il fit voir, ajoute Loisel, que d'un médiocre avocat on en fait un bon conseiller. L. M.

Sa famille, originaire d'Anjou, et qui fut maintenue à la réformation de 1669, a donné plusieurs conseillers aux Parlements de Paris et de Bretagne. E. P.-R.

A MADAMOISELLE DE TALLARD,

LE JOUR DE SES NOPCES [1].

Or est venu [2], après nos longs desirs,
Le jour propice à vos plus grands plaisirs,

Le jour de vous si longuement foüi,
Qui vous a veu le premier dire ouy.
Or sommes-nous, apres si longue attente,
Tous satisfaits de vous voir si contente,
Sentant le bien de vostre heur pretendu,
D'autant plus grand que fut plus attendu;
Non que de vous, long temps a, n'ayons faicte
Conclusion que vous estiez parfaicte,
Et que pour mieux fortunée vous rendre
Il ne faloit rien ailleurs qu'en vous prendre.
Dès vostre enfance eusmes bien ce presage
Que le long temps et succession d'aage
Pourroyent en vous bien des ans adjouster,
Mais non des biens en vous mettre ou oster.
Car qui vous vit en si jeune saison,
D'autre ne fit à vous comparaison,
Et confessa vous ensemble fleurir,
Porter fruit meur, et fruit prest à meurir [3] :
Tant qu'il faloit, pour louange assembler,
Tant seulement tendre à vous ressembler,
Suyvant l'esprit si approchant de Dieu
Que des meilleurs tenoit le premier lieu [4],
Et assembloit par celestes accords
La bonne grace à la beauté du corps.
La cause donc dont nous resjoüissons
Est le mesme heur dont pieça joüissons,
De vous savoir à part vous si contente
Que vous avez prevenu nostre attente.
Mais nonobstant que vous congnussiez bien
Qu'à parfaict heur ne vous faloit plus rien [5]

Si pensiez-vous ce bien mal coloqué[6]
Si à autruy n'estoit communiqué.
Donques, pour mieux encores vous parfaire,
De vous faloit à un autre part faire.
De nature est l'une perfection,
Et l'autre vient de vostre election;
Mais le choisir trouviez si difficile,
Si peu d'esprits voyez en tant de mille
Dignes de vous, que pour le meilleur prendre[7],
Ce grand plaisir vous voulustes suspendre,
Aimant trop mieux vostre bien différer
Qu'un simple mot[8] follement proferer;
Bien que le los seul à vous je n'en donne :
Rendre il se doit au ciel qui tout ordonne,
Et qui de vous avant vous cure avoit,
Vous faisant ja telle que l'on vous voit;
Et qui non moins labouroit à former
Homme qui peut à vous se conformer.
Mais nul desir ny poursuite obstinée
Eust peu haster l'heure predestinée :
Le ciel soigneux, à vous favorisant,
Avoit esleu ce jour clair et luisant,
Et disposé les astres plus insignes
A doux aspects et amiables signes.
Le beau soleil, non plus couvert ne morne,
Chauffoit de Taure et l'une et l'autre corne[9],
Promettant bien que vostre concordance
Pleine tiendroit la corne d'abondance.
Sa sœur aussi, qui de luy prend lumière,
Bien qu'elle soit de changer coustumiere,

Se trouvant lors au signe fortuné,
Sous qui Auguste heureusement fut né [10],
Estoit tesmoin de l'honneur favorable
Que vous a fait la bonté perdurable
Du Roy seul grand, victorieux et juste,
Du Roy tout seul comparable à Auguste [11].
Demourez donc sous luy aussi long temps,
Que je vous pense estre tous deux contents [12]
Et soit tout seul entre vous le discord
Lequel des deux l'autre aime le plus fort.

TALLARD PARLANT DE SOI.

PRESTE à combattre, au lict d'honneur venue,
Si rudement fut la breche assaillie,
Que chose advint non jamais advenue,
C'est qu'a Tallard sa parole est faillie [13].
D'estre si tard sage d'une folie [14]
Est du hazard un jeu non usité;
Si par plaisir sa joye est abolie
Et s'elle en meurt, ell' l'a bien mérité [15].

1. Louise de Clermont, fille de Bernardin de Clermont, vicomte de Tallard, fut mariée en premières noces à François du Bellay, dont elle eut un fils nommé Henri, qui mourut jeune. Elle épousa en deuxièmes noces Antoine de Crussol, duc d'Uzès, et mourut sans enfants en 1596. L. M.

La pièce a été faite pour le mariage de Mlle de Tallard avec F. du Bellay, qui mourut en 1553.

P. B.

2. Ce début étoit fréquent en poésie. Marot, *Ballade du jour de Noël :*

Or est Noël venu son petit train.

Le même, sur l'entrée de Charles-Quint à Paris :

Or est César, qui tant d'honneur acquit...

Et dans les vers sur le vendredi saint :

Or est venu le jour en dueil tourné. L. M.

Or me semble pris dans le sens de *ores* ou *or'* : maintenant. P. B.

3. La pensée de ce vers et du suivant paroît empruntée d'Homère (*Odyssée*, VII), où, dans la description des jardins d'Alcinoüs, il dit qu'on y voyait, à la faveur d'un doux zéphire, des arbres toujours chargés de fruits mûrs ou prêts à mûrir. L. M.

4. Il falloit, pour être digne de louanges, tendre seulement à vous ressembler et suivre votre esprit si voisin de la divinité, etc. P. B.

5. J'ai rétabli cet endroit à l'aide du Ms. L. M.

6. On écrit aujourd'hui *colloquer*, et ce mot ne s'emploie plus qu'au palais ou ironiquement. P. B.

7. Il y avoit *qui* pour le meilleur, etc.; il falloit *que*. Au vers suivant, il y avoit *surprendre*, le sens demandoit *suspendre*. On a rétabli ces deux endroits. P. B.

8. Un *oui*. L. M.

9. C'est en avril que le soleil entre au signe du Taureau. J'ai lu dans de vieux écrivains *tor* pour *taureau* et *taure* pour *génisse*. L. M.

L'un et l'autre se disent encore dans plusieurs provinces, notamment en Berry. P. B.

10. Auguste est né sous le signe du Capricorne, comme le remarque Suétone. Aussi voit-on, dans les cabinets des curieux, de nombreuses médailles d'Au-

guste, portant au revers le capricorne, ayant au dos une corne d'abondance, et tenant un monde et un gouvernail. L. M.

11. François Ier. L. M.

12. *Tous deux*, vous et votre époux. L. M.

13. Elle rioit et parloit beaucoup; aussi François Ier l'appelot-il sa *grenouille*. Témoin ce dizain de Cl. Marot :

D'amour entière et tout à bonne fin,
Sire, il te plaist trois poissons bien aimer :
Premièrement le bien heureux Dauphin
Et le Chabot qui noue en ta grand'mer,
Puis ta Grenouille; ainsi t'a plu nommer
L'humble Tallard, dont envie en gazouille,
Disant que c'est un poisson qui l'eau souille,
Et qui chantant a la voix mal sereine;
Mais j'aime mieux du roy estre grenouille
Qu'en bien chantant d'un autre être sereine. L. M.

14. Comme le lendemain de ses noces elle parloit moins qu'à l'ordinaire, cela donna lieu de dire que le jeu d'amour, qu'on appelle folie, l'avoit rendue sage. L. M.

15. Marot a bien plus gracieusement badiné sur le mérite de Mlle de Tallard et dans le dizain ci-dessus et dans cet autre :

Puisque voyons à la cour revenue
Tallard, la fille à nulle autre seconde,
Confesser faut, par sa seule venue,
Que les esprits reviennent en ce monde;
Car rien qu'esprit n'est la petite blonde,
Esprit qui point aux autres ne ressemble,
Vû que de peur s'ils reviennent on tremble;
Mais celuy-ci n'espovente ne nuit.
O esprit! donc seroit bon, ce me semble,
Avecques toy rabater toute nuict!

Il me reste encore une remarque à faire sur la double élision qui se rencontre en ce vers :

Et s' elle en meurt el' l'a bien mérité.

La première (*s'elle*) ne passoit point alors pour une licence, mais la seconde : *el'*, *tel'*, *quel'*, pour *elle*, *telle*, *quelle*, n'a jamais été fort approuvée par ceux même qui en ont usé. L. M.

Ronsard, en son *Art poétique* (éd. elz., VII, 317), recommande d'user au besoin de syncopes de ce genre, pour donner plus de force et de cohésion au vers. Notons aussi que Mme de Clermont, à qui il a adressé un sonnet (éd. elz., V, 331), est cette même Mlle de Tallard. P. B.

CONTRE UN MAL DISANT[1].

Memoire à mon solliciteur,
Qui prend à Paris mes paquets,
De m'envoyer par ce porteur
Un couple[2] de bons Perroquets,
Qui sachent dire en leurs cacquets
Injures de mille manieres,
Prinses des queux[3] et des naquets,
Et des plus ordes harangeres.
Item deux Pies langageres
Parlans non seulement françois,
Mais plusieurs langues estrangeres,
Mesmement basque et escossois.
La raison pourquoy je le fois,
Est pour savoir d'un me defendre,
De qui les parens autrefois
De ces climars on vit descendre.
Et ne faut point merveille prendre,
Ayant naissance ainsi sauvage,

S'il n'a en France sceu apprendre
Un seul propos de bon langage.
Il rithme, il devise, il fait rage,
De chacun il va mal preschant ;
Mais si j'ay mes Oyseaux, je gage
Qu'ils respondront bien à son chant.
L'un dira : « Va ! traistre meschant ! »
L'autre dira : « Il est foüi
D'une bataille en se cachant,
Comme un Ours en terre enfoüi. »
L'autre qui sera mieux oüi
Dira des mots plus delicats.
O que je seray resjoüi
D'oüir ainsi mes advocats !
Car de moy ce n'est pas mon cas
De m'amuser à ces disputes ;
Je les laisse faire à un tas
De ruffiens et vieilles putes [4].
Il y a pourtant belles buttes,
Et seroit bien mauvais archer,
Ou mal tirant des haquebuttes
Qui feroit faute à le toucher [5],
Et quand voudrois m'y attacher,
Je say sans tesmoins et notaires
Meilleurs moyens pour le facher
Que libelles diffamatoires [6].
Il m'entend ; les cas sont notoires :
Partant qu'il preigne autre moyen.
Car en pennes [7] et escritoires,
Par ma foy, il n'y entend rien.

Et s'il est si homme de bien,
Comme il veut par tout estre veu,
Qu'il parle de son bec au mien,
Car j'ay ma response preveu.
Mais s'en derriere il va[1] pourveu
D'injures, courroux et despits,
Mes oyseaux trouveront adveu,
Et dissent-ils encores pis.

1. Quelques-uns croient que c'est Ronsard ; mais il n'y a pas d'apparence. Sainct-Gelays ne l'eût fait originaire ni d'Ecosse, ni du pays basque. D'ailleurs, ces vers semblent avoir été écrits plus de dix ans avant qu'il fût question de Ronsard. L. M.

Ces vers n'attaquent pas non plus Sagon, qui étoit natif de Rouen, et qui, « domestic de M. Félix de Brie, abbé de Saint-Evroul, en Normandie, » comme dit Lacroix du Maine, n'a sans doute jamais eu l'occasion d'aller à la guerre et de fuir d'une bataille. Reste, parmi les ennemis connus de Sainct-Gelays et de Marot, La Huetterie, à qui on pourroit les appliquer.

La Monnoie a négligé de remarquer que les rimes, excepté la première et la dernière, se répètent quatre fois, en s'entrelaçant régulièrement. P. B.

2. On diroit aujourd'hui *une couple*. Ce mot, au masculin, désigne le mâle et la femelle accouplés.

3. *Queux :* cuisinier, du latin *coquus*. L. M.

Le cuisinier à bord des navires s'appelle *coq*, ce qui est encore plus près du latin. P. B.

4. *Ruffiano*, en italien, c'est un maquereau. Nicot et Monet attribuent la même signification à *Rufien*. Aujourd'hui, par ce mot, on entend plutôt un paillard. Les étymologistes n'ont pu trouver l'origine de ce mot. Furetière le dérive de *rufus*, valet maquereau dans une comédie de Térence, ce qui prouve combien les poëtes latins lui étoient familiers. L. M.

5. L'empereur Galien décerna le prix à un homme qui, dans l'arène, tira dix fois sur un taureau sans l'atteindre, comme ayant fait une chose très-difficile de manquer tant de fois un taureau. L. M.

6. *Notaires* et *diffamatoires* ne riment pas. L. M.

7. Dire *penne* pour *plume à écrire*, c'est parler latin en françois. L. M.

Il y a là un jeu de mots entre *peines* et *pennes*. Le rébus *Espère en peines*, une paire d'*s*, entourées de plumes, étoit connu depuis longtemps. P. B.

8. *Mais s'il va par derrière*. Voyez une note de la pièce précédente sur l'élision de *i*, dans *si*. P. B.

GRACE A DIEU.

Sonnet.

NIER ne puis, ô Roy du firmament,
Que je ne sente en mon cœur quelque flamme
D'amour encor, qui peu à peu l'entame,
Pour le soumettre à soy entierement ;
Mais estant plein d'un desir seulement,
C'est de vous suyvre et du corps et de l'ame,
Je luy resiste et say que nulle Dame
N'a sur mes sens entier commandement.
Ce neantmoins mes travaux anciens
Me font douter que ma force inconstante
Ne se remette aux amoureux liens.
Si ainsi est, soit au moins l'amour telle

Qu'avoir du monde et du ciel je me vante
Le Roy plus grand et la dame plus belle [1].

1. Ces deux derniers vers donnent de Dieu une idée semblable à celle que les payens avoient de leur Jupiter. En effet, si Dieu est le plus grand roi du ciel, il y en a donc plusieurs, et, comme le Jupiter payen, le plus grand est leur maître. L. M.

MELINI IPSIUS

CUM ANIMAM EXHALARET.

BARBITE, qui varios lenisti pectoris æstus,
Dum juvenem nunc sors, nunc agitabat amor,
Perfice ad extremum, rapidæque incendia febris
Qua potes infirmo fac leviora seni :
Certe ego te faciam, superas evectus ad auras,
Insignem ad Citharæ sidus habere locum [1].

1. Honorificentius barbiton suum locare non poterat quam in cœlo, prope sidus illud quod Lyram Orphæi vocant. Horum autem sex Melini versuum elegantiâ captus, Joachimus Bellaius eos hâc paraphrasi gallicâ exornavit :

Luth qui soulois adoucir les ennuis
Qu'ores le sort qui me tournoit sans cesse,
Ores l'Amour d'une belle maistresse
M'a fait souvent souspirer jours et nuicts,

Puisque sans toy, luth, vivre je ne puis,
Comme tu as consolé ma jeunesse,
Console aussi, je te pri', ma vieillesse,
M'ostant l'ardeur de la fièvre où je suis.

Si tu me fais ce bien, pour récompense,
Quand cet esprit (qui doit comme je pense
Pour vivre au ciel bientost partir d'ici)
Près d'Apollon ira prendre sa place,
Je te promets de te planter aussi,
Auprès du luth du grand prêtre de Thrace.

Adjecto etiam hoc latino corollario.

Barbite, qui varios lenisti pectoris æstus,
Dum canit, atque anima deficiente cadit,
Scilicet ut niveo referebat pectore olorem
Sic Mellinus erat tunc moribundus olor,
Et poterat sævum tam dulci carmine Ditem,
Flectere, si Ditis viseret ille domos.
Sublimem eduxit, sed Phæbus ad astra, lyramque
Ad citharæ sidus jussit habere locum.

Mellinum autem nostrum hos versiculos cum animâ effundentem obscurè designavit Claudius Espensœus, Collectarum suarum ecclesiasticarum, p. 124, ubi, immitis censor, verbis utitur quæ mihi humaniori referre non licet. L. M.

Eosdem numeros gallicè reddidit Guillelmus Colletet, quos in vitâ Sangelasii, sub fine, inseruimus. P. B.

De nomine Domini de La Monnoye, quod latino idiomate dicitur *pecunia*, et de *pecuniâ*, cujus radix *pecus* est, sic lusit Petrus Jannet, non insulsus bibliopola :

Nomen, amice, tuum dic nonne pecunia linguâ
Est italâ? Debet justius esse pecus!
Rara mihi semper sed cara pecunia visa est;
Sed mihi triste pecus. Tu pecus ergò mihi.

VERS DE MELIN DE S.-GELAYS

Imprimés pour la première fois dans l'édition de 1719.

RONDEAU[1].

Cueur prisonnier, vous me le disiez bien
Qu'en la voyant vous ne seriez plus mien,
Si j'eusse eu lors le sens de vous entendre;
Mais qui eust peu deviner ou attendre
Qu'un si grand mal adviat d'un si grand bien ?
Puis qu'ainsi est, bienheureux je vous tien
D'estre arresté à si noble lien,
Pourveu aussi qu'elle vous veuille prendre
Cueur prisonnier.
Mais s'el' vous laisse, aussi ne vous retien,
Et si suis seur qu'ailleurs n'aymerez rien[2];
Ainsi mourrez n'ayant à qui vous rendre,

Dont elle et moy serions trop à reprendre,
Mais elle plus ; car plus vous estes sien
Cueur prisonnier,

1. Le commentaire de La Monnoye s'arrête ici. Les notes qui suivent sont toutes de M. Emmanuel-Phelippes-Beaulieux et de moi. P. B.

2. Le poëte s'adresse à son cœur, devenu le prisonnier d'une belle. Ces allocutions, fréquentes chez les poëtes, sont plus gracieuses que passionnées. P. B.

3. *Si*, dans ce vers, a le sens d'*ainsi* : *Et ainsi je suis sûr, mon cœur, que vous n'aimerez rien.* P. B.

DIXAIN [1].

Si vous m'eussiez moy-mesme demandé,
J'en eusse fait plus prompte diligence [2]
Que du rondeau que m'aviez commandé ;
Car l'un present monstre mon ignorance,
L'autre eust fait foi de ma perseverance,
Qui m'offre à vous il y a des jours maints.
Or le Rondeau avez entre vos mains,
Et j'en suis loin, en flamme, et dur esmoy.
Que fussé-je or ou il est maintenant,
Et il fust mis dans le feu contre moy [3] ?

1. Envoi du rondeau précédent, qu'une dame lui avoit demandé. P. B.

2. Il y avoit dans l'édition de 1719 :

Je n'eusse fait plus prompte diligence.

J'ai déplacé l'apostrophe, ce qui fait un sens plus naturel. P. B.

3. Il souhaiteroit d'être auprès de sa dame et que son rondeau fût à sa place, dans le feu d'amour qui le consume. Peut-être faut-il lire : *comme moi* et non pas *contre moi*. P. B.

HUICTAIN.

Las! je sçay bien que c'est presomption
De vous écrire et d'avoir esperance
Que nulle lettre, ou mienne invention
Me puisse mettre en vostre souvenance ;
Car il y a trop peu de convenance
Entre heur si grand et chose si petite ;
Mais je le fais pour gage et asseurance
De mon service et de vostre merite.

DE VENUS.

Puisque Venus des humains adorée
Ha sur le chef chevelure dorée,
Et que les traits qui sortent de ses yeux
Sont de fin or, luisant et radieux,
(Comme le peint le bon antique Homere)
Merveille n'est si d'Amour elle est mere,
Car mesmes l'or, comme on voit aujourd'huy,
Comme Venus, mene Amour quant et luy[1],
Et ne luy fait le Garçon moins de chere[2]
Qu'il fait à elle, et ne l'a point moins chere.

Si bien qu'il va, quand il se sent presser,
Plustost à luy qu'à elle s'adresser.
Venus luy donne un œillet, une rose;
L'or le fait maistre et Roy de toute chose.
Venus le laisse aussi nud qu'il fut né;
L'or de ses rais le tient environné.
Il le revest, il le pare et desguise
Comme un Proteus en differente guise.
Que si Venus n'avoit d'or les regars,
Un seul accueil n'auroit du jeune gars,
Ny la tiendroit pour sa mere et parente,
S'elle n'avoit tresse d'or apparente.

1. Du temps de Sainct-Gelays, comme du temps de Danaé, comme aujourd'hui, l'or était tout puissant sur le cœur de la beauté. P. B.
2. Le garçon, c'est l'amour. P. B.

DE MAISTRE JEAN THIBAULT[1].

Jehan Thibault entre ses amis
Sa lamente en toute saison
Du Roy qui luy avoit promis
De luy donner une maison;
Mais le fol se plaint sans raison,
Car le Roy a bien peu savoir
Que Jehan Thibault nul ne va voir
Pour rire, ainsi que nous faisons,

A qui, pour quelque argent avoir,
Il n'erige douze maisons [2].

1. On lit plus haut un autre dizain contre Me Jean Thibault, astrologue, et une note de La Monnoye contre ce charlatan. C'est le dizain qui commence : *Maistre Jean Thibault va jurant* (t. II, p. 94). P. B.

2. Ces douze maisons sont celles du Zodiaque, dont les astrologues font un tableau pour en tirer leurs prédictions. P. B.

DE LUY MESME.

Vous faites bien, maistre Thibault,
De garder ce que vous avez.
Nulle chose non plus ne vault
Qu'on la prise ainsi que savez.
Prester vos extraits ne devez
Pour bien qu'en puissiez acquerir [1].
Mais moy qui n'ay rien que cherir [2],
Je mets tous mes papiers en voye,
Tant que mesme, sans rien querir,
Ces vers ici je vous envoye.

1. Me Thibault avoit sans doute refusé de prêter à Sainct-Gelays ses extraits, que celui-ci lui avoit demandés pour l'aider dans son *Avertissement sur les jugements d'astrologie*. Le poëte lui en fait un remercîment ironique. P. B.

2. Le sens demanderoit plutôt *chevir* : moi qui n'ai rien à gagner. La rime *chérir* est plus riche et se peut expliquer en disant : *Moi qui ne chéris pas comme vous mes petits papiers*. P. B.

DIXAIN.

En bonne foy c'est grand peché
De blasmer le loueur des Muses ;
Car le bien où il a tasché [1]
Fait assez pour luy ses excuses.
S'il y a des choses confuses
En son style ou invention,
Est au choisir sain jugement,
Exempt de reprehension,
S'il eust sceu faire mention
De la fin au commencement [2].

1. *Tascher :* travailler à la tâche. P. B.

2. Eloge mêlé de critique d'un ouvrage conçu dans le genre des Bibliothèques de Lacroix du Maine ou Duverdier, mais assez confusément disposé. P. B.

Est-ce une critique de ces énormes Odes Pindariques de Ronsard, où la fin fait oublier le commencement, celle, par exemple, en l'honneur de Michel de l'Hospital, où les muses sont louées si pompeusement? E. P.-B.

SONNET A CLEMENT MAROT [1].

D'un seul malheur se peut lamenter celle
En qui tout l'heur des astres est compris,
C'est, ô Clement, que tu ne fus espris
Premier que moy de sa vive estincelle.

Son nom congnu par ta veine immortelle,
Qui les vieux passe, et les nouveaux esprits (*a*),
Après mille ans seroit en plus grand pris,
Et la rendroit le temps tousjours plus belle.
Pussé-je au moins mettre en toy de ma flamme,
Ou toy en moy de ton entendement
Tant qu'il suffist à louer telle Dame !
Car estans tels nous faillons grandement,
Toy, de pouvoir un autre sujet prendre,
Moy, d'oser tant sans forces entreprendre.

a. Var. :

Les meilleurs esprits.

1. Imprimé en tête de la deuxième édition des *Amours* de Ronsard (Paris, V. Sertenas, in-8), avec ce titre : *Sonnet de Melin de Sainct-Gelays en faveur de P. de Ronsard.* Adressé primitivement à Cl. Marot, ce sonnet ne fut que prêté par Sainct-Gelays à son jeune rival. On trouvera plus loin, dans les œuvres inédites, un autre sonnet à Ronsard.

Quant à savoir quelle est *celle en qui tout l'heur des astres est compris*, ce n'est certes point Cassandre, comme le dit Ménage en son commentaire sur Malherbe (1666, in-8, p. 553). M. Phelippes-Beaulieux pense avec raison qu'il s'agit d'une grande dame, probablement Marguerite de Navarre, sœur de François Ier. Je partage cet avis en tant que le sonnet s'adresse à Marot ; mais, en le transportant à Ronsard, Sainct-Gelays a du même coup transporté les éloges de la tante à la nièce, à Marguerite de France, sœur de Henri II, la protectrice de Ronsard, dans sa querelle avec Sainct-Gelays. Et cela est d'autant plus vraisemblable que le différent eut lieu en 1550, un an après la mort de la première Marguerite. P. B.

DIXAIN[1].

L'ARCHER qui tire aux Dieux et aux humains[2],
A ce matin vous voyant à l'Eglise,
Tenant un cierge ardent entre vos mains,
A estimé qu'eussiez fait entreprise
De le brusler, comme il fait, en surprise.
Si a eu peur et cacher s'est venu
Dedans mon cœur, lieu de luy trop cognu,
Et qui long temps s'en estoit sceu defendre.
Mais le clair feu de vos yeux survenu,
Sans au Dieu nuire, a mon cœur mis en cendre[3].

1. C'est la seconde fois que Sainct-Gelays traite le même sujet. Voyez le dizain : *L'Aveugle archer* (t. II, p. 91). P. B.

2. Cupidon est singulièrement placé à l'église au milieu des cierges, mais ce mélange de paganisme et de christianisme ne sembloit pas ridicule. Les protestants se sont les premiers élevés contre cet abus. *L'Hercule Chrestien* de Ronsard, où Jésus-Christ est comparé à Alcide, n'avoit choqué personne à la cour catholique de Charles IX. Les Huguenots lui en firent un crime. P. B.

3. Il y a dans l'édition de 1719 : Mais *au* clair feu... Sans *aux Dieux* nuire. Ce sont deux fautes grossières. Sainct-Gelays dit évidemment que *le feu* des yeux de sa dame a brûlé son cœur sans nuire *au Dieu* Cupidon. P. B.

DIXAIN.

Heures, que j'ay soigneusement gardées
A celle-là qui mon cœur tient en garde [1];
Heures, souvent du bel œil regardées
Que mon esprit incessamment regarde,
Puis que ma foy, que mieux que moy je garde,
Ne me permet plus long temps vous avoir;
Je vous renvoye et mets en son pouvoir,
Vous suppliant que luy faciez entendre
Que je voudrois, pour faire mon debvoir
Non seules vous, mais l'esprit mesme rendre [2].

1. Dizain écrit sur des Heures de Nostre-Dame, qu'il étoit forcé de rendre à celle que son esprit (c'est-à-dire son cœur) regarde incessamment. P. B.

2. Il exagère, à moins qu'il n'entende rendre de sa vie tout juste ce qu'il en faut pour la transmettre à un autre. P. B.

DOUZAIN [1].

Ce grand climat, Sire, qui obtempere
A vostre nom sur tout autre honoré,
Ayant receu de vous comme de pere,
Les bonnes arts dont il est decoré
Et le repos du beau siecle doré,
N'esperant point que vostre grand pouvoir

De nouveau bien sceust encor le pourvoir,
Estoit plustost esbahy d'estre ainsi ;
Mais voyant or le grand Montmorenci
Votre heur accroistre et le rendre plus stable,
Loue sans fin par égale merci,
Dieu de vous, Sire, et vous du connestable.

1. Ce douzain doit porter la date du 10 février 1538, jour où l'épée de connétable fut donnée par François Ier à Anne de Montmorency. Voyez plus haut (t. II, p. 102), le dizain XXX au roy :

Entre les biens dont le ciel favorable. P. B.

DIXAIN.

Un mary se voulant coucher (*a*)
Avecques sa femme nouvelle,
S'en vint tout bellement cacher
Un gros maillet en la ruelle.
— « O mon doux ami, ce dit-elle,
Quel maillet vous voy-je empoigner ? »
— « C'est, dit-il, pour mieux vous coigner. »
— « Maillet, dit-elle, n'ay onc eu (*b*),
Quand gros Jehan me vient besoigner,
Il ne me coigne que du c.. »

a. Var. :

Grand Thibaut se voulant...

b. Var. :

Maillet, dit-elle, il n'y faut nul.

Et pour la rime *c.l* à la fin du dernier vers.

Ces variantes sont celles d'une copie de ce dizain, écrite sur les gardes du Sainct-Gelays de 1574, ayant appartenu à La Monnoye, probablement d'après le prologue du liv. IV de Rabelais, où il est tel.

DIXAIN.

Si Cardelan me veut du bien [1]
Peu ou beaucoup en son courage,
Je ne nie et n'afferme rien,
Je n'en ay ne refus, ne gage.
Si sçay-je bien que son langage
S'accorde mal à son maintien.
L'un m'oste, l'autre me dit : « tien ! »
L'un plaist, et l'autre fait douloir.
Si à l'ami on ne fait bien,
De quoy sert de luy bien vouloir ?

1. Le nom de Kardelan ou Kerdallan est celui d'une fort ancienne famille bretonne. Dom Morice (*Preuves de l'Histoire de Bretagne*, III, 1361) cite un capitaine Cardelan chargé, en 1569, de conduire un convoi d'artillerie de Nantes à Tiffauges, Montaigu, etc., pour réduire ces places à l'obéissance du roi. Il étoit lieutenant général et obtint alors le collier de l'ordre. Serait-ce le père ou le frère de cette demoiselle ?

E. P. B.

Cl. Marot a adressé, vers 1557, des estrennes à toutes les filles d'honneur de la reine Eleonor, parmi lesquelles il s'en trouve une *à Cardelan*. C'est sans doute la même demoiselle. P. B.

CINQUAIN.

Au bon vieux temps que vertu fut en prix,
Un cœur de dame honneste et bien appris,
De son amour ne vouloit recompense,
Que seul amour. Mais aujourd'huy je pense,
Que son donnoit, amour seroit le prix[1].

1. Pensée très-fine et très-finement exprimée. Ce cinquain est digne de Cl. Marot. Mais, hélas! le bon vieux temps n'a jamais existé. On pleuroit la mort d'Amour bien avant que La Fontaine eût dit :

Amour est mort, le pauvre compagnon
Est enterré sur les bords du Lignon!

DOUZAIN.

S'amour vous a donné mon cœur en gage,
De quoy vous sert user tant de langage?
Ou vous voulez, ou vous ne voulez point.
Quand vous voudriez deux mille ans deviser,
Si faudroit-il à la fin s'aviser
Qu'on s'en ennuye et venir à un poinct.
Si vous voulez ne faites que branler[1];
Car j'entendray le moindre signe en l'air[1],
Et vous seray ami non decevant.
S'il ne vous plaist? amis comme devant!
Un autre aurez, et moy, ne pouvant estre
Servant de vous, de moy je seray maistre[2].

1. Ne faites qu'un signe, un simple clin d'œil, sans même rien dire. P. B.

2. *Branler* et *en l'air* riment mal. P. B.
3. Cela s'appelle mettre les gens au pied du mur. P. B.

Sans me nommer vous sçavez qui je suis,
Quel mon vouloir et ce que je poursuis.
Le mien escrit vous en fait congnoissance ;
Mais mon debvoir et le temps asseurance
Vous en feront meilleure si je puis [1].

RESPONSE [2].

SANS rien nommer, je sçay bien qui vous estes ;
Car vos escrits et paroles honnestes,
De vous sans vous m'ont donné congnoissance,
Et ne me sens ny raison ny puissance,
De vous blasmer, faisant comme vous faites.
Honneur qui est maistre de mes requestes,
Pour vous oüir a les oreilles prestes,
En vous donnant raisonnable esperance
Sans rien nommer.
Si c'est pour bien, vous m'avez en vos debtes,
Et je mettray au rang de mes conquestes,
Vostre nouvelle et durable alliance.
Mais si c'est mal, ayez ferme asseurance,
Que vous serez mis au nombre des bestes
Sans rien nommer,

1. Mon service de fidèle amant et le temps vous feront meilleure assurance de ce que je désire, si je puis obtenir d'être votre serviteur en amour. P. B.

2. Sainct-Gelays a-t-il fait la demande pour se donner le plaisir de faire la réponse? ou bien a-t-il été chargé, comme cela arrivoit aux poëtes de cour, d'être l'intermédiaire entre un grand personnage et une dame, auxquels il auroit alternativement prêté sa plume? Cette conjecture explique pourquoi ces vers n'ont pas été publiés dans le siècle où l'auteur avoit vécu. P. B.

De tant de maux qu'en amour on endure,
La plus grand' part nous vient de Fermeté;
O bien-heureux en qui elle peu dure :
Et sur tous biens, douce Legiereté[1],
Unique sœur de franche Liberté,
Combien vous est ma maistresse tenue[2]!
A tout le moins faites tant qu'il m'advienne,
D'avoir regret à ma foy tant tenue[3],
Ou que de vous repentance il luy vienne[4].

1. Ce mot de *Legiereté* me fait conjecturer que ce neuvain est écrit pour Mlle de Sainct-Léger. P. B.
2. Combien ma maîtresse vous a d'obligation! P. B.
3. Le mot *tenue* ne peut rimer avec lui-même, surtout quand les significations où il est employé diffèrent si peu. P. B.
4. Ou qu'elle se repente de vous, Légèreté et Liberté. P. B.

DIXAIN.

Anne sentant au ventre une tranchée,
Et le voyant desja gros et tendu,

Manda querir la matrone couchée
Pour secourir à son fruit attendu.
Lors sur un lit, le jarret estendu,
Entre les bras d'une qui luy recite
La passion de sainte Marguerite [1],
Present des siens un troupeau bien épais,
La pauvre femme, à peine non petite,
Jetta un cry et puis fit quatre pets [2].

1. *La Passion de Ste Marguerite*, légende apocryphe en vers, se trouve dans beaucoup de livres d'Heures manuscrits et imprimés. Elle est fort ancienne et semble dater de la fin du XIVe siècle. Cette bienheureuse étoit invoquée des femmes enceintes. On lisoit sa passion pendant les accouchements. Outre la passion, il y a une prière, aussi en vers. P. B.

2. Parodie du *parturiant montes*. La Fontaine songeoit-il à ces vers, quand il écrivoit, à la fin de sa fable : *la Montagne en travail :*

Mais qu'en sort-il souvent ?
Du vent !

DIXAIN.

Je dis assez qui me voudroit entendre [1],
Et crie assez qui voudroit m'escouter,
Et cours assez qui me voudroit attendre,
Et suis trop seur qui me voudroit doubter [2];
Mais peut-on bien congnoistre sans gouster [3]
Quel est le fruit et en avoir foison,
Qui ne le sçait cueillir en la saison ?

Ainsi mieux vault clore l'œil et me taire,
Puis qu'elle s'est monstrée sans raison,
Muette, aveugle et sourde volontaire.

RESPONSE [4].

MUETTE, aveugle et sourde vous me faites,
Et toutesfois je vois, et entens bien
Qu'en m'accusant grandement vous mesfaites,
Car je ne pense avoir failli en rien.
J'ai tousjours dit que je vous veux du bien,
Mais vous pensez n'avoir esté oüy,
S'à tous vos dits on ne respond oüy,
Et demandez toujours nouveau partage.
Contentez-vous de n'estre point fouy;
Car un chacun n'a point tel avantage.

1. Cette tournure a vieilli. On diroit aujourd'hui : *Je dis assez pour qui voudroit...* P. B.
2. Je suis trop sûr pour qu'on doute de moi. P. B.
3. Le texte de 1719 étoit : Mais *on peut bien*. Le sens démontre que les deux mots ont été intervertis. P. B.
4. Sainct-Gelays a encore fait la demande et la réponse. P. B.

EPITAPHE

POUR UN VIEILLARD AVARICIEUX [1].

CY git un corps qui ne fit en sa vie,
Que fuïr gens pour voler et chasser;

Au demeurant il n'eut jamais envie
Qu'à autruy mal, à soy bien pourchasser.
Or dignement on l'a fait enchasser
En ce tombeau de lourde pourtraiture,
Comme il estoit très-lourde creature,
Et ne fit onc en ce monde nul bien,
Fors des enfans de si bonne nature,
Que nul d'entr'eux ne luy semble de rien[2].

1. Cette épitaphe et les deux suivantes semblent s'appliquer au même personnage. P. B.

2. La phrase signifie absolument qu'aucun des enfants de ce vieil avare ne paraît rien à ses yeux. L'auteur a pourtant voulu dire : *Ne lui ressemble en rien.* P. B.

AUTRE.

Passe sans lire, et ne fais nul sejour,
En ce lieu plein de triste mal-encontre,
Et desormais marque de noir ce jour,
Pour detester la veue, et la rencontre
Du vil tombeau que tu vois cy encontre,
Où gist un corps duquel l'odieux nom
J'eusse ici mis, mais il vault mieux que non,
Pour eviter ce malheureux presage;
Car il ne fit onques bien de renom
Fors que mourir, et si vesquit long aage.

AUTRE.

En ce coing-cy tenebreux et secret,
Gist le plus grand de tous les mesdisans,
Lequel eut plus à mourir de regret
Que vieil resveur qui mourut de dix ans,
Non pour laisser ses biens grands et duisans,
Bien qu'il eust mis en eux tout son desir;
Mais n'ayant fait jamais que desplaisir
Et congnoissant sa mort plaire à chacun,
Eut grand ennuy de faire ce plaisir [1],
Et qu'on peust dire au moins en fit-il un [2].

1. *Plaisir* ne peut rimer avec *desplaisir*. Une pareille rime eût fait bondir Malherbe. P. B.

2. Ces deux pièces ont quelque rapport avec certaines de l'*Anthologie grecque*. Voyez le *Recueil de Cephalas*, sect. VIII, numéros 380, 401, etc. E. P.-B.

EPITAPHE

POUR MADAME DE TRAVES [1].

Ne faites point de tombeau somptueux
Pour la Vidame, et grande architecture;
C'est bien assez que son cœur vertueux,
En tous les cœurs ait tombe et sepulture.
Le mien en a certaine pourtraiture (*a*),
Et ma douleur en rend tel tesmoignage,

Que les vivants pourront voir de nostre aage
Quelle elle fut, à mon dueil non secret,
Et si ma plume a aucun avantage,
Après mille ans en vivra le regret.

a. Var. du Ms. Larochethulon :

Las! dans le mien elle est tant en peinture!

1. Hélène de Boisi, dont il a été question plus haut, mariée en secondes noces à François de Clermont, seigneur de Traves, et morte à Marseille le 29 octobre 1533. Cl. Marot a fait aussi une épitaphe pour elle.

J'ay tant de mal, et vous de cruauté,
Que de ma mort avons égale envie ;
Mais plus languis, plus croît vostre beauté,
Dont pour vous voir Amour me tient en vie,
Malgré qu'en ait la triste âme asservie,
Qui voudroit bien du corps se dessaisir
Pour n'avoir point si douloureux plaisir.
Ainsi en joye et tristesse pareille
De vivre ensemble et mourir m'appareille [1] ;
Et tant plus vis, et moins me secourez,
Qui est grand cas ; mais c'est plus de merveille,
Que de pitié vous-mesme ne mourez [2].

1. *Je m'appareille* : je me prépare.

2. Encore un de ces dizains alambiqués qui devoient faire pâmer d'aise les grand'mères des précieuses : — Il souffre tant, sa maîtresse est si cruelle, qu'il en devroit mourir. Il ne vit plus que pour la voir croître en beauté ; mais comme plus il vit, plus il

souffre, il s'étonne que la belle ne meure pas de pitié!

Mais, mon brave homme, si la dame est tant cruelle, elle n'a garde de mourir de pitié! P. B.

Agnès se dore, et va egorgetée [1],
Cheveux frisés, et à cornette ostée,
La voix fait gresle, et si quelqu'un luy conte
Quelque folie, elle rougit de honte,
Et va si dru qu'il pert qu'elle n'y touche [2],
Et a sa mere à toute heure à la bouche,
Et n'oseroit-ce croy-je avoir songé
De faire un pas sans ellé, et sans congé.

1. Le nom d'Agnès se donnoit-il déjà aux femmes naïves ou faisant mine de l'être? Sainct-Gelays l'a-t-il le premier pris dans ce sens? ce seroit une trouvaille. Du reste, le portrait est exquis. Cette toilette de Çatin et ce maintien pudibond offrent un contraste des plus piquants. C'est un crayon d'après nature. P. B.

2. *Il perd*, pour il appert, *paret*, *apparet*. On la prendroit pour une *Sainte-Nitouche*. Le mot est peut-être venu du vers de Sainct-Gelays. P. B.

EPITAPHE DE FEU M. DE POLISY [1].

L'APPUY des bons, Gaucher de Dinteville,
Après avoir, en la guerre civile
De France, acquis le nom de jeune et sage [2];
Après avoir, au renommé passage

Què Charles fit à Naples et à Romme,
Gagné le bruit de hardy gentilhomme ;
Après avoir à Gennes, ville antique,
Fait apparoir un courage heroïque ;
Après avoir à Troyes en Champagne
Esté Bailly, et veu de sa compagne
Naistre des fils dont il vit, en sa vie,
Rhodes, Espagne et la France servie ;
Après avoir chez le Roy eu los tel
D'estre ordinaire et bon maistre d'hostel,
Et le premier chez M. le Dauphin,
Se voyant ja approcher de sa fin
Et sachant bien qu'heureux on ne peut estre
Sans despouiller cette robbe terrestre,
Voulut donner à ses yeux anciens
Ce dernier bien d'estre fermez des siens ;
Desquels l'amour et pitié l'ont cy mis,
Plein d'ans, d'honneur, de richesse et d'amis.

1. Gaucher de Dinteville, seigneur de Polisy, des Chenets, de Vanlay, etc., maître d'hôtel du roy, chevalier de son ordre, bailly de Troyes, lieutenant à Sienne pendant les guerres d'Italie, mort âgé de 72 ans, le 22 mars 1539, eut d'Anne du Plessis six fils et trois filles. Il étoit d'une maison considérable de Bourgogne. P. B.

2. Ne serait-ce pas *juste* et *sage*? E. P.-B.

Quand Chaluan [1] vit qu'un de ses valets
Avoit failly à sa longue entreprise,
Qui fut d'oster la vie à Saint Gelays,
Par jalousie en son courage esprise,

Il le tança de ce qu'en la surprise
Tasché n'avoit donner au cœur tout droit.
« Ha! dit-il, Maistre, il avoit là endroit.
D'une autre main autre playe, et martyre,
Dont s'il ne meurt, peu y aura à dire,
Luy blessant donc la main, l'aine, et la bouche
Vengé vous ay, tant qu'il vous doit suffire
De ce qu'il sceut et parler, et escrire,
Et du surplus qui plus au cœur vous touche. »

1. Le nom de Chaluan est évidemment ou supposé ou anagrammatisé. Mes recherches ne m'ont pas fait découvrir ce qu'étoit le personnage, ni à quelle occasion il fit dresser à Sainct-Gelays un guet-à-pens, dans lequel celui-ci reçut trois blessures. D'après le sens de la pièce, il semble que c'étoit quelque jaloux, à qui le poëte avoit enlevé sa femme ou sa maîtresse.

Le mot *jalousie*, prononcé au quatrième vers; les trois blessures, l'une à la bouche qui correspond à parler, à la main qui correspond à écrire, enfin à l'aîne qui correspond à *ce qui touche le plus au cœur* de Chaluan, expliquent suffisamment l'énigme. P. B.

Une lettre de François II au duc d'Aumale (dans les documents inédits sur l'*Histoire de France*) est datée de Chaluan, du 9 août 1560. L'assassin manqué de notre poëte seroit-il le seigneur de cette localité bien inconnue aujourd'hui? E. P.-B.

EPITAPHE

DE M. LE PREMIER PRÉSIDENT DE PARIS JEHAN DE SELVE[1].

Si-tost que mort Jehan de Selve eust vaincu,
On vit la guerre au monde retournée,

Laquelle tant comme il avoit vescu,
S'estoit de nous par son sens destournée :
Car onc ne fut une seule journée
Qu'au bien public il ne mist son effort.
Mesme justice il aima si très-fort,
Que congnoissant qu'elle habitoit au cieux,
Pour l'aller voir de bon gré prit la mort,
Laissant ce monde injuste et vicieux.

1. Jean de Selve, fils de Fabien de Selve, lieutenant des gendarmes du comte de La Marck, naquit en Limousin, fut successivement premier président au Parlement de Bordeaux, Milan (pendant la conquête), Rouen et Paris. Il alla à Madrid traiter de la rançon de François Ier, mourut à Paris en août 1529, et fut enterré à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. P. B.

EPITAPHE DE LOUISE DE SAVOYE [1].

Quand Madame eust remis la paix en terre,
Et tous les Rois ensemble faits amis,
Voyant les Dieux nous vouloir faire guerre
Et devenir des hommes ennemis,
Au gré de Mort le sien elle a submis [2],
Teuant pour vie un honoré mourir,
Et a voulu, pour revivre et fleurir,
Monter au ciel et s'approcher des Dieux ;
Prenant le soin d'encor nous secourir,
Et d'accorder la terre avec les cieux.

1. Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère de François Ier, morte à Gretz, en Gâtinois, le 22 septembre 1531. P. B.

Deux ans avant, elle avoit conclu un traité de paix avec Marguerite d'Autriche. E. P.-B.

2. Ce vers, assez obscur, signifie : Elle a soumis son *gré*, son vouloir, au vouloir de la mort. Il fait, en outre, allusion au nom de l'endroit où elle est morte. P. B.

Amour se voyant trop congnu
Et fuy des hommes et des Dieux,
S'avisa de n'aller plus nu
Et de desbander ses deux yeux,
Et voyant S. Antoine vieux,
Se voulut vestir à sa guise,
Et prit comme luy barbe grise,
Afin qu'on ne s'en gardast point ;
Et de deux feux en mesme Eglise [1],
L'un les corps, l'autre le cœur point [2].

1. Allusion au feu saint Antoine, érysipèle de mauvaise nature, qui fit de grands ravages en France aux XIe et XIIe siècles, et pour la guérison duquel on invoquoit ce saint. On trouve plus haut (t. II, p. 51), un autre huitain sur le même sujet :

Amour n'est plus enfant comme il souloit. P. B.

2. Ce parallèle entre saint Antoine et Cupidon est fort irrévérencieux ; mais ces comparaisons sont habituelles à Sainct-Gelays. P. B.

DIXAIN [1].

QUAND vous viendrez à regarder icy,
Avant que mettre ailleurs vostre courage,

Souvienne vous d'un qui a fait cecy,
De qui l'esprit vous demeure pour gage.
Vostre je suis et vostre demourray;
En ce propos et vouloir je mourray.
Le plus parfait de vos meilleurs amis,
Icy sa lettre, en vous son cœur a mis.
Si ce lieu est pour vos amis escrire,
Je m'en tiens loin tant qu'il vous doit suffire.

1. Si on ignoroit que la mode des albums est antérieure à notre siècle, ce dizain suffiroit pour l'attester.

INSCRIPTION DE TROIS CLOCHES MISES EN L'ÉGLISE S. DENYS, DONT L'UNE AVOIT NOM MARIE, L'AUTRE DENYS, ET LA TIERCE JEHAN, A LA REQUESTE DU VICOMTE D'ORBEC [1].

Marie.

OYANT le son de ma voix claire et forte,
Accourez tous à servir nostre Dieu.
Sa sainte Mere à cela vous exhorte,
Au nom de qui on m'a mise en ce lieu.

Denys.

A ma clameur soyez tres-tous unis
A prier Dieu et la Vierge Marie,
Et avec eux nostre chef Saint-Denys,
Qui comme vous, pour vous, au ciel les prie [1].

Jehan.

Je suis la voix resonnante au desert,
Criant à tous, avec Jehan, penitence !
Faites la voye à la grace et clemence.
Que Dieu promet au peuple qui le sert.

1. La petite ville d'Orbec, qui étoit une baronnie et non point une vicomté, passa successivement par alliances dans la famille de Brueil et dans celle de Chaumont.

Ce doit être à la requête de Jean seigneur du Brueil, époux d'Esther, dame d'Orbec, que Sainct-Gelays composa ces trois inscriptions, qu'on lisoit sur les cloches de l'église de Sainct-Denis, à Orbec, près Lisieux, département du Calvados. Le vicomte d'Orbec est nommé dans les *Mémoires* de B. Cellini, liv. V, ch. IV et V. Il étoit trésorier de François Ier.

P. B.

2. L'édition de 1719 porte : *que* comme vous, ce qui est évidemment une faute. P. B.

EPISTRE

DE M. LE DAULPHIN FRANÇOIS, EN L'AGE DE 5 ANS, AU ROY HENRY SON PERE [1].

Monsieur, depuis un mois en ça,
Nul n'est venu de par deça,
Qui ne m'ait donné à entendre,
Que je me pouvois bien attendre,
De vous avoir tost en ce lieu,
Dont je rendois graces à Dieu,

Pensant du jour au lendemain
Vous voir et vous baiser la main,
Et entrois desja en souci,[1]
D'avoir, quand vous seriez icy,
Choses qui peussent empêcher
Pour un temps de vous y fascher.
Chambray prenoit pour luy sa charge[2],
D'une carriere longue et large,
Pour vous monstrer courses et bonds,
De quelques chevaux assez bons,
Dont le moindre est ma Cardinale[3].
Nous vous dressions un jeu de bale,
Nous vous gardions sur tous nos biens
Une meute de petits chiens,
Qui eussent bien fait leur devoir,
Si aux champs les vous eust pleu voir ;
Mais à quoy faire vois-je tant
Mes entreprises racontant ?
Si toutes je les voulois dire
Un jour n'y pouvoit pas suffire.
Mes projects passent ma memoire[4] ;
Et c'est chose facile à croire,
Qu'eusse-eu plaisir le vous donnant,
Puisqu'eus le cas en l'ordonnant.
Cette esperance et ce propos
M'a long-temps osté le repos,
Si bien que mesmes en songeant,
Je pensois vous voir deslogeant,
Et puis hors des chemins aller,
Pour lievres courre et pour voler[5],

Et tant ce songe me menoit,
Que céans il vous amenoit,
Où estiez si bien recueilly,
Que quand mon songe estoit failly,
Le premier mot venant de moy,
C'estoit : « Où est allé le Roy ? »
Et après m'estre mis à point,
Voyant qu'il ne paroissoit point,
Encor estoit ma fantaisie
Du long songer si bien saisie,
Que je ne pensois point resver
De cuider ceans vous trouver.
Mais enfin m'estant apperceu
Que du desir j'estois deceu,
Je voulus des peines user
D'autruy pour me desabuser.
J'envoyois le jour trente fois,
Comme encor bien souvent je fois [e],
Un paige ou quelque autre courir
Jusques dehors, pour s'enquerir
Aux passans qui vont et qui viennent,
Des propos qui de vous se tiennent ;
Si vous venez et mesmement
Du jour de vostre partement,
Et n'osant sortir de ma salle
Pour le temps qu'il fait ord et sale,
Je fais une fenestre ouvrir
Aucune fois pour descouvrir,
Si quelqu'un s'en vient tout exprès,
Pour dire que vous estes près ;

Mais pour ce qu'il en vient du vent,
On ne peut pas l'ouvrir souvent.
Parquoy si quelqu'un vient à l'huis,
Tout prest à regarder je suis
S'il est des miens ou de vos hommes,
(Biens que tretous à vous nous sommes),
S'il a bottes et esperons ;
Car s'il en a, nous esperons
Que c'est de vous quelque nouvelle
Qui tout plaisir nous renouvelle.
Voila où je passe mon temps ;
Toutesfois plus je m'attens,
Au moins si fort comme j'ay fait,
De voir mon desir satisfait ;
Car un bien qui trop se differe,
D'un qui n'est point bien peu differe,
Qu'ay-je dit ? Qu'ay-je devisé ?
O Moy fol, et mal advisé !
O pourveu de peu de science !
Que me fait dire impatience ?
Sçauroit le Roy si tard venir,
Qu'il ne me face devenir
Plus content en une seule heure,
Que ne m'a fasché sa demeure ?
N'ay-je pas ouy cy-devant
Dire à mon maistre, homme sçavant [7],
Que les graces qui du ciel viennent,
Jamais trop tard ne nous adviennent ?
Et le Prescheur, d'autre costé [8],
Disoit, si j'ay bien escouté,

Que Dieu est du Roy l'exemplaire.
Quel plaisir doncques me doit plaire,
Et ma douleur estre appaisant,
Que ce qui au Roy est plaisant ?
Ne venez doncques point ici,
S'il vous semble estre mieux ainsi ;
Car meriter ne me sens pas,
Que pour moy faciez tant de pas,
Ou, Monsieur, venez dès ce jour[9],
Si vous faschez là au sejour[8].
Quoyque faciez, j'en seray aise,
Ne voulant rien qui ne vous plaise.
Toutesfois si mes sœurs et moy[10],
Avions en nous choses pourquoy
Il vous pust de nous souvenir,
Tant qu'il vous pleust icy venir,
Peut-estre quand vous y seriez,
Pas mal le temps ne passeriez ;
Car j'ay des esbats plus de dix,
Outre ceux que je vous ay dits,
Vous y verriez d'autres chevaux
Qu'on ne peut lasser par travaux,
Et tous de nature si bonne,
Que quand on les frappe, ou talonne,
Ils courent bien et ne denient
Nul sault à ceux qui les manient,
En eux je ne sache qu'un point,
C'est que gras ne deviennent point,
Et je croy qu'ils usent de vivres
Autant que nous faisons de livres[11].

Mais pour cela ne les hairez,
Et neanmoins vous en aurez
Bien six, et s'en avez envie
Pour un seul des vostres en vie,
Qui soit à mon choix remerché[12] ;
Mais lors en ferons le merché,
Et verrez mes oiseaux ensemble [13].
Pour juger ce qu'il vous en semble.
Cependant, Monsieur, je supplie
Celui sous qui le ciel se plie,
Et dont seul estes surmonté,
Qu'il doint, par sa sainte bonté,
A vous et à la Royne aussi
Volonté de venir ici,
Et si longue vie et prospere,
Que vous me puissiez voir grand père.

1. Le dauphin (depuis François II) naquit le 19 janvier 1543. Cette épître a donc été écrite en 1548 ou 1549. P. B.

2. Jean de Chambray, enfant d'honneur du dauphin, fils de Nicolas de Chambray, baron d'Auffay et de Bonaventure de Prunelé, étoit âgé d'environ 17 ans. P. B.

3. Brantôme (V^e^ disc. des *Dames galantes*) donne des détails sur les chevaux de Henri II ; mais il ne nomme point la Cardinale. E. P.-B.

4. Il y avoit : *mes procès passent ma mémoire.* N'ayant vu nulle part *procès* employé dans le sens de dessein, *projet*, j'ai adopté ce dernier mot, bien qu'il n'eût guère alors d'autre sens que celui de *croquis*. P. B.

5. *Courre*, poursuivre le gibier avec des chiens; *voler*, chasser avec des oiseaux de proie. P. B.

6. *Fois* pour *fais*. La Monnoye a remarqué cette orthographe. P. B.

7. On seroit porté à penser que c'est Jacques Amyot, évêque d'Auxerre, célèbre par ses traductions et principalement par celle de Plutarque; mais Amyot ne fut nommé précepteur des Enfants de France qu'environ cinq ans plus tard, vers 1553. Ce pourroit être Nicolas Denisot, peintre et poëte, connu aussi sous le nom anagrammatisé de Conte d'Alsinois. Le savant M. Rathery, conservateur de la Bibliothèque nationale, lui a consacré, dans le *Bulletin du Bibliophile* de Techener, année 1850, une notice qui éclaire d'un jour nouveau cette figure peu connue du XVIe siècle. P. B.

8. Le *prescheur* étoit notre ami Melin lui-même, qui avoit le titre d'aumônier du dauphin. P. B.

9. Si vous vous ennuyez là où vous séjournez en ce moment. P. B.

10. Les sœurs de François II étoient Elisabeth, née le 13 avril 1545, qui fut depuis reine d'Espagne, et Claude, née en novembre 1547, qui fut duchesse de Lorraine. La première avoit trois ans, la seconde un peu plus d'un an. P. B.

11. Ces chevaux qui n'engraissent point sont des chevaux de bois; aussi n'usent-ils pas plus de foin que le petit prince ne se servoit de ses livres. Comparez avec les chevaux factices de *Gargantua*, liv. I, ch. XII. P. B.

12. *Remerché*: remarqué. P. B.

13. Les oiseaux, c'est la fauconnerie. P. B.

A LA NAISSANCE

DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BRETAGNE 1544[1].

Qui fait par tout tant de feux allumer,
Puisque la guerre est partout allumée[2]?

C'est un tel heur qui ne peut s'estimer
Par nulle flamme, ou joye accoutumée.
Multipliez vos palmes, Idumée :
Et les gardez pour un qui vient de naistre,
Que vous verrez quelque jour vostre maistre,
Du monde ostant la barbare impropere[3] ;
Car nul triomphe assez grand ne peut estre
Au successeur des vertus d'un tel pere.

1. François II, au nom de qui Sainct-Gelays a écrit l'épître qui précède. Quand il naquit, son père ne régnoit pas encore, et il eut le titre de duc de Bretagne, qu'il porta jusqu'à l'avénement de Henri II, le 31 mars 1546, jour où il reçut le titre de dauphin.

P. B.

La date 1544, nouveau style, au lieu de 1548, seule date employée quand ces vers furent composés, montre que les titres des pièces ne sont pas de Sainct-Gelays. E. P.-B.

2. C'étoit l'année de la bataille de Cerizoles.

P. B.

3. *Improperium*, dans la basse latinité, signifie *reproche*. Sainct-Gelays veut dire l'opprobre du monde, l'Islam, qui avoit reconquis la Palestine.

P. B.

GRACES A DIEU.

Je te rends grace, ô clemence divine,
De ce qu'à moy, de tes graces indigne[1],
Il t'a pleu rendre, après l'heureux sejour
De cette nuit, la clarté de ce jour !

Veuilles, Seigneur, qu'après la nuit obscure
De cette vie où trop est nostre cure,
Tirez à toy de ton bras paternel,
Puissions voir luire un beau jour éternel !
Et cependant, ô Sire, que nous sommes
En cèt air trouble, aux tenebres des hommes,
Ne nous permets tresbucher en la fosse
D'aucune erreur et d'opinion fausse,
Ains à nos pieds la sainte lampe esclaire,
Qui ta parole et ton veuil nous declaire[2]
Et nous conduise à vive charité,
Par foy constante, et pure verité[3].

1. Bien qu'il ait été observé plus haut que les mots en *igne*, tels que *signe*, *digne*, etc., riment mal avec *divine* et autres terminaisons en *ine*, il y a lieu de croire que la prononciation n'y étoit pas contraire. L'Académie, au mot *signet*, dit que le *g* ne se prononce pas. Dans plusieurs provinces, et notamment en Normandie, le *g* ne se prononce pas dans *maligne*. Les paysans normands disent : *C'est eune maleine!* en traînant sur la pénultième.

Ronsard fait rimer *digne* avec *divine* et même avec *hymne* (pour *hymne*) :

Car les Dieux ne scauroient recevoir de plus dignes
Offrandes des mortels, que les vœux et les hymnes.

Mais il est un des derniers qui aient usé de pareille licence. Aujourd'hui l'usage tend de plus en plus à la prononciation de toutes les lettres. P. B.

2. *Déclaire*, pour déclare. P. B.

3. Ce seizain fait bien voir que les opinions religieuses de Cl. Marot avoient temporairement déteint sur Sainct-Gelays. Le dizain : *L'on vit jadis une gail-*

arde dame, imprimé ci-dessus (t. I, page 108), l'avoit ncore plus attesté. Le retour du poëte à la foi catholique paroît sincère et les vers sont beaux.

P. B.

Je te salue ô très-humble pucelle,
Qui du Seigneur te nommas humble ancelle [1],
Quand il te fit nouvelles apporter,
Que tu devois en ton ventre porter,
L'instaurateur de la vie éternelle!

1. Du latin *ancilla*, servante. P. B.

DOUZAIN [1].

L'aspre fortune, et indigne accident
Que tu soustiens à grand tort évident [2],
O cher amy, et le bien volontaire,
Fait de ta main à tel qui t'est contraire,
Font qu'à raison je t'excuse, et pardonne
Si ton esprit à douleur s'abandonne;
Et d'un grand cœur ne suis point estonné,
Quand pour grand' cause il est passionné.
Tu n'as amy, au moins que je congnoisse,
A qui ton mal n'ait donné de l'angoisse,
Toy donc à qui il touche de plus près,
Peut-on garder d'avoir deuil plus exprès [3].

1. Ce douzain ne peut s'adresser qu'à Cl. Marot. lais quel est cet ingrat qui se déclara contre lui, près avoir accepté ses bienfaits? Pour le déterminer, faudroit savoir au juste l'époque à laquelle ces vers nt été écrits. On peut croire qu'il s'agit des persé-

cutions organisées par Diane de Poitiers, dont l'ancien amour s'étoit changé en une haine implacable. L'agent de ces poursuites étoit un docteur en Sorbonne, nommé Bouchar, qui présidoit un tribunal formé pour connoître des affaires de religion (peut-être Jean Bochard, deuxième du nom, avocat au Parlement et fougueux défenseur de la pragmatique sanction). Cette conjecture expliqueroit pourquoi Sainct-Gelays a mis tant de réserve dans l'expression de ses sentiments et a gardé ses vers en portefeuille.

P. B.

2. Il veut dire : La fortune contraire et le malheur injuste que tu supportes évidemment à grand tort.

P. B.

3. Tu n'as point d'ami qui ne compatisse à ta peine. Comment *peut-on* t'empêcher d'en gémir plus que les autres, toi à qui elle touche de plus près. — L'édition de 1719 porte : *Veut-on garder*... ce qui n'offre guère de sens. P. B.

Ne craignez plus, Oiseaux, l'Aigle Romaine !
L'Aigle n'est plus ; c'est toute une autre chose.
Ce monstre neuf qui ça bas se promene,
Et qui en l'air plus élever ne s'ose,
De l'aigle n'est qu'une metamorphose,
Qui cependant que les autres déniche,
Est demeurée une Autruche en Austriche ;
Et son grand bec miné et mal faisant,
Est baillonné d'un fer dur et pesant,
Pour plus ne nuire à nous, ni à troupeau ;
Les Dieux encor, s'ils se vont ravisant,
Luy osteront ce pennache luisant,
Et la rendront Dromadaire, ou Chameau [1].

1. Invective contre Charles-Quint, empereur d'Allemagne, représenté par l'aigle romaine, que l'auteur,

par un piètre jeu de mots, appelle une *Autruche d'Autriche.* P. B.

Ces vers ont probablement été faits à l'époque du désastre de Charles-Quint devant Alger, en 1541. E. R.-R.

DE NOSTRE-DAME.

La seule mere et feconde pucelle,
Voyant mourir l'auteur de nostre vie,
Parlant à peine en douleur si mortelle,
Disoit ainsi : « O Ame à tort ravie,
Que n'estes-vous de la mienne suivie ?
Et vous, ô Croix, qui portez le grand pris
Que j'ay premier en mon ventre compris,
Combien à dire y a du traitement
De ce cruel à mon doux portement ?
N'esperez point, bien que sur vous il meure,
Que mort pour vous en ce monde il demeure.
Vos clous fichez aux membres innocens,
Que dans mon cœur également je sens,
N'ont dureté qui si fort le surmonte,
Qu'en peu de jours au ciel il ne remonte. »

EPITAPHE DE MARIE COMPANE

FEMME DE NICOLAS DE HERBERAY [1],

Sonnet.

Cy gist le corps de la plus heureuse ame,
Qui oncques fut et soit, pour sa beauté,

Ou pour ses mœurs, ou pour sa loyauté,
Ou pour avoir esté d'un amy femme ;
Amy, qui a or le bruit et la fame
Du vieil exemple et seur de fermeté,
Qui ce corps mort, ce corps tant regreté
Puis, mort luy-mesme, a mis sous cette lame.
Pas n'eust voulu seul demeurer vivant,
Et seul, sans elle, au monde il pensoit estre,
Dont vif voulut s'enterrer, la suivant.
L'ombre de luy seule on voit apparoistre,
Et est ce lieu heureux sur toute chose,
Où il languit et morte elle repose.

1. N. de Herberay, seigneur des Essarts, gentilhomme picard, l'un des plus féconds traducteurs du XVIe siècle. On voit plus haut, page 176, une autre épitaphe de la même dame, qui est appelée tantôt *Compane*, tantôt *Campane*, et une note sur N. de Herberay. P. B.

DIZAIN.

Il n'est pas moins naturel de l'aymer
Que de la voir. Si on me permet l'un,
On ne devroit de l'autre me blasmer ;
Quoi que ce soit, mal ou bien, c'est tout un.
Si c'est mal fait, c'est un mal si commun
Qu'il ne doit estre à moy seul reproché ;
Car maint plus saint en est bien entaché.
Si c'est bien fait, m'en devroit-on reprendre,

En me faisant de mon amour peché ?
Mal ou bien fait, j'ay de quoy me défendre.

AUTRE [1].

Est-il point vray, ou si je l'ay songé,
Qu'il m'est besoin m'esloigner, ou distraire,
De vostre amour et en prendre congé ?
Las ! je le veux, et je ne le puis faire.
Que dis-je veux ? non, c'est tout le contraire :
Faire le puis, et ne le puis vouloir.
Car vous avez là reduit mon vouloir,
Que plus je tache à liberté me rendre,
Plus empeschez que ne la puisse avoir,
En commandant ce que voulez défendre.

1. Attribué, comme beaucoup d'autres vers de Sainct-Gelays, à François Ier, par le Ms. de Cangé.
P. B.

AUTRE.

J'ay autrefois vostre Faucon tenu [1],
Et m'en suis vu seul gouverneur, et maistre
Et l'ay tousjours si bien entretenu,
Que j'ay voulu de ma propre main paistre.
Mais le vilain ne me veut plus congnoistre.
Madame, hélas, regardez que vous faites !

Je vous tenois pour autre que vous n'estes ;
Rendez-le-moy, et si le puis tenir,
J'ay une longue et deux belles sonnettes,
Que luy donray pour mieux le retenir.

1. On a souvent pris des sujets de pièces dans les contes de La Fontaine, entre autres un opéra-comique qui a eu du succès il y a un siècle, *le Faucon*, paroles de Sedaine, musique de Monsigny, joué en 1772. Une dame envoie sa servante voir les affiches de théâtre et lui demande ce qu'on joue à l'Opéra-Comique. « Oh ! madame, je n'oserai jamais le dire... C'est trop sale ! » On jouait *le Faucon*. — Sans avoir lu Sainct-Gelays, notre servante faisoit la même équivoque que lui. P. B.

AUTRE.

RIEN n'est plus cher que ce que l'on desire,
Et moins on l'a plus on en est ardent.
Lorsqu'on ne peut à son souhait suffire,
Le desir croist toujours en attendant.
Quand aucun est de joüir pretendant,
Par un espoir à demi se contente ;
Et s'il advient que fortune presente
Contentement de sa chose attendue,
En jouïssant du fruit de son attente,
Le desir cesse et l'amour continue [1].

1. Ceci est un pur galimatias. P. B.

HUITAIN.

Amour me fit, auquel je suis tenu,
Offre de trois, et me donna loisir
De les congnoistre avant que les choisir,
Puis quand je suis au jugement venu,
Toutes les trois ay prins et retenu
Secrettement en égale fortune.
Comme Pâris je n'en eusse aimé qu'une ;
Mais trop de mal luy en est advenu [1] !

1. Je préfère ce huitain et les deux capucinades qui suivent; le sel en est grossier, mais il vaut mieux que la pommade à la rose et les galanteries alambiquées de Melin :

Posthume, non benè olet, qui benè semper olet.

P. B.

L'idée paroît avoir été empruntée à une épigramme de Rufinus (*Anthol.* de Planude, VII, no 143). Les deux derniers vers sont même assez fidèlement traduits :

Ἀλλά σαφῶς ἀπέπονθε Πάρις διὰ τὴν κρίσιν εἰδὼς,
Τὰς τρεῖς ἀθανάτας εὐθύ συνεστεφανουν.

E. P.-B.

AUTRE.

Tu demandes, ami, comment,
Le bon saint François qui fut Prestre,
Tant de Moines gris a fait naistre
Au monde successivement ?

L'effet le montre evidemment ;
Car ces jours passez l'un de ceux
Qui portent ce gris vestement,
D'un seul coup en engendra deux.

AUTRE.

Il vint l'autre jour un cafard,
Pour prêcher en nostre paroisse,
Et je luy dis : « Frere Frapard[1],
Qui vous fait ici venir ? Est-ce
Pour dresser l'ame pescheresse,
Ou chercher la brebis errante ? »
« Non, dit-il, la brebis je laisse
Pour avoir la laine de rente. »

1. Le nom de frère Frapard est resté. Mais est-ce Melin qui l'a employé le premier ? E. P.-B.

SIXAIN POUR CHARLES DE VALOIS,

MORT LE 9 SEPTEMBRE 1545[1].

Non seulement, ô Charles, fils de Roy,
En ce cercueil sont les restes de toi,
Ne seul y est enclos l'amour des hommes.
Nous hommes mesme inhumez tous y sommes,
Car toy absent vivre nous ne sçavons,
Et ciel et terre en haine presque avons.

1. Charles, duc d'Orléans, de Bourbon, d'Angoulesme et de Chatellerault, pair et chambrier de France,

etc., troisième fils de François Ier, né le 22 janvier 1522, mort de pleurésie, sans alliance, à l'âge de vingt-trois ans.

On trouvera plus loin quatre vers latins qui sont la traduction de ce sixain, attribué à tort à Cl. Marot.

E. P.-B.

QUATRAIN.

On dit que tu es amoureux,
Mais que c'est de ta Fantasie.
S'il est vray, tu es bien-heureux :
Nul ne te porte jalousie.

ONZAIN [1].

Autre que vous, ma seule et grande amie,
N'aura jamais en mon amour partage ;
Ne dans mon cœur, ennemi d'infamie,
Entrera rien que pour vostre advantage.
Le temps me peut abolir avant eage,
Et mon malheur me garder de vous voir
Beaucoup de jours ; mais en tout leur pouvoir
Estre ne peut d'oster vostre merite :
Garenti suis de si peu le savoir ;
Vostre bonté y a bien sceu pourvoir,
Et ma memoire en ce lieu non petite.

1. Ce onzain, qui fait partie de l'édition de 1572, ayant été oublié, a été reporté ici.

VERS DE S. GELAYS

Imprimés ailleurs que dans les éditions de ses Pœsies.

A NICOLAS DE HERBERAY

SEIGNEUR DES ESSARS.

Sonnet.

Au grand desir, à l'instante requeste
De tant d'amis dont tu peux disposer,
Voudrois-tu bien, ô ami, t'opposer
Par un refus de chose très-honneste ?
Chacun te prie, et je t'en admoneste,
Que l'Amadis, qu'il t'a pleu composer,
Veuilles permettre au monde et exposer ;
Car par tes faits gloire et honneur acqueste.
Estimes-tu que César ou Camille
Doivent le cours de leur claire memoire
Au marbre, au fer, au ciseau, ou enclume ?

Toute statuë, ou medaille est fragille
Au fil des ans; mais la durable gloire
Vient de main docte, et bien disante plume[1].

1. Imprimé au commencement du t. I de l'*Amadis*, traduit par N. de Herberay (Paris, Vincent Sertenas, 1555, in-8). Les rimes des deux tercets sont disposées à l'italienne. P. B.

ORAISON D'UN AMI

POUR S'AMIE MALADE.

Dieu, qui voulus le très-haut ciel laisser
Et ta hautesse en la terre abbaisser,
Là où santé donnas à maints et maintes,
Veuilles ouïr de toutes mes complaintes,
Une sans plus; veuilles donner santé
A celle-là par qui suis tormenté.
Ta sainte voix en l'Evangile crie,
Que tout vivant pour son ennemi prie :
Gueris donc celle, ô médecin parfait,
Qui m'est contraire et malade me fait !
Hélas ! Seigneur, il semble, tant est belle,
Que plaisir prins à la composer telle.
Ne souffre pas à venir cet outrage,
Que maladie efface ton ouvrage !
Son embonpoint commence à se passer;
Ja ce beau teint commence à s'effacer,
Et ces beaux yeux clairs et resplandissans,
Qui m'ont navré, deviennent languissans.

Il est bien vray que cette grand' beauté
A desservi [1], pour sa grand' cruauté,
Punition; mais, Sire, à l'avenir
Elle pourra plus douce devenir.
Pardonne luy, et fais que maladie
N'ait point l'honneur de la rendre enlaidie.
Assez à temps viendra vieillesse pale,
Qui de ce faire a charge principale.
Et cependant, si tu la maintiens saine,
Ceux qui voiront sa beauté souveraine,
Beniront toy et ta fille nature
D'avoir formé si belle créature.
Et de ma part feray un beau cantique,
Qui chantera le miracle authentique
Que fait auras admirable à chacun,
D'en guerir deux en n'en guerissant qu'un;
Non que pour moy je leve au ciel la face,
Non que pour moy priere je te face;
Car je te dois supplier pour son bien,
Et je la dois requerir pour le mien [2].

1. *A desservi :* a mérité. P. B.

2. Voici une pièce simple de pensée et de style, et dans laquelle passe le souffle d'un sentiment vrai. Sainct-Gelays seroit placé plus haut s'il en eût écrit souvent de semblables. Les éditeurs posthumes de Cl. Marot la lui ont attribuée. P. B.

MELLINI SANGELASII
LATINA CARMINA.

ANNÆ GALLIARUM REGINÆ
EPITAPHIUM [1].

[Juno,
CONTENDUNT dum forte Venus, Tritonia,
Cui prior ex ipsis sit tribuendus honor?
Jupiter ista Deos veritus ne rixa moveret,
Expulsas supero privat honore Deas,
Præreptamque Annam terris suffecit Olympo,
Atque erit hæc, inquit, pro tribus una satis.

1. Anne, duchesse de Bretagne, née en 1476, successivement mariée à Charles VIII et à Louis XII, morte au château de Blois le 9 janvier 1514 et enterrée à Saint-Denis dans le même tombeau que Louis XII.

P. B.

Cette pièce est donnée, sans nom d'auteur, dans les *Epitaphia Joco-Seria* de Swertius, p. 158.

E. P.-B.

LUDOVICÆ FRANCISCI I. MATRIS [1].

HOC Lodoïca loco posita est. Quid plura, viator,
Expectas? Norunt cætera et Antipodes.

[illegible] : [illegible] LOQUITUR.

Fortunam queris cur vicit Gallia ? — Vixi.
Cur eadem vincat cum perii ? — Peperi[2].

1. Voyez plus haut (p. 169 et 279) deux épitaphes françoises de Louise de Savoie et les notes sur ces épitaphes. E. P.-B.

2. Il y a lieu de noter pour leur mauvais goût ces deux assonances : *vicit* et *vixi*, *perii* et *peperi*. P. B.

IN AQUILAM[1].

Quæ tibi jam sedes, Aquila, aut quæ regna pe-
Turpiter è nido nuper abacta tuo ? [tantur,
Aëra vis ? Gallus pennis melioribus usus
Hunc tenet ; et mediis stat Salamandra rogis.
Tum terris Hystrix arcebit, et æquore Delphin,
Ut possis nullo tuta manere loco.

1. Voyez ci-dessus, p. 137, la note sur le dizain :

Où pensez-vous que l'aigle puisse aller. P. B.

DE HELIDE[1].

Helis Pompilii[2] furoris ardor,
Cujus nequitias, jocos, salesque,
Incessum, intuitum, allocutionem,
Formam denique cæteræ vel ultro
Probant, et sibi præferunt puellæ,
Hesterno fuerat die vocata
Ad convivia lauta nuptiarum,
Quibus Cicilio[3] Camilla[4] juncta est.

Dumque ornatior huc cupit venire,
Dum flavam ad speculum comam renectit,
Vernantes strophio et premit papillas,
Dum monilia, gemmeasque torques
Adfigit modo, mox sibi refigit
Ut loco statuat decentiore,
Mirum quam misere diuque torsit
Nos desiderio sui moràque.
Nam sine Helide, quid potest venustum
Quid tota lepidum videri in aula ?
Tandem de numero juvenculorum
Unus, nec facie infimus, nec ortu,
Penetralia clam domus puellæ
Ingressus : « Quid agis mea, inquit, Heli ?
Quæsitum tibi non satis decoris,
Quæ mortalibus imperas, Deisque ?
Nescis de tabula manum, vetusto
Præcepto artificis boni, movendam ? »
Helis de speculo prius loquentem
Contemplata, parum caput reflectens,
Et risu excipiens modestiore
Inquit : « Dum tabula haud queo movere
Manum, ne faciem, puer, caveto
Ut nec tu inde oculos movere possis ! »

1. C'est sans doute la demoiselle d'Helly, à qui Marot adressoit, en 1538, l'étrenne suivante :

Dix et huit ans je vous donne,
Belle et bonne :
Mais à vostre sens rassis
Trente-cinq ou trente-six
J'en ordonne.

Ce n'est pas Mme d'Estampes, qui, depuis deux ans, ne portoit plus le nom de d'Heilly, mais quelque autre de la famille de Pisseleu. E. P.-B.

2. Pompilius seroit-il un sieur de Pompery, huissier de la chambre de François Ier ? E. P.-B.

3. Ronsard a parlé d'un sieur Cecile, Sicilien.

4. Faudroit-il chercher *Camilla* dans les familles de Camilly, Chamilly, Chemillé, etc.? Peut-être sont-ce seulement des prénoms. E. P.-B.

QUÆ SEQUUNTUR ANNO 1719

PRIMUM PRODIERUNT

Ad Sylviam.

SEPTEMBRES violas atque autumnalia serta
Accipe, et expertas frigora prima rosas.
Miraris munus ? Magis est, mea Sylvia, mirum
Te flammas oculis, pectore ferre gelu.
Aut hoc, si mavis, magis est mirabile contra,
Pectore me flammas, vertice ferre nives.
Tu mihi pro violis meritos, mea Sylvia, fructus,
Et verno ætatis tempore poma dato.

Ad eamdem paulo aliter.

Septembres violas, atque autumnalia serta
Accipe, et expertas frigora prima rosas.
Miraris munus ? Magis est, mea Sylvia, mirum
Pectore me flammas, vertice ferre nives
Heu calor iste rosas autumno, et lilia profert,
Qui verno ætatis tempore poma dabat.

Ad seipsum.

Insulam Antigonem [1], quis possit credere ? præfert
Anna tibi, et Musis, Sangelasine, tuis
Quid, præfert ? Imo et stolidi fastidia perfert
Quæ vix è trivio sumpta puella ferat.
Supplicis interea studium aspernatur amantis,
Quæque Deos possit demeruisse, fidem.
Collectas alibi quin in me ulciscitur iras
Nostra sui tanquam sint mala cura mali. [tur,
Dissidium hoc vetus est, ut te quicumque sequun-
Teque, Minerva, colunt, his sit iniqua Venus.

1. J'avoue ne pas comprendre cette *Insulam Antigonem.* Ne faudroit-il pas *insulsam* ? — Antigone est-elle ici la fille de Priam, qui fut changée en cigogne ?..... C'est une *grue*, dans la moderne acception du mot.

P. B.

DE BONAVENTURA LIGERINA [1].

DEBUERAT, cui sunt bona tot præsentia, Virgo
Non à *venturis* nomen habere *bonis.*

De eadem.

Ne ductum à Ligeri Ligerinæ credite nomen,
Numen ei majus, majus et omen inest.
Vis illi est hominum mentes, et corda ligandi.
Quare cur à te non, Ligerina, Liger [2] ?

1. Sainct-Gelays a adressé nombre de vers à Mlle de Saint-Leger, une des filles d'honneur de la reine.

C'est son nom qu'il traduit par *Ligerina*. Nous apprenons ici qu'elle portoit le prénom de Bonaventure, et il est permis d'en induire qu'un quatrain : *En un saint Cordelier Cardinal* (t. II, p. 22), a été composé pour elle.

2. *Liger* est à la fois le nom de la Loire et le conditionnel passif du verbe *ligare*, ce qui forme un jeu de mots digne de l'esprit alambiqué de Sainct-Gelays.

E. P.-B.

ALBERTI RIPANI FIDICINIS EXIMII EPITAPHIUM [1].

Mors loquitur.

ALBERTI hic cinis est, quo vincere Mantua [alumno,
Et Dircen fidibus creditur, et Rhodopen.
Francisco ille quidem, quæ rara est gloria, Regi,
Atque, Henrice, tibi magne probatus erat.
At Tiberim fuerat cantu, Tamesimque moratus,
Saxaque Rhiphæis duxerat ante jugis.
Quin, mirum, silices vocalia plectra secutos
Intra etiam vatis membra coïsse ferunt [2],
Quos, dum perniciem afferent, et fata canenti,
Assuetis nequiit rumpere carminibus.
Nam neque jam articulos vita fugiente movebat
Nec mutam poterat sollicitare Chelyn.
Libera quod si illi manus hîc, pectenque maneret,
Hæc etiam fidibus pectora mota forent.

1. Ronsard (t. VII, p. 247) a fait l'épitaphe d'Albert, de luth, qui est le même que celui-ci. Il

mourut de la pierre. On trouve, dans le catalogue des livres du célèbre relieur Capé, l'indication du volume suivant : *Le premier livre de tablature de leut (luth), contenant plusieurs chansons et fantaisies, composées par Alber de Rippe, de Mantoue, seigneur du Carois, joueur de leut.* Paris, Fezandat, 1552, in-4, obl. de 4 ff. prél. et 44 pp. P. B.

2. Allusion au genre de mort du malheureux musicien. P. B.

AD CAROLUM V, IMPERATOREM METAS OBSIDENTEM 1552 [1].

Quid scelerata moves alienis mensibus arma,
Et longa Metas obsidione premis,
Carole ? An Herculeas ultra ut spatiere columnas,
Et solis spectes exorientis equos ?
At quantum à Rheni populis gens dissita Maura est,
Quam longe à rapido Gange Mossella fluit !
Non hæc respondet populis cunctatio tantis,
Ut qui orbem affectat non queat urbe frui.
Hîc igitur stulti *meta* est statuenda laboris,
Nomen et hoc *Metas* omen habere puta.

Metæ urbs.

Ex quo me infaustis incessit Carolus armis,
Jam non Metæ illi sed Metanæa vocor [2].

1. La devise de Charles-Quint avoit pour âme : PLVS OVLTRE et pour corps les colonnes d'Her-

cule. Sainct-Gelays équivoque sur le nom latin de *Metz*. *Metæ*, qui signifie *colonnes* ou *bornes*, et qui servit en effet de bornes aux succès de l'empereur.

P. B.

2. Le latin offre un jeu de mots que notre ancienne langue auroit pu traduire :

Puisque j'ai fait échec à cet illustre chef,
Ce n'est plus *Metz* qu'il doit me nommer, c'est *meschef*.

P. B.

Μετάνοια est le repentir. Melin fait allusion à la XIIe épig. d'Ausone. — Buchanan, qui a écrit une ode latine sur ce même sujet, parle avec éloge des vers de Sainct-Gelays. — Voyez sa vie écrite par lui-même.

R. Dezeimeris.

INSCRIPTUM TABULÆ ÆNEÆ

VALLIS ET AGGERIBUS SEDANII AFFIXÆ 1554[1].

Absentis casum solans Francisca Roberti
Breseis, hoc illi provida struxit opus.
Solerti conjux telas texebat Ulyssi,
Marchii at uxorem Martia facta decent[2].

ALTERI TABULÆ IN ALTERO VALLO.

Francisca Breseia desiderium Roberti Marchii conjugis amantissimi, amicorum perfugium, hostium perniciem, fidei suæ monumentum absenti posuit.

1. Robert IV de La Marck, maréchal de France, duc de Bouillon, seigneur de Sedan, etc., avoit épousé, le 19 janvier 1538, Françoise de Brézé, comtesse de

Maulevrier, baronne de Maulny et de Sérignan, fille aînée et héritière de Louis de Brézé, grand sénéchal et lieutenant général de Normandie, et de la célèbre Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois. Il résulte de ces deux inscriptions que Françoise de La Marck, en l'absence de son époux, fit relever les fortifications de Sedan. P. B.

2. Il y a, entre *Marchii* et *Martia*, un jeu de mots intraduisible. E. P.-B.

BERLANDIÆ ANUS EPITAPHIUM [1].

Cur lolia, et tristes hoc surgunt cespite culmi,
Proxima cum miti gramine vernet humus ?
Intulit has tumulata solo Berlandia pestes,
Quæ nostri pestis temporis una fuit.
E cerebro helleborum, putri de corde cicutam
Protulit, è lingua nata aconita ferunt.

1. Cette pauvre vieille si maltraitée seroit-elle « La Brelaudière, morte fille et pucelle à quatre-vingts ans, laquelle on a veue gouvernante de Madame d'Angoulesme estant fille ? » (Brantôme, *Dames galantes*, IVe Disc.) On trouve, sur l'état des domestiques de Marie Stuart, en 1560, à 400 livres de gages, une dame d'honneur, Hilaire de Marconnay, dame de La Berlandière, probablement la même. Sainct-Gelays, non plus que Brantôme, ne manquoit jamais de médire des vertus sévères, si rares alors à la cour.

E. P.-B.

DE JULIO CÆSARE SCALIGERO

MEDICO, ÆTATE CONFECTO AD HENRICUM II [1].

Cur, Henrice, tibi petitur, Mavortis alumne,
Qui gemina Phœbi Scaliger arte valet ?
Quod vitam possit succis retinere fugacem,
Et raptam æternis reddere carminibus.

1. Jules-César de la Scala, en latin *Scaliger*, qu'on appeloit en France M. de L'Escale, naquit en 1484, en Italie. Il suivit d'abord la profession des armes. Ayant embrassé ensuite celle de médecin, il se rendit célèbre dans cet art, ainsi que dans les lettres grecques et latines. Il mourut à Agen le 21 octobre 1558, âgé de 75 ans. P. B.

ANETANI HOROLOGII INSCRIPTIO [1].

Cur Diana oculis labentes subjicit horas ?
Ut sapere adversis moneat, felicibus uti.

1. *Anet*, bourg de l'arrondissement de Dreux (Eure-et-Loir), est situé sur les bords de l'Eure. Philibert de l'Orme y avoit bâti, pour Diane de Poitiers, un admirable château, dont la façade a été transportée au Musée de l'Ecole des Beaux-Arts, à Paris. L'horloge dont il est question ici étoit remarquable. Elle surmontoit le portail d'entrée. Au-dessus s'élevoit un groupe en bronze, représentant un cerf attaqué par deux chiens. Le cerf sonnoit les heures en frappant du pied, et, à chaque sonnerie, les chiens se mettoient en mouvement, comme pour le harceler. On distin-

gue parfaitement ce groupe dans le *Recueil des Grands Bâtiments de France*, de Ducerceau. J'ai essayé cette traduction du distique latin :

Diane voit fuir l'heure et dit aux cœurs blessés :
— Espérez ; elle vient ! — Aux heureux : — Jouissez !

P. B.

AD FAUVILLAM

QUAM FAVILLAM VOCARE LIBUIT.

[phis

QUID, mea vita, paras medicatis spargere lym-
Hos oculos, jam nunc flumina, non oculos.
Hi manant latices imo de corde, nec illos
Siccare ulla potest unda, Favilla potest [1].

1. Il équivoque sur le mot *favilla*, étincelle, et le nom de Mlle de *Fauville* ou de *Fauvel*, à qui le quatrain est adressé. P. B.

INSCRIPTUM CITHARÆ

ANNÆ REMONIÆ [1].

ANNA, tui quoties digiti cum voce loquuntur,
Dum nervos animant, me simul exanimant.

1. Cette Anne Rémond, à qui le poëte dit :

Anna, lorsqu'à ton luth j'entends ta voix s'unir,
Tu fais vivre ton luth et tu me fais mourir,

étoit probablement la fille de Pierre Rémond, premier président au Parlement de Rouen, dont il est

question plus loin. On trouve dans Moréri l'art. Bec-Crespin une Anne Remond, seconde femme de George du Bec, baron de Bricquebec, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, lequel mourut en 1565. P. B.

Le P. Anselme mentionne Anne Remond, épouse de Claude Fabert, seigneur de Velly, conseiller au Parlement de Rouen. Aurait-elle été mariée deux fois?

E. P.-B.

ILLI IPSI.

Quo mihi Adamiadæ narrant miracula vates?
Dat nervis animas Anna, adimit que viris.

ALTERI SUÆ.

Dum tu animas nervos, et ligna carentia sensu.
His digitis animum subripis, Anna mihi.

ALITER.

Dum facis, Anna, chelyn sensu spirare carentem,
Spiranti sensum subripis ipsa mihi.

AD SUSANNAM

A QUA CITHARAM DONO ACCEPERAT

Hujus erit Citharæ memor, ô Susanna, tuique
Mellinus, poterit dum memor esse sui.

DE EA IPSA CITHARA.

HANC citharam, et citharæ dominam Melinus [amabit,
Dum Venerem et Charites mollis amabit Amor.
Dum risum atque jocos mollis amabit Amor.
Dum tela atque faces sævus habebit Amor.
Dum planctum et lacrymas sævus amabit Amor.

ÆNIGMA DE ANNA REMONIA [1].

ME miserum Tyriæ germana exercet Elisæ,
Et cruciat frater, magne Quirine, tuus.
Miraris? Duo jam non sunt, sed corpore in uno
Tela in me vertunt gentis uterque suæ.

1. Le nom d'Anne lui rappelle la sœur de Didon, l'*Anna soror* de Virgile, et le nom de Rémond lui rappelle Rémus, frère de Romulus. Voilà toute la finesse de l'énigme. E. P.-B.

QUOD SIC EXPRESSIT

JO. PAULUS SELVA [1].

ROMANI et Pœni conjunctis fœdere dextris,
Nunc mihi bella suis asperiora movent.
Phænissæ nam pulchra soror me incendit Elisæ,
Fratre gerente facem, dive Quirine, tuo.

1. Second fils de Jean de Selve, dont nous avons vu, p. 278 ci-dessus, l'épitaphe. Il fut évêque de Saint-Flour, en Auvergne. P. B.

INSCRIPTUM

LIMBO CHIROTHECARUM [1].

Quæ manus his latebris oculos furatur amantum,
Cor mihi de medio pectore subripuit.
Subripuit mihi cor quo non constantius ullum,
Sive sit illi æquus, seu sit iniquus amor.

1. Les chirothèques sont tout bonnement des gants. Sainct-Gelays auroit pu trouver dans Varron *digitalia* et dans Pline *manicæ*, sans forger un si grand mot.
P. B.

INSCRIPTUM

TESTUDINI ANNÆ REMONIÆ [1].

[Illam
Non tenet hanc citharam Cytherea, ut creditis.
Tractat Amor, matris fronte habituque latens.

1. Est-ce Vénus qui tient cette harpe légère?
Non; c'est l'Amour caché sous les traits de sa mère.
P. B.

MARIÆ COMPANÆ NICOLAI HERBERII

UXORIS EPITAPHIUM [1].

Dat lacrymas, dat serta tuo, Compana, sepulchro
Æternus patriæ mœror amorque tuæ;

Scilicet eximii damno perculsa decoris,
Et priscæ exemplis orba pudicitiæ.

ALIUD.

[Musæ,
NON Parcæ Herberium, at viduarunt conjuge
Dum sibi ne uxorem præferat ille, timent.

AUT SIC.

TE Musæ Herberio rapiunt, Maria optima, ne tu
Sis una unius quem coluere novem.

1. On trouve plus haut (t. II, p. 176 et 293) deux épitaphes françoises de la même dame. P. B.

BONIVALLIÆ PUELLÆ NOBILISSIMÆ

EX MARGARITIS REGIS HENRICI II [1].

SORORIS COMITATU EPITAPHIUM.

POSSE putet quisquam cœlo se attollere valles,
Quo nec Athos celsum nec ferat Ida caput?
En bona quæ nostro vallis modo floruit orbe,
Sub pedibus cœlum sideraque alta videt.
Unde homines miserata, malis se morte fatetur

Ereptam, et vita jam meliore frui,
Margaridis desiderio tamen usque teneri,
Cedere quæ terras non sinit una polo.

1. C'est de Marguerite, duchesse d'Angoulême, que Mlle de Bonneval étoit fille d'honneur. Marot lui a adressé une étrenne. P. B.

DE QUODAM MAGISTELLO [1].

Est quidam in triviis quem dicit turba Poëtam,
Non quod Odysseas aut longa poëmata condat,
Verum quod pueros vix matris ab ubere raptos
Ille docet p, o, po, e, poë, t, a, ta, Poëta.

1. Quand bien même on connoîtroit quel est le pédant objet de cette épigramme, je doute fort qu'on y trouvât le moindre sel. P. B.

CAROLI AURELIANORUM DUCIS FILII FRANCISCI PRIMI, EPITAPHIUM [1].

Non tantum urbis amor jacet hîc ubi, Carole, ca-
Liquisti cineres, orbis at ipse jacet. [ros
Nam te mortales vitam aversamur ademto,
Et sine te cœli nos piget atque soli.

1. Traduction d'un sixain françois, sur la mort du même prince, qu'on trouve ci-dessus, page 298 : *Non-seulement, ô Charles, fils de roy*, etc.

P. B.

ANNEBALDI CLASSIUM GALLICARUM PRÆFECTI QUEM ANNIBALEM NUNCUPARE LIBUIT EPITAPHIUM [1].

ANNIBALI hunc tumulum Pietas posuere, Fides-
Et Regum, et Patriæ multa querentis Amor.
Nam Patria armatis quicquam genuisse negabat
Pacatisque illo Regibus utilius.

1. Claude d'Annebaut, baron de Retz, etc., maréchal et amiral de France, mort le 2 novembre 1552. Il avoit été gouverneur de Normandie, où il fut enterré à Annebaut, arrondissement de Pont-Audemer (Eure), dans l'église qu'il avoit fait reconstruire. Il avoit aussi réédifié le château d'Appeville-Annebaut. Ses armes étoient de gueules à la croix de vair. Ronsard a fait une épitaphe pour cet amiral (VII, 194).

P. B.

DE TYRANNIDE [1]

DUM bona libertas agros tueretur et urbes,
Æquabat summis Regibus agricolas;
Ast ubi sæva homines docuit servire Tyrannis,
Vix ipsis homines civibus esse licet.

1. La liberté régnoit aux champs comme à la ville,
Et les rois pour égaux avoient les gens de rien;
Mais vint la tyrannie et, dans la foule vile,
On vit à peine un homme et plus un citoyen.

P. B.

DE FORTUNA [1].

Aut nulla est Fortuna, atque est sine numine nomen,
Aut Fortunæ aut totidem sunt, quot in orbe homines.
Cujusque ingenium sequitur Fortuna, fereque [fingit.
Fortunæ est opifex quisque, faberque suæ.

1. La fortune n'est rien; on l'acquiert en dormant
Ou chacun a la sienne; elle est vile et commune,
Et celui-là qui sait la suivre bravement,
Lui-même est l'artisan de sa propre fortune.
P. B.

AD CORVUM CHIROMANTEM [1].

Scrutari in rugis hominum cum fata feraris
Phœbæam quis te, Corve, negabit avem?
Quam multa in Briarei potuisses cernere palmis,
Cui vetus est centum fama fuisse manus.

1. Andrea Corvo, né à Mantoue, auteur d'un livre de chiromancie, dont la traduction fut imprimée à Lyon par Benoist Rigaud, 1578, in-16. L'édition originale avoit paru à Venise; elle étoit probablement en latin. Comme tous les livres du même genre, celui-ci est défendu par l'*Index*. P. B.

ARS AUGENDÆ PULCHRITUDINIS [1]

Visa quidem formosa mihi est Antonia semper;
Nam quis non faciem, luminaque ista probet?

Ast eadem, postquam à nobis incepit amari,
Longe oculis visa est pulchrior illa meis.
Credita quin etiam est formas superare Dearum,
Igne ubi se est primum fassa calere meo.
Ergo amet, inque dies porro pulcherrima fiet,
Surget et immenso major amore decor.
Quod si non ideo quod amem me diligat illa,
Saltem amet, ut formæ consulat ipsa suæ.

1. Voir ci-dessus (t. II, p. 162) l'imitation françoise que Sainct-Gelays a faite lui-même de cette jolie pièce : *Tousjours vous me semblastes belle...* P. B.

DE NATALIBUS

LUDOVICI AURELIANENSIUM DUCIS

HENRICI II FILII[1].

Quo tua Aquitanis pietas, Henrice, pepercit
Tempore, eo est soboles mascula nata tibi.
Quis neget Æneaden, possis qui, ô maxime Regum,
Et servare homines, et generare Deos.

1. Louis, duc d'Orléans, second fils de Henri II, naquit le 3 février 1548. Sa naissance ayant été l'occasion du pardon accordé aux révoltés de La Guyenne, le poëte en prend texte pour dire au roi qu'il est un vrai descendant d'Enée, lui qui peut sauver des hommes et enfanter des Dieux. Le brevet de divinité donné au petit prince ne fut pas ratifié, car il mourut à deux ans et demi. P. B.

INSCRIPTUM PARVÆ TESTUDINI.

Hæc blando teneras cantu testudo puellas
Allicit et duras non sinit esse diù.

ALTERI.

Non alia rigidas pulsat testudine mentes
Cyprius, ut victas cogat amare, puer.

ALTERI.

Me cantu multi vincunt, fidibusque canoris ;
Candore atque fide nec Superi superant.

ALTERI.

Quæ Dodonæo nascuntur vertice quercus
Fama est fatidico reddere verba sono ;
At nostro dominæ pateat si janua cantu,
Me Dodonæis frondibus anteferam.

INSCRIPTUM UNI CUI INERAT PRO MANUBRIO EQUI CAPUT SCULPTUM.

Carmina ne, Musæ, capiti invideatis equino,
Quæ colitis, divæ, flumina fecit equus.

INSCRIPTUM ALTERI TESTUDINI.

Qui volet et fidibus laudetur et arte canendi ;
Ipse fide satis est si lauder et arte tacendi.

LYRA.

Parva quidem, si fatidicas quercusque, ratesque
Contuleris nobis, et vix vocalis habebor.
Verum, si dominæ vincant mea carmina pectus,
Nec Dodona mihi, nec se mihi præferat Argo [1].

1. Véritables devises de mirliton, inscrites sur des mandolines. Les unes sont composées de fades concetti, les autres font allusion aux chênes parlants de Dodone, les autres au navire *Argo*, qui parloit aussi, etc. Voici une imitation du quatrième et du cinquième de ces chefs-d'œuvre :

Taisez-vous, bois de Dodone,
Chênes parlants d'autrefois,
Quand aux chants que je fredonne
Ma maîtresse unit sa voix !

SUR UN LUTH

AYANT POUR MANCHE UNE TÊTE DE CHEVAL.

Un cheval est sculpté sur mon manche d'ébène.
Un cheval autrefois fit jaillir l'Hippocrène. P. B.

CARMEN SCRIPTUM INTRA TABELLAM SPECULI DONO DATI, QUOD NISI APERTO SPECULO LEGI NON POTERAT.

EXTERNE LEGEBATUR HOC HEMÆSTICHION.

Quod video nusquam est.

A TERGO HOC.

Beneficium accipit qui digno dat.

QUAMVIS felici sis præstantissima forma,
Internis tamen es clarior, Anna, bonis [1].

1. Ces inscriptions sont meilleures. Le distique à l'intérieur du miroir se pourroit traduire ainsi :

Charmant esprit dans un gracieux corps,
Anne est plus belle au dedans qu'au dehors.

Si le prénom *Anna* désigne quelqu'un, c'est plutôt Anne Rémond que toute autre. P. B.

ALLUSIO AD LEGATIONEM GERMANICAM VELII ET REMONII IN COMITIIS RATISPONENSIBUS, MOX AD EAM QUÆ OLIVARIUS, ET IDEM REMONIUS FUNGUNTUR HODIE, HIC IN BRITANNIA, ILLE IN BELGICA. 1541 [1].

REX pariter velis pacem, remisque secutus
Vela dabat cæco non bene sarta mari.

Nunc remo incumbens, ramoque feracis olivæ
Optatæ portum nunc prope pacis habet.

1. Ces vers à allusions, alors à la mode, ont toujours été d'un bien mauvais goût. Les trois personnages dont parle Sainct-Gelays sont :

1° François de la Guesle, maître d'hôtel de Catherine de Médicis et gouverneur d'Auvergne, à ce que je suppose, d'après le nom de Velius ;

2° Pierre Rémond, premier président au Parlement de Rouen, chargé de diverses négociations, un des plénipotentiaires de la paix conclue en 1546 entre la France et l'Angleterre ;

3° François Olivier, chancelier de France sous François Ier et François II, mort à Amboise en 1560.

P. B.

La diète tenue à Ratisbonne à cette occasion n'eut aucun résultat, et la guerre avec Charles-Quint recommença l'année suivante. Pour l'Angleterre, la paix entre elle et la France ne se rétablit, et pour peu de temps, qu'en 1546.

Velius pourroit désigner Claude Jubert, seigneur de *Velly*, cité dans le *Père Anselme* comme ayant épousé Anne Rémond. On trouve, dans les mémoires de du Bellay, liv. V, des détails sur les ambassades du seigneur de Velly. Brantôme en parle aussi dans son *Discours du grand Roy François*. E. P.-B.

BONAVENTURA

AD MELLINUM SANGELASIUM [1].

Hoc tibi, Gallorum vates clarissime, munus
Fert Bonaventuræ Musa pusilla tui.
Scilicet hocce petax munus rem captat eandem,
Si melior dici res eadem ulla potest.

Sic dat ut accipiat magno cum fenore pauper,
Et tenues doni nomine vendit opes.
Sic violas nostræ, sic ficus sæpe Minervæ,
Ut potiora ferat, rustica donat anus.

1. Bonaventure Desperriers, valet de chambre de la reine Marguerite, conteur et poëte, dont les œuvres font partie de la Biblioth. elzév. (1856, 2 vol. in-16).
P. B.

MELLINUS SANGELASIUS

DE BONAVENTURA [1].

Debuérat cui tot bona sunt præsentia vates
Non à *venturis* nomen habere *bonis*.

1. Le même distique, page 307, a déjà été dédié à Mlle de Saint-Léger, avec le simple changement de *virgo* qui remlpace *vates*. Notre homme étoit assez coutumier du fait. Un même sonnet lui a servi pour Ronsard et pour Cl. Marot. (Voy. t. II, p. 262.)
P. B.

DE LACTE ASELLÆ [1].

[equorum [2]:
Trojam evertit equus, Persas genus auxit
Nolo ego equos ; fatis sat sit asella meis.

1. Ce distique est donné par Colletet, dans sa *Vie de Sainct-Gelays*. P. B.
2. Allusion à l'anecdote de Darius, dans *Hérodote*.
P. B.

DE MELLINO SANGELASIO[1].

URANIE audierat modo te, Melline, canentem ;
Jam non Mellinum, sed vocat ipsa Linum.

1. Je crois que ces deux vers sont de La Monnoye.
P. B.

AD SALOMONIUM MACRINUM[1].

QUAS mihi tu hesterno cumulasti epigrammate laudes,
Judicio veniant, anne ab amore, vide ;
Nam me æquare aliis patrio sermone poëtis
Ut candor, sic est præposuisse favor.
Nec sum adeo obducto cæca caligine sensu,
Illos me titulos ut meruisse putem.
Nos quibus et studium facilisque Thalia nitorem
Et decora eloquii non peritura dedit,
Quos inter, Macrine, caput tantum exeris omnes
Quantum equiti veles cedit, equesve duci ;
Scribite felices, seu vos ad classica, seu vos
Impetus ad cytharæ fila canora vocet.
Mî sat erit, magnos dum fertis ad Æthera Reges,
Si faveam, et numen vos habuisse putem.
Sunt mihi (confiteor) tenues ad carmina vires,
Venaque ab Aonio non bene ducta lacu,
Atque ea vel curis, vel desuetudine longa,
Aridior Libyca jam mihi facta siti :

Verùm est virtutis cupiens mihi pectus, et ingens
Recti, qui mihi te conciliavit, amor. [que
Hunc (quid enim majus?) Salmoni, amplectere, nos-
Qualiter a nobis tu quoque amaris, ama.

1. Ces vers sont à la fin des poésies latines de Jean Salmon, dit Maigret, en réponse à une épigramme élogieuse de cet auteur. Voyez *Salmonii Macrini Juliodunensis, cubicularii Regii, Odarum libri sex* (*Lugduni, Sebast. Gryphius*, 1537, in-8). P. B.

GENEVRE [1].

Imitation des IV, V et VI Chants de l'Arioste [2].

Après le long et perilleux orage
Qui tourmenta la nef et le courage
Du fort Renaud, et luy fit mille ennuys
Deux jours entiers et deux entieres nuits,
En luy faisant toucher presque les nues,
Puis tout soudain les arenes menues,
Et le poussant par differentes courses,
Or vers midy, or vers les froides Ourses ;
Enfin de loin il descouvrit la terre,
Et vit premier Irlande et Angleterre,
D'où plus poussé du vent que du desir,
Il s'approcha, et sans loy de choisir
Il se trouva surgir au vert rivage
De la plus rude Escoce et plus sauvage,
Vers le quartier où espaisse encor est
De Calydon la fameuse forest [3].

Là jour et nuit retentissent les places
De coups donnez sus armets et cuirasses,
Estant le lieu (ce semble) de nature
Fait pour avoir rencontre et advanture.
Là vont errans entre apparens dangers,
Maints Chevaliers voysins et estrangers,
Ceux que la mer Aquitanique baigne,
Ceux de Norvege, Holande et Allemaigne :
Et ne faut point qu'homme soit là trouvé
Qui ne se sente en armes esprouvé :
Là firent voir leurs forces et vertus
Jadis Tristan, Lancelot et Artus,
Et autres preux cogneuz par tout le monde
De l'ancienne et neuve Table-ronde :
Et y voit-on encores pour trophées
De leurs haults faits, colomnes estoffées.
Quand donc Renaud eut terre ferme pris,
Et l'aspre lieu entendu et compris,
Il commanda au patron du navire,
Que quand Eureus feroit place à Zephire,
Il ne faillist de ses voiles estendre,
Et de l'aller à Beroïch attendre.
Ainsi au port laissa son équipage,
Et sans convoy d'Escuyer ny de page
Ny autre espoir qu'en sa propre vertu,
Sa lance a pris et son harnois vestu :
Puis à cheval se meit en l'espaisseur
De l'ample bois, n'y tenant chemin seur,
Mais traversant par où il se propose
Quelque nouvelle et hazardeuse chose.

Et tant alla, de sentier en sentier,
Sans faire arrest, ce jour là tout entier,
Qu'il descendit le soir en un couvent
Où estrangers arrivoyent bien souvent,
Lieu estimé tant du bel édifice
Que de l'honneste et charitable office,
Que les devots au sejour demourans
Faisoyent à tous les Chevaliers errans.
Car ils mettoyent leur sçavoir et leur bien
Et leur plaisir à les recueillir bien.
Grand fut l'honneur et bon le traitement
Que receut d'eux universellement
Le nouvel hoste, et la façon plus rare
Qu'il n'esperoit en païs si barbare.
Ja satisfaict avoit à sa faim grande
Par maint service et diverse viande,
Et pensoit-on desja de son repos;
Quand s'estendant de propos en propos,
Il les pria leur dire en quel endroit
De la forest prendre voye il faudroit,
Pour y trouver, comme on dit qu'il se treuve,
Quelque adventure, où, par louable espreuve.
Un Chevalier desirant quelque nom,
Peut faire voir s'il en merite ou non.
« Il n'est endroit (dirent-ils) là-dedans
Où l'on ne trouve estranges accidens;
Mais tout ainsi que la forte abondance
Des chesnes grands et la longue distance
Du clair Soleil rend le lieu obscurci,
Obscurs y sont les faits d'armes aussi,

Tant qu'à grand' peine, après longue souffrance,
De mille l'un revient à cognoissance.
Cherchez, Seigneur, (disoyent-ils) à vos gestes
Lieu qui les rende au monde manifestes ;
A fin qu'au moins après le labeur pris,
Louange ensuyve et vous mette à haut pris ;
Et si desir d'essayer vous avez
Comme un grand fait demesler vous sçavez,
Suyvant d'honneur la persuasion,
Maintenant s'offre à vous l'occasion
De la plus digne et plus haute entreprise
Qui oncques fut de Gentil-homme prise.
« Nostre Princesse et du Roy fille unique,
Par un estrange accusateur inique,
Nommé Lurcan, de crime est poursuivie.
Qui met au vent son honneur et sa vie,
S'elle ne treuve en camp qui se presente
Pour la prouver honneste et innocente.
Ce Lurcan là, plus pource qu'il la hait
Que pour raison (peut estre) qu'il en ait,
L'a accusée à nostre Roy son pere
(Qui s'en tourmente et presque desespere)
De l'avoir veuë entour my-nuit chez elle
Un sien amy tirer par une eschelle
Sur un perron : et s'il ne vient exprès
Dedans un moys, dont la fin est bien près,
Qui la deffende et son honneur asseure,
Selon nos loix par feu faut qu'elle meure.
L'aspre, severe et rigoureuse loy
De nostre Escoce et du trop juste Roy

Veut que, si femme à homme s'abandonne
Autre qu'honneur et foy ne luy ordonne,
Vive elle purge en violante flame
L'ardeur d'amour violante et infâme.
Or a le Roy fait entendre et sçavoir
Par tous les lieux où s'estend son pouvoir,
Que qui prendra en sa protection
(Soit d'Escoçoise ou autre nation)
Dame Genevre (ainsi sa fille on nomme)
Pourveu qu'il vainque et qu'il soit Gentil-homme,
Aura pour pris de sa bonté loyale
Ensemble espouse et chevance Royale.
Telle entreprise est sans comparaison
A vous plus propre, et a plus de raison
Qu'aller ainsi par lieux couverts et forts
Ensevelir vos belliqueux efforts.
Car outre l'heur de louange immortelle
Qui en viendra, vous aurez la plus belle
Maitresse, amie, obligée et compagne
Qui soit du Gange à la derniere Espagne;
Puis un estat superbe et plantureux,
Qui vous rendra content et bien-heureux;
Sans ce qu'ostant au Roy son dueil extrême,
Il vous tiendra non moins cher que luy-mesme.
Et quand ne los, ne biens, ny alliance,
Ny autre esgard n'auroyent point la puissance
De vous induire à ce faix recevoir,
Si estes vous tenu par le devoir
De noble sang et de chevallerie
De resister à fraude et menterie,

Et de tant plus à ceux qui par diffames
Rendent suspect l'honneur des gentifemmes.
Et si aucune il vous print onc envie
N'en attendez servir de vostre vie
A meilleur droit, au moins plus apparant
Que ceste-cy ; car elle a pour garant,
Premierement le cours des ans passez,
Où elle a tant d'exemples amassez
De sa valleur, qui peuvent seuls desdire
Quiconque auroit entrepris d'en mesdire ;
Puis les majeurs[4] dont elle est descendue,
Rendent assez sa cause deffendue,
Entre lesquels l'antiquité ne cache
Nul qui ait eu de vice aucune tache. »
Renaud pensif tint les yeux abaissez
A terre un temps, puis les ayant haussez
Vers eux tretous, leur respondit ainsi :
« Ne prenez point, mes amis, de souci
De ce combat, n'y craignez qu'on offense
Telle beauté par faute de deffense.
Nul Roy, ne peuple, ou leur commandement
Sçauroit contreindre un libre entendement,
De trouver bon, que, pour avoir laissé
Un serviteur de forte amour pressé
Venir à soy et ses maux alleger,
On doyve à mort une Dame juger.
Plustost devroit estre à mort destinée
Une cruelle, ingrate et obstinée,
Qui peut pour elle un amant voir mourir
Devant ses yeux, et ne le secourir.

Soit vray ou non que Genevre ait tiré
Sur un perron son amy martyré,
Ce m'est tout un, et la chose avouée
Seroit de moy encore plus loüée
Si tellement elle l'avoit receu
Qu'il n'eust esté de nul homme apperceu. [dre,
Mais quoy qu'on veuille en son honneur repren-
J'en veux la cause et querelle entreprendre :
Faites sans plus que j'aye un conducteur
Jusques au lieu où est l'accusateur.
Car, Dieu aidant, certain d'oster je suis
Luy de ce monde, elle de ses ennuis :
Non que pourtant maintenir je propose
Qu'il ne soit rien de ce qu'on luy impose
Car je pourrois, n'en estant pas bien seur,
Estre du faux et du tort deffenseur :
Bien soustiendray que pour un tel effect
Mal ne luy doit ny outrage estre faict,
Et si diray injuste et hors du sens
Quiconque feit ces statuts indecens,
Et qu'on les doit comme fols revoquer,
Et loy meilleure en leur lieu colloquer.
Si conviez, voire et forcez nous sommes
Egallement tretous, femmes et hommes,
Par mesme ardeur et semblable desir,
De tendre au but de l'amoureux plaisir
Si fort blasmé du vulgaire ignorant :
Pourquoy va-lon femme vituperant
Qui avecqu'un, ou plus d'un a commis
Ce qui de faire aux hommes est permis

Avecqu'autant que l'appetit les meine,
Et dont ils ont louange au lieu de peine ?
En ces statuts inegaux et infames
Est fait un tort exprès aux pauvres femmes :
Et, si Dieu plaist, de monstrer je m'attens
Qu'on fait très-mal d'en user si long-temps. »
Chacun loua de Renaud la raison,
Disant que ceux de l'antique saison,
Qui approuvé telle ordonnance avoyent,
Bien peu du monde et du droit moins sçavoyent,
Et que le Roy qui peut loix ériger,
Faisoit très-mal de ne la corriger.
Si tost que l'aube au teint clair et vermeil
Avec le jour eust chassé le sommeil,
Renaud armé son fort Bayart a pris
Ensemble un jeune Escuyer bien apris,
Qui le guida par ces estranges lieux
Bien seurement un bon nombre de lieux [5]
Vers la cité, où la querelle neuve
Armes et gens devoit mettre en espreuve.
Or avoyent-ils le grand chemin laissé
Pour un sentier droit et mieux addressé,
Quand retentir ils ouirent les bois
D'une piteuse et lamentable voix.
Vers ce bruit là leurs chevaux courir font ;
Si ont de loin, en lieu bas et profond,
Veu deux brigans et une Damoiselle,
Qui mesme ainsi de loin leur sembla belle ;
Bien qu'espleurée et triste fut autant
Qu'onques fut femme extrême ennuy portant.

Ces deux meschans tenoient dagues estreintes
Pour de son sang rendre les herbes teintes ;
Et elle estoit à pleindre et requerir
Pour differer quelque peu le mourir,
Tant que Renaud vint à grans cris et cours
Et grand' menace apporter le secours.
Tost les vilains tourner l'eschine sceurent
Quand tel secours esbranler apparceurent,
A l'obscur bois remettant leur falut,
Où de les suivre à Renaud ne chalut [6].
Mais à la Dame il vint, et s'enquist d'elle
De quel mesfait luy venoit peine telle,
Et cependant en croppe la fit prendre
Pour gaigner temps et le chemin reprendre.
Lors en allant mieux et mieux la regarde,
Au teinct, aux traits, aux façons il prent garde,
Tout luy en plaist et plus de biens y voit
Que promptement estimé il n'avoit,
Bien qu'elle fut encore espouvantée
De la frayeur de la mort presentée.
Mais quand requise elle fut derechef
De raconter d'où venoit son meschef ;
Elle à voix basse et cœur presque transi
Levant les yeux se mit à dire ainsi [7] :
« Vous entendrez, Seigneur, la plus nouvelle
Meschanceté, la chose plus cruelle
Qui en Mycne, Argos ou Thebes oncques
Fut perpetrée, ou autres lieux quelconques,
Et si d'ici le soleil n'est si près
Comme d'ailleurs, je croy que tout exprès

Il s'en retire et au loin se pourmeine,
Pour ne voir gent si fiere et inhumaine.
Car procurer mal à ses ennemis
Est excusable et est presque permis,
Mais donner mort à qui rien ne demande
Que tout seul bien, est cruauté trop grande :
Et pour la cause au vray savoir vous faire,
Pourquoy ceux-cy estoyent prests à desfaire
Mes jeunes ans et ma fin avancer,
Le tout vous veux de tous points commencer,
« Sçachez, Seigneur, qu'on fit présent de moy
Dès mon enfance à la fille du Roy,
Là où croissant j'eu le vent si à gré,
Qu'en Court je tins honnorable degré ;
Mais dur amour portant, je croy, envie
A ma tranquille et trop heureuse vie,
Feit que de moy sa suitte s'augmenta,
Feit qu'à mes yeux nul ne se presenta
De tant de grans, dont l'Escoce est garnie,
Qui me pleut tant que le Duc d'Albanie ;
Lequel de moy se monstrant plus qu'épris
Se veit tout seul regner en mes espris.
Las, on voit bien des hommes le visage,
On en entent la voix et le langage ;
Mais ce qu'ils ont en leur entendement
Fuit nostre veue et nostre jugement !
De croire en luy et d'aimer ne cessay
Tant qu'en mon lict entrer je le laissay,
Sans regarder (si peu j'estoy discrette)
Que celle chambre estoit la plus secrette

Qu'eust ma maistresse, et où estoyent encloses
Les grans valleurs de ses plus cheres choses,
Que si honneste et seure la tenoit,
Que bien souvent coucher elle y venoit ;
Et pouvoit-on entrer de mesme place
Sur un perron descouvert en terrace
Sortant du mur, par où, quand je vouloy
L'avoir tout seul quand et moy, je couloy
En temps obscur (qui aux amans s'accorde)
Secrettement une eschelle de corde,
Et l'y faisoy autant de foys venir
Que le moyen m'en pouvoit advenir,
Qui estoit lors que Genevre changeoit
De lict ou chambre et ailleurs se logeoit,
Selon ce qu'elle alloit l'ennuy fuyant
Du froid humide, ou du chaud essuyant ;
Et de le voir monter on n'avoit garde,
Car du Palais ce costé-là regarde
Sur un descombre et cheute de maisons,
Où nul n'alloit en aucunes saisons.
« Bien qu'à maints tours mauvais l'eusse peu voir
Si j'eusse esté saine et en mon pouvoir,
Maints jours et mois entre nous à loisir
Dura secret cest amoureux plaisir ;
Tousjours croissant mon amoureuse flâme.
Je me senti toute en feu dedans l'âme,
Et ne congnu, m'aveuglant de mon jeu,
Qu'il feignoit prou, et qu'il aimoit bien peu[1]... »

1. Publié pour la première fois dans les imitations de quelques chants de l'*Arioste*, par divers poëtes françois (Paris, L. Breyer, 1572, in-8). P. D.

2. Ce titre est fautif. Sainct-Gelays commence à la stance II du chant IV, et ne va pas au delà de la XIe du chant V de l'*Orlando furioso*. Il a fait plutôt une paraphrase assez fidèle qu'une traduction; il a omis quelques détails et a ajouté une assez grande quantité de vers, ce qu'on pourra constater en comparant avec le texte italien, qui est trop long et trop connu pour être cité en note. E. P.-B.

3. Il s'agit de l'Ecosse; il auroit dû mettre *Caledon*, comme au vers XVII de la pièce : *Puisque le grand qui ce tout fait mouvoir*. (T. I, p. 179.) P. B.

4. Les majeurs, du latin *majores*, les ancêtres. P. B.

5. *Lieux* pour *lieues*, à cause de la rime et de la mesure, bien que le mot actuel fût déjà en usage. Le poëte le plus moderne qui ait employé le mot *lieux* dans ce sens est Claude Gauchet, dans son poëme sur la chasse, intitulé : *le Plaisir des Champs*, réimprimé dans la Bibliothèque elzévirienne (Paris, 1867, in-16). P. B.

6. *Chalut*, du verbe *chaloir* : soucier. P. B.

7. Ici se termine le chant IV de l'*Arioste*. Melin a omis tout entier le prologue charmant qui remplit les trois premières stances du Ve et a également supprimé la quatrième stance, qui n'eût été qu'une répétition inutile dans son travail. E. P.-B.

8. On lit à cet endroit, dans l'édition de Breyer : « Ce qui reste a été achevé par Baïf, estant demeuré imparfaict par la mort de Sainct-Gelays. »

Selon Jean de Boessières, qui a intercalé cette traduction dans son *Arioste francoes*, avec la continuation de Baïf, en leur appliquant sa singulière orthographe, Sainct-Gelays n'auroit pas achevé la phrase, et les quatre derniers vers appartiendroient à Baïf. — Baïf a d'ailleurs continué jusqu'au milieu du VIe chant la traduction de l'épisode. — Voyez l'*Arioste francoes* de J. de Boessières (Lyon, Ancelin, 1580, in-8, pages 96 à 109. P. B.

VERS DE MASCARADE

POUR DES MARINIERS.

Donnez le vent à mon navire
Afin que sous vostre faveur
Je puisse heureusement conduire
L'Amour qui vogue dans mon cœur.
Nous avons couru la fortune
Et souffert le cruel effort
Des flots orageux de Neptune ;
Dames, guidez nous à bon port.
Je me suis sauvé du naufrage
En reclamant vostre beauté,
Donnez-moi donc la liberté
De m'ancrer sur vostre rivage.
Nous avons rame et aviron,
L'ancre pointue et desrouillée,
Pour fendre et sonder le giron
Des eaux de vostre mer salée.
Dames, vous estes nostre attente
Pour nous conduire sur le bord
Et pour nous tirer de l'effort
De ce grand vent qui nous tourmente.
Nous savons voguer et ramer,
Sonder, ancrer en toutes ondes,
Soit en eau douce ou en la mer,
Ou dans les rives plus profondes.
Vous dites que les cruautez
Viennent du ciel et des estoiles ;

De vostre nef ostez les voiles
Et nous verrons vos loyautez.
S'il vous faut quelque batelier
Pour ramer et voguer sur l'eau
Je vous servirai d'espalier
Vous me servirez de batteau.
J'ai les reins forts, j'ai rame forte
Pour voguer dans vostre vaisseau :
Ouvrez seulement vostre porte
Que je vogue et rame sur l'eau.
Si la mer vous est ennemie
Ou si vous manquez de forçat,
Ou vostre nef n'est bien fournie
De rames, servez vous du mast [1].

1. Cette pièce, la suivante et deux autres encore remplacent : *les Folies aux Hosteliers*, *le Désir des Belles*, et les dizains : *Ung jour que madame dormoit... Ung jeune amant... Quand je vis la belle Catin... Nostre vicaire ung jour de feste... Roger rongeoit un quartier de pain... Un Moyne estoit près d'une dame assis...* qui ont été supprimés dans l'édition de Guill. de Luyne (Paris, 1656, in-12). Ces morceaux, placés par l'éditeur en guise de cartons, ne sont nullement de Sainct-Gelays. Nous avons cependant cru devoir reproduire les deux plus piquants. Nous avons laissé de côté, comme dépourvus de toute espèce d'intérêt : 1° *le Triomphe des Dames au Combat de la Barrière*, fait en la salle de Bourbon le 25 février 1605 (!), et 2° un cartel commençant ainsi: *Ces jeunes paladins, que veulent-ils prétendre...* P. B.

VERS POUR DES MASQUES

HABILLÉS EN BLUTEURS.

Nous sommes bluteurs en amours
Et sçavons fort bien nos offices ;
S'il vous plaist nous prester vos fours
Nous vous ferons de bons services.
Les fours que nous aimons le mieux
Sont ceux qui sont d'estroite entrée :
Nos fourgons en sont plus joyeux
Et s'en fait bien mieux la fournée.
Il est défendu par nos loix
De travailler en un four large ;
Car il y faut trop de gros bois,
Cela destruiroit un mesnage.
Nous avons bien ce qu'il vous faut :
Prenez nous à nostre arrivée ;
Car bien souvent le four est chaud
Que la paste n'est pas levée [1].

1. Ces stances, comme les précédentes, roulent sur des équivoques assez grossières. On les retrouveroit sans doute dans les ballets du temps de Louis XIII, car ces jeux de mots n'ont cessé d'être admis à la cour et dans les meilleures sociétés que sous le règne de Louis XIV. P. B.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DES POÉSIES

CONTENUES DANS LES DEUX PREMIERS VOLUMES

Opuscules.

A ce premier beau jour. (*Présent de cerises.*) I. 213
Amy maint homme estimé sage..... I. 205
Après le long [et perilleux. (*Genèvre, imité d'Arioste.*)..... II. 328
Avant qu'entrer en oraison. (*Escrit dans un psautier.*)..... I. 262
Bien fut le ciel au monde. (*Pour Marie Stuart.*)..... I. 220
Ce livre et moy cognoissons seulement.... I. 149
Cest almanach. (*A Mme du Goguier.*)..... I. 259
Cheveux, seul remède et confort..... I. 191
Comment pourra ma debile..... I. 236
Dieu inconstant. (*Plainte d'une dame.*)... I. 264
Dieu qui voulus le très-haut ciel..... II. 301
Donnez le vent à mon navire..... II. 340
Elle est à moy si entierement..... I. 207

En juste gain. (*Douze baisers gaignés au jeu.*)..... I. 200
Estimez-vous que les plus belles..... I. 271
Fidelité vertu peu frequentée..... I. 237
Hosteliers, vos hostes passants..... I. 269
Ja commençoit la vermeille..... II. 185
Il n'est mal comparable..... I. 238
Il n'est point vray que pour..... I. 61
Je prie à Dieu qu'il vous doint. (*Souhaicts.*) I. 79
Je pry à Dieu qu'il vous donne. (*Contraire.*) I. 80
Je prie à Dieu. (*Contre un envieux.*)..... I. 243
Je vous requiers, ma mie. (*Une qui faisoit la jeune.*)..... I. 242
Le roy, le pape et le prince Germain. (*Pasquin.*)..... I. 251
Le roy prochain du celeste pouvoir..... I. 255
Memoire à mon solliciteur..... II. 251
N'oubliez à vous confesser..... I. 268
Œil attrayant, œil arresté..... I. 194
O que d'ennui à mes yeux..... II. 182
O luth, plus estimé present..... I. 239
Or a hiver avecques sa froidure. (*Ode d'Horace.*)..... I. 81
Or est venu apres. (*A Mlle de Taillard.*).... II. 245
Puisque de vous j'ay appris les eschecs.... I. 278
Puisque Venus des humains..... II. 259
Pour m'eslongner et changer..... I. 210
Pour tous les biens qui sont. (*A une mal contente.*)..... I. 196
Preste à combattre au lict. (*Mlle de Taillard.*) II. 248
Quand je vy la belle Catin. (*Epigr. de Martial.*)..... I. 76
Qu'est-ce qu'Amour, est-ce une deité..... I. 82
Si celle de qui je me deuls..... I. 257
Si je me sentois tant valoir..... I. 267
Si je suis un peu casse. (*Sur une guiterre.*)..... I. 234
Si j'eusse osé penser qu'en ce temps-ci.... I. 150
Si tu fus seul de ta mere enfanté..... I. 248

Sous ceste menue herbelette. (*Epitaphe d'une belette.*)..... I. 54
Trois compaignons pensans en trois compaignes..... I. 215
Tu es chiche et as bien. (*A un avaricieux.*). I. 204
Un jour en s'esbattant. (*Du Rousseau.*)... I. 208
Venus deesse de beauté. (*Epitaphe d'un passereau.*)..... I. 58
Vous courtisans et gentilshommes..... I. 232
Vous qui voyez ce qu'aultre œil ne peut... I. 250

Cartels et Mascarades.

Autant de fois que nous avons. (*Couches de la Royne.*)..... I. 187
A vostre enfant s'il vous plaist..... I. 169
A vous, seigneurs, qui conques vous soyez. I. 153
Ce chesne rude et ce franc..... I. 166
Celle de qui l'Ocean termina..... I. 177
Dames, voyez à quelle..... I. 189
De chesne verd s'ordonnoit..... I. 165
De dur peuplier son fort chef. (*A Mme Marguerite.*)..... I. 163
Delphica Delphini..... I. 168
De par le fils de Dioné. (*Cartel d'amour.*). I. 151
De quoy peut mieux honorer..... I. 167
Donnez le vent à mon navire..... ... II. 340
En tout le nombre infini. (*Au roy.*)..... I. 181
La Dompteresse et royne des provinces... I. 177
La grand' faveur qu'à vertu. (*A la Royne.*). I. 162
Laissez tourner les fusées..... I. 68
L'ample Senat et le fort populaire..... I. 178
Le beau rivage où mon surnom. ..... I. 168
Les six vainqueurs des vertus. (*Aux noces de Cypierre.*)..... I. 171
Mes sœurs et moy nymphes de ces..... I. 182
Nous sommes bluteurs en amours..... II. 342

O tres-chrestien et magnanime..... I. 231
Pource qu'il n'est, mesdames, rien..... I. 159
Puisque le grand qui ce tout fait..... I. 179
Quand nostre roy la terre aura..... I. 188
Que saurions-nous. (*Aux couches de la Royne.*)..... I. 187
Quiconque sent du fils. (*Noces du marq. d'Elbeuf*..... I. 173
Royne de qui la grandeur..... I. 223
Si ce n'estoit excellente Princesse. (*A Diane de France*..... I. 227
Si du party de celles voulez estre. (*A Mlle de Traves.*)..... I. 229
Si Pallas belle et prudente. (*A Mme d'Aumale*..... I. 164
Si par desir raisonnable..... I. 183
Tout ce que Calpe et le haut Pyrenée..... I. 179
Vos forts ayeuls, Cymbres, Francs..... I. 178
Vostre cartel depuis cinq jours..... I. 155
Vostre grandeur, vostre felicité..... I. 168
Voyez, madame, entrer en vous..... I. 178

Epistres, Estrennes, Elegies, Enigmes.

En lieu de may, de dorure. (*Estrenne.*).... II. 209
Je n'eus, Diane, onc en ma fantaisie. (*Epistre.*)..... II. 196
Le grand vainqueur. (*Enigme.*)..... I. 70
Le grand vent dont vous vous plaignez. (*Epistre.*)..... II. 192
Monsieur, depuis un mois. (*Le Dauphin au Roi.*)..... II. 282
Ne pouvant recouvrer. (*Estrennes aux demoiselles.*)..... II. 210
O bien heureux qui a passé. (*D'un vieillard de Veronne.*)..... I. 63
O dur mari, bien qu'ayez. (*D'Ovide.*)..... II. 177

Seigneur de qui le clair. (*Enigme.*)..... II. 207
Si c'est à l'homme aucun. (*De Catulle.*).... II. 189
S'il est permis de croire. (*Enigme.*)..... II. 202

Chansons.

Amour me sçauriez vous apprendre..... I. 218
Et quel grand diable est cecy..... II. 218
Helas, mon Dieu, y a-t-il. (*Complainte d'un amant.*)..... I. 69
Je ne sçay que c'est qu'il me faut. (*Villanesque.*)..... II. 231
Je ne veux point de trop volage..... II. 222
Je veux aymer..... II. 241
J'oy l'hirondelle..... II. 228
La tramontane ha bien sondé. (*Les Astres.*). I. 121
Laissez la verde couleur. (*Chanson d'Adonis.*) I. 127
Mon Dieu que j'ay de mal..... II. 220
O ! combien est heureuse... ..... I. 66
Puisque vivre en servitude..... II. 215
Quand viendra la clarté..... II. 227
Quelle peine est plus dure..... II. 238
Que te sert, amy, d'estre ainsy... ..... II. 229
Qui voulez mon amour reprendre..... II. 237
Si j'ayme ou non je n'en dis rien..... II. 226

Sonnets, Ballades, Rondeaux.

A Dieu me plains qui seul. (*Rondeau.*).... I. 304
Après l'heureuse honnorable. (*Sonnet pour M. de Martignes.*)..... I. 294
Asseuré suis d'estre pris et lié. (*Sonnet.*)... I. 280
Au grand desir, à l'instante. (*Sonnet.*)..... II. 300
A vos amis nulle chose advenue. (*Rondeau.*) I. 306
Ces roses ci par grande nouveauté. (*Sonnet.*) I. 283
Ceux qui au ciel furent pieça. (*Sonnet de deux masques.*)... ..... I. 298

Cheveux d'argent refrengé. (*Sonnet.*)..... I. 285
Cœur prisonnier vous me (*Rondeau.*)..... II. 257
Comme un cheval se polit. (*Rondeau.*)... I. 308
Comme un pourceau grogne. (*Rondeau.*).. I. 307
Contre mon vueil j'ay tasché. (*Rondeau.*).. I. 304
Du triste cœur voudrois la flamme. (*Sonnet.*) I. 300
De vostre mal quand je sceus. (*Rondeau.*).. I. 89
De vous l'accueil et l'honneste. (*Rondeau.*).. I. 311
D'un seul malheur se peut (*Sonnet.*)..... II. 262
En bonne foy je ne veux point. (*Rondeau.*) I. 313
En cas d'amour c'est trop peu. (*Rondeau.*) I. 309
Esprit gentil qui par vertu. (*Rondeau*)..... I. 310
Il n'est point tant de barques à Venise. (*Sonnet.*)..... I. 288
J'ay trop de peine et peu. (*Rondeau.*)..... I. 91
J'estois assis au milieu des neuf sœurs. (*Sonnet sur Henri II.*)..... I. 295
Je suis jaloux je le veux confesser. (*Sonnet.*) I. 297
Je vy naguere. (*Ballade d'un chat et d'un milan.*)... ..... II. 1
La nuict passée une dame. (*Rondeau.*)..... I. 87
L'heureuse nuict que je pris. (*Rondeau.*)... I. 312
Mal ou bien faitcs j'en ai dict. (*Rondeau.*).. I. 302
Mort, seras tu jamais de tuer. (*Rondeau.*).. I. 315
Ne craignez point. (*Sonnet sur les jugements d'astrologie.*)..... I. 299
Nier ne puis, o Roy du firmament. (*Sonnet.*) II. 254
Non feray, je n'en feray rien. (*Sonnet.*).... I. 284
Pour avoir paix entre amour. (*Rondeau.*).. I. 314
Pour m'acquitter de l'obligation. (*Rondeau.*) I. 90
Ribaut Ribard en male estraine. (*Rondeau.*) I. 316
Rien ne se fait des grands. (*Sonnet au Pétrarque du duc d'Orléans.*)..... I. 287
Sans l'esperer ce mal m'est advenu. (*Rondeau.*)..... I. 305
Sans rien nommer je sçay bien. (*Rondeau.*) II. 269
Si la merveille unie à vérité. (*Sonnet.*).... I. 292
Si l'amitié chaste, honorable. (*Sonnet.*).... I. 281
S'il est ainsy qu'il n'est rien. (*Ballade.*).... II. 4

Un grand devin. (*Sonnet. — Naissance du duc de Bretagne.*)..... I. 290
Vous que second la noble France. (*Sonnet au Dauphin.*)..... I. 296
Voyant ces monts de veue aussi. (*Sonnet.*).. I. 78

Quatrains et Cinquains.

A ma clameur soyez. (*Insc. d'une cloche.*). II. 281
A ce martyr plus qu'autre. (*En un S. Sebastien.*)..... II. 17
Ainsi feust de tous les humains. (*En des gands.*)..... II. 27
Amour a faict du cœur qui estoit..... II. 17
Amour comme nous a des ailes..... II. 36
Amour dit que je suis delivre..... II. 29
Amour m'a faict un voyage. (*S. Jacques.*). II. 24
Amour venant en moy. (*A Mlle de S. Léger.*) II. 31
Au bon vieux temps que vertu..... II. 268
Avant sera la grande mer sans onde..... II. 10
A vostre eschole..... II 116
Bien pouviez chandelles et cierges. (*Des XI. M. Vierges.*)..... II. 18
Cecy est pour blanchir vos dents..... II. 38
Ce papier est moins honoré. (*A Mlle de S. Léger.*)..... II. 33
Ce Psautier est à Jane de Savoye. (*Distique.*) II. 30
Ce que le plus au monde je pourchasse.... II. 29
Ce sainct martyr et son gril. (*En un S. Laurens.*)..... II. 17
Christ le temps et l'amour. (*Distique.*)..... I. 151
Comme en ce sainct on voit. (*S. Bonaventure.*)..... II. 22
De la grandeur de mes affections..... II. 32
Depuis que j'eus l'heur de vous voir..... II. 33
Dieu fit grâce à la Magdelaine..... II. 25
Dy moy, amy, que vaut-il mieux avoir..... II. 39
Dissimulez vostre consentement..... I. 115

Du malheur ou bonne adventure. (*En un gand.*)..... II. 7
En mon bel arc..... I. 116
Heureux le sainct qui sceut. (*S. George.*).. II. 22
Heureux suis de me veoir perir..... II. 15
Il n'est oiseau qui sceut voler..... II. 37
J'ay veu sans songe. (*S. François.*)..... II. 23
Je cognois un homme si feinct. (*S. François de Paule.*)..... II. 21
Je me suis perdu pour vous veoir..... II. 16
Je me suis bien à loisir aperceu..... II. 9
Je suis la voix resonnant. (*Insc. d'une cloche.*) II. 282
L'amitié d'une est comparée. (*En un petit Dieu.*)..... II. 19
Las! quand sera le mois, le jour. (*A un Kalendrier.*)..... II. 13
Le grand regret de ce departement..... II. 9
L'ennemy de ce saint Archange. (*S. Michel.*) II. 22
Le nom de foy et de bonté. (*S. François de Paule.*)..... II. 20
Les médecins hayent les hommes sains... II. 14
L'heur qui me peut venir. (*Alliance de père.*) II. 9
Main qui tout peux clore. (*En un gand.*).. II. 7
Moins dure ou plus je ne veux devenir.... I. 116
Mon espoir je fonde et ma foy..... II. 32
Ne craignez que le feu. (*En un S. Antoine.*) II. 18
O Blanche de nom et de mœurs..... II. 11
On a beau ailleurs me tenir..... II. 32
On dit que tu es amoureux..... II. 299
Oyant le son de ma voix. (*Inscr. d'une Cloche.*)..... II. 281
Plus divine œuvre en plus petite. (*A Mlle d'Auteville.*)..... II. 34
Pour l'heur que vous tenez de moy. (*En des gands.*)..... II. 28
Pourvoyez vous tant seulement..... II. 38
Quand vous verrez saint François..... II. 10
Quand vous viendrez à regarder. (*A des Heures.*)..... ..... II. 13

Quel bien parler ou conter..... II. 6
Sa roue à Fortune je laisse. (*Sainte Catherine.*)..... II. 25
S'el bel ch' in voi. (*Au miroir de M.lle de Rohan.*)..... II. 28
S'el bel ch'in voi se vede. (*Id.*)..... ... II. 28
Si ce lieu est pour escrire. (*En des tablettes.*) II. 8
Si ce que l'on veoit. (*Au miroir de Mlle de Rohan.*)..... II. 28
Si ceste histoire n'est point feincte. (*Sainte Clere.*)..... II. 20
Si Dieu mettoit les dons en vous. (*A Mlle de Nemours.*)..... II. 30
Si j'avois l'art et la science..... II. 15
Si je pouvois toute ma vie..... II. 36
Si la beauté se perd. (*Brodeau à une Dame.*) II. 12
Si la liberté de vous veoir..... II. 16
Si la vertu. (*A Mlle de Charlus.*)..... II. 27
Si l'on pensoit trouver en son pouvoir.... II. 34
S'il vous plaisoit marquer. (*A Mlle de S. Léger.*)..... II. 31
Si ma beauté doit périr. (*Réponse à Brodeau.*)..... II. 13
Si nos seigneurs savoient voler..... II. 36
Si nous fusmes pris par des hommes.... . II. 36
Si prix du monde avoit tant de pouvoir... II. 34
Si quelque ange. (*En une Anonciation.*)... II. 26
Si vostre nom en mon cœur..... II. 10
Si vous aviez l'art et science..... II. 15
Si vous voulez moins dure devenir..... I. 115
Si vous vouliez partir également..... II. 6
Tant ay gravée au cœur..... II. 6
Toute femme est importune. (*Du grec.*)... II. 8
Une chose nous reconforte..... II. 35
Un plus grand heur. (*A Mlle de Nemours.*) II. 31
Vos prisonniers qui nous ont pris..... II. 36
Votre beauté et louange espandue..... II. 35
Vous estes si belle et honneste..... II. 29

Heureuse foy ne vous vueille..... II. 40
Heur ou malheur ne puis faillir..... II. 40
I est plus de sortes d'aimer..... II. 43
I ne peut cheoir en mon entendement.... II. 117
I n'est pas moins naturel de l'aimer..... II. 294
I n'est tambour a ce que l'on m'a dit..... II. 122
I vint l'autre jour un cafard..... II. 298
J'ay autrefois vostre faucon tenu..... II. 295
J'ay eu du mal pour vouloir bien..... II. 68
J'ay mis au clair le plus grand..... II. 140
J'ay tant de mal et vous de cruauté..... II. 275
J'ay trop pensé pour bien le scavoir..... II. 120
Je dis assez qui me voudroit..... II. 271
Je doy moy-mesme et ma vie..... I. 92
Jehan Thibault entre ses amis..... II. 260
J'en ayme deux d'amour..... II. 57
Je ne me sens de grâce tant pourvue..... II. 50
Je ne scaurois tant de fois la revoir..... II. 146
Je ne vis onc, sire, en vostre. (*De Fontainebleau.*)..... II. 135
Je porte au bras que lié vous avez..... II. 95
Je scay très-bien qu'elle m'accusera..... II. 121
Je te rends grâce, ô clémence divine..... II. 289
Je te salue, ô très-humble pucelle..... II. 291
Je tiens plus cher l'anneau. (*D'un anneau de cristal.*)..... II. 97
Jeudy dernier je fus chez la Normande.... II. 57
La dureté qui dans un cœur. (*Sur S. Jérôme.*)..... II. 45
L'aise que vous donne ma peine..... II. 71
La liberté, cher ami des Essars..... II. 128
La liberté qu'avecque tant de peine..... II. 99
La mère du Dieu plus legier. (*A la maréchale de S.-André.*)..... II. 73
L'ami de qui vous me contez..... II. 126
L'archer qui tire aux Dieux et..... II. 264
La seule mère et féconde pucelle..... II. 293
Las! je pensois que tant de maux. (*D'un eslongnement.*)..... II. 125

Las ! je scay bien que c'est..... II. 259
L'aspre fortune et indigne..... II. 291
Las ! que ne vins-je aveugle..... II. 99
L'autre jour un povre estranger..... II. 134
L'aveugle archer. (*Un jour de la Chandeleur.*)..... II. 91
Le cher anneau que je gardois..... I. 98
Le cœur amant a grande défiance..... II. 126
Le cœur qui fut si longuement..... II. 151
Le mal que j'ay ne se peut estimer..... II. 54
L'enfant amour a veu que vos..... II. 92
Le non receu ne se peut nommer don. (*Par François Ier.*)..... II. 72
L'heureux flambeau qui faisant..... II. 101
L'heureux présent de vostre jarretière..... I. 101
L'heur ou malheur de vostre cognoissance. II. 53
L'on dit qu'il faict heureux voyage. (*S. Christofle.*)..... II. 78
L'on vit jadis une gaillarde..... I. 108
Loué soit Dieu qui après le péché..... I. 95
Loué soit Dieu. (*Par une demoiselle.*)..... II. 110
Madame, au moins celle que j'aime..... II. 61
Magdelon s'en vient privément..... II. 96
Maistre Jean Thibaut va jurant..... II. 94
Mille fois le jour je pense..... II. 152
Mon long pourchas et obstination..... II. 124
Moy et ma vie et ce qui en dépend..... II. 98
Muette, aveugle et sourde..... II. 272
Naguère en tournant vostre nom..... II. 62
N'a pas longtemps fut faite une..... II. 153
Ne cherchez rien en autre image. (*A Mme de Rohan.*)..... II. 47
Ne craignez plus oiseaux..... II. 292
Ne tenez point estrangers à merveille..... II. 151
Non par défaut de cognoistre..... II. 87
Non sans raison on condamne..... II. 59
Nostre amitié est seulement..... I. 96
Nostre vicaire un jour de feste..... I. 274
Novembre et mars. (*De sa naissance.*)..... I. 114

Nulle amitié soit de Dieu ou des..... II. 116
O bien-heureux plus que je ne puis.. .... II. 82
O des amants le sort dur et pénible..... II. 94
O heureuse nouvelle ! ô désireux. (*Guérison de Madame.*)..... II. 130
On void ensemble aujourd'hui..... II. 88
O gand, vous estes tenu cher... ..... II 56
O sotte gens qui se va travailler..... I. 112
Où pensons-nous que l'aigle puisse..... II. 137
Où se peut mieux asseoir..... II. 134
Par l'ample mer, loin des ports..... II. 158
Par maints degrés l'on monte..... II. 103
Plusieurs pour laisser d'eux mémoire..... II. 155
Point n'ay desir d'escouter l'harmonie..... II. 90
Point n'est besoing. (*Du jour des Cendres.*). II. 109
Pour bien punir l'audacieuse..... II. 157
Pour faire veoir en un tableau..... II. 106
Pour mon repos et vous faire plaisir..... II. 161
Pour un luth bien petit je suis..... II. 41
Preigne Euphrates à sa gloire..... ..... I. 105
Près du sercueil d'une morte..... II. 85
Puisque de moy je vous ai faict présent. (*Sur un livre.*)..... II. 71
Quand Chaluan vit qu'un de ses..... II. 277
Quand la belle aube ameine. (*A. H. Salel.*) II. 60
Quand le printemps commence à..... II. 154
Quand je vous veux descouvrir..... II. 49
Quand je vous vy assise au son..... ... II. 145
Quand je vous vois, ma sœur..... I. 99
Quand vous lirez quelque conte. (*A un livre.*)..... II. 65
Quand vous viendrez à regarder..... II. 281
Quel j'ay esté les fondements de..... I. 111
Que peut Amour s'il ne peut..... II. 121
Qui de Venus ignorez. (*A Mlle de Chantelou.*)..... II. 74
Qui eust pensé qu'aux choses non..... I. 103
Qui fait partout tant de feux. (*Naiss. du Duc de Bretagne.*)..... II. 288

Qui veut savoir vostre condition. (*Par une Demoiselle.*)..... II. 123
Renvoyez moy le tableau. (*Demande d'un portrait.*)..... II. 156
Rien n'est plus cher que ce que..... II. 296
Rien n'est qui donne au vainqueur..... II. 48
Rien n'est si grand que mon mal ne..... II. 84
Roger rongeoit un quartier de pain bis.... I. 275
Rome jadis la terre subjugua..... II. 159
S' Amour vous a donné mon cœur..... .... II. 268
Sans me nommer vous savez..... II. 269
Si Cardelan me veut du bien..... ..... II. 267
Si celle-là qui ne fut oncques..... II. 129
Si charité s'ordonne. (*Au jour des morts.*).. II. 63
Si Charles n'estoit grand menteur..... . II. 41
Si c'est Amour qui sans voix m'a sceu rendre. II. 119
Si comme Amour me fait sentir..... II. 136
Si comme à vous. (*Présent d'un may.*)..... II. 104
Si comme espoir je n'ay..... I. 98
Si d'amitié feistes oncq fondement..... I. 112
Si de fortune ailleurs tu viens à..... II. 66
Si Dieu nous faisoit devenir. (*A S. Jacques.*). II. 77
Si entre tous ce livre je vous donne..... II. 51
Si j'ay du bien, hélas! c'est par mensonge. I. 107
Si j'en dy bien nul ne le trouve..... I. 92
Si la beauté qui vous rend..... II. 85
Si la bonté se vouloit amender. (*A François Ier.*)..... II. 144
Si la mort sourde eut mes vœux..... II. 96
Si le regard d'un œuvre..... I. 109
Si l'on me monstre affection..... ..... II. 44
Si ma main vient mal aux accords..... II. 78
Si mon regard s'adresse à autre..... II. 132
Si plus de bien je n'ay sceu publier..... II. 117
Si pour se plaindre et pour larmes.. ..... II. 93
Si quelque Dieu mettoit en mon..... II. 56
Si tant de biens ne vous puis rendre..... II. 52
Si vous m'eussiez moy-mesme..... II. 258
Si vous voulez à Dieu faire oraison ..... II. 119

Si vous voulez estre aimée..... II. 80
Si vous voulez un peu belle paroistre. (*A une pucelle.*)..... II. 69
Soit de mon choix ou de ma..... II. 113
Soit vrai ou non qu'Angures..... II. 85
Son passereau d'un perroquet mordu..... II. 148
Soupirs ardents, pucelles de mon âme... II. 75
Souvent y a quelque herbe bonne..... II. 70
Tant a en vous de grâces..... I. 109
Tenez, madame, je vous baille..... II. 112
Tousjours vous me semblastes belle. (*De Catulle.*)..... II. 162
Tout ainsy que ces Heures blanches..... II. 64
Tout ce qu'en vous on peut voir..... I. 102
Tu demandes, ami, comment..... II. 297
Tu te plains, ami, grandement..... II. 42
Un charlatan disoit en plein marché..... I. 277
Une jeune belle espousée..... I. 87
Un Espaignol entrant dedans Paris..... I. 93
Un jeune amant pres sa Dame..... I. 273
Un jour que madame dormoit..... I. 272
Un maistre es-arts mal chaussé..... II. 75
Un mary se voulant coucher..... II. 266
Un moine estoit près d'une dame..... I. 276
Un peintre expert..... I. 93
Un povre hermite en rivage escarté. (*Saint Christophle.*)..... II. 160
Venus la Deesse puissante..... I. 86
Vieilles qui voulez caqueter..... II. 66
Vostre beauté de vertu decoree..... II. 54
Vostre bon sens pour moy seul..... II. 111
Vostre epitaphe a tant de bien..... II. 43
Vous devez tant à un dont le service..... II. 112
Vous faictes bien, maistre Thibaut..... II. 261
Vous me pouvez faire heureux..... II. 47
Vous qui n'avez cogneu. (*Sur le feu duc d'Orléans.*)..... II. 80
Vous qui voyez ceste assemblée..... II. 60
Vous y lirez qu'une grande beaulté..... II. 52

Voyant du ciel Jupiter. (*De la Foudre, etc.*). II. 114
Voyez-vous point, ami. (*Faict pour une Dame.*) ..... II. 89
Yo fut fille au fleuve ..... I. 106

Epitaphes.

Ce sepulchre est la restauration. (*De Laure.*) II. 165
Cy-dessous gist estendue. (*D'une Courtizane.*) ..... II. 170
Cy-gist le corps de la plus heureuse. (*Marie Compane.*) ..... II. 293
Cy-gist un corps qui en terre. (*D'une Damoiselle.*) ..... II. 170
Cy-gist un corps qui ne fit. (*D'un Avaricieux*) ..... II. 272
Deux Dieux jadis. (*De Charlotte Aymonde.*) II. 167
Du bon François, des Princes le. (*François Ier.*) ..... II. 174
Elle est icy ne va point plus. (*De Louise de Savoie.*) ..... II. 169
En ce coing cy ténébreux et secret ..... II. 274
En ce corps cy, passant. (*Du Dauphin François.*) ..... I. 117
L'appuy des bons, Gaucher de Dinteville.. II. 276
Ne faictes point de tombeaux somptueux.. II. 274
Non les trois sœurs. (*De Marie Compane.*). II. 176
Non-seulement, ô Charles, fils de Roy..... II. 298
O voyageurs! ce marbre fut. (*De Mme de Traves.*) ..... II. 166
Passe sans lire et ne fais nul..... II. 273
Pour honnorer le corps. (*Du Vic. de Turenne.*) ..... II. 168
Quand Madame eust remis la paix..... II. 279
Que tient enclos ce marbre. (*De François Ier.*) ..... II. 175
Qui est ce corps qu'un si grand. (*De Budé.*) I. 120

Sachez, passants, qu'en ce sépulchre..... II. 172
Si tost que mort Jean de Selve..... II. 278
S' on ne mouroit qu'en guerre. (*D'un Avare.*)..... II. 164
Soubs ce tombeau gist une. (*Antoine de Lève.*) ..... I. 119
Une Françoise en ce lieu. (*De Mme de Lustrac.*)..... II. 171
Voyant cecy lecteur ne pense pas. (*Du Dauphin.*)..... I. 118

Carmina latina.

Sangelasius moriens..... II. 255
Annæ Reginæ epitaphium.. ..... II. 303
Ludovicæ Francisci I matris epitaphium... II. 303
In aquilam..... II. 304
De Helide..... II. 304
Ad Sylviam..... II. 306
Ad seipsum..... II. 307
De Bonaventura Ligerina..... II. 307
Alb. Ripani fidicinis epitaphium..... II. 308
Ad Carolum V Metas obsidentem..... II. 309
Inscriptiones vallis Sedani affixæ..... II. 310
Berlandiæ epitaphium..... II. 311
De J. C. Scaligero ..... II. 312
Anetani horologii inscriptio..... II. 312
Ad Fauvillam..... II. 313
Inscriptiones quatuor in citharam A. Remoniæ..... II. 313
Ad Susannam de Cithara..... II. 314
Ænigma de A. Remonia..... II. 315
In Chirothecas..... II. 316
In Testudinem A. Remoniæ..... II. 316
Mariæ Companæ epitaphia..... II. 316
Bonivalliæ Epitaphium ..... II. 317
De quodam Magistello..... II. 318